TEMPS PROBABLE DEMAIN
Généralement beau et chaud
Maximum, aujourd'hui, 75—Minimum, aujourd'hui, 65
Baromètre, hier, 29.91—aujourd'hui, 29.92
L'an dernier, Maximum, 83—Minimum, 63
Voir détails page 15
LE JOURNAL DU PEUPLE.

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ

LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

MONTREAL — CANADA — MERCREDI 27 JUILLET 1927

LE NUMÉRO 2 CENTS

ÉDITION DÉFINITIVE

49e ANNEE—No. 129

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne au Canada.... $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ..... $8.00 par année
Edition quotidienne Américaine... $4.30 par année

LE GOUVERNEMENT FRANCAIS NE PEUT SANCTIONNER LE RAID DE COSTE

Il refuse d'autoriser de randonnée transatlantique dans un appareil non muni de flotteurs.

L'EXPERIENCE DE SAINT-ROMAN

PARIS, 27. (Presse associée.) — Le cabinet français refuse formellement de sanctionner la randonnée Paris-New-York de Dieudonné Coste. Il a en même temps posé en principe qu'aucun raid de cette nature ou des avions de l'armée ne serait autorisé à moins que l'appareil soit muni de flotteurs lui permettant d'amerrir sans danger.

La question des flotteurs a pris une importance considérable depuis la tragique randonnée du capitaine Saint-Roman et de Mouneyres. Saint-Roman enleva les flotteurs de son aéroplane avant son départ de la côte africaine pour la traversée de l'Atlantique et y substitua un train d'atterrissage ordinaire. Le gouvernement français retira alors sa sanction à la randonnée pour la raison que l'enlèvement du train d'amerrissage rendait la randonnée trop périlleuse.

Saint-Roman partit quand même. On ne l'a pas revu depuis. On a retrouvé qu'une partie de l'épave de son avion à l'embouchure de l'Amazone.

Les trois récentes traversées de l'Atlantique par des aviateurs américains ont été accomplies en des aéroplanes munis de trains d'atterrissage ordinaires. Le commandant de Pinedo montait un hydravion.

OBJECTIF: OTTAWA

Dublin, 27. (Presse associée.) — Le colonel F. F. Minchin, attaché au service de la "British Imperial Airways", et Leslie Hamilton, garagiste de taxis aériens, sont partis de Dublin pour Clifden, Galway, ce matin, afin de choisir l'endroit de leur départ pour leur randonnée transatlantique.

Ils comptent partir vers la mi-août dans un monoplan Fokker que l'on est à remonter à Amsterdam et qui sera mû par un moteur Jupiter à refroidissement par air.

D'après leur dernière déclaration, l'objectif des aviateurs est Ottawa. De là, ils se rendront à London, Ontario, d'où ils repartiront pour revenir à Londres, Angleterre. Ils emploient une somme de cinq mille livres sterling.

LE CANADA LELIE A L'AUSTRALIE

Vancouver, 27. (Presse canadienne) — N'eût-il pas droit au prix Dole de $25,000, le major Curzon O. Osborne, un aviateur de Vancouver, va continuer ses préparatifs en vue de son envolée vers Honolulu. Il l'a déclaré, après avoir reçu des formules d'admission au concours, indiquant que le départ doit être effectué de San-Francisco.

"Je m'en vais tenter le raid en partant de Vancouver", déclare le major Osborne.

"Les préparatifs vont rondement et j'espère prolonger la randonnée de manière à relier le Canada à l'Australie. Je volerai d'Honolulu aux îles Fidji et de là à l'Australie.

LE RAID LONDON-LONDRES

Toronto, 27. (Presse canadienne) — Les capitaines Roy Maxwell et B. Tully, auxquels le gouvernement ontarien a refusé un congé qui leur aurait permis de piloter l'aéroplane dans lequel sera entreprise la randonnée de London, Ontario, à Londres, acceptent sans murmurer la décision de leur gouvernement et continueront leur service de surveillance forestière.

On annonce, aujourd'hui, que le lieutenant Schiller, qui devait prendre part au raid Windsor, Ontario, à Windsor, Angleterre, en compagnie de Phil Wood, de Détroit, n'a pu obtenir de congé. Il est actuellement en permission pour quatre jours.

Le capitaine Dave Harding, du camp Borden, et le capitaine Vance, ont été choisis comme substituts de Maxwell et de Tully au cas où ces derniers ne pourraient entreprendre la randonnée London-Londres.

LE "COLUMBIA"

Paris, 27. — M. Maurice Drouhin, aviateur français qui a été engagé par M. Charles A. Levine pour piloter le monoplan "Columbia" pour le retour transatlantique aux Etats-Unis, a fait monter un réservoir d'essence supplémentaire d'une contenance de 500 litres.

On avait d'abord projeté d'ajouter un réservoir de 200 litres, mais M. Drouhin décida qu'il serait préférable de faire des expériences avec un plus grand réservoir.

BUREAU CONDAMNE A TROIS ANS DE BAGNE

Il avait volé $4,500 dans des sacs de courrier postal.

QUEBEC, 27 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. le magistrat Lemay, siegeant à S.-Joseph de Beauce a condamné à trois ans de bagne lundi après-midi, J.-Odilon Bureau, 24 ans, de S.-Evariste, comté de Frontenac, qui s'est avoué coupable l'un vol de $4,500 à même les sacs de malles entre S.-Samuel et S.-Ludger, Beauce. Le vol a été perpétré le 14 juillet. En condamnant le prévenu à 3 ans de bagne seulement, le magistrat Lemay a déclaré qu'il prenait en considération le fait que Bureau a fait connaître aux autorités policières l'endroit où l'argent était caché, ce qui a eu pour effet d'épargner des recherches. Une somme de $3,760 sur les $4,500 a été jusqu'ici retrouvée.

L'inspecteur James Parkinson décédé

OTTAWA, 27 (Du correspondant de la "Patrie").—M. James Parkinson, ancien inspecteur de la police fédérale, à sa retraite depuis sept ans, est mort hier à Ottawa à l'âge de 70 ans. Né en Irlande, il demeurait au Canada depuis 43 ans, dont 30 dans la police fédérale. Tous les passagers royaux et autres hôtes du gouvernement fédéral, ont été protégés par l'inspecteur Parkinson qui était aussi la terreur des faussaires. Comme détective, il était connu de l'Atlantique au Pacifique.

Feu M. C.-E. Peabody

OTTAWA, 27.—(Du correspondant de la "Patrie"). — M. Charles E. Peabody spécialiste en publicité, est mort hier à l'âge de 56 ans. Né aux Etats-Unis, il demeurait à Ottawa depuis seize ans.

AU PIQUE-NIQUE DU QUARTIER DELORIMIER, A L'ILE S.-HELENE

Un groupe de personnalités photographiées, hier, à l'île Sainte-Hélène, au cours du pique-nique des enfants du quartier Delorimier. On remarque de gauche à droite: Mme V. Robitaille, Mlle Antoinette Mercure, Mme George Asteck, M. Jacques Labonté, Mme Joseph Mercure, M. l'échevin Joseph Mercure, M. Philippe Desmarais, Mme Anatole Plante, Mme I. Bélisle, le docteur Anatole Plante, M.P.P., M. Joseph Beaumont, M. Cléophas Durocher, M. Paul-Emile Legris, M. J.-E. Charbonneau, M. J.-N. Lafontaine, le gouverneur Alexandre Martin, le docteur J.-P. Gadbois, M. William Morisson, M. Arsène Vézina et M. C. Méthot. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

NOTRE NUMÉRO DE VENDREDI

Nous publierons vendredi, le 29, un numéro spécial consacré à la Confédération et à la visite de S. A. R. le prince de Galles.

Personne ne devrait manquer de lire la série d'articles documentaires que renfermera ce numéro. Une illustration riche et originale complétera utilement la documentation fournie par les divers articles.

Ce sera le répertoire complet des activités canadiennes depuis 1867 et l'exposé des efforts accomplis par les Canadiens de race française dans l'Ouest surtout et un peu dans tout le pays.

Riche de substance, alerte de forme, harmonieux de présentation, ce numéro souvenir aura tout l'intérêt qu'on se plait à reconnaitre aux suppléments historiques que publie périodiquement la PATRIE.

On fera bien de le retenir dès maintenant chez son dépositaire.

Lindbergh et son avion sont assurés

NEW-YORK, 27. — (Presse Associée). — "Nous" sont assurés pour la somme de $150,000 pendant la durée de leur circumnavigation des Etats-Unis. La prime sur la police de Lindbergh est de $798.25 et sa mère en est la bénéficiaire. Trois autres compagnies ont assuré le "Spirit of St-Louis" pour $15,000 en cas d'incendie; pour $10,000 en cas de dommages et pour $100,000 pour responsabilité publique. Il y a maintenant une prime spéciale pour les aviateurs.

Un musée dans les jardins du Vatican

ROME, 27. — (Presse Associée). — Le Souverain Pontife a décidé de faire construire un nouvel immeuble dans les jardins du Vatican pour abriter la fameuse galerie pontificale suivant l'"Il Tevere".

Les architectes auraient constaté que l'un des édifices qui renferme les trésors artistiques du Vatican est en mauvais état. Ils conseillent d'en enlever tous les tableaux si l'on ne veut pas courir le risque qu'ils soient endommagés.

Sympathies de M. King à la famille McGrath

OTTAWA, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. MacKenzie King n'a appris qu'hier à sa villa à Kingsmere le terrible accident dans lequel les frères Frank et Allan McGrath ont perdu la vie dans la rivière Rideau. Le premier ministre est allé, hier après-midi, offrir ses condoléances à l'ancien échevin et à madame McGrath.

Commande de 24,000 tonnes de charbon

OTTAWA, 27.—(Du correspondant de la "Patrie"). — Le gouvernement fédéral a accordé à la Independent Coal Co., d'Ottawa, une commande de 24,000 tonnes de charbon pour $182,400.

Cambriolage chez un bijoutier d'Ottawa

OTTAWA, 27.—(Du correspondant de la "Patrie"). — Des cambrioleurs sont entrés chez M. A.-L. Lapointe, marchand de bijoux, rue Rideau, et ont volé 18 montres, 28 bagues, plusieurs chaines. M. Lapointe évalue ses pertes à $700.

Mort de l'inventeur du camouflage

LONDRES, 27. — (Presse Associée). — Solomon Joseph Solomon, l'artiste anglais qui inventa le camouflage et en fit bénéficier l'armée anglaise au début de la guerre, est mort, à Londres, aujourd'hui. Il naquit à Londres, il y a soixante-sept ans.

Il a décoré le Royal Exchange et le parlement.

LA CROIX DE SAINTE-ADELE

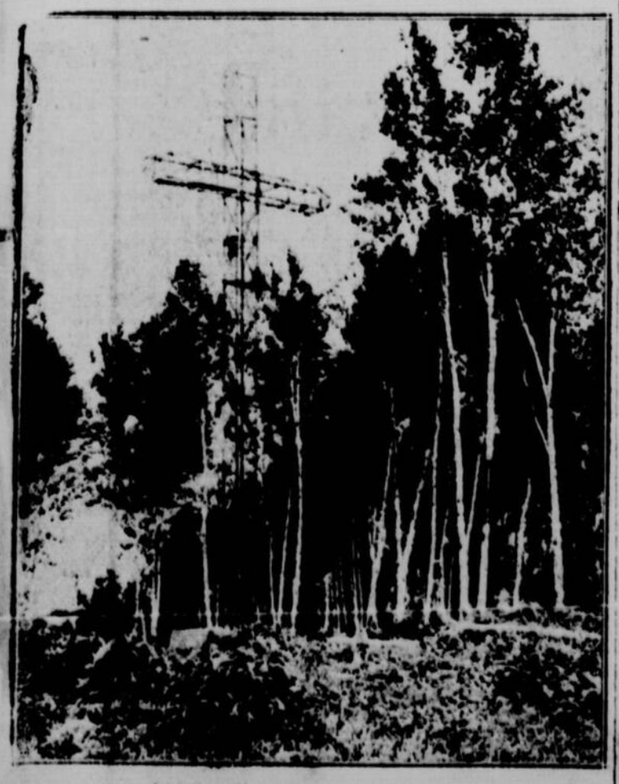

On voit, dominant les arbres, la superbe croix lumineuse, récemment érigée sur la montagne de Sainte-Adèle, et que Mgr Langlois bénira durant les fêtes du 75e anniversaire de la paroisse, aujourd'hui.

CE SERA L'ENTENTE OU LA FIN DE LA CONFERENCE

L'attitude anglaise à Genève inchangée. — Leur retour.

ESPOIRS

LONDRES, 27. (Presse canadienne). — Le premier lord de l'Amirauté anglaise, M. W.-C. Bridgeman, et le vicomte Cecil sont partis pour Genève, ce matin, où ils reprendront le fil de leurs négociations à la conférence navale. Ils ont passé une semaine à Londres, où ils étaient venus de Genève exposer au cabinet la situation des pourparlers et recevoir de nouvelles instructions.

Avant de prendre le train, M. Bridgeman a fait la déclaration que voici: "Nous en finirons cette fois de façon ou d'autre. Nous retournons après de longues discussions avec le cabinet et je crois que la situation est claire. Le gouvernement a étudié la situation sous toutes ses faces et l'attitude de la Grande-Bretagne reste fondamentalement inchangée. Je puis dire que je compte autant sur un règlement que lorsque nous sommes revenus."

Citons de lord Cecil ces paroles: "Je ne perds jamais espoir, mais je considère la position incontestablement radicale."

Les délégués sont attendus à Genève à 9 heures, jeudi matin.

ADOPTION DU BILL RELATIF A SAMOA

En dépit de l'opposition travailliste à la Chambre de la Nouvelle-Zélande.

WELLINGTON, Nlle-Zélande, 27. (Presse associée). — En dépit des protestations du chef de l'opposition travailliste à la Chambre des représentants, M. H.-E. Holland, qui qualifia le bill de Samoa de "loi terroriste" et accusa le gouvernement d'user du rouleau compresseur pour faire passer le bill, le projet de loi a subi sa troisième lecture, ce matin, à la Chambre des représentants après une séance qui a duré toute la nuit. Le vote fut de 41 contre 12 en faveur du bill.

La nouvelle loi confère au gouvernement de la Nouvelle-Zélande des pouvoirs plus étendus pour châtier les habitants de Samoa qui entravent l'administration de l'île en vertu du mandat de la Société des nations.

D'étranges rumeurs circulaient à Saint-Jean au sujet de la mort de Chs Desranleau, accusé de meurtre

SAINT-JEAN, 27. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Depuis la découverte du cadavre de Charles Desranleau dans le canal Chambly près de S.-Jean, des rumeurs voulaient que ce ne fut pas réellement le corps de l'individu soupçonné de meurtre. On parlait d'un nommé Martin mort vers le même temps. La famille de M. Martin, après en avoir obtenu l'autorisation des autorités ecclésiastiques a fait ouvrir hier la fosse de ce dernier. Le corps de M. Martin était dans le cercueil. Cela met fin à une foule de rumeurs qui circulaient à S.-Jean

L'apache Eugène Dieudonné, évadé de l'île du Diable, pénitencier de la Guyane, va recevoir son pardon

Libéré dès que les formalités nécessaires seront remplies.

PENIBLE ODYSSEE

PARIS, 27. (Presse associée). — Eugène Dieudonné, l'évadé de la colonie pénitentiaire de l'île du Diable, Guyane française, va être gracié, et c'est M. Barthou, le ministre de la Justice qui l'annonce, à l'issue d'un conseil des ministres, aujourd'hui. M. Barthou déclare que Dieudonné recevra sa grâce dès que les formalités nécessaires seront remplies.

Le bruit courut, hier, que Dieudonné recevrait son pardon à la condition qu'il se rendit aux autorités françaises sans la formalité de l'extradition.

Dieudonné fut condamné à la déportation en même temps que quelques camarades de la bande d'apaches fort renommée à Paris avant la guerre et dirigée par le bandit Jules Bonnot.

Dieudonné s'évada de la colonie pénitentiaire en compagnie de six autres bagnards, au mois de décembre dernier. Il fut repris après une odyssée des plus pénible dans les régions sauvages de la Guyane française et du Brésil.

Feu M. G.-W. Shouldis

OTTAWA, 27 (Du correspondant de la "Patrie"). — L'ancien échevin G. W. Shouldis, l'un des plus anciens boulangers d'Ottawa, est mort hier soir, à l'âge de 68 ans.

Le père de 36 enfants

TROIS-RIVIERES, 27.—(Du correspondant de la "Patrie"). — Notre région compte nombre de grandes familles, mais l'une des plus remarquables est certes celle qui pleure actuellement la mort de M. Narcisse Délisle, de St-Stanislas, décédé à l'âge de 77. Marié quatre fois, il a eu en tout 36 enfants.

Un avion se trompe de route et descend à Ottawa pour se renseigner

OTTAWA, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un aéroplane de la Davis Aircraft Co., piloté par l'aviateur F.-E. Davis, a fait une visite inattendue à Ottawa, hier après-midi. Vers 5.15 il descendit au Hunt Club et aussitôt M. W.-C. Wills, du ministère des Douanes, fut envoyé pour savoir d'où venait ce visiteur américain. M. Davis avait l'intention de survoler d'Ogdensburg à Montréal mais n'était jamais venu au pays, il se trompa de route et afin de se renseigner descendit à Ottawa. Réalisant qu'il ne pouvait pas se rendre à Montréal avant la nuit il retourna à Ogdensburg et aujourd'hui se rendra à New-York. Il n'a passé qu'une heure dans la capitale.

LA REBELLION AU NICARAGUA

Les marins américains prêts à annihiler les troupes de Sandino.

COMBATS SANGLANTS

MANAGUA, Nicaragua, 27. (Presse associée). — Les marins américains et la gendarmerie indigène n'attendent plus que des ordre pour écraser la bande d'irréguliers commandée par le général récalcitrant Sandino, qui attendait une colonne de mathurins et de flics dirigée par le major Oliver Floyd, en embuscade, à San-Fernando, lundi.

Quelques coups de feu furent échangés, un marin et plusieurs gendarmes furent blessés, mais les irréguliers furent taillés en pièces.

Les milieux militaires prévoient pour bientôt un engagement entre les irréguliers et les marins, au cours duquel l'aéroplane jouera le même rôle qu'il remplit dans la bataille qui fut livrée, il y a une dizaine de jours, à Ocotal, alors que les soldats de Sandino tentaient de reprendre cette ville à une poignée de marins et de gendarmes. Sandino perdit 300 hommes à la bataille d'Ocotal qui dura dix-sept heures. Un marin fut tué et un autre blessé. Ocotal et San-Fernando sont situées au nord de Managua, à 20 milles l'une de l'autre.

Le major Floyd fut envoyé dans la région avec un contingent de marins après le combat d'Ocotal, afin d'empêcher Sandino de réorganiser ses troupes.

La plus grande enseigne électrique

SOUTH-BEND, Indiana, 27. — (Presse Associée). — La "Bendix Brake Company" vient de terminer la plus longue enseigne électrique qui soit: un sixième de mille de long. La lumière, au lieu d'être distribuée au moyen d'ampoules, est projetée par deux lampes de cent watts. Cette enseigne est exposée à la vue de tous les trains et des routes de Lincoln et de Chicago.

LES ENFANTS DE DELORIMIER A L'ILE SAINTE-HELENE

Un groupe d'enfants du quartier Delorimier, photographiés, hier, lors de leur pique-nique à l'île Sainte-Hélène, sous la présidence de l'échevin Joseph Mercure. On voit à leurs figures réjouis qu'ils s'amusent beaucoup. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

MONDANITÉS

M. et madame Rolland Rinfret sont à Sainte-Adèle les invités du juge et de madame Thibaudeau Rinfret.

Madame W. Lamothe et mademoiselle Lucie LaMothe passent quelques semaines à Sillery.

M. et madame Paul Watel, de Paris, arriveront samedi d'un séjour de trois semaines sur les côtes du Pacifique et se rendront à leur villa de Sainte-Agathe où ils passeront le reste de la saison.

Lady Drummond et son petit-fils, Guy Drummond, sont revenus hier d'un voyage de plusieurs semaines sur les côtes du Pacifique.

Madame Philippe Brais et madame Antoine Vanier, en villégiature à Saint-Irénée les Bains, ont donné une partie de cartes la semaine dernière à l'hôtel Charlevoix. On remarquait parmi les invités: lady Forget, le juge et madame Jérémie Décarie, madame C.-E. Dorion, madame Pierre Casgrain, le docteur et madame Siméon Grondin, madame L.-B. Cordeau, madame J.-E. Doré, madame François Badeaux, madame André Taschereau, madame Gilles Forget, M. et madame Paul Lanctôt, madame Emile Auger, madame Henri Gagnon, madame Alex. Martin, madame Jean LaFontaine; mesdemoiselles Germaine Samson, Marguerite McDonald, Berthe Garneau, Marguerite Fortier, Agathe Doré, Louise Taschereau, Simone Décarie, Germaine Grondin; MM. Jacques Forget, Desève Lemieux, André Delagrave.

L'honorable et madame L.-Athanase David, M. Nantel David et mademoiselle Simone David, reviendront samedi d'un voyage de trois semaines sur les côtes du Pacifique.

Mesdemoiselles Thérèse et Carmel Plessis-Bélair, de Saint-Eustache, partiront la semaine prochaine pour Old Orchard.

M. J.-A. Vaillancourt et mademoiselle Young ont passé la fin de semaine à l'Ile d'Orléans les hôtes de M. et de madame Paul Saint-Germain.

Sir Montague et lady Allan se rendront à Québec, samedi, afin de rencontrer leur fille, Martha, qui arrivera d'Europe à bord de l'"Empress of Australia".

M. et madame Jean Melançon et leur famille passeront le mois d'août à leur chalet de Rawdon.

Le sénateur J.-P.-B. Casgrain recevait à dîner, lundi soir en l'honneur de l'honorable Rodolphe Lemieux, membre de l'Institut de France. Parmi les autres convives: sir Lomer Gouin, lord Atholstan, sir Henry Thornton, l'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable J.-L. Perron, le sénateur W.-L. McDougald, M. E.-W. Beatty, M. Aimé Geoffrion, M. L.-B. Cordeau, M. Gordon-Kenneth Strahan, M. Uberto Casgrain, M. Randolph Casgrain, M. Frank-P. Jones.

M. et madame Edouard Montpetit et mademoiselle Yvette Lemarche sont attendus samedi de l'ouest. M. et madame Montpetit et leur famille passeront le mois d'août à North Hatley.

Mesdemoiselles Magdeleine Hébert et Aline Garneau sont retournées à la Rivière-du-Loup après avoir passé quelques jours à Québec.

M. et madame André de Lachevrotière, le docteur Arthur Pigeon et mademoiselle Geoffrion sont de retour d'Old Orchard Beach, où ils ont passé une quinzaine de jours.

M. Aymé Lafontaine a passé la fin de semaine à la Malbaie.

Sir Lomer Gouin et l'honorable Rodolphe Lemieux sont arrivés à bord du "Saint-Laurent" de la Malbaie où ils passent la saison d'été et font un court séjour à Montréal.

Madame Albert Sévigny, madame Jean Lafontaine, madame Simon Lapointe et madame Albert Gauvin ont organisé la semaine dernière une fête champêtre au Lac Agnes, pour la jeunesse montréalaise et québecquoise en villégiature à la Malbaie. Parmi les invités: mesdemoiselles Madeleine Leman, Line Leman, Simone et Denise Bousquet, Gabrielle L'Heureux, Madeleine Sévigny, Françoise Fortier, Josette Sirois, Simone Kieffer, Simone Surveyer, Madeleine Surveyer, Mimi Samson, Marthe Cordeau, Jacqueli-Darveau, Madeleine Leduc, Simone et Marie Lapoin'e, Louise Roy, Yvonne Lemoyne, Rachel LaRue, Mary Alleyn, Louise Paquet, Madeleine Béique; MM. Jean Prévost, René Leduc, Maurice Kieffer, Marc Donohue, Raymond, Benoit et Bernard Fortier, Roger Cordeau, Jean Leman, Pierre Béique, Jacques Lapointe, Jules Hamel.

Madame T. LeBel, mademoiselle Flore LeBel et madame G. Skelly sont de retour d'un voyage de trois mois en Europe.

Bal-travesti samedi prochain au Club de Tennis de Boucherville. Invitation à tous les membres et leurs amis.

M. et madame Paul-Emile Senay, de Longueuil, sont de retour d'un voyage dans les provinces maritimes au cours duquel ils ont visité Halifax, Sidney, Saint-Jean, Charlottetown.

M. et madame J.-Louis Renaud sont rentrés en ville après un séjour à New-York et Atlantic City.

M. Alfred Forest s'embarquera le 29 juillet à bord de l'"Ascania" pour l'Europe où il rejoindra madame Forest qui voyage actuellement en France, en Suisse et en Espagne.

QUEBEC

—M. et madame J.-H. Fortier, en villégiature à la Malbaie, ont reçu à dîner, samedi soir au Manoir Richelieu. Parmi les convives: le juge et madame Albert Sévigny, M. et madame Edmond Taschereau, M. et madame Joseph Sirois.

Madame J.-Arthur LaRue recevait à l'heure du thé, samedi, au chalet du club de Golf de l'Ile d'Orléans.

Mademoiselle Juliette Roy a passé la fin de semaine à la Malbaie l'invitée de mesdemoiselles d'Auteuil.

Le colonel et madame Jamieson arrivés d'Angleterre ces jours derniers, partent aujourd'hui pour Tadoussac.

Mademoiselle Devlin, d'Aylmer, est à Québec l'hôte de M. et de madame David Mitchell.

Madame Doucet est de retour du Lac Saint-Joseph où elle était l'hôte de madame A. Cook.

OTTAWA

Leurs Excellences ont joué au golf et ont pris le thé au "Ottawa Hunt Club" hier.

Le sénateur et madame Haydon et leur fils, M. Scott Haydon, sont partis hier soir pour les provinces de l'ouest.

M. et madame Eric Brown étaient les hôtes à déjeuner de Leurs Excellences, dimanche.

Madame Maurice Morisset est de retour de Blue Sea Lake où elle a passé quelques jours l'invitée de madame A.-A. Bélanger.

TROIS-RIVIERES

M. Philippe Desbois, de Montréal, a passé quelques jours en ville, l'hôte de M. Hormidas Gariépy.

Mesdemoiselles Marcelle Désy, Marcelle Gariépy et Yvette Jutras, sont revenues d'une excursion au Lac Mongrain.

Madame Charles Gariépy, est retournée à Montréal, après un séjour à Sainte-Marguerite, l'invitée de son père, M. Théode Beaudry.

Madame Lucien Gagnon et mademoiselle Cécile Gagnon, de Saint-Prosper, font actuellement un séjour en ville.

M. et madame James Hendrick, de New-York, passent une quinzaine aux Trois-Rivières et Sainte-Anne de la Pérade.

Mesdemoiselles Germaine Guenette et Yvette Joly, de Lévis, sont les invitées de mesdemoiselles Tourigny.

Madame Dean, de Sorel, et ses enfants, sont actuellement en villégiature à la Banlieue, les invités de madame Lozeau.

M. et madame J.-H. René, de Cotret et leur famille, passent la belle saison à la villa à Sainte-Angèle de Laval.

Le docteur et madame J.-A. Hall, leur fils Gérald, et mademoiselle Edith Williams, sont partis en auto pour Malone, N.-Y.

M. Guy Latour, de l'Assomption, passe quelque temps chez le docteur et madame Rémington.

LA CAUSE D'UN BON NOMBRE D'INCENDIES

Elle est due à la négligence, déclare l'hon. M. Veniot.

OTTAWA, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon P.-J. Veniot, ministre des Postes, a été, hier soir, l'hôte d'honneur au banquet offert par la municipalité de Hull aux chefs de pompiers du Canada, actuellement en convention à Hull. Le ministre est d'opinion qu'un cinquième des 50,000 incendies au Canada, l'an dernier, aurait pu être évité si la négligence personnelle n'avait pas existé. M. Veniot dit qu'il connait très bien cette question, étant lui-même un ancien chef de pompiers et un agent d'assurance. Ainsi l'année dernière les fumeurs ont été responsables de 2,164 incendies; la négligence pour les allumettes en a causé 1,449 et des cendres chaudes, 700. Tous ces incendies auraient pu être évités. L'hon M. Veniot dit que l'association des chefs de pompiers fait un excellent travail et par ses suggestions a déjà réduit les dommages des incendies d'au moins dix millions de dollars en trois ans. Le ministre a parlé en français et en anglais. Le maire Théo. Lambert présidait.

Il poursuit le consul général du Japon

OTTAWA, 27.—(Du correspondant de la "Patrie"). — M. Joseph Caron, ancien député provincial de Hull réclame $985, de l'honorable N. Matsunaga, consul général du Japon au Canada pour dommages causés dans une collision d'automobiles. C'est dans cet accident que l'échevin Oswald May de Hull a été sérieusement blessé.

Ce triste acccident ne fut qu'accidentel

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, cet avant-midi, par M. le coroner McMahon, au sujet de la mort de Léger Charbonneau, 31 ans, 6761 rue Christophe Colomb, qui s'est fait tuer en se faisant prendre dans une courroie qui conduisait du bois de couche.

A LA MATERNITE

Les Matinées Obstétricales, qui avaient été organisées pour les Médecins Praticiens durant les mois de juin et de juillet, se termineront demain jeudi, à dix heures, par la présentation des travaux suivants:

De l'emploi de la Bouillie lactique dans les déchirures du Périnée, par le Docteur Donatien Marion;

Traitement des diarrhées infantiles par le Docteur A. B. LeBel;

L'Infection Puerpérale, par le Docteur Stephen Langevin.

Mme STILLMAN EN COLERE BOMBARDE LES PHOTOGRAPHES TROP AUDACIEUX, AVEC DE FINES PIECES DE PORCELAINE CHINOISE, AU MARIAGE DE SON FILS "BUD" A LENA WILSON

Les trois cents convives amusés assistent au combat. — La cause du conflit.

Un hyménée tranquille...

Camp Stillman, Grande Anse, Québec, 27. — James "Bud" Stillman, héritier des fameux millions Stillman, et Lena Viola Wilson, ancienne servante de la famille Stillman à New-York, ont été mariés, hier, à Grande Anse, dans la province de Québec. Agenouillé devant un autel improvisé, en face de la somptueuse demeure d'été de l'époux, le couple reçut la bénédiction nuptiale de M. l'abbé J.-E. Lamy, selon le rite de la religion catholique.

C'était le 15ème anniversaire de naissance de Lena et les troubles de famille semblaient avoir disparu, car la mère de la mariée et la soeur de cette dernière, Belle Wilson, étaient toutes deux présentes, Belle agissant comme fille d'honneur.

Le banquet de noces ne se passa pas sans incident cependant. Loin de là! Des complications inattendues surgirent en effet et la cause de tout le trouble, ce fut le zèle par trop grand des photographes et opérateurs de cinéma qui voulaient tout voir et tout photographier. Le tempérament de Mme Anne-V. Stillman devint en ébullition surtout alors que Lena et "Bud", après avoir été félicités et embrassés, se tenaient debout, en face du fameux gâteau de noces de quatre pieds de hauteur. La mariée coupait le premier morceau de cette merveille de confiserie et les opérateurs de cinéma se pressaient pour "prendre une vue" de cette importante procédure. Soudain on entendit un cri terrible C'était Mme Stillman qui apparut, les yeux pleins de tempête, criant de toutes ses forces: dehors! sortez d'ici. Ceci est pour mes amis, non pour les photographes.

UN BOMBARDEMENT

Les photographes ne plièrent pas bagage immédiatement et continuèrent leur travail, devant les trois cents convives légèrement amusés par l'incident. "Sortez d'ici, quittez ma maison", reprit d'une voix forte Mme Stillman. Elle accourut et flanqua une retentissante taloche au photographe le plus rapproché. Elle ne s'arrêta pas là et un autre qui se trouvait près d'elle reçut également une maîtresse giffle et fut bousculé par l'hôtesse en furie. Ce fut là le début d'un combat en règle qui dura dix secondes.

De l'autre côté du jardin, derrière une longue table chargée de verres "à punch", trois opérateurs tournaient tranquillement la manivelle de leur appareil.

L'opportunité qu'ils attendaient depuis longtemps était arrivée. Mais Mme Stillman savait comment les traiter. Sans avertissement préalable, elle saisit une assiette et la lança dans direction des hôtes indésirés. La précieuse pièce de porcelaine chinoise tomba sur la table avec des résultats terribles. Au moins une douzaine de délicates coupes de champagne furent pulvérisées. Les photographes voulurent persister quand même, mais Mme Stillman s'avança, assiette en main, et commença de bombarder l'infortuné trio. Bang! Bang! Les morceaux de vaisselle de luxe volaient dans l'air pour aller s'émietter sur les parquets luisants. Une vitre de fenêtre fut brisée. Bert Mason, opérateur de cinéma de Montréal, reçut l'un des projectiles sur la tête. Il ne fut pas blessé gravement.

Durant ce temps un petit photographe de New-York avait commencé une retraite savante. Un autre très grand et moins heureux fut un objectif que l'on ne manqua pas d'attraper. Il enjamba la table et se sauva dehors à la course pour plus de sûreté. Plus tard on l'aperçut qui négociait pour se faire conduire à New-York en aéroplane. On avait, avant le banquet, interdit l'entrée de la salle du banquet aux photographes. On leur avait fait une concession: celle de se tenir à cent verges en arrière de l'heureux couple pendant les cérémonies. C'était déjà beaucoup. Un photographe, cependant, ne se contenta pas de cela et adopta une position stratégique plus confortable. Immédiatement sept autres de ses confrères en firent autant. Ils photographièrent les trois prêtres officiants, — époux agenouillés et le groupe officiel, les prêtres retournant à la sacristie, parés de leurs chasubles d'or. Tout allait bien jusque-là. Mais les employés de la famille Stillman avertirent les photographes de réintégrer les endroits qui avaient été préparés pour eux, s'ils ne voulaient pas être troublés sérieusement. Les photographes y consentirent, jusqu'au moment où la mariée se mit à couper le fameux gâteau. Ils s'approchèrent alors de nouveau et le bal que nous venons de décrire commença.

A part cet incident pour le moins dramatique, le mariage fut une perfection d'harmonie.

LA CEREMONIE

Le mariage de la petite servante de La Tuque avec le jeune diplômé de Princeton n'a pas manqué d'être impressionnant. D'abord la fanfare des Royal Highlanders était là pour fournir la musique. Vêtus de leurs uniformes écarlates, portant la jupe de plaid écossais et leurs bonnets de fourrure sous un soleil éclatant, les Ecossais ne manquèrent pas de faire sensation. Dans un demi-cercle, à une distance respectueuse se tenaient environ 300 parents et amis. Il y avait là de petites servantes en tabliers venues pour souhaiter bonne chance à leur ancienne camarade. Les chefs, qui avaient fait cuire le dîner de noces, se trouvaient là tout vêtus de blanc. Il y avait encore les gens des alentours invités pour l'occasion.

Les employés des Stillman vêtus en Boy Scouts agissaient comme placiers. Quelques invités de New-York portaient la jaquette et le haut de forme. D'autres arrivèrent en costume de golf. Les amies de la mariée portaient leurs plus beaux atours.

Les parents du marié étaient tout souriants. Madame Stillman semblait préoccupée. Elle reçut cependant ses invités avec affabilité, parlant français à chacun d'eux.

Les premiers arrivés furent un peu surpris lorsqu'on leur demanda de ne pas entrer sur le terrain et de revenir plus tard. Ils avaient voyagé par des routes difficiles de La Tuque ou de Grand'Mère et étaient fatigués ou assoiffés. Ils durent s'installer sur le bord du fossé de la grande route.

Finalement, Mademoiselle Oliver, secrétaire-factotum de la famille Stillman, fit signe aux hôtes d'entrer. Elle marcha tranquillement vers la pelouse et indiqua à chacun sa place. Les deux soeurs de la mariée, qui ne se sont jamais réconciliées avec Madame Stillman, étaient au nombre des invités.

Madame Stillman portant un bandeau sur la tête qui lui donnait un air espagnol dirigeait les affaires. Elle revint ensuite portant une robe de soie chiffon mauve, un grand chapeau noir, des bas beige et des souliers de velours noir. Elle ne portait pas le bal avec son costume espagnol.

La mariée, qui arriva accompagnée de son frère Johnnie Wilson, était vêtue d'une robe de mariée blanche et portait un gros bouquet de muguets. Le marié en jaquette portait à sa boutonnière un bouquet semblable. Madame Stillman portait une gerbe d'orchidée à son corsage. La mère de la mariée portait une robe de satin noir très unie.

LA FANFARE

Les Ecossais commencèrent leur concert par l'Ouverture de "Poète et Paysan". C'était d'une ironie probablement non voulue. Personne ne parut en apercevoir la piquante saveur. Au beau milieu de de l'oeuvre, le vapeur arriva emmenant quelques invités. Ils chantaient "O Canada". C'était un spectacle impressionnant à l'ombre des belles collines dont les lignes ondoyeuses couvertes de sapins vert-sombre se réfléchissaient dans les eaux calmes du Saint-Maurice.

Après l'arrivée de "Bud", suivi de son père et de Fowler MacCormack, son garçon d'honneur, les invités osèrent se rapprocher un peu. La fiancée suivit et la fanfare commença à jouer le choeur nuptial de Loengrin. M. l'abbé Lamy, assisté des abbés Louis-Philippe Normand et Désilets, de Trois-Rivières, accomplit la courte cérémonie. Le mariage fut béni par M. le curé Lamy, cependant que les prières étaient dites en anglais par M. l'abbé Normand.

Ce fut une scène touchante que la rencontre de deux futures belles-mères. Mme Stillman accueillit Mme Wilson avec effusion et elle tint cette dernière par la taille en un geste plein de déférente affection. Il n'y eut pas de messe, mais seulement la lecture du rituel du mariage de l'Eglise catholique.

"James Stillman", dit M. le curé Lamy, "prenez-vous Lena-Viola Wilson pour femme?" Le "oui" fut dit si faiblement qu'on l'entendit à peine. La même question fut posée à Lena dont la réponse fut aussi difficilement perceptible. Vint ensuite la cérémonie de l'anneau. Le prêtre se tourna alors vers l'autel et la prière fut dite.

"Il ne peut y avoir de mariage heureux" murmura le prêtre, "s'il n'y a pas de vie chrétienne".

Au milieu de la prière, un audacieux photographe, tomba de la clôture d'où il prenait la scène. Les invités commencèrent à railler le jeune homme quand celui-ci entreprit de recommencer son escalade. La cérémonie fut bientôt terminée. La fanfare des Ecossais joua des airs légers. Suivis de leurs parents, les nouveaux époux se dirigèrent vers la véranda où ils reçurent les invités. L'un des premiers à se présenter fut un vigoureux jeune Canadien-français ami de Lena. Il ne mit aucune hésitation à embrasser Lena sur la bouche. Mais le jeune époux mit quelque objection à ce procédé et les suivants se contentèrent d'embrasser la nouvelle épouse sur la joue.

On goûta ensuite au gâteau fait par le chef Dussault. Deux petits drapeaux blancs, au faite, portaient les initiales des mariés. On servait le champagne. Tout allait le mieux du monde. C'est à ce moment que la tempête éclata et que Mme Stillman se laissa aller à son explosion de colère contre les opérateurs de cinéma.

Pendant que les invités s'amusaient, les mariés disparurent. On dit, mais la nouvelle n'est pas confirmée, qu'ils sont partis pour Québec où ils doivent s'embarquer pour l'Europe. Quelques-uns prétendent qu'ils sont partis pour New-York.

M. et Mme "BUD" STILLMAN photographiés avec M. l'abbé Lamy, de Saint-Jacques-des-Piles, qui a béni leur mariage. Les nouveaux époux sont partis en voyage pour une destination inconnue. Plusieurs prétendent qu'ils passeront leur lune de miel en Europe, après avoir pris le bateau à Québec. D'autres veulent qu'ils se soient tout simplement rendus à New-York.

EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON

LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Le meilleur de tous les attrapes mouches — 10c et 25c le paquet dans les pharmacies, epiceries et magasins généraux.

Joseph Comeau admet avoir incendié ces maisons

OTTAWA, 27. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Joseph Corneau d'Eastview, s'est avoué coupable d'avoir mis le feu qui a détruit deux maisons. Chose étrange il ne peut donner aucune raison pour ce crime. Il recevra sa sentence à la fin de la semaine.

La randonnée London, Ont., à Londres

TOROTO, Ont., 27. — Le gouvernement ontarien a refusé d'autoriser les capitaines Roy Maxwell et Tully d'entreprendre leur envolée de London, Ontario, à Londres, Angleterre, en août ou en septembre. C'est l'hon. W. Finlayson, ministre des Mines et Forêts, ministère dont relèvent les deux aviateurs au service de patrouille dans les forêts de l'Ontario, qui a fait cette déclaration hier soir.

La grève du tramway évitée à New-York

NEW-YORK, 27. — La grève menaçante des transports urbains a été contremandée un peu avant six heures hier après-midi, après une conférence à l'hôtel de ville, entre le maire Walker et les représentants de l'Association des employés de tramways et des compagnies de transport.

Les unionistes cédèrent à la demande du maire Walker qui leur enjoignit de ne pas faire la grève et de troubler le service du transport, tant que la ville n'aurait pas complété la construction et n'aurait pas inauguré un système de tramways indépendants.

Cette déclaration a causé une certaine commotion, vu que toute médiation avait précédemment échoué.

L'"Interborough" et la "Brooklyn-Manhattan Rapid Transit Co." consentirent à reprendre à leur emploi onze employés remerciés de leurs services hier parce qu'ils faisaient partie de l'association et refusaient d'initier les briseurs de grève au fonctionnement des voitures.

Les unionistes ont consenti à ne pas ostraciser les employés appartenant à l'union de la compagnie.

LAIT INNOXA

met la peau au régime lacté

35 En Vente Partout

J. I. EDDE, NOUVEL EDIFICE BIRKS, MONTREAL

VOTRE MONTRÉAL

No. 9 de la Série du Montréal historique.

Le Parc Lafontaine

MONTREAL a plusieurs oasis. La plus grande est celle que forme le Parc du Mont-Royal. Vient ensuite le Parc Lafontaine que beaucoup de personnes considèrent comme le plus beau de la ville.

Il a une superficie de 112 arpents et est situé entre les rues Amherst, Papineau, Sherbrooke et Rachel. Pendant longtemps ce terrain fut connu sous le nom de la ferme Logan; la municipalité l'a sagement affecté comme terrain de récréation pour la partie est de Montréal. On y voit de nombreux parterres de fleurs, un lac assez grand pour s'y promener en canots et en gondoles, des serres, un kiosque à musique et un petit jardin zoologique.

Ce parc est un des plus beaux sites de Montréal et doit être compris dans l'itinéraire de tous ceux qui viennent visiter la ville.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

Les tramways des lignes Nos. 2, 10, 11, 38 et les autobus Sherbrooke-Papineau conduisent au Parc Lafontaine. Nos conducteurs seront heureux de vous donner les renseignements nécessaires.

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, MERCREDI 27 JUILLET, 1927
49e année—No. 129—Page 3
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

CE NE SONT PAS LES MEURTRIERS

L'inspecteur Mercier reçoit une dépêche l'informant que l'homme et la femme détenus à Van-Buren, Maine, ne sont pas les assassins d'Adélard Bouchard, de Lachine.—Les détectives reviennent à Montréal.—Plusieurs hommes et quelques femmes sont interrogés au bureau de la Sûreté, hier soir.

ON CROIT McDONALD ENCORE A MONTREAL

L'inspecteur Hector Mercier, du bureau de la Sûreté municipale, a reçu, ce matin, vers 10 heures, une dépêche de Van-Buren, Maine, l'informant que l'homme et la femme détenus à la frontière par les officiers du bureau d'immigration ne sont pas les meurtriers d'Adélard Bouchard, de Lachine.

La dépêche, signée par le sergent-détective Ouellet, dit: "Avons vu les personnes en question. Ne sont pas celles que nous recherchons."

De son côté, le chef Lorrain, de la Sûreté provinciale, a reçu une dépêche du détective Jargaille qui s'est rendu à Van-Buren avec le détective Ouellet.

Le détective Jargaille informe le chef Lorrain que les deux personnes détenues à la frontière du Maine ne sont pas les auteurs du meurtre.

Les deux policiers sont partis de Van-Buren, via Edmondston, N.B., à deux heures ce matin pour revenir à Montréal.

Nous sommes informés que la femme détenue à Van-Buren sera relachée, car elle a un passeport en bonne forme. Quant à son compagnon, il sera déporté au Canada pour être entré aux Etats-Unis illégalement.

DIX-HUIT ENQUETES

Depuis que le meurtre a été découvert, dix-huit personnes ont été détenues à Malone par l'inspecteur Robie, du bureau de l'immigration. Toutes ces personnes ont été relachées après avoir été interrogées.

L'inspecteur Robie, qui exerce une grande activité dans cette cause, s'est rendu à deux reprises à Syracuse pour interroger des individus que l'on croyait être les meurtriers de Bouchard. Il est parti ce matin pour une troisième course à Syracuse à la suite de nouvelles informations.

A LA SURETE

Plusieurs hommes et quelques femmes ont été arrêtés sous soupçon hier soir et conduits au bureau de l'inspecteur Mercier pour être interrogés. Parmi ces personnes se trouvaient un homme et une femme venant de Rouses-Point.

Après les avoir interrogés, l'inspecteur Mercier a été convaincu qu'ils n'avaient participé en aucune façon au meurtre et il les a relachés.

DES PHOTOS

Des photos de George McDonald, l'homme aux yeux bigles, ont été envoyées par le chef Lorrain, de la police provinciale, à tous les bureaux des agents de la douane et de l'immigration le long de la frontière. Personne ne peut passer la frontière sans avoir de passeport et documents établissant sa parfaite identité.

La frontière n'a jamais été aussi bien gardée et les meurtriers, s'ils ne sont déjà rendus aux Etats-Unis, n'ont aucune chance de s'échapper de ce côté-là. Comme le meurtre n'a été découvert que 24 heures environ après sa commission, les malfaiteurs ont eu une belle chance de passer la frontière.

La police cependant persiste à croire que McDonald "les yeux croches" est caché à Montréal. Quant à Fred. Palmer et à la femme Doris Palmer alias Mme George Vance, on a raison de croire qu'ils se sont réfugiés dans quelque ville américaine.

La police continue de recevoir mille et une informations au sujet du meurtre mais jusqu'ici elles n'ont donné aucun résultat.

UNE CROIX DE BOIS

Huntingdon, 27. — Une humble croix de bois a été érigée sur le bord du fossé où fut trouvé le malheureux chauffeur de taxi Adélard Bouchard. Cette croix de bois est un lieu de pélérinage pour les gens de Huntingdon et des environs.

Cette croix a dû être érigée pendant la nuit, car personne ne savait en dire l'origine.

Le meurtre de Bouchard continue, à huit jours de distance, à causer une grande excitation dans la ville d'Huntingdon. De petits groupes se forment dans les magasins généraux et au bureau de poste et discutent avec animation les circonstances de ce meurtre qui a jeté la consternation dans toute la région. Comme nous l'annoncions hier, le jury du coroner a tenu responsables de la mort de Bouchard les trois personnes qui se trouvaient dans sa voiture, savoir: Vance, McDonald et Doris Palmer.

On a appris aussi que la malheureuse victime portait pour $3,000 d'assurances.

ARRESTATION A VAN BUREN

Comme la "Patrie" l'annonçait hier, un homme et une femme sont détenus à la frontière sous soupçon d'être Fred Palmer et Doris Palmer alias Mme George Vance, deux des prétendus meurtriers d'Adélard Bouchard, de Lachine.

C'est dans la petite ville de Van Buren, Etat du Maine, que les deux personnes en question ont été arrêtées par les officiers américains du bureau de l'immigration. Et les ont été arrêtées à la station alors que l'homme achetait des billets de passage pour New-York.

Van-Buren est située à 25 milles de la frontière.

L'homme et la femme prétendent être des sujets américains. D'après la police, leur signalement correspond dans ses grandes lignes avec ceux des deux présumés meurtriers. L'homme, qui a été arrêté sous l'accusation d'être entré aux Etats-Unis illégalement, a les cheveux noirs, mesure 5 pieds et 7 pouces et pèse environ 145 livres. On dit que ce signalement correspond avec celui de Palmer.

La femme, à qui l'on permit de traverser la frontière après qu'elle eut exhibé son passeport, mesure environ 5 pieds et 6 pouces, est élancée et d'une apparence très attrayante.

Lorsqu'ils ont été arrêtés, ils avaient sur eux en toute une somme de $80 en billets de banque canadienne.

Le détective provincial Jargaille et le détective Ouellette, de la police municipale, sont partis pour Van-Buren hier midi aussitôt après que le chef de police eut reçu une dépêche l'informant de l'arrestation. Ouellette, qui connait les trois meurtriers pour les avoir arrêtés dans une autre cause avant le drame, pourra dire, s'il s'agit bien de Palmer et de la femme du même nom.

A EDMUNSTON

Le couple suspect arriva dimanche à Edmunston, N.-B., ville située à environ 425 milles de Montréal, sur la frontière.

D'après les informations obtenues par le chef Savage, d'Edmunston, ils se retirèrent à l'hôtel Rendurette, mais pour une raison inconnue, on ne leur demanda pas de s'enregistrer. Ils retinrent une chambre double à l'hôtel et se tinrent à l'écart pendant toute la journée de dimanche. Ceci fut remarqué par les garçons d'hôtel et rapporté au chef Savage. On déclara à celui-ci que le couple paraissait nerveux et ne parlait aux serviteurs de l'hôtel que lorsque c'était absolument nécessaire.

Lundi après-midi, le couple régla son compte et quitta l'hôtel. On les vit plus tard disparaître par le pont qui sépare le Maine et le Nouveau-Brunswick à cet endroit.

A LA STATION

Hier matin, le couple se présenta au guichet de la station de Van-Buren. L'homme demanda deux billets pour New-York et paya avec des billets de banque canadiens. Un inspecteur du bureau de l'immigration, qui se trouvait dans la station à ce moment, eut des soupçons sur les agissements de l'homme et de la femme et il les interrogea pour savoir de quelle manière ils étaient entrés aux Etats-Unis.

L'homme ne put produire de documents établissant qu'il était entré aux Etats-Unis. La femme avait un passeport en bonne et due forme.

L'homme après avoir été interrogé de nouveau au bureau de l'immigration, admit qu'il était entré subrepticement aux Etats-Unis en évitant les gendarmes qui patrouillent la frontière. L'individu refusa de faire aucune déclaration en dehors du fait qu'il était citoyen américain, mais la femme admit que tous deux avaient passé par Montréal et qu'ils avaient été refusés à la frontière de New-York par les officiers qui se trouvaient en cet endroit.

L'homme et la femme disent demeurer à New-York. Ils ont des noms différents. La femme a déclaré qu'elle était mariée.

Le chef Savage, d'Edmunston, fut ensuite notifié, et après avoir obtenu le signalement du couple détenu, il décida de télégraphier au chef Lorrain de la police provinciale, lui donnant le signalement de l'homme et de la femme.

Le détective Ouellette qui a détenu l'homme aux yeux bigles George C. McDonald et ses deux compagnons, lorsqu'ils furent soupçonnés d'avoir volé l'épouse d'un capitaine norvégien le jour qui précéda le meurtre, est sous l'impression que le signalement du couple correspond à celui de Palmer et de la femme Doris Palmer. Les détectives sont partis aussitôt pour l'est pour interroger les prisonniers.

Dans la chambre d'hôtel occupée par le couple à Edmunston, le chef Savage a trouvé un canotier sur le lit, et, sous le lit, un feutre mou. Il a expédié par la poste ces deux articles à la police provinciale.

Une rumeur qui a fait quelque bruit hier après-midi, voulait que deux personnes eussent été arrêtées à Rouses Point et que leur signalement correspondit à celui des deux individus du trio, mais on a découvert par après que cette rumeur n'était pas fondée.

L'inspecteur de district William Rogie, de Malone, New-York, qui a interrogé les trois supposés meurtriers après le crime, lorsqu'ils tentèrent de traverser la frontière, a fourni plusieurs renseignements précieux aux différentes agences qui essaient de localiser les fugitifs. Un individu aux yeux bigles, bien connu de la police de Syracuse, est détenu dans cette ville pour être identifié par l'inspecteur Robie, pour le cas où il serait McDonald, un de ceux qui sont accusés de meurtre.

LE DERNIER SOMMEIL DU ROI FERDINAND DE ROUMANIE

Cette photo du roi Ferdinand de Roumanie, prise avant l'inhumation, fut envoyée à Londres par avion et télégraphiée à New-York, puis envoyée ensuite par courrier spécial à la "Patrie".

UN DRAME SE DEROULE DANS UNE PENSION, RUE AMHERST

Au cours d'une violente querelle, une femme est blessée d'un coup de couteau par un de ses pensionnaires. – Le drame se déroula dans la cuisine à 5 heures du matin.

UNE AFFAIRE ASSEZ MYSTERIEUSE

L'émoi causé par les attentats de ces jours derniers n'était pas encore dissipé qu'un nouveau drame se déroulait, de bonne heure ce matin, dans une pension située au No. 1259 de la rue Amherst.

Au cours d'une querelle avec un de ses pensionnaires, Mme Théophile Tremblay, la maîtresse de la maison, a été frappée dans le dos, au-dessous de l'épaule droite, d'un coup de couteau.

L'auteur présumé de l'attentat a été arrêté peu après par le sergent Projean et les agents Campeau et Lachaine, du poste de police No 3. C'est un nommé Julien Gaiziou, âgé de 54 ans, natif de aSint-Pjerre Miquelon. Il était en pension chez Mme Tremblay depuis quatre ans.

Mme Tremblay a été transportée à l'hôpital Notre-Dame où l'on a déclaré ce matin qu'elle n'était pas en danger de mort.

On ne connait pas au juste la cause de la querelle.

Voici comment le drame se serait déroulé d'après l'enquête faite par la police.

Un homme qui n'a pas voulu donner son nom aux journaux et qui est en pension à cet endroit pour trois jours, a déclaré qu'il était couché dans la salle à manger lorsque, vers 5 h. 30 du matin, il vit Mme Tremblay passer dans la cuisine avec Gaiziou. Ils se querellaient et d'après le témoin en question, de gros mots furent prononcés.

Etant étranger dans la maison, le nouveau pensionnaire ne voulut pas intervenir. Cinq minutes plus tard, il entendit la femme Tremblay crier "Il m'a dardée! Il m'a dardée!"

Notre homme prit sa chemise et son pantalon et sommairement vêtu il sortit de la maison à la course pour aller prévenir la police. Rue Sainte-Catherine, il rencontra un agent-cycliste à qui il raconta ce qu'il avait entendu. Celui-ci se rendit sur les lieux.

Le poste de police No 3 fut prévenu par téléphone et le sergent Projean se transporta sur la scène du drame avec deux autres agens.

A leur arrivée à la maison, les agents trouvèrent la femme Tremblay baignante dans son sang. Elle portait au dos une blessure par où le sang coulait. Le sergent Projean appela l'ambulance et la victime fut transportée à l'hôpital Notre-Dame.

Gaiziou était resté dans la maison. Après enquête les policiers décidèrent de l'arrêter. Le couteau qui a servi au drame a été retrouvé maculé de sang dans la cuisine. C'est un couteau de cuisine très pointu.

Lorsque Mme Tremblay a été frappée, son vieux père, qui demeure avec elle, l'entendit crier. Il crut qu'elle s'était brûlée sur le poêle. "Ma fille s'est brûlée", s'écria-t-il.

La fille de Mme Tremblay, qui est mariée, demeure dans la même maison avec son mari.

Mme Tremblay est âgée d'environ 58 ans. Elle est malade depuis environ un an. Son mari, nous dit-on, était dans le logis lorsque l'attentat a été commis. Il n'en a pas eu connaissance.

Le logis où le drame s'est déroulé est situé au troisième étage.

Gaziou a comparu ce matin devant le tribunal sous une accusation de tentative de meurtre. L'accusé est presque complètement sourd et on a eu beaucoup de misère à lui faire comprendre l'acte d'accusation. L'enquête préliminaire a été fixée au 4 août.

L'accusé proteste de son innocence.

Pique-nique organisé par l'échevin Dubreuil pour les citoyens de S.-Edouard

Dimanche prochain, toute la population du quartier Saint-Edouard est invitée à un grand pique-nique à Saint-Thérèse, par M. l'échevin J.-Magloire Dubreuil, qui a sa villa d'été à cet endroit. Des camions et des autobus seront en face de la demeure de M. Dubreuil au numéro 6778, de la rue Saint-Hubert, à 10 heures du matin, et transporteront à Sainte-Thérèse, tous ceux qui voudront assister à cette joyeuses manifestation. Un programme de jeux variés a été préparé et de nombreux prix seront distribués aux concurrents. M. Dubreuil fera, en plus, le tirage d'un terrain d'une valeur de cent dollars, comme prix de présence. Encore une fois, tout le monde est invité. Plusieurs personnalités du monde commercial et religieux seront présentes et tous les membres du conseil municipal sont également invités, ainsi que les deux députés de la circonscription électorale.

Ils pourront poursuivre pour ces accidents

Un nommé Armand Dumontier, blessé à l'index de la main gauche, en travaillant pour George H. Maybary a obtenu de l'honorable juge Fortier, président, ce matin, la Cour de Pratique, la permission de poursuivre son patron pour la somme de $2,100.

Pasquale Vallotti a lui aussi, obtenu la permission de poursuivre la Thomas Davidson Mfg. Co., pour la somme de $3,000. Vallotti avait contracté une hernie double lorsqu'une bouilloire tomba sur lui.

Aux Assises

Oscar Dunn Duckett, médecin, accusé d'avoir causé la mort de la fille Dorilla Germain par une opération que la loi ne permet pas, subira son procès aux prochaines assises de la Cour du Banc du Roi. Il a subi ce matin son examen préliminaire devant le juge Marin, qui l'a déféré à la juridiction supérieure. Duckett n'a pas fait entendre de témoins.

UN COMPLOT POUR FAIRE SAUTER UNE BANQUE A MONTREAL

Le district des banques est surveillé jour et nuit. — Six individus arrêtés et relâchés.

Six étrangers qui passaient à toute vitesse, en auto, dans les rues de Maisonneuve, hier après-midi, ont été arrêtés par l'agent-cycliste Allard, de l'escouade du capitaine Emile Bilodeau.

Ils ont été conduits au bureau des détectives pour y subir un contre-interrogatoire car on les soupçonnait de faire partie d'une bande de malfaiteurs supposés être venus de Toronto pour faire sauter une banque.

La police avait en effet été informée que des malfaiteurs étaient partie de Toronto en automobile pour venir à Montréal cambrioler une banque. Depuis qu'on a reçu cette information, le district des banques est surveillée continuellement. Six agents-cyclistes patrouillent jour et nuit dans les rues où il y a des banques.

Après enquête, on ne croit pas que les individus détenus à la Sûreté fassent partie de cette bande de malfaiteurs. On dit même qu'ils ont été relachés à midi à l'exception du chauffeur qui est accusé d'excès de vitesse.

POURQUOI M. LE MAIRE REFUSERA DE SIGNER LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DERNIER

Le texte de la lettre adressée au conseil par notre premier magistrat.

ARGUMENTS INVOQUES

M. le maire nous a communiqué le texte de la lettre, dans laquelle il énumère aux échevins les raisons, pour lesquelles, en sa qualité de maire, il refusera de signer le procès-verbal de la séance du conseil du 12 juillet dernier, au cours de laquelle le conseil a remis à la Montreal Water and Power son aqueduc. Voici le texte de cette lettre:

Montréal, le 26 juillet, 1927.

A MM. les Membres
du Conseil Municipal,
Hôtel de Ville,
Montréal.

Messieurs,

Je regrette de me voir dans l'obligation de refuser de signer, en ma qualité de maire, le procès-verbal de l'assemblée du Conseil municipal, tenue le 12 juillet dernier, en autant que sont concernés les items 133 et 145 relatifs à la rétrocession par la Cité du système d'aqueduc de la Montreal Water and Power Company.

Je suis d'opinion que le rapport en date du 12 juillet 1927, qui a été soumis par le Comité Exécutif à l'assemblée tenue le même jour et déposé sur le bureau pour être ensuite pris en délibération et adopté, est illégal à sa face même et n'aurait dû ni être soumis ni être adopté pour les raisons suivantes:

1o. Parce que le Conseil a, par une résolution adoptée le 14 février 1927, décrété l'achat de la Montreal Water and Power Company au prix de $14,000,000; par une résolution en date du 23 février 1927, décrété la fixation par voie d'arbitrage du prix de ladite Compagnie, lequel ne devait pas excéder $14,000,000 et décrété également la prise de possession de la dite Compagnie le 1er mars 1927; par une résolution en date du 14 mars 1927, réaffirmé la résolution du Conseil en date du 14 février et recommandé la nomination d'experts pour évaluer les biens de cette compagnie; où, par une résolution en date du 12 avril 1927, décrété la fixation du prix de la Compagnie par voie d'arbitrage et réaffirmé ses résolutions du Conseil adoptées antérieurement à ce sujet, telles qu'ainsi amendées;

2o. Parce qu'un contrat a été ensuite signé le 13 avril 1927 pour donner effet auxdites résolutions du Conseil, contrat qui liait la ville et dont elle ne peut se départir que par un acte de rétrocession dûment et légalement approuvé par le Conseil;

3o. Parce que la résolution adoptée par le Conseil le 12 avril 1927 avait pour effet d'amender la résolution antérieure et que la règle 70 du Conseil décrète que

"lorsqu'une motion pour amender une résolution aura été décidée, aucune nouvelle motion à l'effet de reconsidérer, abroger, amender ou modifier, telle résolution, etc., ne pourra être proposée avant six mois";

Je tiens que, avant que le rapport du Comité Exécutif, relatif à la rétrocession de la Montreal Water and Power Company, puisse être adopté légalement, il est nécessaire que les résolutions du Conseil antérieures au 12 juillet dernier soient reconsidérées et abrogées:

1i. En suspendant les règles et en procédant immédiatement à la reconsidération et à l'abrogation de ces résolutions, ou

2o. En donnant un avis de 15 jours, conformément aux règles du Conseil et, une fois ce délai expiré, en procédant à la reconsidération puis à l'abrogation desdites résolutions.

Une fois ces procédures suivies le rapport du Comité Exécutif recommandant la rétrocession de la Montreal Water and Power Company et autorisant la signature de l'acte notarié qui devra être préparé à ce sujet, pourrait alors être soumis régulièrement et adopté légalement par le Conseil.

Pour les raisons ci-dessus mentionnées je me vois, comme je le disais au début de la présente, empêché de signer le procès-verbal de la séance du Conseil, tenue le 12 juillet dernier en autant que les items 133 et 145 sont concernés.

Votre bien dévoué,
LE MAIRE,
(Signé), M. MARTIN.

DEUX GEANTS COMPARES

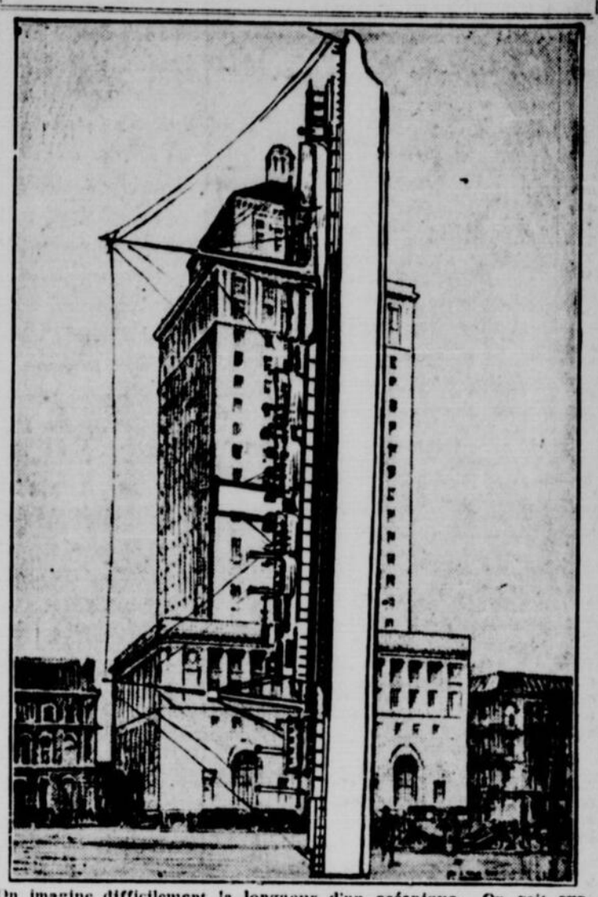

On imagine difficilement la longueur d'un océanique. On voit sur cette photographie un navire de la ligne Cunard jaugeant 14,000 tonnes, comparé à la hauteur de l'édifice de la Banque Royale du Canada, en construction à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre. N'importe quel navire de ce genre dépasse de 150 pieds la tour de cet édifice de 28 étages qui s'élève à 395 pieds du sol. Le Berengaria, de la ligne Cunard, un des plus puissants navires du monde a une longueur de 919 pieds.

ADMIRATION DES AMERICAINS POUR L'ATTENTION AVEC LAQUELLE FUT PREPARE LE CONGRES AVICOLE

L'hon. Wm. Phillips parle de l'"hospitalité proverbiale des Canadiens". – Les remerciements de ses compatriotes. – Coopération officielle.

ON SUIT L'EXEMPLE DU CANADA

OTTAWA, 27. (Presse canadienne.) — "L'hospitalité des Canadiens est proverbiale et pourtant, nous, les Américains qui assistons à ce congrès, sommes remplis d'admiration pour l'efficacité et le soin avec lesquels a été organisé cette grande réunion internationale", déclare l'hon. William Phillips, ministre américain à Ottawa, en répondant, ce matin, au nom de ses compatriotes, à la bienvenue offerte au congrès mondial d'aviculture.

"Qu'il me soit permis d'offrir par votre intermédiaire au gouvernement du Dominion, aux officiers du congrès et aux citoyens hospitaliers d'Ottawa qui contribuent tant au succès de cette réunion, déclare M. Phillips, la chaleureuse appréciation et les vifs remerciements de ces milliers d'Américains, dont un grand nombre visitent la capitale pour la dernière fois."

Les délégués américains sont venus échanger des idées avec les aviculteurs du monde entier et en faire bénéficier l'industrie avicole de leur pays. Les représentants américains, dit M. Phillips, sont remplis d'admiration pour l'appui que le département fédéral de l'agriculture a donné à l'industrie avicole au Canada.

L'enregistrement des volatiles et de la ponte est une innovation du gouvernement canadien et un certain nombre d'Etats aux Etats-Unis ont déjà introduit ce système. Ce que le gouvernement canadien a accompli dans ce domaine est par conséquent d'un intérêt capital pour l'avancement de ce système aux Etats-Unis.

COMMENT LA FEMME MÉNARD FUT TUÉE

"Il est dangereux de se pencher au dehors", lit-on dans les wagons et les tramways français. "La curiosité tue", affirme un proverbe oriental. Si Madame Ménard eut tenu compte de la sagesse impliquée dans ces axiomes, elle ne serait pas morte aujourd'hui.

Dimanche, le 17 dernier, trois individus entraient dans l'immeuble sis au No. 8 de la rue Sherbrooke Est. Apparemment, on entre là-dedans comme dans un moulin. Ce sont une série de logements, allant du numéro 6 au numéro 22, desservie par un même concierge, Ovide Fortier.

Parmi ces individus se trouvait Antonio Grandolfo, italien. Après quelques minutes d'attente, les deux compagnons partirent, Grandolfo restant seul, à arpenter couloirs et escaliers. Vers sept heures, sa présence fut constatée, mais le concierge ne s'en inquiéta pas autrement, croyant que l'homme attendait quelqu'un.

Mais Grandolfo frappait à toutes les portes, importunant les locataires de la maison. Le concierge, prévenu, monta au 8 pour voir ce que l'individu voulait. Il répondit à Fortier qu'il cherchait Mademoiselle Yvonne et ne la trouvait pas. Le bref entretien eut lieu au troisième étage. Le concierge invita Grandolfo à se retirer. Et comme celui-ci se faisait prier, Fortier le prit par les deux épaules "mais délicatement, en monsieur", selon ce qu'il a déclaré ce matin.

L'Italien se laissa descendre jusqu'au second, mais là, sur le pâlier, il sortit un revolver de calibre 25 et tira sur le concierge. Le coup rata, ne partant pas. A ce moment, une porte s'ouvrit et la femme Florida Ménard sortit la tête, puis le corps, dans le couloir pour voir de quoi il s'agissait. L'accusé tira. Cette fois la balle porta et au lieu d'atteindre le concierge frappa la femme dans le flanc, traversa son corps, puis une pièce de bois. Elle tomba, râlante, et expira vite après.

La femme était chez son frère, à l'appartement 9. Le concierge s'élança à la poursuite de l'assassin, qui tira un troisième coup qui, par bonheur n'atteignit pas son objectif. Grandolfo s'enfuit et fut rattrapé vers trois heures du matin. Tel est le témoignage rendu ce matin par Ovide Fortier à l'enquête préliminaire sur le meurtre de la femme Ménard, enquête présidée par M. le juge Marin. Me Auguste Angers représentait la poursuite et Me Léonce Plante défendait Grandolfo. Fortier, s'il fut le témoin le plus intéressant, ne fut cependant pas le seul.

Le docteur Wilfrid Derome, médecin légiste, produisit la déclaration d'autopsie faite paar lui devant le Coroner, laquelle fut acceptée telle quelle par le président et les parties. Puis il exhiba un revolver automatique de calibre 25, quelques balles, quelques douilles correspondantes. Il déclara que le corps de la femme Ménard n'avait pas de cartouche, celle qui la tua ayant passé au travers de la victime pour aller se loger ailleurs.

Une femme, Alice Fournier, épouse Lépine, belle-soeur de la victime, déclare que, étant dans la maison, à l'appartement 16, elle avait vu Grandolfo passer et repasser dans le couloir et qu'il avait même frappé à la porte de l'appartement où elle était. Puis une femme, Eva Juteau, qui loue des chambres à une adresse que la mauvaise accoutique du tribunal nous a empêché d'entendre, déclare qu'elle avait vu la visite de Grandolfo peu après le meurtre et que, voyant son revolver elle lui avait dit: "Cache ça". Ce serait vers neuf heures et demie que l'assassin serait allé chez elle.

Le juge n'a pas voulu entendre davantage et a fixé l'examen volontaire au 4 août.

QUEBEC, 27. (Du correspondant de la Patrie.) — L'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, est parti hier pour Ottawa où il assistera au congrès international d'aviculture dans la capitale fédérale. M. Caron était accompagné de son sous-ministre, M. Ant. Grenier, et de son secrétaire, M. Paul Caron.

On trouve $5,000 de bijoux dans un tramway, rue S.-Laurent

Un beau trait d'honnêteté nous a été signalé ce matin. M. Elias Auerbach, 3809 rue Saint-Urbain, se rendait à l'hôpital Général, vers 8.45 ce matin, lorsqu'il trouva dans un tramway de la rue Saint-Laurent un colis contenant pour environ $5,000 de bijoux. Les joyaux étaient enveloppés dans un gazette. M. Auerbach est allé porter les bijoux au lieutenant Desrosiers, du poste No 4, et celui-ci les a envoyés au bureau de la Sûreté. Le propriétaire n'est pas encore connu. On se demande si les bijoux ont été abandonnés dans le tramway par des voleurs.

M. Auerbach, le citoyen qui a découvert le trésor, est malade depuis plusieurs mois et ne travaille pas.

Toilettes pires que des costumes de bain

MILAN, 27. — (Presse Associée). — Défense va être faite au clergé de la Lombardie de fréquenter les plages et les spectacles publics sans une permission spéciale. Les évêques de la province réunis sous la présidence de l'archevêque de Milan, ont résolu de rédiger une lettre pastorale collective en ce sens.

....Le document exhortera également les fidèles à se vêtir modestement aux plages et dans les places d'été et fulminera contre l'immodestie des toilettes de rues "pires que les costumes de bain."

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

Hon. D.-O. L'Espérance, Président
J.-H. Fortier, Vice-Président
L.-N.-A. Perrault, Gérant et Secrétaire-Trésorier.

SIEGE SOCIAL:
130, rue Ste-Catherine Est, - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, 100, Ouest King.
Etats-Unis: New-York: E. Katz Special Adv. Agency, 58 Ouest 40e rue.
" " Chicago: E. Katz Special Adv. Agency, Harris Trust Bldg.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 8, Ludgate Hill.

ABONNEMENT:

Edition quotidienne:	Canada, un an		$6.00
" "	" six mois		$3.00
" "	Etats-Unis, un an		$7.20
" "	" six mois		$3.60

Service de la Presse associée — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membres de l'Audit Bureau of Circulations.

MONTREAL, 27 JUILLET 1927

L'IMBROGLIO DE GENEVE

L'imbroglio de Genève prend une tournure cocasse. Les délégués anglais sont toujours à Londres où ils allèrent chercher de nouvelles instructions. Ils ne songent pas encore à revenir. Et les délégués américains, qui s'impatientent à Genève, doivent écrire pour s'informer de leur retour. C'est impayable. Il ne reste plus maintenant aux Américains qu'à aller, eux aussi, chercher des instructions à Washington, sitôt les Anglais revenus, et aux Japonais à reprendre contact avec Tokio, et la conférence pourra se continuer de la sorte sans avoir l'air de tourner au fiasco.

Entretemps, cependant, on devine que s'il ne se passe rien à Genève les conversations se continuent ailleurs. On a entendu diverses expressions d'opinion. Le gouvernement anglais songe à exprimer publiquement son point de vue à la chambre des communes. Et les journaux se mettent de la partie et publient des articles inspirés, de part et d'autre. Ce n'est pas simple hasard, incidemment, qu'un groupe de vingt-cinq journalistes importants des Etats-Unis visitent actuellement l'Angleterre sous l'égide de la fondation Carnegie pour la paix.

L'Angleterre insiste pour faire reconnaître son point de vue, et pour faire admettre qu'elle a besoin d'un certain nombre de croiseurs pour garder son prestige, et protéger son commerce. Son plaidoyer s'appuie des meilleurs arguments.

Elle affirme encore qu'elle ne s'est nullement écartée des décisions de la conférence de Washington. Celle-ci avait limité le tonnage de chaque unité, mais non le tonnage total. Les autres auraient pu faire comme elle. On admet qu'il y a disproportion aujourd'hui entre la marine des Etats-Unis et celle de l'Angleterre, notamment pour le nombre des croiseurs. Mais les Etats-Unis veulent-ils une marine aussi forte que n'importe quelle autre, comme ils le déclarèrent à Washington, ou plus forte que toute autre ? C'est ce qu'il s'agit de préciser, et l'on ne manque pas de pousser quelques pointes à ce sujet. L'Angleterre consentira à quelques concessions, pourvu que les Etats-Unis fassent aussi preuve de bon vouloir.

Mais le point saillant est le plaidoyer de l'ambassadeur Houghton, repris par le fameux journaliste J. L. Garvin, de l'"Observer". On prône l'accord parfait entre les peuples anglo-saxons, et la conclusion d'un traité d'arbitrage valable pour cent ans. C'est de quoi l'on pourra parler, sans doute, quand les délégués anglais seront revenus, et pendant que les delegues japonais, à leur tour, seront à Tokio. Mais quand ceux-ci reviendront, ils feront vite entendre que le rapprochement anglo-saxon, à compter qu'il soit réalisable, ne suffit pas à assurer la paix, encore moins le désarmement. Car il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une conférence à trois, et la proposition Houghton paraît pour le moins intempestive en ce moment.

JUSTICE EXPEDITIVE

La Ligue de sécurité publique se propose de demander à la ville de créer un tribunal qui siégera en permanence jusque dans la soirée pour disposer promptement des cas de contravention au règlement de circulation. Cette innovation est suggérée comment devant aider à la prévention des accidents. Incidemment, elle permettra aux automobilistes pris en faute de régler sans délai leur compte avec la justice et leur épargnera souvent de sérieux dérangements.

Mais cela nous remet en mémoire une suggestion qui a été faite à différentes reprises et sans résultat : la création de tribunaux siégeant le soir et, s'il est possible, en différents quartiers de la ville, pour entendre les petites causes.

La cour des recorders et la cour de circuit ne s'occupent que de petites causes. Dans les procès civils engagés devant ces tribunaux, la somme en litige est souvent moindre que les pertes de temps occasionnées par la nécessité où sont les parties de se présenter pendant le jour avec leurs témoins.

L'administration de la justice doit avoir égard aux intérêts des justiciables. Et nulle réforme ne serait plus avantageuse aux justiciables de peu de ressources qu'un tribunal qui jugerait leurs litiges sans leur infliger une perte de temps et de salaire.

LE TRAMWAY SOUTERRAIN

On annonçait il y a quelques mois à l'hôtel de ville qu'un projet est à l'étude comportant la construction d'une première ligne de tramway aérienne ou souterraine s'étendant de la rue Craig, non loin du terminus central, vers le nord. Les échevins qui sont chargés de cette étude s'instruiront à suivre ce qui se fait en ce moment à New-York au sujet des extensions devenues nécessaires au réseau du "subway".

Tout particulièrement intéressant est le plan que vient de proposer John H. Delaney, président du "Board of Transportation", plan qui est hautement recommandé par le maire Walker, ainsi que par nombre des plus importants journaux de la grande cité américaine.

Ce plan porte sur la répartition du coût de l'entreprise, et il vise à la fois à établir le service de transport en commun en une position telle que les recettes équilibrent les dépenses, et à maintenir à 5 cents le prix exigé des voyageurs.

Le coût moyen du transport de chaque voyageur est estimé par Delaney à 3 cents, tandis que l'intérêt sur le capital représente une charge additionnelle de 5 cents par voyageur. En continuant de payer 5 cents pour se faire véhiculer, le voyageur paiera les frais de son transport et 2 cents de contribution aux charges fixes. L'auteur du projet met les 3 cents restant à la charge de la masse des propriétaires fonciers.

En d'autres termes, il demande que les deux tiers environ du coût de la construction des nouveaux "subways" soient amortis en quelques années à même le revenu général de la ville.

Ce mode de répartition, représente-t-il, est simplement conforme à la justice. Les citadins qui se servent du "subway" ne sont pas seuls à en bénéficier, et ce ne sont pas ces citadins qui ont besoin de ces coûteux tunnels, mais les propriétaires fonciers qui ont en quelque sorte accaparé l'usage des voies de surface et forcé la circulation urbaine à se retirer sous terre. Au surplus, on estime que la construction des nouveaux "subways" donnera immédiateemnt une telle plus-value à la propriété urbaine que la moitié du revenu prélevé par la municipalité sur cette plus-value seulement suffira à produire la quote-part réclamée des propriétaires fonciers pour la construction des "subways".

Les autorités municipales de New-York font ainsi intervenir dans l'établissement du service de transport en commun des voyageurs un principe auquel on ne paraît avoir jamais pensé à Montréal. Si l'on avait observé ce principe, avant de relever le prix des places sur nos tramways, on aurait dispensé les concessionnaires de ce service public de verser à la ville une part de leurs recettes. On trouve sans doute commode de tirer un substantiel revenu de la Compagnie de tramway, mais on perd de vue que cela représente une taxe dont sont frappés les Montréalais qui circulent en tramway, à l'exclusion de ceux qui, se déplaçant peu, vont à pied, et à l'exclusion de ceux qui roulent en automobile. C'est donc une taxe inégale et par conséquent d'une douteuse équité.

Ce raisonnement ne sera rendu que plus évident si jamais on entreprend de construire dans notre ville des lignes souterraines. Car le coût en sera si élevé qu'il sera impossible de le faire porter tout entier sur les voyageurs. Et il faudra bien que les autres classes de contribuables, qui profiteront de l'entreprise y apportent leur part de contribution.

LA LOUISIANE

Un journaliste de la Louisiane, qui est à la fois un apôtre et un esprit hautement cultivé, vient de passer quelques jours parmi nous. C'est la première fois qu'il voyait le Canada, et son but était de nous connaître et d'admirer, non sans un rapprochement mélancolique, les monuments de notre survivance définitive.

C'est ce qu'a fait au milieu de nous M. André Lafargue, ancien rédacteur en chef de "L'Abeille" de la Nouvelle-Orléans. Et tous ceux qui l'ont rencontré ont pu apprécier son intelligence et sa fine compréhension. Mais il a fait mieux encore, car il nous laisse une impression réconfortante, une raison d'espoir. De l'avoir connu nous prouve qu'il subsiste quelque chose de français, et de pareil à nous, en Louisiane. La vieille flamme n'est pas éteinte là-bas, et des hommes comme lui pourraient la ranimer.

C'est à quoi s'appliqua, d'ailleurs le dernier rédacteur de "l'Abeille". Cet organe est maintenant disparu; il aurait célébré, ces jours-ci, son centième anniversaire. Et son dernier animateur ne nous en parle pas sans tristesse. Il nous fait le récit des difficultés qui ont amené la disparition de cette feuille de belle tenue, et qui perpétuait l'image spirituelle de la France sur les bords du Mississipi. La principale raison fut certaine décision du gouvernement local qui date de 1916. Jusqu'à cette époque, les proclamations étaient publiées dans les deux langues. Le journal bénéficiait, de la sorte, d'un subside substantiel, et c'est de quoi il vivait. Coupé aux vivres, il ne put se maintenir. A cela s'ajoutèrent d'autres difficultés d'ordre particulier.

Ce fut l'un des plus rudes coups pour l'influence française, comme fut aussi l'incendie de l'Opéra renommé de la Nouvelle-Orléans, et qui n'est pas reconstruit.

Autant de malheurs qui affectèrent profondément les 35,000 habitants de langue française de la Nouvelle-Orléans. Et les résultats se font sentir. Car M. Lafargue ne veut pas cacher la véritable situation, et ne pêche pas par excès d'optimisme. La situation est désolante, certes, au point de vue français. Mais elle n'est pas désespérée, et c'est ce qu'il veut nous faire entendre.

A cette fin, il nous cite nombre d'initiatives intéressantes et trop peu connues. Nous les résumons: Il y a, d'abord, l'oeuvre de l'Athénée louisianais qui vient justement de se voir attribuer la médaille d'or de l'Académie Française. Il y a la société d'assistance mutuelle qui entretient, à ses frais, des cliniques et des hôpitaux. Il y a l'Union Française dont l'influence est telle qu'elle a pu obtenir l'enseignement du français pour les jeunes filles. Cet enseignement est gratuit. Il y a encore l'Alliance franco-louisianaise qui assure le même avantage aux jeunes garçons. Et cet enseignement, bien entendu, se donne dans les écoles publiques. Il y a enfin, la Société du 14 juillet et les Causeries du lundi, et diverses autres sociétés qui contribuent à maintenir en honneur le langage et tout ce qui est français. De même pour la société d'histoire qui garde les vieux noms à l'assonance bien typique. Ne trouve-t-on pas les villages d'Evangéline, d'Acadie, de Terrebonne, comme chez nous, de Sainte-Marie, de la Fourche, de Vermillon, de Plaquemines, de Saint-Martin, de Saint-Bernard, etc ? Comme chez nous encore, et à la différence des autres états américains, on conserve la vieille organisation paroissiale.

Ainsi le français reste à la mode. C'est même un snobisme. Et par ce moyen ingénieux, la Louisiane conservera peut-être son caractère français. Les Américains eux-mêmes collaborent inconsciemment à ce but. On les voit acquérir les vieux hôtels, et les reconstituer à la façon du XVIIIe siècle et suivant le goût français. Le vieux quartier de la Nouvelle-Orléans, la ville de Bienville, reprend toute son allure d'autrefois, et s'appelle toujours le "Vieux-Carré".

Autant de faits topiques et qui peuvent nous faire croire encore à la survivance française en Louisiane. Monsieur Lafargue sollicite, à cette fin, l'appui du Canada français. Il nous regarde comme un grand frère, de qui peut venir l'encouragement, et aussi l'appui moral et intellectuel. C'est ce que nous ne saurions refuser. Et il sera intéressant de voir comment, grâce à l'initiative de ce convaincu, nos relations pourraient devenir plus étroites et profiter, peut-être, aux uns et aux autres. C'est à quoi monsieur Lafargue en nous quittant, promet de s'employer. Nous pouvons l'assurer qu'il trouvera ici, à tout événement, la plus cordiale coopération.

BREFS COMMENTAIRES

Le juge Godbout voudra bien prendre note que Mme Stillman est opposée au cinéma.

Rien ne déprécie une automobile autant que de voir le voisin en posséder une plus belle.

Si la justice met la main sur les assassins de Bouchard, elle paraît déterminée à leur causer des désagréments.

Le roi de Roumanie n'a pas encore six ans. De sorte que d'ici à quelques années, quand Sa Majesté ne sera pas sage, elle recevra la fessée.

Cruelle énigme. — Les aviateurs Maxwell et Tulley peuvent-ils tenter le passage de l'Atlantique ou doivent-ils tenter à la garde des forêts contre l'incendie ?

Un mathématicien espagnol a inventé une machine qui joue aux échecs, mais sans finir la partie. Il ne lui reste qu'à trouver l'emploi utile d'une pareille invention.

"Le magnifique essor de notre commerce d'exportation!" s'extasie dit le "Canada". C'est plutôt un essor singulier, puisque nos exportations ont diminué l'année dernière de 100 millions et plus.

A travers la presse

LAIT AUTHENTIQUE

(Le "Droit", Ottawa)

Dans certaines villes d'Espagne les laitiers ne colportent pas leur produit à la manière qu'ils d'exécutent chez nous. Au lieu de se servir de bidons ou de bouteilles, ils circulent dans les rues avec leurs vaches elles-mêmes. Un client veut-il telle ou telle quantité de lait, le laitier le lui fournit en trayant sous ses yeux le breuvage demandé.

Durant l'été les laitiers enveloppent leurs vaches d'une couverture blanche et leur mettent au cou un collier de sonnettes destinées à avertir le consommateur que le fournisseur, ou plutôt les "fournisseuses" approchent.

Le procédé, paraît-il, plaît tout à fait au client; il est assuré par là de l'authenticité du lait qui lui est fourni. Au moins les citadins espagnols n'ont pas à craindre que l'aqueduc fasse partie de l'industrie laitière des vachers de leur pays.

LA CONVENTION DE WINNIPEG

(Le "Nouvelliste", Trois-Rivières)

Aucun nom n'est plus à l'affiche que celui de M. Howard Ferguson, premier ministre de l'Ontario. C'est un politicien de longue expérience dans le domaine provincial et qui a eu d'éclatants succès dont le moindre n'est pas celui remporté aux dernières élections générales de sa province. Si ses amis poussent sa candidature de l'avant, lui n'a rien laissé pressentir de ses projets. Chef reconnu de sa province, au pouvoir pour de longues années, avec un lourd programme d'entreprises hydro-électriques à mener à bonne fin, ambitionne-t-il de descendre dans l'arène fédérale, d'y assumer la direction d'un parti d'opposition, de le reconstituer et de le mener à la victoire ? M. Ferguson laisse amis et journaux parler et commenter, mais de lui pas un seul mot. Il est la prudence, l'extrême prudence.

On dit que la décision finale dépendra des délégués ontariens. Les délégués de Québec et des autres provinces de l'est inclineront à choisir M. Cahan tandis que ceux de l'ouest feront bloc autour de l'honorable Bennett. Ontario aurait le dernier mot et devrait choisir entre renoncer à Québec et voter contre M. Cahan ou tenter de renouer l'alliance avec notre province et de donner au parti conservateur un chef réputé ami de notre province.

Mais derrière tout cela n'oublions pas le nom de l'ancien leader du parti conservateur. Il a quitté la politique, mais rien ne prouve que ce soit définitif. Il est encore assez jeune pour espérer en l'avenir.

* * *

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

(Le "Soleil", Québec)

Tous les ouvriers, il est vrai, ne possèdent pas des notions de ces sciences. Mais le plus grand nombre, aussi, reste stationnaire; ils sont comme rivés à la même position. Ils se voient incapables, justement parce que cette formation leur manque, d'ambitionner une situation plus élevée et mieux rétribuée.

Le jeune homme qui a suivi un cours technique, au contraire, est en mesure de savoir pourquoi on adopte une méthode de production plutôt qu'une autre. Et s'il ne le sait pas, il a acquis l'habitude de se renseigner et surtout de vouloir approfondir tous les problèmes qui se présentent à lui.

Aussi, parce qu'il sera toujours mieux renseigné que ses compagnons et parce qu'il sera toujours préparé à occuper une position plus élevée, ses patrons lui offriront-ils dès qu'il se présentera une occasion. Ils le feront parce que convaincus que cet homme est de ceux sur lesquels on peut toujours compter, quelles que soient les circonstances, parce qu'ils peuvent toujours s'adapter à un nouveau travail, ce qui n'est pas le cas du travailler qui n'accomplit sa tâche que par routine et n'est pas en mesure d'en accomplir une autre.

* * *

CE DONT ON DEVRAIT PARLER

(L' "Evénement", Québec)

Plusieurs journaux de cette province ont protesté contre "l'intrusion" des fabricants et vendeurs d'étoffes anglaises ou écossaises devant la Comission consultative du tarif canadien. Le mot dont ils se sont servis est peut-être trop fort, puisqu'ils étaient appuyés dans cette démarche par des marchands-tailleurs canadiens. Mais il n'y a pas de terme assez vif pour repousser la menace malhabile de ces témoins étrangers lorsqu'ils parlent de représailles si le tarif canadien n'est pas ajusté de façon à servir leurs intérêts. C'est de l'outrecuidance, pour dire le moins. En matière commerciale, l'Angleterre nous a rarement accordé ses faveurs, et elle n'achète nos produits que quand elle les trouve de meilleure qualité et moins chers qu'ailleurs.

On a fort bien souligné le fait qu'une industrie agricole, celle de l'élevage du mouton, et une industrie manufacturière, celle des fabricants d'étoffes canadiennes, sont menacées de ruine par la concurrence des éleveurs et des fabricants anglais. La vie moins chère et l'abondance de la main-d'oeuvre sont deux facteurs importants de la production des tweeds anglais et écossais. L'insuffisance du tarif canadien en ce qui concerne ces produits favorise aussi la concurrence contre le travail canadien. Ce n'est qu'en protégeant et nos éleveurs et nos ouvriers contre leurs rivaux d'outre-mer qu'on facilitera le progrès de cette double industrie en Canada. On a bien développé ce point, mais on a complètement négligé, à l'enquête, d'en toucher un autre d'une importance capitale.

Plus d'une fois, le gouvernement canadien a été averti que le tarif de préférence accordé aux produits anglais facilite une fraude commerciale au détriment de notre peuple. Il se fabrique en France et en Belgique des étoffes, qu'on étampe du fameux "Made in England", et qu'on exporte en Canada comme des produits anglais. Ainsi donc, ce n'est pas seulement contre la main-d'oeuvre à bon marché de la nation anglaise, mais contre la concurrence de deux autres pays européens que nos producteurs canadiens ont à se protéger.

On n'est point seul quand on aime, on n'est point mort quand on est aimé.

Louis Latzarus.

* * *

Plus on est jeune et plus on a de chagrins dans sa mémoire la plus tendre. C'est qu'on n'a pas encore eu le temps de les étouffer...

Gérard d'Houville.

* * *

La moyenne des hommes n'est pas moralement meilleure que dans l'histoire la plus antique. Et lequel d'entre nous oserions-nous proclamer supérieur à Cakya-Mouni, à Socrate, à Cléanthe, à Jésus, à Epictète?

* * *

—Le président au prévenu:
—Vous êtes marié ?
—Non, monsieur le président, je suis célibataire...
—Depuis combien de temps?

* * *

—Recueilli encore à la police correctionnelle:
—Fille Durand, vous connaissez l'accusé?
—Oui, monsieur le président, nous avons vécu maritalement.
—Combien de temps?
—(Avec candeur). Deux jours.

* * *

—A la correctionnelle, le président, dans une affaire quelque peu scandaleuse, demande à une dame, citée comme témoin:
—Etes-vous mariée?
Moment d'hésitation.
Enfin, le témoin reprend à voix basse:
—Je m'en rapporte à la sagesse du Tribunal.

* * *

—Vers le paradis...
Ces jours derniers, le schooner "Floreana" a quitté San-Francisco avec neuf passagers, qu'il doit déposer dans l'île de Santa-Maria, au large des côtes de la République de l'Equateur.

Ces neuf passagers se sont engagés à vivre le reste de leur vie à Santa-Maria, où il n'y a pas de femmes. Ils y rejoindraient douze compagnons partis, il y a quelques années déjà, pour construire les baraques nécessaires à toute la colonie. Le capitaine Christensen, propriétaire du schooner, a déclaré, la veille du départ, ce qui suit: "Nous nous sommes décidés à quitter les Etats-Unis parce que partout où il y a une femme se produisent des inimitiés et des querelles. Nous voulons échapper aux misères incessantes qui sont fatales dans une civilisation où dominent les femmes (sic). Nous étions tous mariés et nous avons tous trouvé l'enfer là où nous croyons trouver le paradis.

Tout de même, dans quelque temps, nous aimerons à recevoir des nouvelles exactes de cette colonie masculine.

* * *

—La ville de la Samaritaine est presque détruite.

Les renseignements parvenus des différents points de la Palestine concernant les dégâts causés par le tremblement de terre indiquent la violence considérable de la secousse. C'est Naplouse qui a le plus souffert... Naplouse, la ville biblique, appelée jadis Sichem, évocatrice d'histoire et de légende et dont l'épisode de la Samaritaine rappelle l'évangélique souvenir.

Là, les descendants des anciens Samaritains vivent encore, et méditent sur l'amoncellement récent des ruines. Très réduite en nombre depuis bien des années, ils conservent leurs rites, obéissent à un patriarche à barbe blanche et s'éteignent dans l'atmosphère où rôde, comme un parfum, l'image de la Samaritaine debout devant le Christ, son amphore pleine d'eau sur l'épaule, dans le colloque inoubliable.

* * *

Le maréchal Joffre, seule personnalité ayant reçu le droit de bourgeoisie de la ville de New-York.

En présence des manifestations enthousiastes dont l'aviateur Charles Lindberg a été l'objet à son arrivée à New-York, on s'attendait à ce que le droit de bourgeoisie lui fût conféré. Il n'en a pas été ainsi, et on vient de rappeler à ce propos que l'amiral Dewey, lui-même, le vainqueur de Manille il y a quelque trente ans, ne reçut pas cette distinction, le séjour de l'amiral victorieux s'étant trop prolongé aux Philippines et l'enthousiasme provoqué par sa victoire ayant diminué dans la suite. Seul, le maréchal Joffre reste titulaire de cette distinction qui lui fut accordée au cours de sa visite mémorable aux Etats-Unis.

L'Alliance Française

A propos de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada.

Parlant de la célébration très prochaine du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada, "Le Temps" de Paris déclare que c'est un événement d'ordre interallié et de grande importance dont les résultats seront certainement de nature à resserrer, d'une rive à l'autre de l'océan Atlantique, les liens d'amitié intellectuelle et morale qui unissent la France et l'Amérique.

Cette solennité emprunte au lieu choisi pour la commémoration d'un acte de solidarité indissoluble une signification qui en accroît singulièrement la portée. Le vingt-cinquième anniversaire de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada sera célébré dans le cadre d'une de ces grandes universités américaines qui, disposées de place en place et solidement fondées sur de fortes assises, dans l'immense espace de territoires d'outre-mer, n'ont jamais cessé de nous apparaître, au-dessus du va-et-vient des passions et du pêle-mêle des affaires, comme les refuges permanents et stables des réalités idéales sans lesquelles le Nouveau-Monde et l'ancien continent seraient livrés, sans recours et sans ressource, à l'assaut furieux des intérêts matériels.

Plus d'une fois dans ces derniers temps, nous avons vu briller, sur ces lointains rivages, au faîte de ces illustres demeures, à travers les houles et les brumes, un faisceau de signaux lumineux que nous avons parfaitement compris. Il y a quelques mois, l'université Columbia, de New-York, nous envoyait, par les soins de son éminent président, M. Murray Butler, un message amical où des voix autorisées proclament des vérités infiniment supérieures aux calculs de ceux qui, dans leurs opérations d'arithmétique, ne tiennent pas compte des valeurs impondérables sans lesquelles il n'est point de règlement définitif. Hier, une dépêche de Washington nous a fait connaître que cent seize professeurs de l'université de Princeton, dans le New-Jersey, viennent de signer un manifeste réclamant une revision équitable des dettes de guerre. "Nous ne voulons pas, disent-ils, accabler de taxes écrasantes les deux prochaines générations de nations amies, qui luttent pour recouvrer leurs forces, au moment où nous regorgeons de richesses.

C'est à l'université Columbia qu'aura lieu la commémoration solennelle de la naissance de l'oeuvre qui, depuis un quart de siècle, étend jusqu'aux plages ensoleillées du Pacifique, jusqu'aux neiges du Klondike, de l'Alaska et de la baie d'Hudson, au-delà des Grands-Lacs et des Montagnes-Rocheuses, l'action bienfaisante de l'Alliance française.

Les débuts et le programme de l'Alliance française en Europe ont été racontés, exposés, avec un accent d'émotion touchante, par les amis personnels du premier initiateur de cette oeuvre admirable. Ce fut la réalisation patiente et tenace d'une idée conçue dans ces milieux universitaires où la continuité d'un travail souvent ignoré des profanes regards ou préservé des curiosités indiscrètes se poursuit et se prolonge en heureuses conséquences. Jusqu'à l'accomplissement total de la tâche commencée et du devoir accepté. Lorsque Pierre Foncin, normalien de la promotion de 1860, condisciple de Mascart, de Duclaux, de Rambaud, de Zévort, de Monod, de Lavisse, mourut à Paris le 16 décembre 1916, les notices qui lui furent consacrées par Vidal de la Blache dans les "Annales de géographie", par M. Pfister dans la "Revue historique" ont rappelé, en termes excellents, les multiples occupations de sa laborieuse carrière et de son existence bien remplie. Mais nul peut-être n'a mieux parlé de l'Alliance française que le regretté recteur de l'académie de Toulouse, M. Perroud, disant, dans l'"Annuaire" de l'association des anciens élèves de l'Ecole normale, comment Pierre Foncin s'est donné de tout coeur à "une oeuvre belle entre toutes", comment, "le 21 juillet 1883", il fonda l'Alliance française avec Paul Cambon, Frank Pétaux, Gaston Boissier, Maspero, Gréard, Savorgnan de Brazza, Gallieni, toute une élite d'hommes de pensée et d'action, qui se proposaient de propager dans les pays étrangers notre langue et, par là, notre considération, notre influence, nos amitiés... L'action de l'Alliance française s'exerça d'abord dans nos colonies, nos protectorats, puis s'étendit bientôt dans le monde entier."

En Amérique, le progrès de l'Alliance française fut un des premiers effets de l'ambassade mémorable de M. Jules Cambon, favorisé à souhait dans son ingénieux dessein par l'initiative locale d'un certain nombre de bons amis de la France, parmi lesquels il faut citer d'abord M. James K. Hyde, fondateur des conférences françaises de l'université Harvard. Inaugurées par Brunetière, par MM. René Doumic, Gaston Deschamps, Henri de Régnier, continuées d'année en année et de saison en saison, par André Michel et MM. Henri Bergson, Lanson, Gustave Fougères, les conférences françaises de l'université Harvard, dont le succès est attesté, en ce moment même, par la présence de M. Charles Diehl dans la grande université du Massachusetts, eurent pour conséquence immédiate la Fédération dont M. James H. Hyde est justement, aujourd'hui, le président d'honneur. Cette oeuvre s'est développée d'une façon constante, en relations permanentes et cordiales avec le comité de Paris, efficacement soutenu par l'appui de M. Jusserand, qui fut, comme on sait, le digne successeur de M. Jules Cambon à Washington, et qui, d'ailleurs, aux côtés de P. Foncin, de Louis Herbette, de G. Paris, de L. Bourgeois, du marquis de Vogüé, avait participé à la fondation de l'Alliance française, que préside aujourd'hui, après Paul Deschanel et M. Raymond Poincaré, M. Paul Doumer, président du Sénat.

De l'action coordonnée par ces hautes influences, par ces intelligences riches d'observation et d'expérience, et par la bonne volonté collective dont s'inspirent ces collaborations fidèles, il résulte que le président actuel de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada, M. Frank D. Pavey, de New-York, a répondu, avec une très heureuse opportunité au voeu de toute une élite américaine, en formant un comité d'organisation, afin de donner à la commémoration projetée assez d'éclat et de retentissement pour que les échos et les reflets en soient perçus dans les deux mondes. Tous les coeurs français en seront émus, puisqu'il s'agit d'un hommage rendu non seulement à la langue claire et loyale que nous parlons, mais aussi aux idées libérales et généreuses dont nos grands écrivains, d'accord avec les plus nobles représentants de l'humanité civilisée, ont perfectionné l'expression, afin qu'elle fût comprise dans toutes les parties de l'univers qui sont ouvertes au culte de l'esprit humain.

Il convient donc de signaler à l'opinion publique, en France, l'initiative du distingué président de la Fédération de l'Alliance française aux Etats-Unis et au Canada. Cette initiative et l'action puissante d'un comité d'organisation où sont groupés quelques-uns des plus beaux noms du personnel universitaire d'outre-mer, font prévoir, à bref délai, une intéressante manifestation de l'élite américaine, agissant, comme toujours, en parfait accord avec l'élite française.

LES NOISETTES

Trois noisettes dans le bois
Tout au bout d'une branchille,
Dansaient la capucine vivement au vent
En virant ainsi que filles
De roi.

Du roi des nains s'entend.
Car à peine étaient-elles hautes
Comme pette
De grenouille et grosses
Comme petit doigt ou comme cosses
De pois.

Un escargot vint à passer.
Mon beau monsieur, emmenez-moi
Dans votre carrosse
Je serai votre fiancée...
Disaient-elles toutes trois.

Mais le vieux sire sourd et fatigué,
Le sire aux quatre cornes sous les feuilles
Ne s'était point arrêté.
Et c'est bigre de la forêt, je crois,
C'est le jeune ogre rouge, gourmand et fort,
Monseigneur l'Ecureuil,
Qui les a croquées.

Tristan KLINGSOR.

COMPLETS
Pour HOMMES
Parfaitement Nettoyés
$2.00
Réparages Minimes GRATIS.
Réparages tels que coudre les boutons, les cassés ou lézées piqûres dans la doublure et les poches. Téléphonez-nous!
COMMANDES
EST 5000
Dechaux
FRERES LIMITEE
2142 RUE BEAUDRY,
MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
199-710 RUE STE CATHERINE EST.

Les rues en béton ne connaissent pas les réparations coûteuses.

St-Jean, Québec, pave ses rues pour les exigences modernes de la circulation

Peu de villes dans la pittoresque province de Québec sont mieux connues des automobilistes en vacances que St-Jean, et la gent touristique y afflue de plus en plus chaque année.

St-Jean accueille ces visiteurs avec un système bien élaboré de rues modernes.

Ces rues sont pavées en béton fait avec du ciment Portland, lequel durcit en vieillissant et est insensible aux froids de l'hiver comme aux chaleurs de l'été.

C'est ce même pavé indestructible que l'on trouve sur tant de grandes routes de l'Amérique du Nord — les chemins les plus sillonés au monde.

De plus en plus les villes et villages du Canada se pavent leurs rues en béton, et par là mettent fin aux coûteuses réparations de pavages.

Notre brochurette gratis sur les "rues en béton" donne des détails complets à ce sujet. Demandez-en un exemplaire.

PORTLAND CEMENT ASSOCIATION
32 West Grand Avenue
CHICAGO, ILLINOIS, U.S.A.

Une organisation nationale pour améliorer et répandre l'emploi du béton

BUREAUX DANS 32 VILLES.

Causerie

"Souvenirs du jeune âge
Sont gravés dans mon coeur
Et je pense au village,
Où règne le bonheur."

Il n'y a rien comme un "tour de campagne" pour faire oublier les petits soucis, et reposer de la tâche quotidienne. Il n'est rien de plus propre à faire retrouver la gaieté et à emmagasiner dans le grenier de son esprit, de la sérénité et du contentement, que de s'éloigner de l'entourage familier, de quitter la vike et de s'en aller respirer en pleine campagne, les arômes vivifiants de l'été en fleurs.

Le charme opère magiquement, l'air pur vous communique le précieux nectar que vous cherchez : le calme. Une grande paix vous envahit, et vous vous sentez très heureux de vivre.

L'autre soir, au cours d'une randonnée en auto, nous pouvions voir, sur la route longeant le S.-Laurent, dans un joli coin de parterre, au-dessus d'une clôture dentelée, une pancarte portant l'inscription suivante : "Musée... Admission: deux cailloux blancs".

Sous l'arbre tout près, se tenait un groupe d'enfants contemplant les raretés du musée, coquillages sans doute recueillis aux rives du fleuve. La visite de la "galerie" semblait battre son plein lorsque nous passâmes, et je pensai que les pièces les plus intéressantes du musée improvisé n'étaient pas celles qui figuraient sur la table rustique. C'était toute cette enfance rieuse et insouciante qu'il fallait admirer : toutes ces petites ties qui commençaient en souriant, et dont les yeux émerveillés regardaient des coquillages. C'était tout le mystère de leurs âmes respectives et de leur caractère qui s'affirmait peut-être déjà, laissant un peu entrevoir l'énigme de ce que serait l'homme ou la femme, demain.

Et ce simple mot, placé sous les branches d'un érable autour duquel dansait cette enfance, me fit faire un retour vers un autre musée plus intime, celui des souvenirs d'antan, et je sentis palpiter en moi toute ma vie d'autrefois.

Pendant que l'auto filait, et que, pour un moment nous étions devenues plus silencieuses, le peloton des souvenirs se déroula comme les champs tout verts et fleuris que nous traversions. Devant mes yeux repassèrent mes jeux d'enfant. Ma pensée en retint un, au passage, que j'avais en prédilection. Nous l'appelions: jouer à "la malle".

Notre villa était sise sur les bords du lac Aylmer. Tout à côté de chez-nous, dans le petit enclos vert que bordait le lac, il y avait un groupe de beaux érables formant une miniature de bocage que nous avions baptisé: notre petit "Pic-Nic". C'était là, lorsque nous étions sages, que notre mère nous permettait de faire la dînette avec nos petites amies... Ah! notre "Pic-Nic", comme il en a entendu des rires joyeux : comme l'âme de ses érables devait parfois dans le bruissement de ses feuilles, sourire de nos naïvetés enfantines ! Peut-être aussi, les oiseaux qui y avaient construit leurs nids nous en voulaient-ils parfois de troubler, par nos éclats de voix, le sommeil de leurs petits...

Quant à notre "petite malle", elle n'avait rien d'un établissement du gouvernement, et notre bureau de poste n'était pas, soyez-en assurés, le fruit de cabales d'élections... C'était une simple invention enfantine qui nous rapportait plus de joie que de profit. Notre "malle" ne manquait pas d'ailleurs de pittoresque, j'allais dire de poésie. Elle se composait d'une ancienne porte de poulailler derrière laquelle, en guise de casiers, étaient placées des boîtes de carton, sur lesquelles était inscrit à la craie, le nom du propriétaire du casier. Notre papier à lettre se composait d'écorce de bouleau et nos timbres étaient des effigies dues à notre talent respectif en dessin. Nos petites amies venaient y déposer des lettres à notre adresse, et parfois, Louison, le fils de notre voisin, hasardait des billets doux qu'en petites femmes nous étions ravies de lire.

Ah! le bon temps... et comme nous étions anxieuses, chaque matin, d'aller à notre "malle" chercher le petit carré de bouleau sur lequel de la jeune amitié fraîche et candide comme un coeur d'enfant s'était posée . . . . . .

. . . . . .

"Regardez le beau coup d'oeil, me dit tout à coup ma voisine d'excursion, c'est sans doute Ste-Anne que nous apercevons là-bas".—Oui, fis-je un peu distraite... Mes souvenirs venaient de s'évanouir, mais comme il faisait bon de vivre, et comme le parfum de la rive était grisant, ce soir-là.

Louise

DANS L'INTIMITE

ALFRED BRUNET à Andrée.— Entre Crémazie et Fréchette, je ne saurais vraiment à qui décerner la palme. Ce sont deux talentueux poètes, pour qui j'ai une admiration égale.

ALFRED BRUNET à Flo.—J'attribue le modernisme à l'évolution du siècle. Les progrès, les développements des sciences, arts, etc... en sont aussi la cause.

ALFRED BRUNET à Mary Low. — A mon avis, il vaut mieux ne jamais aimer que d'aimer sans être aimé. Il est préférable d'ignorer l'enchantement de l'amour que de vivre les heures douloureuses qu'il doit procurer, lorsqu'il n'y a pas réciprocité. Mais si, je vous reconnais mon ancienne "pierre précieuse" d'une autre page littéraire. Est-ce cela?

JEHANNE DE LAUZON à Lucien —J'ai été agréablement surprise en lisant l'un de nos communiqués au sujet de Crémazie. Car nous sommes tout-à-fait de la même opinion. Tous deux, nous préférons, de toutes les oeuvres du pauvre grand poète exilé, celle qui s'intitule: "Le vieux soldat canadien".

Je songeais à écrire moi-même à Jantk d'Haberville pour lui parler de mes préférences à ce propos. Mais, vous le dirai-je? votre communiqué est tellement bien que je ne sens aucun besoin de faire des redites peut-être médiocres. L'historique que vous donnez, est aussi très bien.

Ceux qui me liront, ne pourront certes pas me reprocher de n'être pas galante. En effet, vous ai-je jeté assez de fleurs? Des fleurs, mon mine! ou des mines, mon fleur! comme vous voudrez, mon cher! Mois soyez sans crainte, je suis la sincérité même.

A JOYEUSE YVETTE. —"Tout ou rien!" — Voilà ma devise morale. Un jour que je feuilletais mon dictionnaire, je tombai tout-à-coup sur cette espèce d'épigraphe: "Aut Caesar, aut nihil". L'explication se lisait comme suit: "Mots qui peuvent facilement servir de devise à tous les ambitieux". Voilà la tuile qui s'abattait sur moi, si fière de ma devise. Je ne l'en ai pas moins conservée jalousement et pieusement depuis ce jour. Je prétends qu'elle est parfaite, qu'en pensez-vous? Elle est, en plus, tellement simple qu'on ne l'explique même pas. Entre parenthèses et de peur de scandaliser les puritains qui me liraient, je vous confie que la grande romancière française, Georges Sand, avait aussi cette devise.

Quant à ma devise purement littéraire, elle est un peu moins importante. Elle est secondaire, encore qu'elle soit quasi englobée dans la première. Elle se lit ainsi: "De lierre et de rose". Le lierre me dit: "Sois comme moi, toujours jeune et verte; ne te défais jamais, du moins en esprit, de la verdeur de ton printemps". En effet, tout le monde sait que le lierre est un arbre toujours vert, comme le sapin et le pin. Quant à la rose, qui ne devinerait pas qu'elle m'exhorte à la beauté en tout ce que j'ai à faire? "Vis en beauté, me dit-elle, agis en beauté, meurs en beauté".

FLO à Joyeuse Yvette. — Le désir de la rendre meilleure, l'espoir tenu d'un bonheur futur, la vision claire et précise de ce qui manque à mon esprit inquisiteur et à mon coeur... amoureux.

FLO à Bonne Humeur. — Le tricolore ressuscite l'épopée Napoléonnienne, j'y suis intéressée comme l'apparition vivante de notre génial mais fautif Napoléon Ier.

FLO à Mary Lou. — Il n'est personne, qui dans la douceur d'aimer, n'a pas goûter l'ivresse de ce sentiment qui, pour le posséder, souffrirait l'amertume de la défaite... plutôt que de ne jamais l'avoir éprouvé.

L'Art Culinaire

CHOCOLAT

Une demi-tasse de lait doux, une demi-tasse de sucre, une demi-cuillerée à thé de vanille, deux pleines cuillerées à soupe de chocolat haché fin, jaune d'oeuf. Brassez le jaune d'oeuf, le sucre et le chocolat ensemble avec une partie du lait, faites bouillir le reste du lait et versez dans le mélange; faites cuire jusqu'à ce que ce soit épais, ajoutez la vanille et étendez sur le gâteau.

RÉPONSE A TOUT

Q.—J'aurais l'intention de publier un "magazine" mensuel pour le public. Veuillez me dire comment se fait la distribution de telles publications chez les libraires? (Docteur).

R.—Ces publications sont généralement prises en consignation, moyennant un pourcentage sur le prix de vente. Il vous faudra tout d'abord traiter de cette question avec les libraires.

* * *

Q.—Est-ce déplacé pour un jeune homme et une jeune fille d'échanger des baisers? La jeune fille est-elle à blâmer? Les deux sont parfaitement honnêtes et de bonne famille?—Jeune idéaliste).

R.—Le fait d'appartenir à une bonne famille ne légitime pas les familiarités déplacées. Une jeune fille ne doit pas embrasser un jeune homme qui n'est pas son fiancé.

Q?—Voulez-vous me dire la signification des noms suivants: Lucille, Lucia, Lucienne, Laura, Blanche, Germaine, Flora, Gilberte, Rosilda, Emmanuel, Lucien, Eugène, Bernard, Fulbert, Raymond, Georges, Etienne, Herménégilde, Ernest. —(Tit Loup).

R.—Lucile, Lucia, Lucienne: lumière. Laura: laurier. Blanche: innocente. Germaine: campagnarde. Flora: fleur. Gilberte: opulence. Rosilda: majestueuse. Emmanuel: promis de Dieu. Lucien: lumière. Eugène: génération. Bernard: consolation. Fulbert: heureuse nature. Raymond: puissant. Georges, qui aime la terre. Etienne: couronne. Herménégilde: heureuse égide. Ernest: ardent.

Q.—L'huile d'olive est-elle préférable pour la santé à l'huile de foie de marue? 2. L'huile d'olive est-elle bonne pour le foie?—(Bonne Patrie).

R.—1. Cela dépend à quelle fin vous prenez ces médecines. Les deux ont leur efficacité. 2. L'huile d'olive est excellente pour le foie. Consultez un médecin.

Q. — Pourriez-vous m'enseigner un moyen d'empêcher un parapluie de déteindre. J'ai un parapluie rouge, qui déteint à la moindre averse?—(Merci beaucoup).

R.—Il n'y a pas moyen de remédier à cet inconvénient. Cela est sans doute dû à la qualité inférieure du tissu de votre parapluie.

Q.—Depuis longtemps je désire vous demander conseil, veuillez donc lire les lignes ci-dessous et me conseiller? Je me sens appelé à la vie religieuse, mais mes parents n'ont pas les moyens de me faire instruire, est-ce que quelque institution me permettrait de faire mon cours par charité?—(Lecteur de la "Patrie").

R.—Si vous avez plus de quinze ans, il y a le séminaire des vocations tardives à St-Victor de Tring, dans le comté de Beauce où l'on vous recevrait, je crois. Tout d'abord, pourquoi ne vous adressez-vous pas à votre curé, qui est bien celui qui peut le mieux vous aider dans ce sens. Presque toutes les institutions de religieux reçoivent un certain nombre de jeunes gens dont la vocation est évidente et qui ne peuvent défrayer les dépenses d'un cours d'études.

Q.—Que signifient les noms suivants: Hector, Edmond, Réginald, Gilles?—(Ignorant).

R.—Hector : lecteur. Edmond : heureux maître. Réginald: roi, Gilles: froid.

Q. — Pourriez-vous m'enseigner un moyen de faire partir le hâle. 2. De quelle façon doit-on remercier d'un cadeau? 3. Dans la rue, est-ce à la femme ou à l'homme à saluer le premier? 4. Comment peut-on enlever les petits points noirs dans le visage?—(L. G.)

R.—1. Faites bouillir une livre de son dans une pinte d'eau, et lavez-vous la figure avec cette préparation que vous aurez eu le soin de tamiser. 2. Le plus poliment et le plus aimablement possible, en exprimant le plaisir que vous a procuré cette attention. 3. C'est la femme qui prend cette initiative. Ne vous pincez jamais la peau, mais servez-vous d'une bonne pommade que vous trouverez dans toutes les pharmacies.

PARADIS DES ENFANTS

SUIVEZ LES POINTS

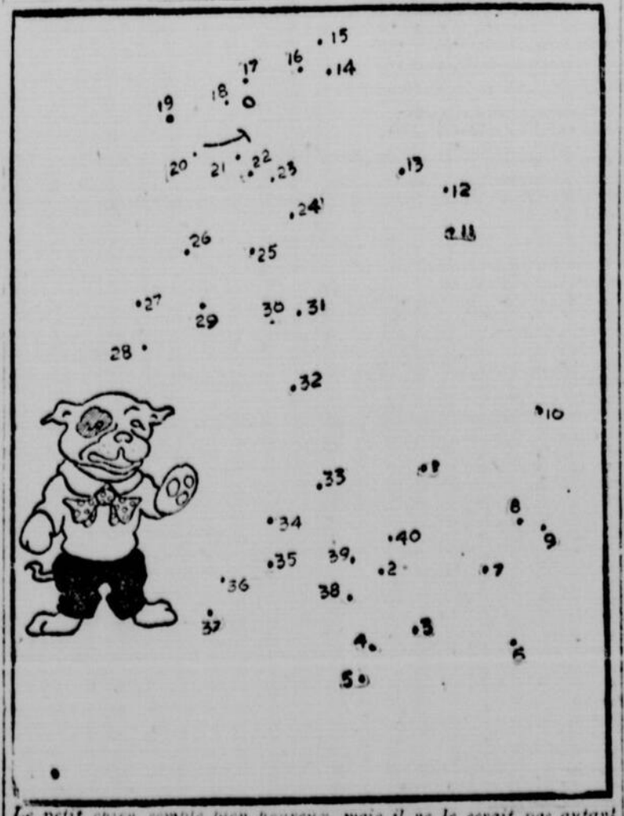

Le petit chien semble bien heureux, mais il ne le serait pas autant s'il savait ce qu'il y a derrière lui. Suivez les points dans leur ordre numérique en commençant au chiffre 1 jusqu'à 40, faisant une ligne droite entre chaque point et vous aurez dessiné le compagnon du petit chien.

Conseils Pratiques

Pour faire les ongles: une fois au moins par semaine: mettre le bout des doigts à tremper, quelques minutes, dans une eau tiède et savonneuse; les essuyer; avec la lime donner une jolie forme à vos ongles (ne pas employer les ciseaux, qui les fendent s'ils sont cassants); étendre un peu de vaseline sur les ongles et à l'aide de l'extrémité ronde de la lime repousser les peaux mortes et dégager l'amande; bien essuyer pour ôter le restant de vaseline; poncer le tour des ongles pour faire disparaître les envies; passer le cure-ongle (en bois ou en os, mais pas en métal, le métal raie) sous vos ongles et ensuite un peu de coton imbibé d'eau oxigénée, afin de rendre cette partie plus nette.

L'HOMME MECANIQUE JOUANT AUX ECHECS

Invention d'un savant espagnol. — Le Polonais et Catherine de Russie.

PARIS, 27. — L'Académie des Sciences a admis dans son sein comme correspondant étranger, Leonardo Torres y Quevodo, distingué mathématicien de Madrid, qui vient de révéler aux savants le fonctionnement d'un "homme mécanique". La machine en question joue aux échecs avec une rare précision, même au point de constater la fraude d'un adversaire.

De sorte que la fameuse légende du Polonais qui inventa un jeu d'échecs mécanique afin d'amuser Catherine la Grande, de Russie, serait donc devenue une réalité du vingtième siècle. Au dire de l'Espagnol, qui a une réputation enviable comme mathématicien et qui était membre du corps des inventeurs pour le gouvernement français pendant la guerre, la machine fonctionne très bien avec la moitié du nombre requis de pions sur la planche.

La machine riposte aux attaques combinées de l'adversaire et s'arrête complètement si ce dernier veut tricher. Quevodo croit qu'il est fort possible d'améliorer et perfectionner le fonctionnement du mécanisme de façon qu'il puisse jouer une partie entière et il travaille dans ce sens à l'heure actuelle.

Assemblée spéciale de la Motorists' League

Une assemblée spéciale du bureau des directeurs de la Montreal Motorists' League a été convoquée par le président Riley Hern et sera tenue à l'hôtel Windsor pour discuter les méthodes actuellement employées par le gouvernement provincial pour réprimer les abus de vitesse par les automobilistes. M. Peter Bercovitch, aviseur légal, sera présent.

CHEZ EATON

Ne Manquez pas ces Occasions dans les

ROBES D'ÉTÉ

ROBES SPUNELLA POUR DAMES. Rég. 8.95. Jeudi **5.95**

Robes d'été en spunella lavable dans des combinaisons de rayures et de couleurs variées. Encolure carrée ou en V. Effets Peter Pan ou plastron. Col et manchettes en blanc. Tailles 34 à 42.

ROBES DE TOILE POUR JEUNES FILLES. Rég. 15.00 Jeudi pour **9.75**

La plupart sont des modèles deux pièces ou à effets deux pièces, plusieurs avec corsage blanc et jupe par plis de couleur. Dans le bleu, vert, rose, jaune, mauve, dans des dessins fleuris et conventionnels. Aussi quelques robes une pièce en soie lavable sans manches. Tailles 14, 16 et 18.

ROBES DE SOIE LAVABLE. Rég. 8.95. Jeudi **5.95**

Modèles une pièce et deux pièces avec ceinture étroite à boucle. Encolure en V, col Peter Pan garni de galon de fantaisie, effet de plastron avec brins tirés. Dans le bleu, gris, rose ou noir et blanc. Tailles 16, 18 et 20.

ROBES AVEC JAQUETTES. Rég. 15.00 à 39.00. Jeudi

10.00 à 25.00

En jersey de laine, charmelaine de soie, kashmira laine et soie, quelques-unes avec la jupe en laine et le corsage en soie. Effets deux ou trois pièces. Tailles 16 à 38.

Au troisième chez Eaton, rue Ste-Catherine.

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. et

FERMÉ TOUTE la JOURNÉE le SAMEDI PENDANT JUILLET ET AOÛT.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

UNE CHUTE DE 7,000 PIEDS

Le parachute de l'aviateur ne s'ouvre qu'à 300 mètres du sol.

EVANOUI

PARIS, 27. — Un aviateur français, Jean van Laere, après avoir fait une chute de plus de quatre milles dans l'espace, n'en est tiré indemne, avec une légère congestion au cerveau.

Son parachute ne s'ouvrit pas quand il sauta hors de son avion à une altitude de 7,000 mètres. Il ne se déploya qu'au moment où Van Laere était à 100 mètres du sol. La course vertigineuse de l'aviateur fut brusquement arrêtée et il alla se poser sur une branche d'arbre de la forêt de Carnelle, près de Beaumont-sur-Oise, qu'il venait de survoler. Etourdi par la chute, l'aviateur se tenait après la branche à moitié évanoui, lorsqu'il fut découvert par des forestiers, qui le descendirent sur le sol et le transportèrent à une hutte, où il reprit l'usage de ses sens et put faire le récit de sa tragique aventure.

Van Laere faisait une envolée d'essai avec un nouvel avion de combat, muni d'un moteur de 600 c.v., après avoir quitté le champ d'atterrissage de Villacoublay. En survolant l'Oise, il monta à une altitude de 7,000 mètres, et pour une raison inexplicable, son respirateur refusa de fonctionner. Van Laere dit alors qu'il perdit le contrôle de sa machine, vu que la respiration lui manquait, et qu'il décida de faire le saut périlleux.

"Je suis encore tout surpris de me voir vivant", dit-il.

L'avion fut retrouvé plus tard entièrement démoli et presque entièrement enterré à quelques centaines de verges de l'endroit où l'aviateur atterrit.

Pique-nique à l'île Sainte-Hélène pour les enfants du quartier Saint-Denis

C'est aujourd'hui que les enfants du quartier Saint-Denis ont leur pique-nique à l'île Sainte-Hélène, sous la direction de l'échevin J. Alonzo Savard. Des préparatifs ont été faits pour que cette fête enfantine soit l'une des plus remarquables de la saison.

En outre des nombreux prix donnés par la ville, l'échevin Savard apportera des caisses de jouets et des seaux de bonbons. La famille Rinfret offre également deux prix de présence.

Il y aura des tramways gratis qui partiront de la rue Saint-Denis et de la rue Bréboeuf.

Comme on se sent faible et misérable dès qu'on regarde au fond de la vie!

Jean GUYON-CESBRON.

MGR PIETTE DANS LA REGION DU SAGUENAY

Le recteur de l'Université de Montréal était dimanche de passage à Chicoutimi.

Mgr A.-J.-V. Piette, recteur de l'Université de Montréal, était en fin de semaine, à Chicoutimi, l'hôte de son parent, M. Ls-P. Roch, de la rue Racine, représentant de la maison Lindsay, de Québec.

C'est le premier voyage de Mgr Piette en cette région, aussi était-on, à Chicoutimi, anxieux de connaître ses impressions sur la région. "Je pourrais bien vous répondre comme le fit Sa Grandeur Mgr Baudrillart, lors de son passage à Montréal. Comme il sortait sur la rue il fut assailli par un groupe imposant de journalistes qui lui demandèrent à brûle-pourpoint ses impressions sur le Canada: "Mais, dit Mgr Baudrillart, je ne fais que de poser les pieds sur le sol canadien, je n'ai pu encore recueillir aucune impression."

"Je suis moi-même dans cette position, dit Mgr le recteur, je vois pour la première fois votre ville et depuis mon arrivée il a plu continuellement. Mon voyage est plutôt un voyage de contact. J'espère bien avoir l'occasion de revenir sous peu faire plus ample connaissance avec les gens de Chicoutimi et visiter la magnifique région du lac Saint-Jean."

Nous nous informâmes de l'université de Montréal, dont Mgr Piette est le recteur. Tout est bien tranquille de ce temps-ci vu que c'est l'époque des vacances. "Nous avons le voyage de l'Université dans l'ouest, qui est train de remporter le plus franc succès."

—"Quand songez-vous à venir nous voir?" demandons-nous?. — "Nous y avons déjà pensé sérieusement, l'an dernier et avons discuté à fond la chose avec l'agence de voyage "Hons Tours". Nous avions réalisé combien intéressante à visiter votre région serait, pour les Montréalais et autres. Mais de grandes difficultés ont surgi pour s'opposer à notre projet. D'abord, les conditions de transport dans cette partie du pays ne sont pas les mêmes que celles qui existent dans l'ouest. Là-bas, une seule compagnie telle que le C. P. R. peut tout nous fournir: tout le trajet sur voie ferrée, le service d'autobus, de bateaux et aussi d'hôtels. Il y a cependant quelques exceptions pour certaines parties du voyage. Ici, c'est différent et plus compliqué: nous serions affaires avec plusieurs compagnies de chemins de fer, d'autobus de bateaux, etc., l'itinéraire serait nécessairement compliqué et n'offrirait peut-être pas tout le confort désiré pour un long voyage. Il nous faudrait nous borner à une croisière avec peu de chance de s'enfoncer profondément dans le pays.

"Cependant, continua Mgr Piette, les voies de communications s'améliorent très rapidement et par eau et par terre, le jour n'est pas très éloigné, j'espère, où nous aurons la joie de rendre visite à nos frères du Saguenay comme nous l'avons fait pour ceux de l'ouest."

En nous quittant Mgr Piette formula encore une fois le voeu de retourner sous peu dans la bonne ville de Chicoutimi.

GUERRE AU COMMUNISME

Le gouvernement proscrirait ce parti en Allemagne. 700 arrestations.

L'EMEUTE DE VIENNE

BERLIN, 27. — Sept cents communistes qui revenaient à Berlin en camions-automobiles à la suite d'une manifestation près de Hambourg ont été arrêtés hier matin, comme ils atteignaient Nauen. Un fort détachement de policiers berlinois effectua l'arrestation et ramena les suspects aux quartiers généraux de la police. Les rouges furent accusés de violation de propriété et d'avoir maltraité un officier public dans l'exercice de ses fonctions. Les chefs sont gardés à vue et subiront leur procès bien que la plupart des autres aient été remis en liberté.

D'après le journal radical "Wel Am Abend", ce geste du gouvernement, fait partie de son projet anti-communiste qui prohibera le parti communiste.

Le gouvernement semble bien résolu à faire cesser les désordres, actes de banditisme, qui surviennent constamment aux manifestations rouges. Depuis les émeutes de Vienne, la police est plus que jamais sur le qui-vive et surveille étroitement les extrémistes.

Après une procès de huit semaines à Stuttgart, huit communistes accusés d'avoir assassiné un sergent de police et d'avoir détruit les bureaux d'un journal, ont été condamnés à des termes d'emprisonnement variant de deux à huit ans. Le juge expliqua qu'il n'avait pas prononcé la sentence de mort parce que malheureusement les instigateurs réels du crime s'étaient enfuis d'Allemagne et étaient retournés à Moscou.

Oui ! Dechaux Fait Disparaître les TACHES des TISSUS DÉLICATS

Soies, satins, chiffons, gloria... Les taches PEUVENT en être enlevées, notre procédé le fera, sans les affecter. Téléphonez-nous !

COMMANDES EST 5000

Dechaux FRERES, LIMITEE

2142, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION 709-710 RUE STE.CATHERINE EST

DELANEY vs UZCUNDUN LE 11 AOUT—LANNIE GAGNE A DORVAL, HIER

L'ECURIE VIAU REMPORTE UN TRIOMPHE SIGNALE A LA PISTE DE DORVAL, HIER

Lannie gagne la principale course de la matinée. – Deux chevaux qui rapportent libéralement. – Matinée pour dames demain.

Un turfman canadien-français, M. O. Viau, qui possède plusieurs bons chevaux de courses, qui se sont signalés maintes fois sur les pistes américaines et canadiennes, a remporté hier un triomphe signalé lorsque son porte-couleur, Lannie, issue de Transvaal et de Magical, a gagné l'épreuve principal de la troisième matinée du meeting de Dorval. Ce faisant, Lannie, a battu un magnifique champ de neuf partants, et sa victoire étant prévue par la grosse majorité, cette monture ne rapporta que $4.85 pour $2.00. Solidity arriva deuxième et Bethlehem troisième. Seremba était sur Lannie et lui fit faire une course de jugement. Il tint cette monture au second rang tout le temps et arriva dans les dernières enjambées il la secoua et la fit passer sous le fil d'arrivée une longueur en avant de Solidity.

Il y eut plusieurs bons prix payés par les vainqueurs, hier. Notamment, Invictus qui paya $20.70 et Eliza Jane, qui donna $21.80.

L'écurie Giddings se signala en remportant deux victoires avec Eliza Jane et Guest.

On nous prie d'annoncer que demain sera une matinée pour les dames, celles-ci étant admises gratuitement à la piste de Dorval. On espère qu'elles en profiteront. Résultats d'hier:

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. Bourse $700. Départ à 2.56 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Eliza Jane	95	Gowanow	3	1
sphericity	102	Wilson	1	2
Collarvictoria	102	1-2 Muir	6	3
Brevet	112	Kiniry	2	4
Village of Bit	102	Coucci	7	5
Westward Ho	93	Coleman	4	6
Royal Pearl	107	Brown	5	7

Pari de $2.00 sur Eliza Jane a rapporté $2.80 en premier, $8.90 en deuxième et $4.80 en troisième. Sphericity $4.30 en deuxième et $3.10 en troisième. Collarvictoria $3.60 en troisième.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse $700. Départ à 3.28 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Tid Bit	112	Richards	6	1
Quadrille	103	Curran	10	2
Peter Whiffle	112	Tourow	8	3
Ta Zet So	107	Jackson	3	4
Sir Glen	114	Fishman	5	5
Chas. J. Craigmile	107	Wall	12	6
Arrant Jade	96	O'Brien	4	7
Cheating Cheaters	107	Collins	9	8
Disciple	110	Kiniry	11	9
Unfurled	108	West	7	10
Max Bar	98	Buferoff	2	11
Captain Jack	108	Hastie	1	12

Pari de $2.00 sur Tid Bit a rapporté $12.25 en premier, $4.85 en deuxième et $3.40 en troisième. Quadrille $4.85 en deuxième et $2.60 en troisième. Peter Whiffle $3.80 en troisième.

TROISIEME COURSE, 5 furlongs. Bourse $800. Départ à 4.02 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Guest	112	Abel	4	1
Fraulein	112	Taylor	2	2
Lady Septa	112	Thomas	6	3
Darco	112	Bond	10	4
Will Rose	115	Fishman	7	5
The Detective	115	Richards	1	6
Progeliane	112	Mooney	3	7
Wilhelmina	105	Wilson	5	8
Bisque	115	Tammaro	11	9
Tipsy	108	Hastie	8	10
Rockland Boy	115	McCabe	9	11
Miss O'Malley	112	Chalmers	12	12

Pari de $2.00 sur Guest a rapporté $6.80 en premier, $4.75 en deuxième et $3.25 en troisième. Fraulein $5.35 en deuxième et $4.05 en troisième. Lady Septa $5.25 en troisième.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse $700. Départ à 5.42 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Barb Wire	108	Wilson	6	1
Corfie	105	Cogan	1	2
El Canoe	107	Buttler	3	3
Red Weed	106	Brooks	7	4
Pally Leighton	98	Coucci	4	5
Balstone	105	Kiniry	5	6
Sun Harbour	105	West	2	7
Sundey	100	Woodstock	2	8

Pari de $2.00 sur Barb Wire a rapporté $10.50 en premier, $5.35 en deuxième et $3.40 en troisième. Corfie $4.30 en deuxième et $3.10 en troisième. El Canoe $3.00 en troisième.

CINQUIEME COURSE, 1 1-16 mille. Bourse $800. Départ à 5.09.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Lannie	113	Seremba	2	1
Solidity	109	Abel	1	2
Bethlehem	104	Wilson	6	3
Donarita	108	Brooks	7	4
Amen-Ra	112	Curran	4	5
Duckling	107	Chalmers	3	6
Queen Navarre	107	O'Brien	8	7
Tail Grass	109	Fishman	5	8
First Edition	107	1-2 Milner	9	9

Pari de $2.00 sur Lannie a rapporté $4.85 en premier, $3.55 en deuxième et $3.00 en troisième. Solidity $5.25 en deuxième et $3.50 en troisième. Bethlehem $5.35 en troisième.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs. Bourse $700. Départ à 5.42 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Invictus	109	West	5	1
King of Fortune	110	Abel	2	2
Brown Rock	112	Cogan	1	3
Arlesian	105	Curran	3	4
Ben Franklin	107	Woodstock	6	5
Conwithin	112	Wall	10	6
Kentucky Rose	110	Richards	8	7
Silvermire	109	Buttler	11	8
Arendal	113	1-2 McCabe	7	9
Derelict	105	Dougherty	9	10
Laska	108	Wilson	4	11
Comity	103	Muir	12	12

Pari de $2.00 sur Invictus a rapporté $20.20 en premier, $6.20 en deuxième et $5.50 en troisième. King of Fortune $2.85 en deuxième et $2.20 en troisième. Brown Rock $4.70 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille. Bourse $800. Départ à 6.16 hrs.

Cheval	P.	Jockey	D.	F.
Two Feathers	108	Jackson	8	1
Jimmy Brown	105	Curran	6	2
Arsacid	100	Fisher	4	3
Mamonides	100	Wall	3	4
Fehrah	102	West	9	5
Illustrator	105	Cogan	1	6
Myrtle Crown	106	Kiniry	5	7
Annie Grace	103	Brooks	2	8
Aunt Aggie	98	Coucci	7	9

Pari de $2.00 sur Two Feathers a rapporté $7.05 en premier, $5.10 en deuxième et $2.60 en troisième. Jimmy Brown $6.05 en deuxième et $3.- 80 en troisième. Arsacid $3.25 en troisième.

ENTREES D'AUJOURD'HUI

Première couse, $700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs: — Muriel S., 105; Eloudiane 105; Sol 102; Cast By 100; Merryman 107; Worthman 110; Lets Go 102; Lord Darnley 107; Polygala 100; see It Through 107; Disciple 107; Blacksmith 117. Aussi éligibles—Westward Ho 95; Charles J. Craigmile 110; Foyle 105; Cooncan 110; Sunny Hill 107; Trafalgar 107.

Deuxième course, $700, à réclamer, 2 ans, 5 1-2 furlongs:— Grey of Dawn 101; Westward Bound 100; V. Sam Slick 106; Dileus Go Brath 109; Rockland oBy 112; Totara 114; Charm 111; Ella Rufus 105; Viola Flame 103.

Troisième course, $800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs: — Ace of Aces II 111; Long Point 110; Dick Whittington 111; xDeb 105; Care Free 111; Eggnog 107; Stardust 100; Sandville 110; Courser 107; Somerset 107; Billiken 107.

Quatrième course, $1,200, "the Grondines Handicap", 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges—Pharnacet 108; Balstone 93; Bloomtip 95; El Canoe 96; Shepherd of the Hills 100; Tatling 122; Forecast II 102; Mineralogist 98.

Cinquième course, $1,000, "the Lachine", 3 ans, 1 mille—a-Arendkerk 97; Lactarius 115; Thestylis 102; The Freshman 109; Seth's Hope 102; Medley 105; Sun Forward 117; Signola 95; Room 100; a-Clearance 100.

a—Entrée de Arlington

Sixième course, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille:— xHenry Fox 102; Senor 112; Aulnad 103; Jacques 103; Berrilla 101; xWise Guy 102; Chula Vista 107; xLady Essington 96; Martini 102; Candora 94; xVagabond King 96; Queen Emma 105; Aussi éligibles — Turnley 103; Anchester 107; xGold Mark 102; Real Artist 103; Rodansky 107; Sir Gallahad II 107.

Septième course, $800, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille—Pat Calhoun 112; Fire Dog 107; Straitings Lady 93; King's Ransom 114; Comet 111; Opperman 111; Carom 110; Allettache 110.

Le Club Joffre vs Nord Amateur

Dimanche dernier n'a pas joué pour cause de mauvais temps, mais dimanche le 31 juillet il rencontrera le club Nord-amateur, sur son terrain au coin Ste-Catherine et Frontenac à 2.30 heures précises. Nous invitons les partisans à venir encourager le sport du baseball. Information: Joseph Desfosses, 70 Talbot, Tél. Amherst 5326, entre 6 et 8 h. le soir.

LE VAINQUEUR RECEVANT UN FAMEUX TROPHEE

BOBBY JONES, recevant la coupe emblématique du championnat de golf ouvert d'Angleterre, des mains du col. Béthune.

COURSES DE CHEVAUX, D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLETTES A VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 27—Le plus grand programme sportif jamais vu à Valleyfield sera présenté dimanche prochain le 31 de ce mois, et les attractions, mises à l'affiche par les promoteurs, sont nombreuses et variées.

Ce programme comprend trois parties bien différentes: courses de chevaux, courses d'automobiles et courses de motocyclettes. Dans chaque catégorie, la crème des figurants se trouve et les bourses sont les plus considérables encore offertes pour un programme de ce genre. On a voulu choisir Valleyfield pour cette matinée sans égale et on a confiance que toute sa population lui accordera son patronage.

Dans les courses de chevaux le programme sera le suivant:

Classe 2.18, trot et amble, $200.
Classe 2.24, trot et amble, $200.
Classe 2.30, trot et amble, $150.

Ces courses seront régies par les règlements de l'association canadienne de Trot et toute information supplémentaire sera donnée avec plaisir par M. G. Brault, secrétaire, Valleyfield, Tél. 119.

Dans les courses d'automobiles, il y aura au moins trois courses, et pas moins de trois machines de courses se disputeront de riches bourses. C'est dire que les épreuves de 5 et 10 milles seront l'objet d'une dure émulation et fourniront de sensationnelles émotions aux spectateurs. On sait que ces courses frôlent bien souvent la mort de près et des chauffeurs poussent parfois la témérité jusqu'à la folie. Il y aura en outre une course de cinq milles entre Walter Desrosiers, avec sa "Frontenac Spéciale" et probablement Armand Héneault, champion provincial de la motocyclette, montant une machine spéciale. La dernière fois, Desrosiers fut battu par Ryan, de Winchester N.Y. et il est furieux de son échec. Aussi a-t-il promis à ses nombreux amis de se reprendre, dimanche, à Valleyfield.

Finalement, il y aura plusieurs courses de motocyclettes, qui aligneront des étoiles comme Colnoir, Riendeau, Héneault, Lariviè, qui a gagné les courses de Québec dimanche dernier, et plusieurs coureurs américains, dont on attend les entrées aujourd'hui ou demain. Ces courses seront pleines de sensations et dépasseront tout ce qui s'est vu au Canada à date. Elles seront de 1, 3, 5, et 10 milles.

CHRONIQUE DES DAMISTES

CE SOIR, AU MAISONNEUVE

Le premier concours-problème inauguré mercredi dernier, au Social Maisonneuve, a réuni bon nombre de membres réguliers, et quelques nouveaux adeptes attirés par cette attraction.

Les solutionnistes furent mis à l'épreuve devant une jolie combinaison à plusieurs solutions semblables, résultant des mêmes mouvements, mais offrant différentes prises. Le vétéran M. H. Pelletier trouva l'énigme le premier et la prime offerte lui fut décernée.

Ce soir, il y aura trois prix au lieu de un. M. Phaneuf en a ainsi décidé, considérant tout l'intérêt que les amateurs portent à ce nouveau genre de concours. Il va sur tout que le Social Maisonneuve enregistre de nouveaux membres, chaque semaine. La Direction ne néglige rien pour intéresser le plus fort groupe de damistes que le Club de l'Est ait jamais compté.

Donc, rendez-vous au Maisonneuve, ce soir, à huit heures, et il vous sera présenté un simple coup en jouant qui vous fera chercher. Les visiteurs sont les bienvenus.

A WINDSOR, ONT.

Première course, 5 1-2 furlongs — Elizabeth, 105; Pendergrass, $3.00, $2.50; 2 Bill Seth, 97; Pernall, 14.75, $3.55; 3 Trapo, 105; Arnold, $4.30. Temps, 1.07 2-5. Charles Goldson, Fair Dark Civility, Storm Maiden, Spring Poet, Support, Miss Jim ont aussi couru.

Deuxième course, 7 furlongs — 1 Six Thoughts, 104, Leonard, $17.65, $5.55, $4.65; 2 Upanita, 108, Howard, $10.70, $6.00; 3 Marshand, 113, Harvey, $3.30. Temps, 1.27. Zeod Support, x-Old Tom, x-Flyale Yet, Bellaway, x-Promising Tom, ont aussi couru.

Troisième course, 7 furlongs — 1 Sambita, 105, McCoy, 4.50, 2.90, 2.80; 2 Nealon Kay, 105, Pendergrass, $3.25, $2.80; 3 Meeran, 105, Arnold, $2.80. Hawk God, Belascoain, Sun De Mour, Red Light, Bayou, Broomope ont aussi couru.

Quatrième course, 1 1-8 mille — 1 Fascista, 108, Leonard, 4.60, 2.70, 2.60; 2 Highland Chief, 107, Hicks, $3.00; 3 Barbara Palmer, 111, Hicks, $2.10. Bonfire, Chick Bell, Sea Green, Sun Hathor ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille 70 verges — 1 Grenier, 108, Baker, 6.70, 3.05, 2.55; 2 Peter Peter, 105, Arnold, 3.55, 2.30; 3 Brillant, 108, Zurchini, 2.40. Temps, 1.41 3-5. Codgester, Beau of the West ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 verges — Temps, 1.43 4-5. Music Shop, Seagrave, Margaret St. L. o-Hoc Dr Mara, Jake, The Engineer, o-Johnny Jewell, Typecupitter ont aussi couru.

Field.

Septième course, 1 mille 70 verges — 1 Rian Prince, 109, McClair, 6.80, 3.60, 2.60; 2 Deronda, 111, Brown, 4.30, 3.50; 3 o-Wormold, 106, 6.40. o-Immolator, North Breeze, o-Dorlett, Great Lucy, Dentaria, Hook, Goldbeater, Retha Premium, Winnipeg ont aussi couru.

o—Field.

Contre les Chappies

"RUSTY" YARNALL, du club Ahuntsic, qui lancera ce soir contre Chappie Johnson, au Shamrock, dans la deuxième partie d'une série pour $100.

Arrow Shoe de Saint-Hyacinthe

Le club Arrow Shoe de St-Hyacinthe étant libre le 31 et les dimanches suivants aimerait à aller rencontrer tout bon club amateur. Inf. A. Jodoin, 25 Laframboise, St-Hyacinthe.

Mansfield vs Parc Champlain

La vaillante et redoutable équipe du Mansfield Grand Tiroir donnera de la température de dimanche, le 24 courant et voulant faire honneur à ses engagements s'est rendue à Sorel pour y cueillir de nouveaux lauriers. Les chauds rayons du soleil furent les seuls témoins d'une joute tellement redoutable qu'elle fut contremandée aux dépens du Mansfield. Chose fort juste et remarquable l'unique point marqué par le parc Champlain fut marqué par la plume du Mansfield le mont du St-François Xavier. Ceci se passe de commentaires. Avant que le Mansfield s'aventure à Sorel, il lui faudra un contrat en bonne et due forme et un montant de $100.00 déposé en mains sûres afin de couvrir les dépenses. Dimanches prochain le Mansfield ira rencontrer le Parc Champlain, comme ce sont deux clubs de la série intermédiaire, la partie sera contestée.

Inf. Honoré Gratton, 5570 St-Laurent, Cal. 5767-W.

YARNALL DOIT LANCER CE SOIR CONTRE CHAPPIE

C'est à six heures et trente précises ce soir, que le club Ahuntsic rencontrera au terrain du Shamrock, les nègres de Chappie Johnson, dans la deuxième partie de leur série de 2 dans 3 pour un pari de cent dollars ($100.00) et soixante-quinze pour cent des recettes au vainqueur. Les nègres ont gagné la première partie mercredi dernier par 8 à 4, mais le gérant Laperle n'a pas voulu prendre de chance de perdre la seconde, et le pari. Il a gardé à Montréal son fameux lanceur Yarnall pour essayer de triompher des équipiers de Chappie Johnson. Cette partie soulève beaucoup d'intérêt dans le public, et il devrait y avoir foule au shamrock ce soir. Demain soir, jeudi, les nègres joueront au Parc Mascotte contre une équipe formée parmi les meilleurs joueurs de Montréal, à six heures et demie précises. Vendredi, à la même heure, ils rencontreront la fameuse équipe d'Eugène Bélanger, le St-Jérôme, qui possède actuellement l'un des meilleurs clubs de la ligue de la Cité. Samedi, à trois heures, le club Sorel qui n'a pu jouer samedi dernier à cause de la pluie, reviendra à Montréal pour reprendre cette partie.

A EMPIRE CITY

Première course, 5 1-2 furlongs. — 1er Ariel 115, L. Fator, 1 A 2, 1 A 12; 2e Tuskegee, 114, Odonnell, 1 A 3; 3e Eddie Ahearn 113, Callahan, 8 A 5. Temps 1.06 2-5. Stretcher, Jack Dempsey, Flying Sweep ont aussi couru.

Deuxième course, un mille et 70 verges. — 1er Wishing Stone, 115, Barlow, 10 A 1, 4 A 1, 2 A 5; 2e Sea Hawk, 116, Hicks, 6 A 1, 3 A 1; 3e Irish Marine, 126, L. Fator. Temps, 1.48. Belprisonnia, Izetta, Mikado, Sam Jewl, Potent, Battleshot, Yoshimi ont aussi couru.

Troisième course, 5 furlongs — 1er Palm Beach, 113, Hornade, 6 A 1, 2 A 1, 6 A 5; 2e Mirida, 118, Callahan, 3 A 1, 3 A 5; 3e Hampson 113, McAuliffe, 1 A 5. Temps 1.01 4-5. x-Running Rush, x-Noise, Turkey's Neck, Obtain ont aussi couru.

Quatrième course, 7,000 the Tarrytown Stakes, ans un mille et 70 verges — 1er Pabse Pride, 106, Craigmile, 3 A 5, 2 A 5; 2e Adamus, 101, Goodwin, 1 A 2; 3e Porto Bello Gold, 110, McTague ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges, 1er Batonic, 118, Weiner, 12-1, 5-1, 5-2; 2e Mudjeck, 105, Craigmile, 7-10, 1-3; 3e Lucy Play, 112, Zoeller, 1-2. Temps, 1.46 2-5. Grand Bey, Brush Away, Black Hart, Bright Steel ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille et 70 verges. — 1er Account, 10, Fields, 4-1, 6-5, 4-5; 2e Light O'Dawn, 116, Weber, 3-1, 2-1; 3e Warm Heart, 108, O'Donnell, 6-5. Temps, 1.47 4-5. Fly, ing Chief, Protector, Gay Fare, Bristol, Jean Grer, Funchal ont aussi couru.

C. P. Sacré-Coeur Libre

N'ayant pu jouer dimanche dernier pour cause de mauvaise température, M. J. B. Morin, prie les gérant des clubs Verdun, Mascotte, Club Lachine, Ste-Rose, et Ste-Thérèse de bien vouloir lui donner une date pour le 31, et les dimanches d'août, et il demande à M. H. Lamoureux, d'Iberville, de lui accorder une revanche si possible. Inf. J. B. Morin, 1835 rue Maisonneuve. Tél. Amh. 6763, le soir.

UN DES GAGNANTS D'HIER A DORVAL

LANNIE à M. O. VIAU, turfman local, qui a gagné la principale épreuve à Dorval, hier. (Photo Chandler).

DELANEY SE BAT AVEC UZCUDUN LE 11 AOUT PROCHAIN

NEW-YORK 27—Ayant abandonné sérieusement son titre de champion poids mi-lourd du monde Jack Delaney, (Ovila Chapdelaine) a obtenu de la commission athlétique de New-York la permission de se battre maintenant dans la catégorie des poids lourds. Son premier combat avec Paulino Uzcudun, l'Espagnol, le 11 août prochain, au stade des Yankees, sous la direction de Tex Rickard. Delaney n'est plus capable de faire le poids, au dire de Pete Reilly, son gérant, et c'est la raison qui lui a dicté pareille ligne de conduite.

"LA VERITE A PROPOS DE LAKE GEORGE"

Nous recevons la lettre suivante:

Plusieurs histoires ayant été racontées à propos du Marathon de Lake George le soussigné croit de son devoir de donner justice aux organisateurs et aux citoyens de Lake George en particulier.

Ayant accompagné le jeune Rosaire Delorme à Lake George et séjourné là pendant 10 jours et ayant suivi la course du commencement à la fin, je crois, premièrement, que Keating mérité beaucoup de mérite pour sa victoire malgré les rapports au contraire, et la foule qui a vu Keating accomplir ce bel exploit en conviendra.

La course a été bien contrôlée. Il est vrai que dans quelques cas certains nageurs n'avaient pas d'Officiels mais comme le comité avait un grand nombre d'aéroplanes et de nombreux bateaux à gasoline d'une grande vitesse le comité sut bien contrôler et preuve, lorsque Madame Sion se fit remorquer, elle fut bel et bien disqualifiée. Il est vrai que Keating, pour quelques milles, n'avait pas d'officiels, mais lorsque Monsieur Omer Perrault se retira à trois heures son Officiel prit place dans la chaloupe de Keating et à partir de ce moment une flottille de petits vaisseaux suivirent de bien près Keating. Il est malheureux que certaines personnes, pour des raisons évidemment personnelles s'oublient au point d'amoindrir un exploit aussi méritoire que celui de Keating. Keating pour ceux qui l'ont suivi dans cette course s'est révélé un des plus grands nageurs de fond au monde sinon le plus grand.

Maintenant quelques mots à propos de notre ami Omer Perrault, un des "gentlemen nageurs", mais qui, malheureusement, ne fit pas très bonne figure à Lake George. Le temps pour tout nageur Champion ou autre de comprendre que l'entraînement est absolument essentiel dans tout sport et plus essentiellement pour la nage de long distance. Omer Perrault représenté à Lake George sur les bulletins et dans le programme officiel comme le Champion du Canada, dut nécessairement se retirer de l'eau à 3 heures de l'après-midi. Loin d'être encourageant pour le Champion du Canada.... Qui peut bien se permettre à nos dépens d'avancer des choses semblables? Omer Perrault, battu l'an dernier dans le Marathon de Montréal par Madame Della-Hébert Sullivan et plusieurs autres, y compris le jeune Delorme à Lake George, comme le Champion du Canada. Monsieur Armand Vincent expliquerait-il cet incident.... Madame Sullivan, en face d'autant d'injustice préféra ne pas y participer au Marathon de Lake George.

M. Vincent prétend aussi qu'Omer Perrault demeura à l'eau 10 heures. Omer Perrault se retira de l'eau à 3 heures lorsqu'il était très loin en arrière dans la course.

Les Canadiens qui ont fait honneur au Canada à Lake George sont bien ex "BEBES" de la course.... Rosaire Delorme et Mendelshon.

Delorme à peine âgé de 15 ans battit les nageurs de M. Armand Vincent excepté Vierkoetter, tandis que Mendelshon se classa deuxième officiellement, finissant bien près de l'arrivée.

N'est-il pas merveilleux de voir un jeune comme Rosaire Delorme battre des nageurs de réputation mondiale comme ceux annoncés par Armand Vincent.

Maintenant quelques mots pour les Américains et la manière qu'ils ont traité nos Canadiens. Plusieurs racontars de nature à les discréditer au point de vue de générosité et principalement le Comité de la course.

M. Vincent avait à sa disposition, un Bungalow propriété d'un millionaire américain pour la période d'entraînement. En plus, ses dépenses étaient défrayées.... Pas un seul Américain fut indemnisé pour participer à cette course, tandis que les Canadiens reçurent, en grande majorité, leurs dépenses.

Dans le cas de Rosaire Delorme, un magnifique cottage de 12 chambres, y compris trois chambres de bain et une servante étaient à sa disposition. La réception et encouragement accordés à Rosaire Delorme étaient loin d'être anticipés. Le Comité avait eu la délicatesse de décorer le Cottage des couleurs Bleu-Blanc-Rouge et d'un magnifique Union Jack.... Petits détails, mais touchants tout de même....

M. Vincent parlant au nom des Canadiens, disait dans une entrevue publiée, que nous devions être fiers de ce qu'avaient fait les Canadiens. Oui, nous sommes fiers des Delorme et Mendelshon, mais nous n'avons aucune raison d'envoyer les Champions Allemand, Français, Russe, Norvégien ou autres, quand il s'agit de représenter le Canada et surtout la Province de Québec. M. Vincent se permet de parler au nom de Montréal, je lui conseille de parler des Canadiens.

Maintenant que le Marathon est fini pour ceux qui veulent donner justice à ceux qui le méritent: Le Marathon de Lake George est un succès sans précédent et les Américains ont prouvé qu'ils avaient un grand nageur de fond en la personne de Keating et qu'ils savent bien faire les choses.

Maintenant que le Marathon de Toronto s'approche, les yeux du monde sont tournés sur Toronto et il est à espérer que le Canada saura, aussi, démontrer au monde que nous avons de bons nageurs, et si Young était défait, espérons que les Walker, les Mendelshon, les Delorme, etc., sauront porter les couleurs du Canada à la victoire.

Pour le présent, donnons à Young et Keating leur dû: Deux Champions du Monde.

Un qui était à Lake George et aime la vérité.

JIM WILSON,
instructeur de Nage,
National A.A.A.,
Rue Cherrier.

Ste-Cécile Inc. à Sorel

Dimanche le 31 juillet, le club de baseball Ste-Cécile Inc. ira jouer à Sorel avec le club de l'endroit le voyage se fera à bord du vapeur Trois-Rivières avec une excursion dont les organisateurs sont MM. Alb. Bellemare et F. Roy.

Le départ se fera au quai Victoria à 9 heures a.m. et on sera de retour pour 11hrs p.m. Il y aura à bord danse et plusieurs prix seront donnés pour concours de fox-trot-valse et valse chanceuse et danses du bon vieux temps. L'orchestre Eastmount, sous la direction de Roméo Labelle, fera les frais de la musique. Le club invite tous ses amis à venir passer une agréable journée tout en encourageant le club à la victoire. Le gérant Jos Labonté est très confiant de revenir avec une victoire.

Pour information Jos Labonté, 1131 rue Cartier Cherrier 4451.

LE TENNIS

BURROWS ET BROWN CHAMPIONS INTERMEDIAIRES DE LA PROVINCE EN DOUBLE

(Par Marcel Rainville)

N. A. 'Pat' Burrows, du Club de Tennis Westhill, champion intermédiaire de la Province de Québec en simple, a gagné un autre titre, hier, lorsque, associé à C. A. Brown, aussi du Club de Tennis Westhill, il a remporté le championnat double intermédiaire de la province; ils ont défait Paul Wickham, du Parc Lafontaine et de Saint-Lambert, et J. G. 'Gerry' Wayland, du Club de Tennis Outremont, 6-3, 6-1, 2-6, 6-6, 9-7.

Les deux premiers sets n'ont pas d'histoire; Wayland et Wickham furent terribles au point que plusieurs spectateurs pensèrent à s'en aller avant la fin. Les choses changèrent du tout au tout dans les deux sets suivants: Brown et Burrows furent aussi décourageants que leurs adversaires l'avaient été dans les deux premiers sets.

Le cinquième set fut le meilleur et le plus contesté; les deux équipes eurent tout à tour l'avantage. Après avoir eu le point du match en leur faveur, Brown et Burrows vinrent eux-mêmes bien près d'être battus. Ils gagnèrent tout juste par 9-7.

CHAMPIONNATS CANADIENS

LeRoy Rennie, de Toronto, l'un des représentants officiels de la Province d'Ontario dans les championnats canadiens a été défait hier, T. O. Ryall, du club Jericho, de Vancouver, a défait l'ex-champion du Canada facilement, 6-3, 6-1. Dans le double Rennie et Gilbert Nunns ont perdu deux sets consécutifs contre Bob et Dick Hodge de Berkeley, Californie.

Henri Laframboise, de Montréal, a éliminé Gyles, de Winnipeg, 6-4, 3-6, 6-4. Jack Wright a défait Hocking, Vancouver, en deux sets.

Il ne reste plus que seize concurrents dans le simple messieurs.

SIMPLE MESSIEURS

Laframboise, Montréal, bat Gyles, Winnipeg, 6-4, 6-4
Jack Wright, Montreal, bat Mc Lean, Vancouver, 6-0, 6-1
Dr. Weicher, Regina, bat St. John's, Victoria, 1-6, 6-2, 6-3
Dick Hodge, Berkeley, bat Waugh, Winnipeg, 6-1, 1-6, 6-4
Laframboise, Montreal, bat McDonald, Tacoma, 6-3, 6-2
Jack Wright, Montréal, bat B. Hocking, Victoria, 6-3, 6-1
Rennie, Toronto, bat Mellwaine, Vancouver, 6-2, 6-3
Marion, Seattle, bat Dr. Weicher, Regina, 11-9, 10-8
Dowell, Vancouver, bat Culley, Santa Barbara, 6-2, 3-6, 5-6, (défaut).
Ruscher, Pasadena, bat Sparling, Vancouver, 8-6, 6-4
Rissio, California, bat Kinoshing, Vancouver, 6-2, 6-4

DOUBLES MESSIEURS

Peers et Dixon, Vancouver, bat, Hocking, Victoria et Niblock, Calgary, 6-1, 6-0
Gyles et Waugh, Winnipeg, bat, Strand et Swartz, Vancouver, 6-3, 6-0.

LIGUE SENIOR

Verdun a défait M.A.A.A., hier, 4-1, Simples: N. Dudkoff, Verdun Tennis, bat A. Forsythe, M.A.A.A., 6-4, 7-5; E. B. Hay, M.A.A.A. et C. W. Hollingworth, Verdun Tennis, 6-4, 9-7, 10, pas terminé; P. Deschênes, Verdun Tennis, bat L. J. Tarshis, M.A.A.A., 6-2, 6-4; Dr. Schwartz, M.A.A.A., bat R. Clutsam, Verdun Tennis, 6-4, 5-7, 6-4.

Doubles: Clutsam et Mathieu, Verdun Tennis, bat Tarshis et Dr. Schwartz, M.A.A.A., 6-4, 6-4; Dudkoff et Deschênes, Verdun Tennis, bat Walton et Lavanchy, M.A.A.A., 6-4, 6-4.

Bon athlète

M. L. SMITH, de Yale, gagnant le trois milles lors du tournoi inter-universitaires, tenu récemment à Londres.

LES REGATES DU CAMP RIOPEL

Les régates annuelles du camp Riopel, samedi et dimanche, promettent d'être couronnées d'un vif succès. Au programme sportif de ces deux jours, nous devons ajouter le côté social et la fête vénitienne qui sera donnée comme commencement de ces régates sera du vrai chic. On s'engagé Signor Manetta et son épouse, une soprano dramatique fort prisée, que l'on aura le plaisir d'entendre dans leur répertoire.

Le commodore des régates sera M. Nap Turcotte, sportsman local bien connu, on peut s'attendre à ce que les choses marchent rondement avec un tel officiel en fonction.

Royal d'Youville

Après avoir remporté une belle victoire sur le club des 4 Tours, le Royal de Youville ira rencontrer au club Nationité d'Hochelaga, ce dimanche, 31 courant, et les spectateurs assurés de voir l'affaire tourner entre ces deux fameuses équipes. Le défi aux clubs suivants: Royal du Nord, Sri Henri Amateur, Emard Amateur, Hochelaga, Carrière, Lasalle, Rapides, St-Césaire, Mackayville, et tout club amateur. Inf. M. Viateur Maillhiot, 9594 Foucher, Cal. 6729-W entre 1-2 à 7 1-2 p.m.

SPÉCIAL

Serge Bleu Indigo

GARANTIE contre le soleil et l'air de la mer, pesanteur 19 onces. Prix régulier $50.00. Durant juillet et août pour $35.00

Chas Laforce & Cie Ltée
37 STE-CATHERINE EST
Champions tailleurs

COURSES À DORVAL

Juillet le 23 au 30 Inc.

1ère Course 2.45 p.m. heure avancée

Jour des Dames demain

$6,000 Le Derby Québec $6,000

JUILLET LE 30

SERVICE DE TRAINS: De la gare Windsor directement à la piste, 1.55 p.m., 2.10 p.m., heure avancée.
Trains réguliers par le C.N.R. et le C.P.R.

De retour immédiatement après la dernière course.
Chemin pour auto: Chemin de LACHINE.

Dorval Jockey Club, Chambre 123, Hôtel Windsor

UN DES GAGNANTS D'HIER A DORVAL

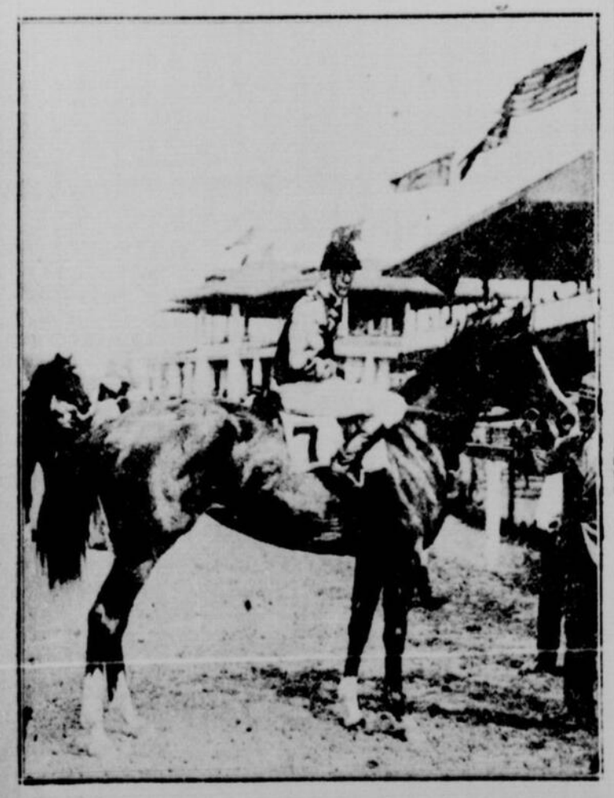

TID BIT, entraîné par C. Robillard, de Montréal avec RICHARDS en selle, qui a gagné la deuxième course à Dorval, hier. (Photo Chandler).

RUTH ET GEHRIG REPRENNENT LEUR LUTTE A COUPS DE HOME-RUNS

LES YANKEES PULVERISENT LE SAINT-LOUIS, RUTH ET GEHRIG SE SIGNALANT FORT

Babe frappe deux fois pour le circuit et "Lou" l'imite en une occasion. – Pas une victoire des Browns sur les Yankees cette année. – Washington doublement victorieux. – Pittsburg victorieux et Saint-Louis battu.

LIGUE AMERICAINE

Les Yankees ont remporté deux faciles victoires sur le St-Louis, hier, gagnant la première partie par 15 à 1 et la seconde par 12 à 3. La première partie fut marquée de trois exploits, sous forme de puissants coups de circuit, dont deux à l'actif de Babe Ruth et un à l'actif de Lou Gehrig, son coéquipier, qui lui dispute chaudement la suprématie sous ce rapport. Actuellement, le Bambino mène son compagnon par un coup, ayant frappé trente-trois fois pour le circuit contre trente-deux pour Gehrig. Ruth accomplit ses exploits dans la première et la sixième manches de la première rencontre avec un coureur sur les buts les deux fois, tandis que Gehrig frappa son quatre buts dans la deuxième partie. Détail important: le Saint-Louis n'a pas réussi à gagner une seule partie cette année avec les Yankees, ayant subi hier sa douzième et sa treizième défaites consécutives de l'année aux mains du club de Miller Huggins. 20,000 personnes furent témoins.

—Le Washington a aussi gagné ses deux parties sur le Chicago par les scores de 5 à 1 et 6 à 5. Mais la deuxième partie nécessita onze manches et la victoire ne fut remportée que par le travail d'ensemble de Judge Goslin et Ruel, qui frappèrent successivement en lieu sûr. Judge mit aussi trois coups de deux buts à son crédit au cours du double-header.

—Philadelphie et Détroit ont divisé les honneurs du double-headers. Détroit prenant la première partie par le score de 10 à 4 et les Athlétiques la seconde par 5 à 2. Rip Collins eut le meilleur comme lanceur sur Lefty Grove et Baker, et la partie fut marquée par des coups de circuit de Fothergill et Manush. Dans la finale, le vétéran Jack Quinn fut supérieur à Owen Carroll.

—Cleveland a défait Boston par le score de 7 à 2, hier comptant ses sept points dans la troisième manche, en envoyant les balles de Ruffing dans toutes les directions du champ. Dans la quatrième, Myer fit un coup simple et compta sur le coup de circuit de Flagstead. Ponseca et Cullop mis dans la partie par les Indiens firent tout le deux coups réussis.

St-Louis	000 100 000—	1	6	4
New-York	203 021 07x—15	14	1
Batteries: Gaston et O'Neill, Ruether et Grabowski.					
(2ème partie)					
St-Louis	011 000 001—	3	8	4
New-York	000 000 50x—12	13	0
Batteries: Jones, Wingard et Dixon, Hoyt et Collins.					
Détroit	200 002 320—10	12	1
Philadelphie	101 000 101—	4	9	2
Batteries: Collins et Woodall; Grove, Baker, Powers et Cochrane. Perkins.					
(2ème partie)					
Détroit	000 000 002—	2	8	2
Philadelphie	000 010 13x—	5	9	2
Batteries: Carroll, Smith et Basler; Quinn et Cochrane.					
Cleveland	007 000 000—7	12	0	
Boston	000 200 000—2	6	2	
Batteries: Shaute et Autrey; Ruffing, Wingfield et Hoffman.					
Chicago	000 100 000—1	3	0	
Washington	000 000 14x—6	7	0	
Batteries: Connally et McCurdy; Hadley et Ruel.					
(2ème partie)					
Chicago	220 000 010 00—5	5	1	
Washington	220 030 002 01—8	18	1	
Batteries: Jacobs, Blankenship et Crouse; Barnabe, Ehrenee, Burke et Gaston.					

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	69	26	.726
Washington	56	38	.591
Détroit	5	41	.549
Philadelphie	50	44	.532
Chicago	48	49	.495
Cleveland	40	55	.421
St-Louis	38	54	.413
Boston	26	68	.269

Le Cité-Lachine

Dimanche prochain le Cité Lachine recevra Lasalle Amateur. Le gérant Gauthier se promet et bien de remporter la victoire avec son équipe de jeunes joueurs qui ont brillé avec tant d'éclat contre le Parc Champlain dernièrement. mais le gérant Pilon n'est pas resté inactif car il s'est recruté un lanceur qui fera mordre la poussière aux Lasallis et du reste l'équipe du Cité est en grande forme et tout promet une attraction de premier ordre. Donc en foule au Parc Lasalle dimanche. Inf.: J. O. Pilon, 5570 St-Laurent Cal. 3403-W.

Bon pugiliste

HOMER ROBERTSON, champion poids moyen de couleur.

LIGUE NATIONALE

—Pittsburg est revenu en tête de sa ligue, sur un pied d'égalité avec les Chicago, de par la victoire qu'il a remportée, hier, sur le Brooklyn, par le score final de 6 à 5. Après que les Robins eussent pris les devants à la huitième, grâce à un raillement qui leur apporta deux points, les Pirates se remirent à la tâche dans la même manche et comptèrent également deux points, reprenant le dessus qu'ils devaient garder jusqu'à la fin.

—Cincinnati a porté à six la série de ses victoires consécutives en battant le Saint-Louis dans la finale d'une série de quatre parties, hier. Le score fut de 1 à 10 et Saint-Louis vint près de gagner. Il exécuta deux ralliements sensationnels dans la huitième et la neuvième, tombant à bras raccourcis sur les balles de Red Lucas et Donohue, son remplaçant.

Brooklyn	000 102 020—5	9	0
Pittsburg	011 010 12x—6	13	1
Batteries: Elliott et Hargreaves; Meadows et Spencer, Gooch.			
St-Louis	110 020 051—10	16	4
Cincinnati	013 113 20x—11	14	2
Batteries: McCraw, Bell, King et Schulte; Lucas, Donohue, Keip et Hargrave.			

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Chicago	65	36	.604
Pittsburg	55	36	.604
St-Louis	52	40	.565
New-York	50	46	.521
Brooklyn	41	51	.446
Cincinnati	41	52	.441
Philadelphie	37	51	.420
Boston	24	63	.291

LIGUE INTERNATIONALE

Newark	201 000 000—3	9	1
Jersey-City	000 010 000—1	11	2
Batteries: Davies et Skiff; Williams, Parks et Daly.			
Syracuse	020 003 050—10	17	2
Rochester	005 000 000—5	7	0
Batteries: Johnson et Mancuso; Thornmahlen, Himes, McLaughlin et Lake.			
Buffalo	000 100 005—6	7	0
Toronto	000 000 000—1	7	5
Batteries: Leverenz et Pond; Maley, Satterfield et Hargrave.			
Reading	000 000 050—5	8	5
Baltimore	004 010 01x—6	11	2
Batteries: Rauprich, Slappey et Davis; Hansen, Henderson, Vincent et Lake.			

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Buffalo	66	37	.641
Syracuse	61	40	.615
Baltimore	58	46	.563
Newark	55	49	.529
Toronto	62	48	.525
Rochester	49	53	.480
Jersey-City	45	59	.433
Reading	22	81	.214

PRUE GRATTAN GAGNE LE DERBY DE L'AMBLE HIER

KALAMAZOO, Mich. — Prue Grattan, une petite jument brune de six ans, a remporté hier le derby américain de l'Amble, d'une valeur de $25,000. C'est le plus riche événement de la saison pour les courses de ce genre. Elle battit un champ-record de 18 partants, et elle a gagné $15,000, tandis que Dr Volo, arrivé deuxième, reçut $4,000. Il y eut d'autres prix pour les chevaux suivants.

2.07 trot $1,000:

Christie Mac (Morrow)	2	1	1
Hollywood Jessie (Stokes)	1	2	2
Hurry Up, (White)	4	3	3
Delphia Watts (Thomas)	5	4	5
Jack Toddington (Vail)	7	5	4

Little Darby, Dr Strongworthy, Lullawat, Jean Axworthy, partirent aussi. Temps: 2.06 1-4, 2.04 1-4, 2.05 1-4.

2.08 amble H. O. Reno, derby américain $25,000.

Prue Gratian (Cartnal)	6	1	1
Dr Volo (Parshal)	1	17	5
Jeannette Royal (Sturgeon)	4	2	3
Joe Lewis (Jump)	17	3	2
Calle Direct (Vic Fleming)	2	16	17

Guesswork, Louis Direct, Rythmic, Todd, Red Herr (tous dans l'argent). Captain Volo, Lu Trask, Courtney Burton, Riley, Miss Ellen W., Ruth Grattan, Berry the Great, Bert Dewey, Bob Seymour, Ray Grattan partirent aussi. Temps: 2.04 1-4, 2.03 1-4, 2.03 1-4.

2.10 trot, $1,000:

Tippy Frisco (Egan)	1	2	7
Subpoena (Allen)	2	9	2
Eda Guy (White)	5	1	4
Gleaming Silk, (W. R. Fleming)	3	2	5
True Guy (Cox)	6	8	3

Billy Benboe, Top o' The Morning, Worthy Harvester, Bob o' Boy, Silky Volo. Partirent aussi. Temps: 2.06 1-4, 2.05 1-4, 2.07 1-4, 2.09 1-4.

2.19 trot, $1,000:

High Noon (Valentine)	1	1	ne

partit pas

Mc Hanna (Berry)	11	8	1
Lucy Lailwater (Egan)	2	2	3
Grey Wisconsin (Noblecheck)	9	5	2
Peter Hayes (White)	3	3	7

Great Joy, Hot Toddy, The Inemster, Steve Watts, Chattie Guy, Augusta, Betty Belwin, Ethel Todd, Lady Delight, Peter McRae, Tennis, Buck Jones partirent aussi. Temps: 2.06 1-4, 2.08 1-4.

Au parc Laurier

Le terrain de baseball, sis coin Bréboeuf et Laurier, et connu sous le nom de parc Laurier, peut être utilisé pour des joutes le samedi après-midi et quelques soirs de la semaine. On est prié de communiquer avec M. Art. Boucher, 681 Laurier est. Tél. Cherrier 0094, de 6 à 8 p.m. Des appartements spéciaux serviront pour mettre le linge des joueurs.

Courses à S.-Eustache

Il y a de grandes courses à S.-Eustache dimanche le 31 juillet. En voici le programme:

Classe nommée, bourse $75.00.

Classe, 2.28, bourse, $100.00.

Match de $50, entre Leonard S. à M. Dumoulin, S.-Eustache, et le cheval de M. Ete Ethier, de Montréal.

Les courses commenceront à 2 hre (heure solaire).

UNE SECONDE HELENE WILLS

MLLE HELEN JACOBS, âgée de 18 ans, qui a remporté deux fois le championnat de tennis pour jeunes filles aux Etats-Unis, et qu'on regarde comme une seconde Hélène Wills, dont elle s'est fort appropriée les manières. Elle étudie à l'Université de Californie.

Monsieur Major s'indigne

On nous adresse le communiqué suivant:

M. OSCAR MAJOR EST INDIGNE

Notre distingué arrêt-court, arrêt-long mais plutôt pas d'arrêt du tout dans l'éminente personne d'Oscar Major du Club Guybourg n'a pas aimé ma critique concernant la partie lancée il y a une quinzaine par le lanceur Corey du St-Eusèbe. Il intitule son article contre moi avec ces mots ronflants:

"QUAND ON CONNAIT PAS ÇA, ON FERME, C'EST DE BONNE POLITIQUE"

Pour moi je prends la liberté de répondre à son entête en lui disant: Que monsieur Oscar Major qui a joué une partie si pourrie il y a environ un mois qui lui valu d'être sifflé et hurlé par la foule devrait d'abord apprendre à jouer et en attendant de mieux de ses affaires en laissant aux spectateurs le droit de critiquer publiquement, sur leurs signatures, ceux qui lancent avec l'idée de perdre plutôt que de gagner quand il est connu que ces athlètes attendent l'argent des honnêtes citoyens pour payer leur pension. Ce fameux Marie Scapulaire, chroniqueur base-ballistique devrait commencer avant d'écrire des chinoiseries à dire la vérité. Quand M. Oscar Major écrit que j'ai parié $5.00 sur la partie, je lui dis en pleine figure qu'il en a menti plein la gorge. Je n'ai fait aucun pari avec qui que ce soit et je défie ce "cheap sport" de nommer la personne avec qui j'ai parié. J'avais payé royalement mon admission, et je croyais avoir le droit d'exiger de la part du lanceur Corey qu'il fit son possible pour gagner sa partie, et non pour le voir lancer la plupart du temps des balles "AUX MINOTS".

Pour la bonne information à M. Major sur mes connaissance du baseball, je tiens à lui dire que je lançais pour le Valleyfield alors qu'il détenait le championnat de la Province comme amateur et que j'ai remis la gérance du dit club plus tard aux mains de Liguori Laurin ex-propriétaire du club St-Henri de la ligue de la cité qui lui l'a tenu au championnat encore plusieurs années dans la suite. Dans ce temps là M. Oscar Major avait encore ses couches. J'ai été arbitre dans des parties de ligues et dans d'autres parties importantes, j'ai aussi traduit en français le "baseball Guide" pour faire comprendre les règlements à ceux qui ne lisaient pas l'anglais et en terminant sur ce point je réponds à ce puits de science sportique plutôt vide que plein que je n'ai pas de leçon à recevoir de lui concernant les règlements et le jeu de baseball et encore moins pour m'apercevoir, quand un joueur lance avec nonchalance des balles demi-molles à propos de rien.

Voici ce qu'écrit M. Major, concernant le combat de Tunney-Dempsey:

"Depuis plus de deux mois Jack s'entraîne soigneusement. Dans l'intervalle, un certain éditeur sportif new-yorkais a révélé au monde de la boxe que le combat du siècle, Tunney-Dempsey, n'avait pas été gagné par le meilleur homme. On a été jusqu'à chuchoter un peu fort que les deux gérants des deux combattants, avaient quelques heures, avant la bataille, tracé une ligne pointillé, ou Dempsey ne devait pas toucher Tunney. C'eut été le comble de l'impudence de bourrer le monde d'une manière pareille. Faut-il ajouter foi à cet avancé? Tout arrive en ce bas monde. Les boîtes de surprise du plus bel acabit sont à l'ordre du jour."

Il est le premier à laisser entendre au public que le combat Tunney-Dempsey fut un "fake". Mais que M. Corey lance des balles demi-molles et qu'il perde sa partie laissons-nous bourrer sans rien dire, pour faire plaisir à l'arrêt-long du Club Guybourg.

Heureusement que nos quotidiens se font un devoir de mettre aux yeux du public de temps en temps la basse conduite de certains "Fakers" qui exploitent odieusement le peuple. Je prétends avoir le droit de critiquer respectueusement sous ma signature les athlètes qui ne font pas leur devoir et peut-être s'il y avait eu dans le passé plus de critiqueurs, plusieurs de nos sports qui sont tombés à la ruine — grâce aux coulisses des organisateurs avec entente des concurrents — seraient en grande vogue encore aujourd'hui.

Signé: Dr Hildège Lamarre,
2573 Ontario Est.

Note de la rédaction: — Nous voulons bien reproduire de temps à autre des jets de polémique, mais nous tenons à en bannir le plus possible toutes les personnalités qui s'y glissent parfois. Ainsi donc, nos correspondants sont priés (et nous parlons en général) d'en tenir soigneusement compte. Autrement leurs écrits seront écourtés ou rejetés.

Lasalle vs Cité-Lachine

Malgré la température incertaine, le Lasalle se rendit à S.-Pie, dimanche dernier, mais regretta beaucoup son voyage vu les nombreuses injustices dont il a été victime tant du côté de l'arbitre que des partisans du fameux S.-Pie. Avec un arbitre comme il avait dimanche, le S.-Pie devrait toujours gagner ses parties même contre les clubs semi-professionnels. C'est ce qu'il a fait en battant le Lasalle par le score de 6 à 2. Plus le Lasalle voulait se montrer bon perdant, plus l'arbitre y mettait du mauvais vouloir en remplissant sa charge. Il dit lui-même au receveur du Lasalle, après une petite discussion dans la première manche: "Vous voulez "brailler", eh! bien, vous ne la gagnerez pas cette partie-là." Ainsi parlait celui qui prétendant tant connaître les règlements du baseball et qu'un enfant aurait pu remplacer avantageusement. A la troisième manche, Thibaudeau se fait retirer au 1er but par un coup au "short-stop". Cela faisait le deuxième homme de retiré. Mochon qui était au troisième but, entre au "home" et le receveur reçoit la balle mais ne touche pas au coureur. Alors quand l'arbitre se fut aperçu que Thibaudeau n'était que le 2ème homme de retiré, il dit à Mochon: "Ah! il n'y avait que 2 hommes de "morts", eh! bien, tu es mort, d'abord". Vous pouvez juger si l'arbitre était partial ou non.

Le Lachine Cité recevra le Lasalle, dimanche prochain, et il a besoin de se préparer ferme s'il veut vaincre une deuxième fois son adversaire. Pour information, s'adresser à Pierre Gauthier 2564 Desjardins. Claireal 8008W.

PESANTEURS DU DERBY DE QUEBEC AU ROND DORVAL

Les pesanteurs viennent d'être données pour les chevaux qui prendront part au Derby de Québec, samedi prochain à Dorval, pour la plus grosse bourse de la saison. Quatorze chevaux démarreront probablement dans ce riche événement. Voici les inscrits avec leurs poids:

Walter J. Salmon, Black Panther, 112, Teheran 112, et Murzim 112.
J. P. Smith: Sun Forward 112.
Mme J. Phillips: Beau Gallant 106.
O. Viau: Flaherty 106.
Frank Hayes: Wizzing Cloud 105.
F. M. Kelly, Pygmalion 112, Medley 112, et Firedog 106.
Ecurie Seagram: Wandering Minstrel 112, et Evermore 100.
Harry Giddings: Lactarius 112.
Ecurie Carlton: Raphia 108, et Son O'Battle 106.
H. R. A. West: Thestylis 106.
T. R. Perry: Compass 106.
Ecurie Greentree: Tip Top 107, et Peter Peter 112.
F. P. Robie, Signola 101.
Clifton Simpson: The Freshman 106.
Edward Arlington: Clearance 106, Accokeek 106 et Metal Man 106.

W. H. Wright: Bloomtip 99.
Ecurie Bell Farm: Boom 106.
Chas. Ferraro: Hawk God 108.
R. L. Freeman: Backrope 112.
L. Ribes: Porridge 109.
J. C. Fletcher: Periapadis 107.
C. Parson: Seth's Hope 109.

"DUMMY" TAYLOR EST DECEDE

GALESBURG, Ills. 28. — Une autre ancienne célébrité du losange vient de mourir dans la personne de Layman B. "Dummy" Taylor, qui lança jadis pour les Giants. Il était ainsi appelé parce qu'il était sourd et muet.

Il joua pour le club Montréal dans ses dernières années.

Nouvelles de la ville de Valleyfield

VALLEYFIELD, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — Samedi dernier, les Collégiens du Séminaire et les jeunes filles du club "Colombien" rencontraient le club des "Anglais de Bellerive".

Après "matchs" très intéressants les "Collégiens" remportaient la victoire par un score de 5-2.

—Jeudi aura lieu le onzième pique-nique des bouchers de Valleyfield. La fête se fera au terrain de l'Exposition sous la présidence du maire Leboeuf, président de l'Association. Le comité d'organisation, composé de M. D. Leboeuf, prés., M. N. W. Laberge, D. Lynch, T. French, A. Viau, S. Hainault, A. Gendron, A. Cholette, trésorier.

—Mme Poitevin et sa fillette Liliane, de Valleyfield, sont de retour d'un voyage à Windsor et Détroit.

Une enfant fait une chute de trois étages

Alors qu'il était sur le toit de sa demeure, occupé à lancer son cerf-volant au vent, le jeune Henri Shareck, 6 ans, 4590 rue Iberville, fit un faux mouvement de recul et tomba du toit d'une hauteur de trois étages, dans une petite voiture d'enfant qui se trouvait dans la cour au-dessous. Dans sa chute l'enfant s'est disloqué l'épaule droite et fracturé le bras droit. On l'a transporté à l'hôpital S.-Justine à 4 h. 30.

La mère de l'enfant, Mme Alex. Shareck, a déclaré, hier soir, que l'enfant était monté sur le toit sans sa permission. Il était accompagné d'un petit ami qui fut le seul témoin de l'accident.

Belle golfeuse

MLLE JULIETA PUEYRREDON, fille de l'ambassadeur de la République Argentine aux Etats-Unis, qui est une golfeuse de grand mérite. On la voit ici évoluant au Chevy Chase Country Club de Washington.

Au conseil municipal de la ville de Westmount

La première lecture du règlement du lait de la ville de Westmount a été suspendue jusqu'au premier mardi d'août à la réunion du conseil municipal, hier après-midi. Ce règlement a été rédigé pour être conforme avec ceux qui sont en vigueur dans la ville de Montréal.

En l'absence du maire Hogg, qui est indisposé, le maire suppléant R. L. Scott, présidait l'assemblée.

L'échevin Armand Chaput a été nommé maire suppléant pour les prochains trois mois.

Une demande d'un citoyen au sujet de l'érection d'une institution philantropique sur le parc Weredale a été référée à l'assemblée plénière du conseil.

Aérobus métallique avec 100 passagers

NEW-YORK, 27. — On est à construire à Friedrichshafen un énorme aéroplane, entièrement de métal et pouvant porter cent passagers. Il pèse à pleine charge cinquante tonnes, dont la moitié de passagers, d'essence et d'équipement. C'est le premier aéroplane de cette envergure que construit la "Dornier Metallbauten", la compagnie qui confectionne les plus grands aéroplanes au monde et qui fabriqua notamment l'aéroplane dans lequel le capitaine Courtney va tenter la traversée de l'Atlantique de l'Est à l'ouest. Le nouvel aérobus aura une puissance de sept mille chevaux-vapeur. Il sera affecté au service transatlantique par voie de l'Espagne, des Açores et des Bermudes.

LA BENEDICTION D'UN CARILLON A S.-ELIE DE CAXTON

Mgr Comtois préside la cérémonie. — Nombreuse assistance.

TROIS-RIVIERES, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — C'est au milieu d'une foule considérable qu'a eu lieu la bénédiction par Sa Grandeur Mgr Comtois d'un carillon de trois cloches pour l'église de S.-Elie de Caxton.

Mgr Comtois était assisté comme diacre et sous-diacre, de Mgr J.-E. Paquin, procureur de l'évêché, et de M. le chanoine J.-A.-E. Lafièche, curé de S.-Paulin. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine P.-A. Bellemare, curé de Sainte-Geneviève de Batiscan, et ancien curé de S.-Elie. Le sanctuaire était rempli de membres du clergé régulier et du clergé séculier. Sur des prie-Dieu avaient pris place Mgr Louis-Eugène Duguay, curé de S.-Barnabé et M. le chanoine Bellemare.

On remarquait au choeur, les RR. PP. Héon et Fournier, rédemptoristes, qui prêchent la retraite paroissiale à S.-Elie; MM. les abbés P. Mongrain, curé de S.-Alexis des Monts, D. Gélinas, curé de Charette, A. Lamy, curé de S.-Elie, Trudel, curé de S.-Sévère, T. Gravel, curé de S.-Boniface, H. Melançon curé du Sacré-Coeur, Shawinigan, E. Tremblay, curé de S.-Mathieu, D. Gélinas, Trois-Rivières, B. Lamy, Ovide Levasseur, Donat Picotte, Arthur Rousseau, Georges Bellemare, J.-E. Dubé.

M. l'abbé Lamy souhaita la bienvenue à Mgr Comtois et à tous les visiteurs. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine Bellemare.

Parmi les parrains nous avons remarqué: M. J.-A. Frigon, M.P.P., Mme J.-A. Frigon, le Dr et Mme Eugène Bellemare, M. Alfred Bournival et Mlle Bournival, M. Charles Marcouiller et Mlle Marcouiller, M. Maxime Matteau et Mlle Matteau, M. et Mme Isaie Bourassa, M. et Mme Charles-Edouard Fortin, M. Maurice Fortier, avocat, M. et Mme J. Gélinas, M. et Mme N. Chamberland, M. et Mme A. Guillemette, M. et Mme J. Loranger, M. et Mme F. Boisvert, M. et Mme Chainé, M. et Mme E. Lamy, M. et Mme E. Rivard, M. et Mme Lafrenière, M. et Mme A. Gendron, M. et Mme A. Lafrenière, M. et Mme J.-B. Damphousse, M. et Mme D. Garceau, M. et Mme E. Samson, M. et Mme H. Deschênes, M. et Mme P. de Charette, M. et Mme J. Boulanger, M. et Mme J. Diamond, M. et Mme T. Boisvert, M. et Mme C. Lamy, M. et Mme Latour, M. et Mme S. Grenier, M. et Mme N. Guillemette, M. et Mme P. Déziel, M. et Mme M. Pelerin, etc.

La sonnerie des cloches a donné $1,517.20.

Gilbey's IMPORTED LONDON DRY GIN

Le Gin avec une réputation universelle d'absolue pureté.

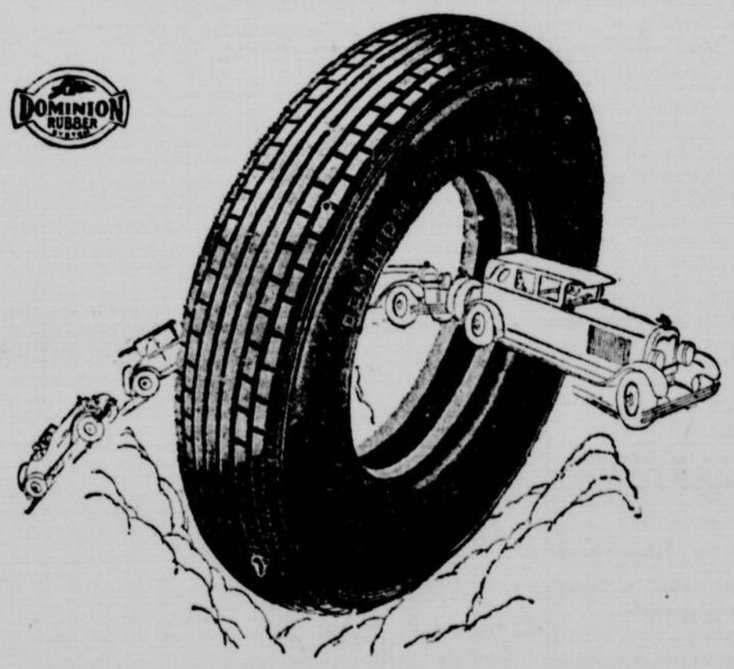

DISCERNEMENT...

CE n'est pas par hasard que les *Pneus-Ballons ROYAL CORD* jouissent d'une si haute réputation dans tout le Dominion.

L'expérience a enseigné aux automobilistes qu'il n'en est pas de plus économiques et qu'ils donnent un cachet de distinction à tout automobile.

Pneus-Ballons
ROYAL CORD
Dominion

DOMINION RUBBER COMPANY LIMITED

57F

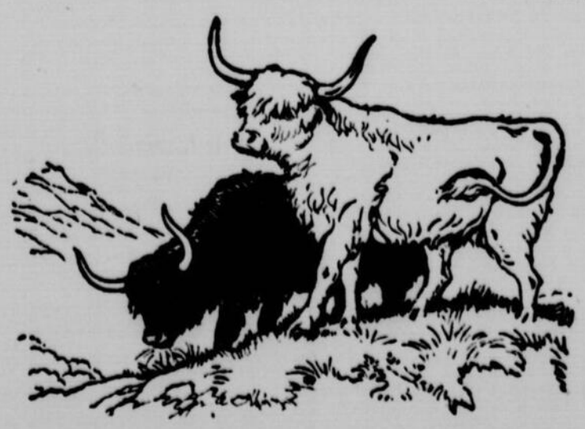

Un Whiskey d'Ecosse chargé de l'arome de ses montagnes — un whiskey qui est un régal pour le connaisseur et une révélation pour l'amateur difficile. Tel est le "Black & White", connu et apprécié partout.

DISTILLE, EMBOUTEILLE ET MELANGE EN ECOSSE

"On le reconnait à sa Qualité"

JAMES BUCHANAN & CO., LTD., GLASGOW ET LONDRES

BLACK & WHITE SCOTCH

SANTAL MIDY
Soulage vite L'URINATION DIFFICILE
Evitez Imitations
Assurez-vous du mot "Midy"
Dans toutes pharmacies

EN ROUTE POUR HAWAII, DE SAN FRANCISCO

Cette photographie reçue par téléphone montre l'aviateur Ernest L. Smith survolant l'immeuble du téléphone à San Francisco avant de partir pour Hawai. Smith était accompagné de son pilote Emory Bronte.

LE DEUXIEME CENTENAIRE DE LA FONDATION D'YAMASKA EST FETE AVEC GRAND ECLAT

S. G. Mgr Bruneault, est présent avec un nombreux clergé.

A L'ILE AUX ERABLES

YAMASKA, 27 (Du correspondant de la "Patrie")—Les fêtes du deuxième centenaire de la fondation de la paroisse d'Yamaska ont commencé hier après midi. Une foule de personnages tant ecclésiastiques que laïcs sont venus se joindre aux autorités locales pour donner à cet événement tout l'éclat possible. S. G. Mgr Bruneault, évêque de Nicolet, est arrivé hier après-midi, avec nombre de membres du clergé et s'est retiré au presbytère.

A huit heures, il y eût une grande réception faite par S. H. le maire Jean Lemoine, et M. le curé Béland aux personnages qui sont les hôtes de la paroisse. Puis, il y eut un salut solennel du T. S. Sacrement, pendant lequel on entendit du très beau chant.

Durant la soirée, il y eût un concert et un feu d'artifice dans l'île aux Erables, en face de l'église. L'assistance était nombreuse à acclamer les astistes.

L'église paroissiale d'Yamaska.

La fanfare était sous la direction de M. Adélard Parenteau. Le choeur de chant était composé de jeunes filles et de jeunes garçons de la paroisse sous la très habile direction de la Révérende Soeur Aimée de la Providence, des SS. de l'Assomption de Nicolet. Il a fait entendre avec succès nos chansons canadiennes.

Le feu d'artifice s'est terminé à 11 heures.

Le matin, il y eût une grand'messe chantée par M. l'abbé Joyal et le sermont fut donné par M. l'abbé Parenteau, enfants tous deux de cette paroisse. S. G. Mgr Bruneault, assistait au trône. Beaucoup de prêtres sont présents de même que des citoyens de tout le comté et surtout de la ville de Sorel. On estime qu'il y a à Yamaska au moins dix mille personnes.

Le couvent des SS. de l'Assomption à Yamaska.

La cité va doubler la capacité de son usine de filtration pour ne distribuer que de l'eau filtrée

Les soumissions pour l'agrandissement de l'usine de filtration de l'aqueduc municipal seront ouvertes demain matin par le comité exécutif. Il s'agit d'un contrat de trois quarts de millions. M. H.-A. Terreault, directeur des Travaux Publics a annoncé aux chroniqueurs municipaux, ce matin, que c'était l'intention des administrateurs de la cité de doubler la capacité de l'usine de filtration située actuellement au pied de l'avenue Atwater, à proximité de la nouvelle usine de pompage du bas niveau. Actuellement l'usine a une capacité de cinquante millions de gallons d'eau par jour. Comme la consommation totale est de 80 millions de gallons par jour, on doit chloriner une partie de l'eau. En doublant la capacité de l'usine de filtration, toute l'eau distribuée dans les quartiers desservis par l'aqueduc municipal sera filtrée.

L'AGITATION COMMUNISTE

Remontrances de l'ambassadeur français à Moscou, M. Herbette.

INTOLERABLE

PARIS, 27. (Presse associée). — L'ambassadeur français à Moscou, M. Jean Herbette, retourne prendre son poste après un séjour de deux semaines à Paris. Il rapporte des instructions lui enjoignant de faire savoir au gouvernement russe que l'opinion publique française commence à trouver intolérable la propagande communiste en France.

Le ministère des affaires étrangères nie que M. Herbette ait reçu instruction de faire des observations officielles, mais les milieux compétents affirment que l'ambassadeur va informer officieusement le gouvernement soviétique du sentiment du peuple et du gouvernement français.

M. Herbette a rendu visite à M. Tchitcherine au lendemain même de son arrivée de Moscou. Il a eu plusieurs entretiens avec le Président Doumergue, M. Poincaré et M. Briand, le ministre des affaires étrangères. Il a discuté de la propagande russe avec de hautes personnalités du monde de la presse, du commerce, de l'industrie et de la banque. Il serait parti de Paris avec la conviction que la France est fatiguée des rapports entre le mouvement communiste en France et la mission diplomatique russe à Paris.

Il aurait signifié à M. Tchitcherine que si l'U. R. S. S. désirait un accord commercial avec la France, l'ambassade soviétique à Paris devrait mettre un frein à son agitation.

DISCOURS DE CHAMBERLAIN

Sur la question navale, à la Chambre des Communes. – Pas de difficulté.

DEUX POINTS DE VUE

LONDRES, 27 (Presse associée). —Le ministre des affaires étrangères, sir Austen Chamberlain, a prononcé à la Chambre des communes, aujourd'hui, la déclaration impatiemment attendue au sujet de la conférence navale. M. Chamberlain affirma que les délégués anglais retourneront à Genève afin de continuer les négociations que l'on espère mener à bonne fin.

Il ajoute qu'il est prématuré d'expliquer les propositions anglaises et celles des autres puissances. Il se contente pour le moment de dissiper le malentendu qui semble exister en certains milieux au sujet des intentions de la Grande-Bretagne. On a accusé le gouvernement anglais de vouloir détruire l'égalité navale entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, égalité prévue par la conférence de Washington.

Il rappelle que l'invitation du président des Etats-Unis visait deux buts: développer la politique de la conférence de Washington et diminuer les dépenses sans nuire à la sécurité des différents pays. Le gouvernement anglais partage entièrement ces vues. Il désire peser chaque proposition à ces deux points de vue.

Au sens du gouvernement, il ne devrait pas exister de difficulté à un accord temporaire concernant la construction immédiate des croiseurs, mais on ne saurait demander à l'empire britannique de donner à tout arrangement temporaire le caractère d'un principe immuable que l'on pourrait ultérieurement considérer comme un précédent.

NOUVEL AUTO 'DODGE' A QUATRE CYLINDRES

La nouvelle voiture sera plus spacieuse, plus souple, plus rapide. — La Montreal Motor Sales.

Les officiers de la Montreal Motor Sales Limited, distributeurs des automobiles Dodge Brothers à Montréal recevaient à dîner, hier, à l'hôtel Mont-Royal, leurs agents pour permettre à ces derniers d'entendre parler par des experts du nouveau Dodge à quatre sylindres que la compagnie vient de mettre sur le marché. MM. L. L. Henderson, président; A.-M. Jacques, vice-président; G.-H. McKeeman, assistant-gérant de la Montreal Motor Sales; Alex-M. Miller, gérant de la Canadian Advertising et J.-O. Tremblay, reçurent les invités. M. E.-P. Clarkson, gérant-général des ventes pour le Canada présidait.

M. Clarkson donna tout d'abord une description élaborée et technique du nouveau modèle Dodge à quatre cylindres, qui sera une automobile unique, ayant une souplesse remarquable dans les endroits où la circulation est intense, faisant une consommation très minime de gazoline, modèle plus spacieux que les autres précédents et d'une rapidité plus grande que l'ancien. Le nouveau Dodge à quatre cylindres est le résultat d'une longue expérimentation et aura une vogue très grande si l'on en juge par sa valeur exceptionnelle.

L'on procéda ensuite à la remise de deux cadeaux aux deux agents ayant vendu le plus de voitures Dodge durant une période déterminée. Les deux gagnants sont MM. C. A. Lorraine et F. A. Lorraine, père et fils.

M. C. A. Lorraine reçut un chèque et son fils une montre. Des vues cinématographiques de la manufacture Dodge furent ensuite projetées sur un écran. L'on montra entr'autres choses, les épreuves auxquelles sont soumises les voitures Dodge avant d'être livrées aux consommateurs.

Le groupe se rendit ensuite aux salles de démonstration de la Montreal Motor Sales Limited, rue Bleury, où chacun put examiner à son aise le nouveau Dodge à quatre cylindres et le senior "6", sous la direction de M. Miller.

Au revoir, tout le monde

PARIS, 30 — Gabriel Montfort l'un des bandits qui assassinèrent lâchement le garde Lenormand, à la prison de Rambouillet, a été exécuté à Versailles, devant la porte de la prison S.-Pierre, place des Tribunaux.

A 4 h. 40, les portes de la prison s'ouvraient, et, précédé de l'aumônier, soutenu par deux aides, Montfort apparut, la cigarette aux lèvres.

—Au revoir, tout le monde! s'écria-t-il, le cou dans la lunette.

Quelques secondes plus tard, justice était faite.

Maréchal égyptien

LE CAIRE, ... — Conformément à la demande de l'Angleterre le général Spinks pacha reçoit le titre de maréchal de l'armée égyptienne.

IL VOULAIT TUER LES RELIGIEUSES

Le malheureux venait d'être libéré de l'hôpital de Singen.

STRASBOURG, ... — Un drame horrible s'est déroulé à l'hôpital de Singen (Wurtemberg) où un ouvrier, nommé Oswald Gerster, qui venait d'être libéré, a essayé de tuer toutes les soeurs de la maison.

Gerster avait attendu que les soeurs fussent réunies dans leur réfectoire. Il y pénétra en s'écriant: "Maintenant vous allez toutes mourir!"

Au premier coup de feu, la supérieure s'abattit, le coeur transpercé d'une balle. Les autres s'enfuirent par les fenêtres et appelèrent au secours.

L'agent de police Geiger, accouru à leurs cris, reçut une balle dans le poumon droit et s'affaissa.

Le meurtrier dirigea alors son arme contre lui-même, mais ne se blessa que légèrement à la poitrine. Il fut alors arrêté par un autre agent de police attiré par le bruit des détonations.

Concours de pêche

PARIS, ... — La société des pêcheurs à la ligne "le Goujon", avec l'appui de l'Association commerciale industrielle, sous les auspices de la municipalité de Souppes-sur-Loing, a tenu un grand concours national de pêche à la ligne, le 17 juillet, à Souppes-sur-Loing.

DES MIRACLES A STE-ANNE DE BEAUPRE

Au cours de fêtes qui se sont terminées, hier soir.

PROCESSION

QUEBEC, 27. (Du correspondant de la "Patrie")—Les fêtes de Ste-Anne se sont terminées, hier soir, par le pèlerinage annuel des zouaves de Québec. Deux trains transportèrent les pèlerins. Il y eut sermon par le père Bélanger, C.SS.R. et procession aux flambeaux. Dans l'après-midi, furent chantées les vêpres solennelles de Ste-Anne. Selon la tradition, le curé de St-Joachim, l'abbé G. Lemieux officiait à la procession qui suivit; le Saint-Sacrement fut porté par Sa Grandeur Mgr R.-M. Rouleau, archevêque de Québec. A la fin de la procession eut lieu l'impressionnante cérémonie de la bénédiction des malades.

Au cours de cette bénédiction une dame d'Ottawa, Marie-Louise Bourdon, 61 ans, alitée depuis 21 ans, fut radicalement guérie d'une maladie de la moelle épinière.

Ce fut le seul miracle éclatant qui se produisit hier. Toutefois on rapporte quelques autres guérisons. Ainsi, M. Paul Andrews, 30 ans, de Québec, qui souffrait d'une faiblesse de l'épine dorsale depuis un an et ne pouvait marcher sans l'aide de béquilles, s'est trouvé subitement guéri. Il a quitté la Basilique sans aucune aide, suivi d'une foule dont l'émotion était portée à son comble et le R.P. Leblanc, C.SS.R. lui a ouvert un chemin jusqu'à un wagon qui stationnait près de la basilique pour le soustraire à la multitude dont la poussée devenait inquiétante.

Marguerite Giguère, de Québec, une fillette de 3 à 4 ans, qui n'avait jamais marché, paraît-il, a laissé au pied de la statue un bandage herniaire que son infirmité la forçait à porter. Elle a pu se lever et marcher avec une extraordinaire facilité.

Un vieillard dont les Pères Rédemptoristes n'ont encore pu obtenir le nom a été guéri d'un rhumatisme chronique et a laissé ses béquilles en "ex-voto".

La population de Ste-Anne considère aussi comme un grand miracle le fait que M. Adélard Giguère, de Chateau-Richer, qui a passé trois heures sous les débris d'un concasseur de pierre, a été retiré vivant après un travail de plus de trois heures, bien qu'une cinquantaine d'hommes soient venus à son secours. Une poutre d'acier lui broyait les jambes et il a fallu couper cette poutre à l'oxyène. On apprenait aussi hier à Ste-Anne, qu'une dame de Thetford a été guérie d'une surdité complète, dimanche dernier à Ste-Anne. C'est Mme Georges Argouin.

Le prix des billets de trams à Ottawa

OTTAWA, 27 (Du correspondant de la "Patrie").—Le bureau de contrôle annonce qu'il s'opposera à ce que la compagnie des tramways augmente ses taux l'année prochaine, le prix de 5 cents du billet étant raisonnable pour la compagnie et le public.

LA CAUSE DU BOULEVARD ROSEMONT

Les locataires affectés par cette expropriation sont entendus ce matin.

La valeur d'une carrière

Me Adrien Beaudry, président de la Commission des Services Publics a commencé à entendre, ce matin, la cause de l'expropriation du boulevard Rosemont. Il s'agit de faire joindre ce boulevard avec la rue de Fleurimont.

Au début de la séance, M. Achille Langlois, s'adressant à M. Beaudry, lui demanda au nom des propriétaires de la paroisse Saint-Jean Berchmans dans le quartier Montcalm de suspendre l'audition de cette cause parce que la répartition de l'expropriation n'est pas équitable et doit retomber sur les propriétaires du quartier Montcalm au lieu d'être répartie entre eux et les propriétaires des quartiers Saint-Edouard et Rosemont qui profiteront eux aussi de cette expropriation.

M. Beaudry a déclaré qu'il ne pouvait faire droit à cette requête, à moins du consentement des intéressés.

Me Honoré Parent qui représentait la ville déclara qu'il insistait pour procéder immédiatement.

On appela alors les causes des locataires.

Le premier témoin entendu fut M. Maurice Courtois, employé civique demeurant au No 5906, avenue Papineau. Il déclara qu'il avait un bail jusqu'au 30 avril 1929. Il paie $30 par mois de loyer et réclame $600 d'indemnité. Ce montant couvrira le coût de ses tapis, rideaux et prélarts et ses frais de déménagement.

On appela ensuite dans le boîte aux témoins M. J.-H. Magid, gérant du Pure Food Store. Ce dernier déclara que son magasin avait un bail de dix ans du 1er mai 1926 au 30 avril 1936. Le montant du loyer est de $50 par mois jusqu'au 1er mai 1928, de $60 par mois jusqu'au 1er mai 1932 et de $75 par mois jusqu'à l'expiration du bail.

Il déclara que de nombreuses dépenses avaient été faites pour l'installation du magasin et produisit un état des dépenses et des recettes au 28 août 1926. Les recettes ont augmenté depuis et les dépenses ont diminué.

Il évalua comme suit les dommages à être subies par l'expropriation: installation, $1,042.58; commission payée à l'agent pour le bail, $153; pertes actives, $600; frais de déménagement, $225; dépenses d'annonces, $1,000; pertes de profits pour la balance de l'année, $38,000.

M. Beaudry lui fit remarquer que les dommages devaient être basés sur un loyer mensuel de $50 et que la loi ne lui permettait pas de lui accorder plus de $1200.

Le dentiste Jutras qui est locataire d'un bureau chez le docteur Tessier, 5910, avenue Papineau, déclara qu'il avait un bail de cinq ans. Il paie $75 par mois et a l'usage des instruments et de l'installation. Il déclara que l'expropriation lui causerait des dommages pour au moins $3,000 parce qu'il a une clientèle établie dans ce quartier et qu'il ignore s'il pourrait se placer dans des conditions aussi avantageuses ailleurs.

Il évalue son chiffre d'affaires, une fois son loyer payé, à $3,500 à $4,000 par année.

M. Charles Lavigne, un autre des locataires du docteur Tessier, réclame $600 de dommages. Il a un bail de 3 ans à partir du 1er mai 1926 à raison de $25 par mois.

Il reste encore quelques locataires à entendre, puis on s'occupera de la cause des propriétaires.

La Commission sera alors appelée à fixer la valeur d'une carrière de pierre qui se trouvera affectée par l'expropriation. Il s'agira, pour elle, de déterminer si cette carrière est épuisée ou quelle quantité de pierre on peut encore en extraire.

La ville a fait venir un expert de Toronto qui rendra témoignage au cours des procédures ou fera un rapport par écrit.

Les propriétaires de la carrière prétendent que leur carrière est encore exploitable pour quelque temps à venir.

LES NOYADES SONT LE GRAND FLEAU DES MOIS DE CHALEUR

La moitié des gens qui se noient n'ont pas encore atteint vingt-deux ans.

Les mois de chaleur comptent un nombre de noyades toujours grandissant. La Ligue de Sécurité de la Province de Québec s'occupe activement de diminuer, si possible, ces irréparables accidents. M. Arthur Gaboury, le directeur de la Ligue recevait récemment du National Safety Council de Chicago, un article publié dans "La Sécurité Publique" organe de cette association américaine, où l'on suggérait des moyens d'empêcher les noyades. "La natation est un sport dangereux, y était-il dit, qu'il faut bien maîtriser avant de s'y livrer complètement".

On donnait aussi des conseils aux mères pour protéger leurs jeunes enfants contre cette mort trop fréquente. Il y a, en effet, une plus grande proportion de noyés parmi les enfants de un an à douze ans qu'à n'importe quelle autre époque de la vie.

Si on divise la vie humaine en cinq époques différentes, on s'aperçoit que c'est au-dessous de cinq ans que l'on compte le plus grand nombre de noyés. La grande tendance des garçons à s'enthousiasmer pour les sports violents est cause que le plupart des jeunes gens qui se noient est sept fois et demie celle des jeunes filles qui périssent ainsi.

La moitié des noyés trouvent la mort avant d'être âgés de 22 ans, pour les hommes, et de 15 ans pour les femmes.

On voit quelle responsabilité est celle des parents qui sont indirectement responsables de morts aussi lamentables.

Les efforts organisés obtiennent de meilleurs résultats; aussi ont-ils un effet surprenant sur la diminution en noyades dans les villes. Il faut continuer d'aider les associations telles que la Ligue de Sécurité qui travaille à diminuer le nombre des accidents par tous les modes d'éducation et de prévention possibles.

Il a dû fournir un cautionnement de $12,000

QUEBEC, 27—Albert Sansfaçon, accusé d'homicide involontaire, en rapport avec la mort du jeune Yves Dupuis, broyé à mort par un camion samedi dernier, a été libéré provisoirement en attendant son procès sur un cautionnement de $12,000. C'est Me C.-N. Dorion, c.r., agissant comme procureur de Sansfaçon, qui a obtenu la libération de ce dernier.

Feu Mlle E. Gélinas

SHERBROOKE, 27. Mademoiselle Emma Gélinas, 19 ans, fille de M. et Mme Fred. Gélinas, est décédée dimanche.

Outre sa mère et son père, président des voyageurs de commerce pour la division de Sherbrooke. Elle laisse aussi pour la regretter deux frères et une soeur. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

Sang-froid de Mgr Siepel

PARIS, ...—C'est grâce au sang-froid et à l'énergie de Mgr Ignaz Seipel, chancelier, que les désordres à Vienne, la semaine dernière, ont été si vite réprimés, déclare le Dr Alfred Gruenberger, ministre autrichien en France et ami intime du chancelier, dans un discours devant le club américain.

Déficit de huit milliards

LONDRES, ... — D'après les statistiques officielles de la Trésorerie, les recettes totales pour le trimestre se terminant le 30 juin, s'élèvent à 148,470,520 livres sterling et les dépenses à 217 millions 790,046 livres sterling, soit un déficit de 69,319,526 livres sterling (8 milliards 595 millions de francs).

PIETRE SUCCES DE CE REGIME

La prohibition n'a pas plus de succès en Finlande qu'aux Etats-Unis.

SUBTERFUGES

HELSINGFORS, Finlande, 26. — Le problème de contrebande de l'alcool, en Finlande, la plus petite nation prohibitionniste du monde, est comparable à celui des Etats-Unis.

Grâce aux centaines de petites îles rocheuses qui parsèment la côte les bateaux rapides envoyés par le gouvernement, ont beaucoup de difficulté à prendre les contrebandiers.

Ceux-ci, d'ailleurs, emploient toutes sortes de subterfuges. Entre autres ils mettent l'alcool dans des boîtes en fer blanc, qu'ils trainent sous l'eau entre deux bateaux de pêche. Ces boîtes sont déposées dans des endroits peu profonds à proximité de la côte et sont repêchées par les paysans qui les transportent à l'intérieur du pays, cachés dans des fagots, des sacs, des canettes à lait.

On peut d'ailleurs se procurer des boissons alcooliques partout. Dans les restaurants, on les sert dans des tasses. Chez les photographes on vend de l'alcool comme "fixatif". Dans les pharmacies, les livraisons sont faites par des jeunes filles qui livrent la médecine directement à la maison du client."

YSAYE CONVOLE EN SECONDES NOCES

Son mariage avec une Américaine a lieu sous les arbres de la forêt.

BRUXELLES, 27. — Le fameux violoniste belge, Eugène Ysaye, qui est âgé de 69 ans, est allé passer sa lune de miel à la plage de Lezouté avec sa jeune femme américaine, qui s'appelait avant son mariage Mlle Annette Dincin, qu'il a épousée secrètement il y a quelques jours. Le mariage a été célébré sous les arbres d'une forêt de Bruxelles.

L'artiste et son élève qui est la fille du Dr Hermann Dincin, de Brooklyn, furent reçus au commencement du mois au palais royal de Laeken.

La première femme d'Ysaye est morte récemment d'une maladie de coeur.

L'armée fasciste

ROME, ... —On sait avec quelle persévérance le fascisme italien travaille à discipliner et à fortifier la marine et l'armée. L'intérêt qu'excitent les méthodes employées par Mussolini vient d'être prouvé par une enquête que font en Italie le général von Seeckt, ancien chef de la Reichswehr, et cinq officiers de l'état-major allemand.

Ils sont en train de s'informer méthodiquement de tous les détails de l'administration militaire.

Le téléphone mystificateur

PARIS, 30. — La fumisterie qui met en ce moment sur les dents les pouvoirs publics, policiers et gendarmes a eu un précédent le 23 avril dernier.

—Allo! téléphona ce jour-là un joyeux inconnu au 1er bureau de l'Etat-Major général, je suis le secrétaire de M. Appel, directeur du cabinet civil du ministre de la Guerre, et je suis chargé de vous transmettre l'ordre de libérer immédiatement le deuxième contingent de la classe 25.

vive, mais le général Carence coupa.

Pendant une heure, l'émotion fut en temps opportun les ailes de ce canard.

L'OUVERTURE DES SALLES DE VENTE DE LA FRIGIDAIRE

M. Alfred P. Sloan, président de la General Motors y assistera.

M. Alfred P. Sloan, jr de New-York, président de la General Motors Corporation assistera avec un groupe d'officiers de cette compagnie, à l'ouvertude de la nouvelle salle de ventes de la compagnie Frigidaire, 438 rue Sainte-Catherine Ouest, qui aura lieu le 26 août prochain. Telle est la nouvelle donnée par M. Edgar Carmel, gérant local. La Frigidaire est une compagnie subsidiaire de la General Motors. Avec M. Sloan, se trouveront MM. J.-L. Pratt, vice-président de la General Motors of Canada, E.-G. Biechler, président et gérant-général de la Frigidaire Corporation, L.-C. Shanon, de Dayton, gérant étranger et E.-O. Lowdeh, de Toronto, gérant canadien.

Après avoir visité les nouvelles salles de ventes, les visiteurs prendront le déjeuner au Ritz Carlton. Quarante vendeurs locaux et autres membres du personnel de la Frigidaire à Montréal seront invités.

La Frigidaire qui, il y a cinq ans, étaient une des plus petites compagnies subsidiaires de la General Motors est aujourd'hui la deuxième d'après son chiffre de ventes a annoncé M. E.-D. Doty, gérant des annonces qui se trouve à Montréal pour faire les arrangements pour l'ouverture de cette salle de ventes.

M. Doty attribue aux annonces dans les journaux le développement de la Frigidaire. "Nos affaires ont doublé chaque année, depuis trois ans, et on estime que quatre-vingt pour cent des réfrigérateurs électriques qui sont installés sont des Frigidaires.

Soeurs missionnaires partica pour l'Afrique

QUEBEC, 27 (Du correspondant de la "Patrie"). — La révérende mère Saint-Jean, supérieure générale des Soeurs Blanches Missionnaires d'Afrique, et son assistante, la révérende Mère Marie du Crucifix, sont parties hier, à bord du "Mont-Royal", en route pour l'Afrique, après un séjour de deux mois au Canada.

UN VOLEUR ARRETE A SAINTE-ANNE

Des pèlerins se plaignent de s'être fait voler divers montants d'argent.

QUEBEC, 27. (Du correspondant de la "Patrie").—Une arrestation sensationnelle a été faite vers quatre heures, à Ste-Anne de Beaupré quelque temps avant la bénédiction des malades, alors que le parterre était rempli de pèlerins. Le chef Gagnon et le constable Francis Deblois, de Ste-Anne, ont mis la main sur un jeune homme élégamment vêtu qui était surveillé depuis le matin. On prétend qu'il avait trois autres compagnons également suspects, mais qui ont disparu à l'arrivée de la police. Le prévenu a été conduit au poste et un taxi est venu le chercher quelques minutes plus tard pour le conduire à Québec. La foule, massée le long de la rue l'a accueillie par des cris et des remarques de toutes sortes qui n'avaient rien de bien flatteur.

Une dizaine de pèlerins se sont plaint de s'être fait voler des montants d'argent variant de $20 à $200.

Le sergent Couture, de la police provinciale, qui était venu à Ste-Anne en simple pèlerin, a fouillé le prétendu voleur qu'on avait confié à sa garde et a trouvé sur lui une certaine somme d'argent.

LA DYSENTERIE EST DANGEUREUSE

ENRAYEZ-LA IMMEDIATEMENT

est le remède que vous devriez employer.

Cela n'est pas à l'état d'expérimentation, mais c'est un remède essayé et éprouvé en Canada depuis quatre-vingts ans, pour les affections intestinales.

Prix: 80 cents la bouteille, chez tous les pharmaciens ou marchands, préparé uniquement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

UN NOUVEAU "DODGE" A QUATRE CYLINDRES, LA VOITURE LA PLUS RAPIDE DU GENRE EN AMERIQUE

DODGE BROTHERS LIMITED met sur le marché actuellement une nouvelle voiture à quatre cylindres, qui est l'automobile à quatre cylindres la plus rapide en Amérique. Ces voitures peuvent parcourir en outre trente milles avec un gallon de gazoline et seront vendues à un prix plus bas que ne l'ont été les autos Dodge du même modèle dans le passé. Le sedan dont nous donnons ici une photographie est actuellement en vente sur le marché. Un coupé et un cabriolet seront également bientôt sur le marché. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

Message de l'American Legion à Mme Nungesser

PARIS, 27. — L'adjudant James B. Barton, secrétaire général de l'American Legion, est allé voir la mère de l'aviateur Charles Nungesser et lui a présenté un message de sympathie au sujet de son fils. Ce message avait été confié à l'adjudant Barton par la Légion avant son départ des Etats-Unis.

Pour Obtenir du Soulagement de la Névrite

Le système nerveux doit être parfaitement rétabli. Voici un cas qui illustre ce point.

Les crispations des nerfs et des muscles avertirent Mme Mapletoft de l'état d'épuisement de son système nerveux. Elle avait aussi de fréquents maux de tête nerveux et une névrite persistante au côté droit.

Elle ne pouvait obtenir qu'un soulagement temporaire d'applications externes contre la névrite. Afin de se débarrasser réellement de la cause du mal, il est nécessaire de rétablir parfaitement les nerfs épuisés, par un emploi persistant de la Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs.

Mme Wm. Mapletoft, Mount Forest, Ont., écrit: — "Pendant à peu près trois ans j'ai souffert de névrite au côté droit. J'avais des douleurs dans le dos et des crispations des nerfs et des muscles. J'avais aussi été opérée pour l'appendicite qui me laissa une ruine nerveuse. J'étais très agitée et mal à l'aise, et je souffrais de fréquents maux de tête nerveux. Mon appétit était mauvais et je souffrais quelquefois de crises de faiblesse. Je commençai un traitement à la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et en très peu de temps, j'éprouvai du soulagement. Ce remède m'a fait un bien immense et je puis le recommander à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

La Nourriture du Dr Chase, pour les Nerfs — 60c la boîte chez tous les marchands ou de The Dr. A. W. Chase Medicine Co., Limited, Toronto Canada.

CHARLES MARCHAND AU "STAMPEDE" DE CALGARY

M. CHARLES MARCHAND, notre excellent chanteur de folklore est photographié ici, tenant par la bride le cheval d'une vieille indienne, au "Stampede" de Calgary. M. Marchand fait partie du voyage de l'Université de Montréal, dans l'ouest du Canada. (Photo C.P.R.)

REFORME EXIGEE EN ROUMANIE PAR LE CHEF DU PARTI AGRAIRE

M. Maniu demande de nouvelles élections en déclarant que Bratiano a gagné les dernières frauduleusement. – La légalité de la régence et de la succession au trône.

METHODES DU MOYEN-AGE

BUCHAREST, 27. — Les funérailles du roi Ferdinand étant maintenant chose du passé, l'attention des politiciens Roumains se concentre maintenant vers le nouveau Parlement, qui avant la trève de cinq jours, pendant les funérailles, a tenu une seule séance pour proclamer la royauté de Michel 1er. Le premier ministre Bratiano a convoqué une séance spéciale hier. En même temps, la première proclamation de la régence a été lancée.

Le premier ministre Bratiano s'est présenté au parlement hier après-midi et a été accueilli par une ovation indescriptible par la nouvelle Chambre, qui représente réellement sa plus brillante victoire lors des dernières élections. Le premier ministre rendit un éloquent tribut d'hommage et d'admiration au roi Ferdinand et quand il mentionna le nom du roi défunt et celui du roi régnant, Michel, les applaudissements éclatèrent.

Quand la Chambre se fut calmée, le chef de l'opposition Julius Maniu, dirigea la première attaque contre le gouvernement, déclarant que le nouveau parlement avait été illégalement élu et demandant sa dissolution et des élections libres pour la nouvelle Chambre.

M. Maniu dit que le parti national-paysan était au fait que la justice, la liberté et la légalité existaient, et que par conséquent ce parti ne pouvait se rallier aux actes arbitraires et mesures illégales de tous les gouvernements précédents.

La vie publique de la Roumanie est entièrement empoisonnée, dit-il, et la seule façon de célébrer la mémoire du roi Ferdinand c'est de créer des droits égaux pour tous les Roumains.

Le parti national, dit-il, ne peut faire autrement que de reconnaître l'existence de la régence avec pouvoirs royaux, mais il fait remarquer que l'état de choses actuel ne représente pas le désir exprimé par la nation.

"En Roumanie", dit M. Maniu, "les méthodes du moyen-âge doivent disparaître une fois pour toutes, vu qu'elles menacent l'existence même de la nation".

Pendant tout son discours, M. Maniu ne prononça pas une seule fois le nom du roi Michel. Son discours créa une profonde impression, vu qu'il signifie le soulèvement de la question de légalité de la régence et par conséquent de la succession au trône.

On ne renonce pas facilement à une illusion, surtout quand on la retrouve...

Jean GUYON-CESBRON.

LA FACTION DE DE VALERA N'EST PAS RESPONSABLE DU MEURTRE DU VICE-PRESIDENT DE L'ETAT LIBRE

Les assassins de Kevin O'Higgins sont des anciens soldats de l'armée irrégulière. – Pouvoirs extraordinaires accordés au gouvernement. – Une défection.

MUNITIONS COMMANDEES A L'ETRANGER

DUBLIN, Irlande, 27.—La déclaration du président William T. Cosgrave au Dail Eireann, hier, attribuant la responsabilité du meurtre de Kevin O'Higgins, à la faction extrémiste de l'armée irrégulière, a assuré d'emblée l'adoption de ses mesures de sécurité publique.

Quelques députés, croyant que le meurtre était le résultat d'une vengeance personnelle, avaient hésité à accorder au gouvernement les pouvoirs extraordinaires stipulés dans la loi. L'on s'objectait principalement à ce que la police ait le droit de chercher les documents compromettants, d'emprisonner pour possession de documents séditieux et de déporter les suspects.

L'on demanda alors où les personnes déportées iraient se réfugier et l'on en vint à la conclusion qu'elles ne pourraient se procurer de passe-ports.

Mais le vice-président Blythe dit que les personnes ainsi visées n'étaient dangereuses qu'en Irlande et que des passeports leur seraient donnés afin de leur permettre d'aller partout où elles le désireraient.

L'organisation que le gouvernement croit responsable de cette politique d'assassinats afin de saper les bases de l'Etat Libre, fut décrite par M. Cosgrave comme étant absolument distincte de celle d'Eamon de Valera. M. Cosgrave dit qu'elle n'avait aucune affiliation avec le parti républicain; ce ne sont là que les débris de l'armée irrégulière, qu'en mai 1923 De Valera retira de la guerre civile. Les armes ne furent pas rendues dans le temps, dit M. Casgrave et elles sont encore probablement cachées.

Il déclara aussi que les documents qui avaient été saisis indiquaient clairement que les révolutionnaires Irlandais avaient essayé de se procurer de l'artillerie allemande et des carabines de France et d'Italie. Il affirma qu'une faction de ces révolutionnaires menaçait de faire feu sur tout représentant public qui préterait le serment d'allégeance à la Couronne britannique.

La possession d'armes, en vertu de la nouvelle loi, impliquera la peine de mort. Quelques députés, bien que consentants à accorder au gouvernement les pouvoirs qu'il demandait, afin de poursuivre le crime, désapprouvèrent les propositions supplémentaires du président Cosgrave altérant la constitution afin d'enrayer l'agitation politique de de Valera contre le serment d'allégeance.

Un député républicain, Patrick Belton, qui fut élu comme tel pour le comté de Dublin et l'un des signataires de la protestation rédigée par Eamon de Valera contre le serment d'allégeance au Roi, a prêté le serment et pris son siège au Dail Eireann, hier.

Il n'y eut aucune manifestation quand il entra à la Chambre.

On doit aux Etats-Unis 23 milliards

WASHINGTON, 26. — A la fin de l'année 1926, les placements américains à l'étranger se totalisaient par treize mille millions de dollars, sans compter les dix mille millions dollars qui rentrent dans les dettes politiques ou de guerre.

Les titres étrangers aux mains d'américain à la fin de 1926 se répartissaient comme suit: Europe, $1,300,000,000; Canada, 2,500,000,000. Cuba, $1,360,000,000; Mexique, $1,022,000,000; Amérique Centrale, $148,000,000; Amérique du Sud, $1,230,000; Chine, Japon, Philippines, $446,000,000; pays divers, $175,000,000.

LA MECQUE DU TOURISTE

Une brise marine parfumée de l'arôme des pins caresse Pictou Lodge. SUR L'ATLANTIQUE

PICTOU, N.-E., 27. — Les provinces maritimes, l'un des meilleurs endroits où l'on puisse passer des vacances au Canada, sont actuellement fort fréquentées par les touristes. Les journées ensoleillées et la fraîcheur de la brise marine sont une attraction irrésistible pour le citadin. Pictou Lodge en particulier jouit d'une popularité sans cesse croissante chez les touristes qu'ils viennent de loin ou de près. C'est un camp de cottages de luxe qui domine le détroit de Northumberland, à Bayview, près de Pictou, N.-E., et qui est exploité par le Chemin de fer National canadien. Un coup d'oeil sur la liste de ceux qui se trouvent actuellement à Pictou Lodge, fait constater que le camp loges des touristes de San Francisco, Cincinnati, Chicago, Philadelphie, New-York, et de diverses autres villes des Etats-Unis, et particulièrement de la Nouvelle-Angleterre, d'Edmonton, de Régina, de Winnipeg, de Toronto, d'Ottawa, de Montréal, de plusieurs autres centres canadiens, et même des deux grandes capitales européennes, Paris et Londres. La température est idéale et les touristes qui sont actuellement à Pictou Lodge jouissent de la brise marine qui leur arrive parfumée par les pins qui entourent le camp. Ce camp est établi sur une légère éminence et le panorama est magnifique. Un jeu de golf admirablement bien entretenu est mis à la disposition des touristes. Le camp se compose de six loges de quatre chambres et d'une loge de six chambres. Au centre se trouve une loge centrale qui contient une salle à diner, les salons et les divers services. Toutes ces loges sont construites en bois rond, et avec le mobilier rustique offrent l'aspect le plus pittoresque.

Pictou Lodge est l'un des endroits de villégiature des provinces maritimes et réunit toutes les attractions que ces provinces peuvent offrir au point de vue panorama, des bains de mer et du canotage. Il y a aussi une lagune d'eau douce immédiatement en avant du camp qui a été créée à l'instar de celle qui existe en face de la Loge de Jasper, au Parc National Jasper, au coeur des Rocheuses.

LES MILITAIRES A LA RECEPTION DU PRINCE DE GALLES

Les uniformes qu'ils devront porter aux diverses réceptions et autres cérémonies.

Une escorte composée de l'escadron "A" des Royal Canadian Dragoons sous le commandement du major R.S. Timmis accompagnera Leurs Altesses Royales le prince de Galles et le prince Georges et le premier ministre Baldwin lors de leur visite à Montréal.

Une garde d'honneur formée par les Canadian Grenadiers Guards sous le commandement du major H.D. Rolland se tiendra à l'hôtel de ville pour présenter les honneurs aux distingués visiteurs. Le commandant du district militaire No 4 prie tous les officiers qui seront disponibles le dimanche 31 juillet de se réunir à 9 heures 40 du matin au quai du prince de Galles au pied de la rue McGill. Ces officiers devront se réunir aussi lundi matin à 10 heures 40 du matin à l'hôtel de ville. L'uniforme bleu avec décorations devra être porté dans ces deux circonstances.

Les officiers qui assisteront à la réception civique pourront porter la tenue de service avec médailles et décorations. Ceux qui assisteront au "garden party" pourront porter l'uniforme bleu. Aux réceptions le soir, on devra porter l'habit de soirée avec médailles et décorations.

PIQUE-NIQUE DES COMMIS-EPICIERS LE QUATORZE AOUT

Ce pique-nique annuel, qui sera tenu à Pont-David, promet d'être un succès.

Le pique-nique annuel de l'union des commis-épiciers aura lieu le 14 août prochain au Pont David, que l'on désignait autrefois sous le nom de Bois-des-Filions. On sait, les uns pour y avoir assisté précédemment, les autres pour en avoir entendu parler ou avoir lu les comptes rendus des journaux, que le pique-nique des commis-épiciers est un des plus populaires de tous ceux qui ont lieu ici et à la cours de la belle saison. Les amusements nombreux et variés se succèdent sans interruptions du commencement à la fin de la journée. Il y aura en plus cette année une partie de balle molle entre deux des meilleures équipes d'amateurs de Montréal. Dans un restaurant érigé sur le terrain pour la circonstance, on servira des repas à des prix modérés. Le bureau de direction de l'union des commis-épiciers se compose de MM. E. Naud, président; Wilfrid Trudeau, 1er vice-président; O. Fiset, 2ème vice-président; Arthur Massé, secrétaire; Magloire Lachance, trésorier; Oscar Richer, assistant-secrétaire et 1er vérificateur et J. Dufour, 2e vérificateur.

Pour se rendre au Pont David, on prend l'autobus allant à Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Sainte-Agathe, à toutes les heures, en face de la maison Dupuis Frères ou aux gares Viger et du Mile-End. Le parc, un bois superbe, est situé sur les bords de la rivière Ste-Rose. C'est un endroit idéal. Une journée passée dans un pareil Eden fait oublier toutes les fatigues, tous les soucis de la vie.

Besogne ignoble de certains chauffeurs

TROIS-RIVIERES, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — "La prostitution commercialisée est devenue une plaie hideuse qu'il faut faire disparaître de notre cité, a déclaré le recorder Lord. Tous les chauffeurs et propriétaires de taxis qui seront convaincus de culpabilité sous ce rapport, perdront immédiatement leur licence et seront condamnés. Je serai, à l'avenir, des plus sévères et ceux qui comparaîtront devant moi n'ont pas besoin de s'attendre à une pitié qu'ils ne méritent pas. Quand on se livre à une besogne aussi ignoble on n'a pas le droit d'escompter de la sympathie."

Et passant des paroles aux actes, le recorder Lord a confisqué le cautionnement de $50 d'un chauffeur, traduit devant lui sur une plainte du capitaine Cossette, l'accusant d'avoir volturé des femmes de vie. Il confisqua en plus sa licence.

Le caoutchouc

WASHINGTON, 27. — L'inventeur Thomas A. Edison, de passage à Washington, a eu plusieurs entrevues avec des fonctionnaires, notamment ceux du département de l'agriculture. Edison est à étudier les plantes pouvant produire du caoutchouc. Il coopère avec le gouvernement américain qui cherche à faire concurrence à la production étrangère

LA COTE A 60

LONDRES, 27. — Le brasseur John J. Calder a acheté la côte 60 du secteur d'Yprès, la seule conservée à son état de guerre, et l'a offerte à son pays.

Service mixte

NEW-YORK, 27. — Clarence D. Chamberlin s'élancera du "Leviathan", lundi prochain, dans son biplan de sport Bellanca, dans le dessein d'établir s'il serait pratique d'envoyer d'un navire courrier et passagers, pressés, suivant un projet du gouvernement américain.

CONSULTEZ DECHAUX AU SUJET DE NETTOYAGE et de TEINTURE. AVIS EXPERT GRATIS.

Vêtements, carpettes, draperies, meubles rembourrés, nous vous conseillerons à propos de chacun d'eux. Téléphonez-nous!

COMMANDES EST 5000

Dechaux FRERES LIMITEE

2142 RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION

199-710 RUE STE. CATHERINE EST

Pourquoi faire vos gâteaux?

Le Temps Irréparable Fuit...

Demandez à toutes les mamans dont les enfants sont devenus grands... Que ne donneraient-elles pas pour revivre une seule journée de leur enfance?

Ce sont là les minutes les plus précieuses—celles où se développaient leurs jeunes intelligences—celles qu'évoquent sans cesse les souvenirs émus... Pourquoi en perdre une seule en faisant vos gâteaux à la maison, puisque notre "Dépense Ambulante" peut vous fournir tout ce dont vous avez besoin pour votre table?

LISTE DE LA "DEPENSE" POUR VENDREDI

Dundee (amandes)	50c
Pleine Lune (Moko)	50c
Anneau à l'épice	50c
Ananas—cerises	45c
Neapolitain	35c
Gâteau de Famille	35c
Macarons	25c
Croquants au beurre	25c
Croquants aux fruits	25c
Etagé Columbia	25c
Brioches aux fruits	40c
Biscuits aux raisins	25c
et tous les jours cette semaine	
Beignes	30c
Petits pains croustillants	15c
Petits pains Parker House	15c

SI vous n'êtes pas encore de celles que notre Vendeur vient voir, chaque matin, avec son panier chargé de choses exquises—gâteaux gros et petits, glacés ou à glacer soi-même, succulentes galettes aux fruits, petits pains pour le thé ou les salades, biscuits croustillants, pains de fantaisie ou de ménage—si vous n'êtes pas de celles-là, vous êtes privée d'un avantage dont profitent des milliers de Montréalaises.

Et tous ces brioches, biscuits et gâteaux sont ceux que vous seriez fière de réclamer comme vôtres! Lisez notre liste et faites votre choix pour demain. Un appel au téléphone—et notre Vendeur se présentera chez vous.

Appelez WEstmount 3566

BOULANGERIE DENT HARRISON

NORTHERN BAKERIES LIMITED

Boulangers de pains de fantaisie, gâteaux, brioches, croquants et friandises pour la table à thé.

180

MARCHE TRES PAISIBLE MAIS TRES FERME.—A N.-Y. L'ARGENT EST EN BAISSE A 3½ POUR CENT

Bourse de Montréal

Très tranquille, le marché local se maintient ferme avec tendance à monter.

LE MARCHE

Tout ce que l'on peut dire du marché aujourd'hui, c'est qu'il est un peu plus tranquille que d'habitude et qu'il continue d'ignorer complètement l'activité de New-York où les bonnes nouvelles commerciales et industrielles continuent à provoquer un intérêt de plus en plus considérable. Les bonnes nouvelles ne manquent pas chez nous mais elles sont sans effet si ce n'est celui de maintenir les prix fermes bien qu'un grand nombre de coulissiers les trouvent beaucoup trop élevés.

BRAZILIAN TRACTION

Toujours le plus actif, ce titre continue d'être mis en portefeuille pour l'avenir.

Plusieurs l'ont liquidé il y a assez longtemps le croyant trop cher et il est probable qu'ils ne pourront plus l'acheter avant qu'il soit subdivisé car, au prix actuel, il se vend à un prix qui est hors des limites des petites bourses.

Au cours de la matinée, Brazilian a eu une légère tendance à baisser, mais il s'est repris et a clôturé aux environs de 168.

PENMANS

Les nouvelles publiées sur l'industrie textile sont plus ou moins bonnes, mais cela n'empêche évidemment pas les spéculateurs de s'intéresser fortement à certains titres de cette industrie. Penmans est l'un de ces titres et il a gagné un point à 75 après avoir touché même 76.

INDUSTRIAL ALCOHOL

Voilà l'un des titres qui a donné la plus belle démonstration de force sur le marché local depuis quelques mois. Lors du recul qui s'est produit il y a environ trois semaines, il fut l'un des rares à maintenir fermement ses positions et il a continué de le faire depuis. Il est actuellement très fort à 33 3-4.

LES PAPIERS

Ces titres souffrent toujours de la confiance limitée que l'on entretient envers l'industrie du papier étant donné que la production est considérée comme trop forte, et, après avoir fait preuve d'une certaine activité à la hausse, voilà qu'ils sont stationnaires, ou à peu près.

ASBESTOS

Ces deux titres, bien que représentant une industrie, doivent être considérés comme des spécialités chez nous car ils ne sont transigés que par un certain groupe de capitalistes qui ne s'occupent que de ramasser ce qui est offert sur le marché sans s'occuper de faire monter ou baisser la cote. Nombreux sont ceux qui achètent les deux Asbestos comme placement de tout repos et comme offrant des perspectives d'avenir assurées.

SUR LE CURB

Comme le grand marché, le Curb manque d'activité et ce qui le caractérise c'est la fermeté des titres qui y sont traités et qui ont généralement tendance à monter.

Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

Abitibi Power & Paper—60 à 99, 75 à 99.
Asbestos Corp—10 à 24, 100 à 23 3-4, 10 à 23 7-8.
B. C. Packing & Fishing—5 à 18 1-2, 3 à 18 1-2.
Bell Telephone—8 à 150, 2 à 150.
Brazilian—25 à 168 1-4, 25 à 168 1-4, 25 à 167 3-4, 250 à 167 3-4, 25 à 167 3-4, 50 à 167 3-4, 25 à 167 3-4, 95 à 167 3-4, 20 à 167 3-4, 25 à 167 3-4, 25 à 167 3-4, 51 à 167 3-4, 25 à 167 1-2, 25 à 167 1-2, 85 à 167 1-2, 25 à 167 1-2, 25 à 167 1-2, 80 à 167 1-2, 5 à 167 1-2, 25 à 167 3-4, 15 à 167 3-4, 35 à 167 7-8, 15 à 167 3-4, 50 à 168, 25 à 168, 50 à 168, 25 à 168.
Cons. Mining & Smelting—5 à 230 1-2, 25 à 230, 5 à 230 1-4.
Lake Ontario Brewing—35 à 26 1-2, 5 à 26.
Laurentide Co—100 à 95 3-8, 50 à 95 1-2, 20 à 95 1-2, 30 à 95 1-2.
Massey Harris—130 à 37 3-4, 10 à 37 3-4, 25 à 37 5-8, 10 à 37 5-8, 25 à 37 1-2.
Penmans—25 à 75, 25 à 76, 25 à 76.
Mont. Light Heat & Power—5 à 83, 5 à 83, 5 à 83, 50 à 82 1-4.
Shawinigan Water & Power—1 à 80, 15 à 80, 25 à 80, 25 à 80.
Spanish River—10 à 102.
Winnipeg Ry—10 à 73.
PRIVILEGIEES—
Asbestos Corp priv—15 à 87 1-2.
Can. Steamship priv—10 à 88.
St. Lawrence Flour Mills priv—1 à 81.
BANQUES—
Banque Commerce—6 à 258 1-2, 4 à 258 1-2.
Banque Montréal—1 à 303.
Banque Royale—1 à 285 1-2.
OBLIGATIONS—
Dominion Bonds—W. L. 1931—2000 à 101.25.
V. L. 1933—123,000 à 104.55, 2000 à 104.55, 2000 à 104.55.
V. L. 1934—150,000 à 103.30.

Ventes de 11 à 12 1-2 hrs

Abitibi Power & Paper—10 à 99 3-4; 5 à 99; 25 à 99 1-2; 15 à 99 1-2; 15 à 99 3-4, 25 à 99 1-2; 15 à 99 3-4.
Asbestos Corporation Common—15 à 23 7-8; 35 à 24; 10 à 23 3-4.
B. C. Packing & Fishing—25 à 18 1-2; 25 à 18 1-2; 15 à 18 1-2.
Bell Telephone—6 à 150; 4 à 150; 6 à 150.
Brazilian T. L. P.—5 à 167 7-8; 50 à 167 7-8; 15 à 167 7-8; 100 à 168; 5 à 168; 20 à 168; 25 à 168; 15 à 168; 65 à 168; 80 à 168; 25 à 168 1-2; 25 à 168 3-4; 10 à 168 1-2; 5 à 168 1-2.
Brompton Paper—59 à 35.
Canadian Industrial Alcohol: 15 à 33 3-4; 10 à 33 3-4; 90 à 33 3-4; 25 à 33 3-4; 1 à 33 3-4; 5 à 33 3-4; 5 à 33 3-4; 10 à 33 3-4; 45 à 33 3-4; 10 à 33 3-4; 55 à 33 3-4; 25 à 33 3-4; 25 à 33 3-4; 20 à 33 3-4; 5 à 33 3-4; 10 à 33 3-4; 40 à 33 7-8; 60 à 33 7-8; 10 à 33 3-4; 19 à 33 7-8; 20 à 33 3-4.
Dom Bridge: 15 à 182.
Lake Ontario Brewing: 15 à 26 3-4; 85 à 26 3-4; 5 à 27; 50 à 27.
Massey Harris: 50 à 37 1-2; 15 à 37 1-2; 19 à 37 1-2; 5 à 37 1-2; 25 à 37 3-8; 25 à 37 3-8; 25 à 37 7-8; 20 à 37 1-4; 25 à 37 1-4; 5 à 37 1-4.
Montreal Light Heat and Power: 80 à 83 1-2; 4 à 83 1-2.
National Brewery: 5 à 69 3-4, 25 à 69 1-2.
Penmans: 75 à 76; 25 à 76; 75 à 76; 15 à 78.
Price Bros.—5 à 60, 30 à 60; 5 à 60.
Shawinigan Water & Power—25 à 80; 20 à 80; 5 à 80; 40 à 80; 135 à 80; 14 à 80, 25 à 80, 2 à 80, 20 à 80, 5 à 80; 40 à 80; 130 à 80; 1 à 80; 75 à 80; 200 à 80; 25 à 80.
Steel of Canada—15 à 135, 20 à 135.
Winnipeg St. Rly.—10 à 72.
Woods Manufacturing—5 à 39 1-2.
Asbestos Corporation Pfd.—2 à 87 1-2; 5 à 87 1-2.
Belgo Paper Pfd.—25 à 103 1-4.
Canada Steamship Pfd.—1 à 88.
Dominion Rubber Pfd.—25 à 75, 14 à 75.
Fraser Pfd.—38 à 97.
Famous Players Pfd.—10 à 95 3-4.
Viau Biscuit Pfd.—20 à 80 1-2, 1 à 80; 5 à 80.

LES RECETTES DE LA U. S. STEEL ONT ETE PLUS FORTES

$46,040,460 pendant le 2e trimestre de 1927 contre $45,584,725 pendant le premier.

New-York, 27.—Les recettes totales de la United States Steel Corporation pour le deuxième trimestre de 1927 se chiffrent à $46,040,460, dépenses et taxes payées, comparativement à $45,584,725 pendant le trimestre précédent et $47,814,106 pendant le même trimestre de 1926.

Les directeurs ont déclaré le dividende régulier de $1.75 l'action ordinaire et le même montant sur le privilégié.

Les profits nets du trimestre finissant le 30 juin ont été de $26,137,836 après déduction des taxes et des intérêts, comparativement à $27,648,342 pendant le deuxième trimestre de 1926.

Les profits nets de la compagnie pendant les six premiers mois de 1927, après déduction des taxes et des intérêts, ont été de $52,465,146, comparativement à $53,723,499 pendant les six premiers mois de 1926.

Les recettes des six premiers mois de 1927 ont été égales à $5.60 l'action ordinaire, (il y en a 7,116,235). Les recettes nettes de la période correspondante de 1926 furent de $8.06 l'action ordinaire, (il y en avait alors 5,082,025).

Les recettes nettes du trimestre finissant le 30 juin 1927 étaient équivalentes à $2.78 sur chacune des 7,116,235 parts ordinaires comparativement à $2.93 sur chacune des 5,082,026 parts ordinaires du trimestre précédent et $4.20 sur chacune des actions alors pendantes pendant le même trimestre de 1926.

L'UNITE FARMERS DE LA GATINEAU POWER

La deuxième unité de la bâtisse du pouvoir de la Gatineau Power Company, à Farmers, P.Q., vient d'être mise en opération. Cette unité et la première mise en opération le 8 mai dernier, fournissant l'énergie électrique au moulin à papier de la Canadian International Paper Co., de la Gatineau, à quelques milles de Farmers. Le moulin reçoit aussi l'énergie électrique de trois autres unités de la bâtisse du pouvoir de la Gatineau Power Company, un mille plus haut que Farmers, et les deux installations fonctionnent simultanément.

Les travaux de développement hydro-électriques à Farmers commencés en janvier 1926 se sont continués pendant tout l'hiver. Au plus fort des travaux de construction à Chelsea et à Farmers on comptait 6,500 hommes à l'ouvrage.

La Gatineau Power Company, une filiale de la International Paper Co., et les compagnies affiliées font maintenant le service de la distribution dans tout le territoire compris entre Hull et Montréal, et s'étendant, au nord et à l'est, à Saint-Jérôme, St-Lin et Rawdon.

Une émission de Canada Gypsum & Alabastine Ltd

Une offre de $1,250,000 première hypothèque 15 ans fonds d'amortissement d'obligations-or de la Canada Gypsum and Alabastine Limited est faite par la Royal Securities Corporation Limited à $100 et l'intérêt accrû pour rapporter 6 1-2 pour cent.

LE BEURRE

Il n'y a pas eu de changement, pratiquement, dans la condition du marché du beurre. Comme depuis quelque temps déjà, la demande a été très limitée, mais comme les arrivages ne sont pas considérables, comparativement à la même période l'an dernier, les détenteurs ne songent pas à provoquer de pressions de ventes, et les prix continuent d'être fermes. Des lots non classifiés de beurre de crèmerie pasteurisé No 1, des Cantons de l'Est, se sont vendus de 34 1-4 à 34 1-2 sous la livre; le beurre non pasteurisé No 1 à 33 1-2 sous la livre, et le beurre No 2 à 32 1-2 sous la livre.

Le commerce de gros a été tranquille aussi, et les prix sont restés sans changement. Le bon beurre de crèmerie s'est vendu à 35 sous la livre en blocs solides et à 36 sous la livre en blocs d'une livre.

Les arrivages de beurre ont été de 35 boîtes, comparativement à 434 boîtes pour le même jour de la semaine précédente, et à 45 pour le jour correspondant de l'an dernier.

S.-PASCAL, 27—Pendant la séance de l'enchère, hier, il s'est offert 484 boîtes de beurre vendues à 33 3-4 sous la livre.

Farine et avoine

Le marché est ferme mais sans changement de prix. Le commerce d'exportation est tranquille; le marché domestique est assez bon.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$8.90
Deuxième patente	8.40
Farine forte à boulanger	8.20
Farine à pâtisserie	7.30

AVOINE

Le marché des engrais est très ferme. Plusieurs moulins étant fermés, les engrais sont très rares et on refuse des commandes. La demande est bonne.

Gru blanc, la tonne	$42.25
Gru rouge, la tonne	35.25
Son, la tonne	32.25
Farine d'avoine roulée, 98 lbs	3.85
Farine d'avoine roulée, 90 lbs	3.45

Le Marché des Changes

Côte des devises étrangères L. G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Cours moyens le 27 juillet 1927

Angleterre, livre	$4.86
France, franc	3.95
Belgique, franc	13.96
Italie, lire	5.48
Hollande, florin	40.29
Espagne, peseta	17.08
Suède, couronne	26.76
Norvège, couronne	25.82
Danemark, couronne	26.74
Brésil, milreis	11.85
Etats-Unis, dollar, prime	7-64 %
Allemagne, R. marks	23.78½

Pommes de terre

Les pommes de terre nouvelles coûtent au gros $1.75. On les vend aux détaillants à $2.00 en sac de 80 livres. Le marché est un peu plus faible.

Beurre et fromage

S.-PASCAL, 26. — 484 boîtes de beurre ont été vendues à 33 3-4 centins, et 82 meules de fromage à 18 1-16 centins à l'enchère tenue aujourd'hui.

OBLIGATIONS

Dominion Bonds—
V. L. 1927—1000 à 100.20.
W. L. 1931—100 à 102.35.
V. L. 1943—28000 à 103.20.
Montreal Tramway Bond—5 à 99, 20 à 99; 10 à 99.
Montreal Tramway Bond, Série A.—5 à 96 5-8.

Bourse de New York

Il se produit une forte réalisation, mais la baisse du taux de l'argent enraye la chute.

WALL STREET, 27. (Ouverture)—Les prix étaient fractionnellement à la hausse à l'ouverture aujourd'hui. Dupont et Mack Truck avancèrent de plus d'un point chacun, Houston Oil débuta 3 points plus haut et Union Pacific toucha un nouveau sommet.

Les moteurs étaient encore en évidence activés qu'il furent par l'excellent rapport de General Motors. Ce dernier titre toucha un nouveau sommet à 226 1-2, une avance de 1 1-2 point. Chrysler monta également à un nouveau maximum à 55 3-8, un gain de près d'un point. U. S. Steel monta d'une fraction à la suite du rapport publié hier et Gulf States Steel gagna un point. Les recettes des chemins de fer ont été plutôt faibles en juin mais cela fut compensé amplement par le fait que les recettes des six premiers mois de l'année ont été meilleures que celles de la période correspondante de 1926. Atchison et Great Northern de préférence montèrent d'un point chacun. American Tobacco toucha bientôt un nouveau sommet à 143 1-2 et American Waterworks et Gold Dust gagnèrent un point. Pierce Arrow continua d'être faible en reculant à 52, un nouveau minimum pour l'année. United Drug était également lourd. Les changes étrangers étaient fermes et sans changement.

(Midi) — Peu avant midi, il se produisit une certaine vague de réalisations de profits, mais la baisse du taux de l'argent à 3 1-2 pour cent eut pour effet d'éviter une chute trop prononcée. General Motors et Chrysler reculèrent un peu de leur maximum, mais Nash et White Motors se maintinrent fermes. Baldwin et American Radiator touchèrent de nouveaux sommets et American Type Founders montèrent de 5 points. National Tea recula de 8 points et Cimmercial Solvents "B" de trois.

Les Mines à Montréal

Cours fournis par Mount Cie, Ltée 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

Copperhill: 500 à 57, 200 à 57 1-4, 100 à 57 1-2, 100 à 57 3-4, 200 à 58, 200 à 58 1-4, 400 à 58 1-2, 200 à 58 1-2, 500 à 58 1-4, 1000 à 58, 150 à 58.
Corona: 1000 à 11, 1000 à 10 1-2, 1000 à 11, 1000 à 10 1-2.
Dubuc: 2000 à 1.16, 3000 à 1.18, 2000 à 1.17, 2000 à 1.19, 200 à 1.15, 100 à 1.16, 200 à 1.17, 100 à 1.18, 200 à 1.17, 300 à 1.16, 100 à 1.17, 100 à 1.18, 200 à 1.17, 200 à 1.18, 200 à 1.17, 300 à 1.18, 500 à 1.17, 500 à 1.18, 200 à 1.19, 300 à 1.20, 300 à 1.19, 200 à 1.20, 200 à 1.19, 200 à 1.20.
Don Rouyn: 1000 à 24.
Dom. Lead: 200 à 1.51, 200 à 1.52, 20 à 1.53, 200 à 1.54.
Eastern Mining and Smelting: 50 à 13.50, 25 à 13.50, 25 à 13.50.
Gold Ore: 200 à 1.46, 200 à 1.46, 500 à 1.46, 200 à 1.46, 100 à 1.50, 100 à 1.46.
Kirkland Gold Belt: 500 à 1.00, 100 à 1.00, 100 à 1.00, 200 à 1.00, 100 à 1.00, 300 à 1.00, 50 à 1.00, 100 à 1.00, 50 à 1.00, 200 à 1.00.
N. A. Development: 700 à 1.05, 500 à 1.05, 300 à 1.05, 100 à 1.05, 100 à 1.00, 100 à 97, 100 à 95, 100 à 93, 100 à 90, 100 à 87, 100 à 85.
Stadacona: 1000 à 17 3-4, 1000 à 18, 1000 à 18 1-2, 1000 à 17 3-4.
Trojan Oil: 100 à 7.75, 100 à 7.85, 50 à 8.00, 45 à 7.75, 50 à 8.00.
HORS COTE:
Abana: 100 à 1.05, 200 à 1.07, 500 à 1.05, 200 à 1.05.
Amulet: 1500 à 3.70, 1000 à 3.70.
Montchatel: 1000 à 35, 1500 à 34, 2000 à 35, 1500 à 35, 1000 à 35, 2500 à 36, 3000 à 35, 2500 à 36, 2500 à 35, 2000 à 35, 1500 à 35, 2000 à 35, 4000 à 36, 6000 à 35, 4000 à 35, 2500 à 36, 500 à 36.
Total: 76995.

Rendement sur valeurs

	Div. Taux	Prix approx.	Rend. P.C.
Abitibi	5	99 1-2	5.02
Asbestos priv	7	87 1-2	8.00
Belgo C. P. priv	7	103	6.80
Bell Telephone	8	150	5.33
Brazilian	6	168 3-8	3.56
B. C. Fishing	$1.25	19	6.75
Brompton	$2	35 1-2	5.56
Can. Car priv	7	88	7.90
Can. Cement	6	146	4.10
do priv	7	121	5.79
Can. Converters	7	99	7.07
Can. Cottons	8	120	6.67
do priv	6	90	6.66
Can. Gen. Elec. priv	7	58	6.04
(Valeur au pair 50)			
Can. Ind. Alcohol	$1.28	33 3-4	3.90
Can. S. S. priv	6	88	6.81
C. P. R.	10	188	5.32
Can. Salt	8	135	5.93
Dominion Bridge	4	181 1-2	2.20
Dominion Glass	7	118	5.93
do priv	7	114	6.14
Dominion Textile	5	115	4.35
do priv	7	122	5.74
Goodyear priv	7	99 1-4	7.05
H. Smith priv	8	111 1-2	7.17
Imperial Oil	1	44 1-2	2.25
Inter. Util. A	$3.50	38 3-4	9.02
Jamaica P. S. priv	7	100	7.00
Lake of the Woods	12	140	8.57
do priv	7	112	6.25
Laurentide Paper	6	95	6.33
Laurentide Power	5	107	4.67
Mackay	7	112	6.25
Montreal Cottons	6	113 1-2	5.29
do priv	7	116	6.05
Montreal Power	$2	83 1-4	2.42
Montreal Tramways	10	184	5.43
National Breweries	$4	69 1-2	5.70
do priv	7	110	6.4
Ontario Steel	4	91 1-2	4.33
Ottawa Power	6	105 1-2	5.68
Penmans	$2	74	2.70
do priv	6	103	5.83
Price Bros	2	54	3.70
do priv	6½	102	6.37
Quebec Power	7	265	2.64
Shawinigan	$2	80	2.51
Sherwin Williams	6	158	3.80
do priv	7	118	5.93
Sou. Can. Power priv	6	100 1-8	5.97
Spanish River	7	102	6.86
do priv	7	117	5.98

Importations australiennes d'automobiles

Les importations d'automobiles du Canada ont fait voir récemment une baisse considérable, écrit le Commissaire du Commerce D. H. Ross, de Melbourne, dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux. En 1925-26, il s'est importé dans le Commonwealth des automobiles d'une valeur de £933,98.., au lieu de £1,300,503, en 1924-25. D'un autre côté, les importations venant du Royaume-Uni se sont accrues d'une valeur de £541,650 sur celles de l'année précédente. Les châssis britanniques jouissent d'une préférence tarifaire de 12 1-2 p.c. sur ceux d'origine étrangère, et de 7 1-2 p.c. sur les canadiens, outre une préférence substantielle sur les carrosseries.

Les changes

New-York, 27. (MIDI) — Grande-Bretagne $4.85 1-4; France 3.91c; Italie, 5.45c; Allemagne 23.77 3-4c.

Le dollar Canadien est escompté de 7-64 de un p. 100.

Argent en barre

New-York, 27. — Argent en barre cote 56 3-8 sous l'once.

Bien gouverner les hommes, c'est ressembler à l'étoile Polaire, immobile dans le ciel, et servant de guide à toutes les autres étoiles.

Les Gérants

J.-HENRI LABELLE, gérant général au Canada de la Royal Insurance Company Limited. Il est né à Montréal le 23 juillet 1868 et fit ses études à la Bishop's Commercial Academy. Il s'est occupé d'assurance toute sa vie. Il entra comme commis de la Royal Insurance en 1883; devint inspecteur, à Montréal, en 1891; fut assistant gérant de 1904 à 1920 alors qu'il devint gérant.

Obligations de Grand'Mère à Royal Securities

La Corporation Scolaire de Grand'Mère vient de vendre à la firme Royal Securities Corporation Ltd., de Montréal, sa dernière émission de débentures à raison de 99.69.

Cette émission se chiffre à $138,000.00 et porte un intérêt annuel de 5 p.c., elle est par série et remboursable de 1 à 20 ans.

Sept soumissions furent considérées, ce sont: Wood, Gundy and Co. Ltd., de Montréal, 99.10; A. N. Ames and Co. Ltd., de Montréal, 99.075; Versailles, Vidricaire et Boulais, de Montréal, 98.8; Mead and Co., Montréal, 98.81; Le Crédit Municipal, Ltée, de Québec, 99.14; Louis Normand, Incorporé, des Trois-Rivières, 99.12, et Royal Securities Corp. Ltd., de Montréal, à 99.69.

International Paper

La Maison René T. Leclerc Inc. vient de publier une brochure grand format sur la "International Paper Company" qui mérite d'être lue attentivement et conservée avec soin.

Voici un extrait de la lettre circulaire accompagnant cette brochure:

"Nous attirons votre attention sur le fait que les revenus de la Compagnie ont été très satisfaisants par le passé et qu'ils sont assurés pour l'avenir, en raison de la position exceptionnellement favorable qu'elle occupe en ce qui concerne ses territoires forestiers, ses pouvoirs hydro-électrique et surtout en raison de la variété de ses opérations.

"Vous remarquerez, en effet, que la "International Paper Company" fabrique non seulement du papier à journal, mais encore qu'elle est un important producteur de papiers à lettre, de papiers d'impression et de cellulose pour soie artificielle, produits qui commandent actuellement des prix avantageux. La Compagnie vend, en outre, des quantités importantes d'énergie électrique, dont le marché prend chaque jour une extension plus considérable."

LES OEUFS

Aucune amélioration dans la condition du marché des oeufs. Les prix sont restés fermes pour toutes les catégories parce que les approvisionnements qui viennent du dehors ne sont pas plus que suffisants pour répondre à la consommation de chaque jour, et surtout pour ce qui est des oeufs de première qualité. La demande est restée la même, par suite de la chaleur, et les ventes se sont limitées surtout aux petits lots. Les oeufs frais extra, en cartons, se sont vendus à 40 sous la douzaine et à 38 sous la douzaine pour les grosses quantités; les oeufs premiers se sont vendus à 35 sous et les oeufs seconds à 32 sous la douzaine.

Les arrivages d'oeufs à Montréal ont été de 1,930 caisses, comparativement à 935 caisses pour le même jour de la semaine précédente, et à 1,026 caisses pour le jour correspondant de l'an dernier.

Marché du coton

NEW-YORK, 27.—Les futurs des cotons ont clos faciles:

Janvier	19.18
Février	19.18
Mars	19.38
Avril	19.45
Mai	19.52
Août	18.46
Septembre	18.72
Octobre	18.86-87
Novembre	18.98
Décembre	19.10-11

L'option immédiate a clos tranquille.

Middling Uplands 18.80

LIVERPOOL, 27.—La demande pour l'option immédiate a été bonne. Les prix étaient soutenus.

Middling américain	11.65d
Middling bon	10.80d
Middling	10.15d
Middling bas	9.40d
Ordinaire bon	8.60d

Les ventes de la journée ont été de 10000 ballots dont 6,400 américains.

Les arrivages ont été de 12,000 ballots, dont 4,900 américains.

Les futurs ont clos fermes.

Les sucres

NEW-YORK, 27.—Sur le marché des sucres bruts, on a enregistré des nouveaux bas niveaux, et les prix ont subi une baisse de 1-16 sou ou sur une base de 4.16, droits payés. Cette baisse a été attribuée à une augmentation des offres de sucre exempts de droits. Il s'est vendu 25,000 sacs de Cuba pour livraison immédiate à un raffineur étranger, à 4.19; 54,000 sacs de Philippines et 6,200 sacs de Porto Rican à des raffineurs locaux.

Le marché des sucres bruts futurs a clôturé sans changement à une baisse nette de 1 point. Le total approximatif des ventes a été de 41,500 tonnes. Voici les prix de fermeture: septembre, 2.68; décembre, 2.77; janvier, 2.71; mars, 2.65, mai, 2.72; juillet, 2.81.

Le marché des sucres raffinés a été ferme et tous les raffineurs s'entendent à 5.90 pour le granulé type.

A la Banque Provinciale

L'assemblée mensuelle du bureau des commissaires-censeurs de la Banque Provinciale du Canada avait lieu au bureau chef de la banque mardi après-midi le 26 du courant sous la présidence de l'honorable M. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et président du bureau. L'honorable E. L. Patenaude, M. Joseph B. de Boucherville, le président de la banque, l'honorable sir Hormisdas Laporte, et M. Tancrède Bienvenu, assistait aussi à l'assemblée.

Argent en lingot

Londres, 27.—Argent en lingot est à 26 1-16d l'once.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la matinée d'aujourd'hui, 27 Juillet 1927

Cour fournis par la maison Geoffrion & Cie., 101, N.-D. ouest.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	12 h. 30
Allied Chemical	151 1-8	151 7-8	151	151 1-8
Am. Bosh Magneto	19 5-8	19 5-8	19 1-2	1-2 1-2
Am. Bosh Magneto	19 5-8	19 5-8	19 1-2	19 1-2
Am. Can	60 1-2	60 1-2	59 3-4	59 7-8
Am. Locomotive	104 1-4	...	...	...
Am. Smelting	162 3-4	162 3-4	161 1p4	162 1-2
Am. Sumatra Tobacco	61 1-4	61 1-2	61	61
Am. Tel. & Tel	166 1-2	...	...	...
Am. Woollen	22 1-4	23 3-8	22	23 1-4
Anaconda	45 7-8	46	45 3-8	46
Atchison T. & S. F.	189 3-8	190 3-8	187 3-8	190 3-8
Baldwin Loco	248 3-4	251	248	249 1-4
Baltimore & Ohio	118 1-4	118 3-8	117 1-2	118
Bethlehem Steel	54 3-8	54 3-8	53 5-8	53 7-8
California Petroleum	24 3-4	24 5-8	24 3-4	24 7-8
Can. Pacific	187 3-4	188 1-2	187 1-4	187 3-8
Can. Pacific	187 3-4	188 1-4	187 1-4	187 3-8
Commercial Solvents-B	359	359	357	357
Chicago Rock Island	114 3-4	...	...	...
Chrysler Motor	54 3-4	55 3-8	54 1-2	54 7-8
Consl Gas of N.Y.	105 3-4	107	105 3-4	107
Corn Products	55	55 1-8	54 7-8	54 7-8
E. I. Dupont de Nen. & Co.	270 3-4	271 5-8	269	270
Famous Players	93 3-4	95	93 3-4	94 1-2
General Motor	225	226 3-8	224 1-2	225 7-8
General Electric	124	124 3-8	123 1-2	123 1-2
General Railw. Signal	129 1-4	...	...	...
Erie R.R.	62 5-8	63	62 1-8	62 3-4
Hudson-Motor	87 1-8	87 1-8	86	86 3-4
Intern. Nickel	60 1-4	60 1-2	59 1-2	59 1-2
Intern. Paper	50 1-2	50 1-2	50	50
Mack Truck	102 3-4	102 5-8	102 1-2	104 1-4
New York Central	152 1-2	153 1-2	153	153 1-2
Northern Pacific	91 7-8	92	91 5-8	92
New-Haven	51 1-4	51 3-8	50 5-8	51
Packard Motor	35 7-8	35 7-8	35 5-8	35 7-8
Pan-Amer. B	54 3-4	...	...	...
Pennsylv. R.R.	64 1-2	...	...	...
Pierce Arrow	13 3-8	13 3-8	12 1-2	12 1-2
Radio Corp	61 7-8	63 5-8	61 3-4	63 1-2
Reading	118 1-8	118 1-8	117 3-4	117 3-4
Republic I. & S.	68 7-8	68 7-8	68	68
Sinclair Oil Cons	16 1-4	...	...	...
Southern Pac	120 1-4	120 3-8	120	120 3-8
do Ry	132 3-8	132 3-8	131 1-8	132 1-4
Stand. Oil of N.-Jersey	37 1-4	37 3-8	37 1-4	37 3-8
Studebaker	53 1-2	53 1-2	52	52
Union Bag	...	...	...	...
Union Pac	183 3-4	184	183 1-2	184
U.S. Cast Iron Pipe	226 1-2	226 1-2	226	226
U.S. Indust. Alcohol	81 1-8	80 1-2	80 1-8	80 1-2
U.S. Rubber	46	46 1-8	45 1-2	45 1-4
U.S. Steel	128 3-4	129 1-8	217 3-4	129 1-8
Ward Baking	...	...	...	...
Westinghouse	86 7-8	86 7-8	85 7-8	86
White Motor	39 7-8	41 3-8	39 7-8	40 1-2
Willys-Overland	18 1-8	18 1-2	18 1-8	18 1-4
Woolworth & Co	154 3-8	154 3-8	152 1-4	153 1-4

Transactions à la Bourse de Montréal

Cote de la matinée d'aujourd'hui, 27 Juillet 1927

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. 50 Notre-Dame Ouest.

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	12 30 h.	Offre	Dem.
180	Abitibi	99	99 3-4	99	99 3-4	99	99 1-2
	Alberta Grain					21 3-8	22
	do priv					88	
205	Asbestos Corp	24	24	23 3-4	23 3-4	23 7-8	24
122	do priv	87 1-2				87 1-2	87 7-8
	Atlantic Sugar						25 1-2
	do priv						94 1-2
25	Belgo priv	103 1-4				103	103 1-2
26	Bell Telephone	150				149 1-2	150
2,411	Brazilian	168 1-4	168 1-2	167 7-8	168	168	168 1-4
	B. E. Steel 1er priv					22	
	do 2e priv					1 1-2	2
95	Brompton	35					35
	Canada Car					36 1-4	
	do priv					87	
11	Canada Cement					146	147 1-2
	Can. Converters						100
	Can. Forgings						25
1,194	Can. Ind. Alcohol	33 3-4	33 7-8	33 3-4	33 7-8	33 7-8	34
	Can. Steamship					36 1-2	37 1-2
	do priv					87 1-2	88 1-2
	Cons. Smelting	230 1-2	234	230	230 1-4	228 1-2	230
	C. C. Sugar					1 1-2	
5	Dominion Bridge	182				181	1 3
	Dominion Glass					117 1-2	
	Dominion Textile						115
	Famous Players					30 3-4	35
10	do priv	95 3-4					96
36	Fraser priv	97					
	Howard Smith					59 1-2	
200	Laurentide	95 3-8	95 1-2	95 3-8	95 1-2	95	95 1-4
	Mackay priv						68
105	Massey Harris	37 3-4	37 3-4	37 1-4	37 1-4	37 1-8	37 1-4
912	Montreal Power	83	84	83	84	83 7-8	84
30	National Breweries	69 3-4		69 3-4		69 3-4	70
	Ogilvie					272	
	Ontario Steel					84 1-2	
	Ottawa Power					36 1-2	
	do priv					76	77
215	Penmans						
	Quebec Power					260	265
80	Shawinigan	80				79 7-8	80
	Sherwin Williams					160	
35	Spanish River	102				101 5-8	102
15	do priv	117 1-2	117 1-2	117 1-2	117 1-2	117 1-2	
35	Steel of Canada	135				134 3-4	135
	Twin City					53	
	Wayagamack					59	60 1-2
27	Winnipeg Electric	73	73	72 1-2	73	72	73
	MINES						
	Amulet	3.71	3.72	3.60	3.60	3.72	3.80
	Coast Copper	12.00					
	Noranda	22.05	22.05	22.00	22.00		
	BANQUES						
	Canadienne						172
10	Commerce	255 1-2					
	Montréal					303 1-2	304
1	Royale	285 1-2				285 1-2	288 1-2
	OBLIGATIONS						
	Victory Loan 1933	104.55					
	Victory Loan 1933	103.30					
	Victory Loan 1927 (vieux)	100.20					

8,134

LES RECETTES DU CANADIEN NATIONAL AU COURS DE JUIN

Comparativement à juin 1926, il y a eu diminution de ..96 p.c. de srecettes brutes et de $1,381,015 des recettes nettes.

FRAIS D'EXPLOITATION PLUS ELEVES

Durant le mois de juin dernier, les recettes brutes du Chemin de fer National du Canada se sont élevées à $22,545,250 et les recettes nettes à $646,584.99. En 1926, les recettes brutes de juin furent de $23,114,896.35 et les recettes nettes de $2,027,530.66. Il y eut donc diminution de $569,646.35 ou de 2.46 p.c. dans les recettes brutes et de $1,381,015.67 dans les recettes nettes.

Les dépenses d'exploitation en juin 1927 se sont élevées à $21,838,250 contre $21,087,315.69, en juin 1926, une augmentation de $811,369.32 ou de 3.85 pour cent.

Le transport du grain est en partie responsable de cet état de choses. Les recettes de cette source ont diminué d'environ un million de dollars cette année. D'autre part, les recettes du transport en général ont augmenté d'environ $500,000.

Si les recettes brutes de juin dernier accusent une diminution sur celles du mois de juin 1926, elles n'en subissent pas moins favorablement la comparaison avec celles du mois de juin depuis six ans, les recettes de juin 1926 ayant été les plus considérables depuis l'amalgamation du réseau.

L'augmentation des dépenses d'exploitation en juin dernier tient compte des augmentations de salaires qui représentent une somme d'environ un demi million de dollars.

Le pourcentage d'exploitation fut de 97.13 en juin 1927 contre 91.23 en juin 1926, mais ce pourcentage n'a été meilleur que deux fois depuis l'amalgamation et durant trois ans on a même enregistré un déficit pour le mois de juin.

Pour la période de six mois terminée le 1er juillet de cette année, les recettes brutes du Chemin de fer National du Canada se sont élevées à $129,698,814, contre $125,461,890.84 pour la période de 1926 correspondante, une augmentation de $4,236,923.16 ou de 3.38 pour cent. Les dépenses d'exploitation durant la même période se sont élevées à $115,628,026.74 contre $109,904,155.85 en 1926, une augmentation de $5,723,870.89 ou de 5.21 pour cent.

Les recettes nettes des six premiers mois de l'année, s'élèvent à $14,070,787.26 alors qu'en 1926 elles se sont élevées à $15,557,734.99, soit une diminution de $1,486,947.73 ou de 4.56 pour cent.

Le pourcentage d'exploitation pour les premiers six mois de 1927 fut de 89.15 pour cent et pour les premiers six mois de 1926 de 87.60 pour cent.

FORTE AUGMENTATION DES RECETTES DE LA GENERAL MOTORS CO.

Les recettes nettes ont monté de plus de $27,000,000 au cours des premiers six mois de 1927.

NEW-YORK, 27. — Les recettes nettes de General Motors Corporation applicables au dividende, y compris l'équité dans les profits non distribués des subsidiaires, ont été de $129,250,207 au cours des six premiers mois de 1927.

Cela représente une augmentation de $27,550,250 sur le premier semestre de 1926.

Après déduction des dividendes sur le privilégié et sur les débentures se chiffrant à $24,408,220, les recettes des six premiers mois de 1927 sont équivalentes à $14.37 sur chacune des 8,700,000 parts ordinaires comparativement à $11.56 pendant la période correspondante de 1926.

Hull a touché 99.592 p.c., un record de 20 ans

OTTAWA, 27.—La municipalité de Hull a accepté l'offre de Dymond Anderson and Co. banquiers de Toronto, pour l'achat de $202,000 de débentures portant intérêt à 5 p.c. rachetables en trente ans. Le prix obtenu est presque le pair 99.592 pour $100. C'est la meilleure vente faite par Hull depuis vingt ans.

Le fromage

A la suite de l'indifférence des importateurs de fromage des marchés britanniques à la suite de la récente hausse ici, le marché du fromage local a eu une légère tendance à la baisse. Les ventes de fromage de l'Ouest No 1, blanc et de couleur, ont été faites à 19 1-4 sous la livre par livre et celui de l'Est No 1 de 19 à 19 1-8 sous la livre.

Les arrivages de fromage ont été de 17,356 meules, comparativement à 14,831 meules pour le même jour de la semaine précédente, et à 13,434 meules pour le jour correspondant de l'an dernier.

Des trains spéciaux transporteront les délégués de cette association dans tous les centres miniers du Canada afin de leur permettre de faire une étude complète de nos ressources minières.

Quelques Opinions

LECLERC, et FORGET (de Livingstone et Co) — Les transactions ont été influencées par les diverses rumeurs qui ont circulé à l'effet les intérêts de General Motors devenaient identiques à ceux de U. S. Steel et que M. Chrysler s'identifiait à General Motors. Aucune confirmation n'a été faite de ces rumeurs.

FLOOD, POTTER et CO. (de Pynchon et Co.) — Les deux événements importants d'hier furent la publication du rapport de U. S. Steel et de General Motors: dans le cas de cette dernière compagnie, l'augmentation a été considérable au cour des six premiers mois de 1927 tandis que le rapport de Steel est considéré comme satisfaisant. Rien de surprenant si ces rapports activent l'intérêt que l'on portera au marché et il est donc de bonne augure de profiter d'une avance pour réaliser ses profits.

POST et FLAGG. — On rapporte qu'un comité vient d'être établi dans le district de Seminole qui préparera un plan de limitation de la production. Comme la production d'huile brute est à son sommet aux E.-U., il est temps que l'on prenne les moyens de la limiter.

Les grains à Chicago

Chicago, 27. (Ouverture) — Blé: juillet 142 1-4; septembre 140 1-4. Maïs: juillet 102 1-8; septembre 106 3-4. Avoine: juillet 44 3-8, septembre 44 1-2.

ACHAT, VENTE

de toutes valeurs recommandables, aux prix les plus avantageux pour la clientèle.

Ne placez pas vos fonds sans nous consulter. — Tous renseignements fournis sur demande, consciencieusement et promptement.

L. G. BEAUBIEN & CIE
Limitée
Banquiers en Obligations
50 ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL
Téléphone: MAIN 4700

27-29

Sur le Curb

Cours fournis par la Maison Beaubien & Co., 50 Notre-Dame Ouest.

VENTES DE 10 A 11 HEURES

Amulet—20 à 3.71, 5 à 3.71, 25 à 3.72, 200 à 3.72, 25 à 3.70, 200 à 3.70, 50 à 3.70.
Area Mines—200 à 51.
Attendu—10 à 17.
British American Oil—5 à 24 1-2, 10 à 24 3-4.
Canadian Bronze—5 à 45, 1 à 45.
Canadian Celanese—3 à 75, 2 à 75.
Central Manitoba Mines—500 à 1.55, 200 à 1.50, 30 à 1.50, 200 à 1.52.
Cosgrave—25 à 9, 50 à 9.
Fisher Quebec—1000 à 1.05, 1000 à 1.05, 1000 à 1.05, 300 à 1.05, 200 à 1.07.
Gurd's Ginger Ale—50 à 33 1-2, 25 à 33 1-2, 50 à 33 3-4, 50 à 33 3-4, 25 à 34.
Harvie Mining—25 à 14.20, 25 à 14.05, 25 à 14.05.
Hiram Walker—50 à 48 1-2, 50 à 48 3-4.
Imperial Oil—75 à 44 5-8.
International Nickel—25 à 60, 75 à 60, 100 à 60, 25 à 60 3-8, 50 à 60, 5 à 60 1-4, 25 à 61, 75 à 60 7-8, 25 à 60 7-8, 100 à 60 7-8, 100 à 60 7-8, 25 à 60 7-8, 25 à 60 7-8, 100 à 60 7-8.
International Petroleum—50 à 29 1-4.
Noranda Rights—5 à 70, 15 à 6, 10 à 6, 5 à 6, 10 à 6, 10 à 6.
Page Hersey Ltd—25 à 74.
Power Corporation—25 à 43, 25 à 43, 75 à 43, 25 à 43, 50 à 43, 50 à 43.
Seagram—5 à 22.
PRIVILEGIEES—
Gurd's Ginger Ale priv—50 à 94.

Ventes de 11 à 12 1-2 hrs

Amulet—25 à 3.70; 500 à 3.70, 100 à 3.70; 25 à 3.68; 200 à 3.60, 200 à 3.60.
Area Mines: 200 à 50.
Argonaut: 25 à 30 1-4.
British Amer Oil: 25 à 25, 35 à 25; 25 à 25; 25 à 25; 10 à 24 1-2, 50 à 24 3-4.
Can Bridge: 25 à 45.
Central Manitoba Mines: 25 à 1.50.
Coast Copper: 25 à 1200, 15 à 1200.
Duprat: 25 à 10; 100 à 10.
Fisher Quebec Gold Mine: 25 à 107, 25 à 107; 25 à 105; 200 à 105.
Gurds Ginger Ale: 25 à 34 1-4; 25 à 34 1-4; 10 à 34 1-4; 25 à 34 1-2; 65 à 34 1-2; 45 à 34 1-2; 50 à 34 3-4; 25 à 35; 25 à 35; 35 à 35; 125 à 35; 100 à 35; 1 à 35; 25 à 35; 25 à 35; 25 à 35; 25 à 35; 25 à 35; 50 à 35; 25 à 35; 15 à 35; 5 à 35; 5 à 35; 25 à 35.
Harvie Mining: 25 à 14.05, 15 à 14.00, 250 à 14.00.
Harvie Mining: 200 à 14.00, 300 à 14.00, 25 à 14.00, 50 à 14.00.
Hiram alWker: 10 à 49.
Imperial Oil: 10 à 44 1-2, 10 à 44 1-2.
Imperial Tobacco: 50 à 8 1-8.
International Nickel: 75 à 61, 100 à 61, 25 à 61, 100 à 61, 25 à 60 3-4, 75 à 60 3-4, 10 à 61, 5 à 61, 10 à 61, 10 à 61.
International Nickel: 100 à 60 1-2, 25 à 60 1-2, 50 à 60 1-4, 100 à 60 3-4, 25 à 60 1-2, 75 à 60 3-8, 25 à 60 1-8, 25 à 60, 400 à 60, 25 à 60, 15 à 60, 10 à 60, 20 à 60, 5 à 60, 20 à 60.
Montreal Rouyn: 25 à 14, 1000 à 14.
Noranda: 10 à 22.05, 40 à 22.05.
Noranda: 25 à 22.00.
Noranda Rights—25 à 69; 5 à 70; 5 à 70; 5 à 70; 50 à 70; 5 à 70; 25 à 70; 20 à 70; 5 à 70; 3 à 70; 1 à 70; 5 à 70; 5 à 70; 2000 à 69; 50 à 68.
Power Corporation—50 à 43; 10 à 42 7-8; 125 à 43, 125 à 43, 25 à 43.
Seagram—10 à 22 1-4; 20 à 22 1-4; 10 à 22 1-4; 20 à 22 1-4; 50 à 22 1-4; 25 à 22 1-4.
St-Maurice Power—1 à 120, 5 à 120.
Southern Canada Power—1 à 100, 15 à 100 1-2.
Gurds Ginger Ale Pfd.—10 à 94, 25 à 94, 25 à 94.
Canadian Bronze Pfd.—5 à 100 1-4.
St-Maurice Corporation Pfd.—26 à 96 1-2, 26 à 96 1-2.

Mines à Toronto

Cours fournis par Mount Cie, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

	Offre	Demande
Amulet	3.72	3.75
Area	49 1-2	50
Argonaut	30 1-2	31
Barry Holly	30 1-2	30 3-4
Beaver	1.05	1.10
Can. Lorr	12	14
Capital	18	18 1-2
Castle	75 1-2	79
Cons. W. D.	5 1-2	6
Crown	9	10
Dome Mines	7.30	7.35
Don Rouyn	20	26
Duprat	9 3-4	10 1-2
Fiske	8	10
Goldhill	26	26 1-2
Grover Daly	9	10
Hollinger	18.30	18.50
Keeley	96	99
Kirkdale	1.35	1.40
Lake Shore	20.10	20.25
Laval Québec	25 1-4	25 3-8
McIntyre	25.10	26.00
Min. Cor.	3.05	—
Newray	30	32
Nipissing	5.65	5.80
Noranda	—	22.00
Porc. Crown	4 3-4	5
Premier	2.05	2.10
Rouyn Gold	—	2
Rouyn Québec	1	2
Siscoe	—	21
Stadacona	17 1-2	18
Teck Hughes	8.30	8.35
Towagmac	3.35	3.40
Vipond Con	1	5
Wright Harg	6.0	6.0

Bourse de Paris

Paris, 27.—Les cours à la bourse sont lourds: Rentes 3 p. 100 55 francs. Change sur Londres 124 francs 10 centimes. Emprunt 5 p. 100 75 francs 65 centimes. Le dollar américain coté 25 francs 55 1-2 centimes.

Nous recommandons

International Paper Company

Actions privilégiées 7% cumulatif

L'International Paper Company est la plus importante entreprise fabriquant le papier à journal et produits connexes au monde. C'est aussi une des plus importantes propriétaires de pouvoirs hydrauliques du continent.

Prix pour rapporter à peu près 7.20%

Circulaire sur demande.

BROWNE, URQUHART & COMPANY LIMITED
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
180 Rue Saint-Jacques, Montreal

RENE-T. LECLERC — MAURICE FORGET

LECLERC, FORGET & CIE
Membres de la Bourse de Montréal
reliés par fil direct à la maison Livingston & Co., New-York.
160, rue St-Jacques — Edifice Guardian
MONTREAL

129-Juil-27

McDougall & Cowans
Membres de la Bourse de Montréal.
Membres du Montreal Curb Market.
130, rue St-Jacques, Montréal
Succursales:
Halifax, St-Jean, N.B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.
Raccordées par fils privés.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cote de la journée d'hier, Mardi 26 Juillet 1927

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. 50 Notre-Dame Ouest.

Ventes	Actions	Ouv	Haut	Bas	Dernière vente	Changement	Fermeture Offre	Fermeture Dem
230	†Abitibi	100	100	99	99	—1		100
239	Asbestos Corp	23 7-8	24	23 7-8	24	+ 1-8	23 5-8	24
152	do priv	87 7-8	87 7-8	87 7-8	87 7-8	inch	...	87 3-4
6	Belgo priv	103					103	...
175	Bell Telephone	150	150	150	150	inch	149 1-2	150
1,230	Brazilian	169 1-2	169 3-4	168 5-8	168 3-8	— 3-4	168 3-8	168 1-2
5	Brompton	35 1-2					35	35 3-8
25	Canada Car priv	88	88	88	88	— 1-2	...	88 1-2
10	Canada Cement	146					146	147 1-2
82	do priv	121	121	121	121	+2 1-4	121	.....
101	C. C. Cotton priv	44 1-2	44 1-2	44 1-2	44 1-2	inch	43 1-2	.....
20	Can Converters	99						
1,315	Can Ind Alcohol	33 1-2	33 3-4	33 1-4	33 3-4	+ 3-8	33 5-8	33 3-4
10	Can Salt	135					134	
125	Can Steam priv	88 1-2	88 1-2	88	88	—1		88 1-2
180	Con. Smelting	231	231	230	230	inch	229 7-8	230
10	C. C. Sugar priv	27						
60	Detroit Ry	2 1-2	2 1-2	2 1-2	2 1-2	+ 1-2	2 1-2	3
5	Dom. Bridge	1 1 1-2					183	
15	Dom. Textile	115					114 1-2	115
16	Famous Players	30	30 3-4	30	30 3-4		30 3-4	
1	Fraser priv	97					96 1-2	97
1	Int. Paper priv	98 7-8						
12	Jamaica priv	100 1-2						
253	Laurentide	95 1-2	95 1-2	95	95	+ 1-2	94 1-8	95
10	†Laurentide Power	107					102	107
600	Massey Harris	37 3-4	38	37 3-4	37 3-4	— 1-8	37 1-2	37 3-4
125	do priv	109	109	109	109	— 1-4	109	109 1-4
825	†Mont. Power	83	83 1-4	83	83 1-4	+ 1-4	83 1-4	83 3-8
35	Nat. Breweries	69 1-2	69 1-2	69 1-2	69 1-2	- 1-2	69 1-4	69 1-2
3	Ogilvie priv	125					123	
25	Penmans	74					74	74 1-2
1	† do priv	102					101 1-2	
10	Price Bros priv	102					101 3-4	
35	Quebec Power	263	263	263	263	—2	260	265
1,019	Shawinigan	80 1-2	80 1-2	80	80	inch	79 3-4	80
5	So Can Power	92					92 1-4	
61	Spanish River	102					101	102
6	do priv	117 1-4					117 1-4	
5	†Steel of Canada	134 1-4					134 1-4	135
4	† do priv	140						
5	Wayagamack	61					59	60 1-2
5	†Winnipeg Electric	73					72	
10	do priv	105					103	106
	—MINES—							
80	Hollinger	18.75					18.50	19.00
	—BANQUES—							
6	Commerce	258 1-2						258 1-2
11	Montréal	304	304	304	304	—1	303 1-4	304
10	Nova Scotia	335 3-4	335 3-4	335 3-4	335 3-4	—4 1-4	335 1-2	336
68	Royale	285 1-2	285 1-2	285 1-2	285 1-2	inch	285 1-2	287 1-2
	—OBLIGATIONS—							
[illegible],000	Asbestos G. M.	92 3-8	92 3-8	92 3-8	92 3-8	inch	91 5-8	92 5-8
200	Can Loan 1931	101 10					101.25	101.50
[illegible],000	do 1937	104.25	104.25	104.25	104.25	+ .05	104.25	104.55
[illegible],050	Vict. Loan 1927	100.20	100.20	100.20	100.20	— .05	100.20	100.45
3,100	do 1933	104.55	104.55	104.55	104.55	— .03	104.50	104.70
8,700	do 1934	103.40	103.40	103.25	103.25	— .10	103.35	103.45
1,000	do 1937	108.00	108.00	108.00	108.00	inch	108.05	108.35
100	Renewal 1927	100.00					100.10	100.35
50	do 1932	102.05					102.20	102.45
[illegible],400	Refunding 1940	98.80	98.80	98.80	98.80	+ .35	98.75	99.10
500	do 1943	103.25					103.20	103.30
1,000	do 1946	98.80	98.80	98.80	98.80	— .05	98.80	99.15
1,000	Mont Power	97 1-2	97 1-2	97 1-2	97 1-2	inch	97 1-2	
100	Quebec Ry	99 1-2						
500	Riordon	101					101	
1,000	Wayagamack	98					98	99

†Ex-dividende.

—VENTES TOTALES—

	Hier	Lundi	Il y a un an
Actions	15,618	18,963	7,718
Mines	50	50	10
Obligations	$30,400	$36,900	$24,950

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée d'hier.

Mardi 26 Juillet 1927

Cours fournis par Leclerc & Forget, membres de la Bourse de Montréal.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Paper	99 1-4	99 1-4	99 1-4
Allis-Chalmers	108 1-8	108 1-8	108 1-8
Allied Chemical	152 1-4	151	151
Am. Ag. Chemical	13	13	13
Am. Bosch Mag	19 7-8	19 1-2	19 3-4
Am. Can	60 1-2	58 5-8	60 1-2
Am. Car & Fdry	99	98	98 3-4
Am. Dr Syndicate	14 3-8	14	14 1-8
Am. Hide F. Leath	9	9	9
do priv	65 1-4	64	64
Am. Int. Corp	52 5-8	52 1-2	52 1-2
Am. Linseed	34	33 1-8	33 1-8
Am. Locomotive	105 1-8	104 1-2	104 1-2
Am. Ship & Com.	4 1-2	4	4
Am. Smelting	163 1-4	161 1-4	162 5-8
Am. Steel Fdries	53 1-2	52 1-4	52 3-4
Am. Sumatra Tob	61 1-2	58 3-4	60 3-4
Am. Tel. & Tel.	166 3-8	166 1-4	166 3-8
Am. Woollen	21 1-2	20 1-4	20 7-8
Anaconda Copper	46 1-8	45 1-8	46
Atchison	189 7-8	186 1-2	188 5-8
Atl. Gulf & W. I.	38	36 1-2	37 3-4
Balt. & Ohio	118 1-4	116	118
Baldwin Loco	249	248	248
Bethlehem Steel	54 5-8	53 3-8	54
Brook. Man. Tr	58 1-4	56 3-8	56 3-8
California Petrol	24 5-8	24 1-2	24 1-2
Canadian Pacific	188 3-4	187 5-8	188
Cerro de Pasco	61 1-2	59 1-4	0
Chandler Motors	7 1-2	7	7
Ches. & Ohio	189	186 1-8	188
Ch. M. & St. Paul	16	16	16
do priv	32 1-2	31 1-4	31 1-4
Ch. Rock Island	115 1-2	114 1-4	115 1-4
Ch. Pneu. Tool	133	132	132
Chile Copper	35 7-8	35 3-8	35 7-8
Columbia Gas	93 3-4	93 7-8	93 3-4
Continental Can	77 1-2	76 1-2	76 1-2
Corn Products	55 5-8	55 1-2	55 1-4
Congoleum	186 3-4	186	186 5-8
Crucible Steel	93 1-4	92 1-2	92 1-2
Cuba Cane Sugar	8	8	8
do priv	36 1-2	36 1-4	36 1-4
Davidson Chem	31 1-4	30 1-2	31
Del. & Hudson	211 1-4	210 1-8	210 5-8
Endicott J.	70 1-8	70	70
Erie Railroad	63 1-4	61 1-8	62 1-4
Famous Players	95 1-4	93 1-8	93 3-4
Freeport Texas	75 5-8	74	75 1-4
General Asphalt	74 1-4	74 1-4	74 1-4
General Electric	124 5-8	113 1-2	124 3-8
General Motors	225	219 1-4	225
Goodrich	59	57 1-2	57 1-2
Granby Mining	39 1-2	38 3-4	39
Great Northern pr.	94	93 1-2	93 3-4
Great Northern Ore	19	18 5-8	18 3-4
Gulf States Steel	53 3-4	51 7-8	53
Housten Oil	155 7-8	152 1-4	152 1-2
Inspiration Copper	17 5-8	17 1-2	17 1-2
International Nickel	60 7-8	60 1-2	63 1-2
Int. Merc. Marine	6 5-8	6 1-2	6 1-2
do priv	43 1-4	41 5-8	43
International Paper	50 1-2	49 3-4	50 1-2
Kansas C. South	68 1-4	67	67 3-4
Kelly Springfield	23	22 3-4	22 5-8
Kennecott Copper	65 5-8	65 1-2	65 7-8
Keys. Tire & Rub	3-8	3-8	3-8
Lehigh Valley	116	114	114
Loews Theatre	52	51 3-8	51 3-8
Mackay Companies	111	111	111
Marland Oil	33 1-8	32 5-8	33
Missouri K. & T.	52 5-8	51 5-8	51 1-2
Missouri Pacific	56 3-4	56	56
National Lead	111 1-2	110 3-8	111 1-2
New Haven	52	51 7-8	51 1-2
N. Y. Air Brake	44 3-4	44 5-8	44 3-4
New York Central	153 7-8	152 1-4	153 1-4
Norfolk & West	187 3-4	186	187
Northern Pacific	91 1-2	90 1-2	91 3-8
Pacific Oil	1 1-4	1 1-4	1 1-4
Pan Am. Petrol	54 1-2	54 1-2	54 1-2
Penn RR	64 1-2	64 1-4	64 1-2
Pierce Pete	4 3-4	4 3-4	4 3-4
Pierce Arrow	14	13 1-2	14
Pittsburg Coal	60 7-8	58 7-8	58 7-8
Pressed Steel Car	62	0 1-2	60 1-2
Punta Sugar	35 5-8	35 5-8	35 5-8
Reading	119 1-2	118	118 1-2
Rep. Iron & Steel	59 5-8	68 3-4	68 7-8
Royal Dutch	45	44 3-4	45
Sears Roebuck	66	65 5-8	65 5-8
Shell Union Oil	27 1-4	27 1-8	27 1-4
St. Louis & S. F.	114 5-8	113 1-2	114 1-2
Sinclair Con	16 5-8	16 1-4	16 1-4
Skelly Oil	26 3-4	26 3-4	26 3-4
Southern Pacific	120 1-2	119 7-8	120
Southern Ry	133	132	132
do priv	98 1-4	98 1-4	98 1-4
Stand. Oil N. J.	37 1-2	37 1-2	37 1-2
Stand. Oil Cal	53 7-8	53 1-2	53 3-4
Stromberg Cr	36 3-8	35 1-2	35 5-8
Studebaker	53 1-2	52	53
Tennessee Copper	9 1-4	9 1-4	9 1-4
Texas Oil	48 1-2	48 1-4	48 1-2
Texas Pacific	95 3-4	94 1-4	95
Tobacco Products	101 3-4	100 5-8	100 3-4
Union Bag & Pap	49 3-4	49 3-4	49 3-4
Union Pacific	183 3-4	181 1-2	184 1-4
United Fruit	134 1-2	133 1-2	134 1-2
U. S. Ind. Alcohol	80 7-8	77 1-2	79 1-4
U. S. Rubber	46 5-8	45 3-4	46
U. S. Steel	128 3-4	127 5-8	128 1-8
Vanadium Steel	51 1-4	50 1-4	51
V. Carolina Chem	112 1-2	111 7-8	112 1-2
Westinghouse	87 1-4	85 3-4	86 1-2
White Motor	40 5-8	37 3-4	39 3-4
Willys Overland	18 3-8	17	18
Worthington Pump	37 1-2	34	37
Woolworth Co	155 1-2	153 1-2	153 3-4
Obligations—			
Australie 5 1955	98 1-4	98 1-4	98 1-4
Belgique 8 1941	108 7-8	109	108 7-8
do 6 ½ 1949	101 1-2	101 1-2	101 1-2
do 6 1955	97 7-8	98	97 7-8
Brésil 6 ½ 1957	91 5-8	91 1-2	91 1-2
Cordea x 6 1934	98 5-8	98 5-8	98 5-8
Canada 5 ½ 1929	101 7-8	101 7-8	101 7-8
do 5 1931	101 1-4	101 1-4	101 1-4
Rép. Fr. 8 1945	111	111	110 5-8
do 7 ½ 1941	113	113	112 5-8
do 7 1949	105 1-2	105 1-2	105
Japon 4 1931	90 1-2	90 1-2	90 1-2
Lyon 6 1934	98 1-2	98 1-2	98 1-2
Marseilles 6 1934	98	98 1-2	[illegible]
P. M. 7 1958	100 3-4	100 3-4	100 3-4
do 6 1958	93 1-2	93 1-2	93 1-2
Seine 7 1942	102	102	101 3-4
G B 5 ½ 1937	104 1-2	104 1-2	104 1-2

Aux Syndicats Catholiques et Nationaux

CORDONNIERS-SYNDIQUES

C'est dimanche, le 7 août, qu'aura lieu au terrain du Bien-Etre de la Jeunesse, le grand Pique-Nique annuel du Syndicat Catholique des cordonniers. Cette fête champêtre promet d'être un beau succès. Le comité d'organisation du Syndicat, sous la présidence de M. E. Sansoucy, n'a rien négligé pour que tout soit bien réussi. Tous les cordonniers sont invités, de même que tous les syndiqués.

Ce soir, assemblée des locaux 1, 2, 3 et 4 pour les monteurs, les machinistes et les tresseurs, cuir à semelle. Rapport de l'agent d'affaires, des délégués à l'exécutif. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'Association des plâtriers se réunit ce soir, à sa salle No 1, Edifice des Syndicats Catholiques, 655, Demontigny est. Il y aua rapport de M. E. Coulombe, agent d'affaires; rapports des délégués au Conseil Central; rapports des officiers. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

OUVRIERS TEXTILES NO 2

C'est ce soir, qu'aura lieu à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine Est, la grande assemblée de propagande pour tous les ouvriers et ouvrières des usines textiles de l'est. Il y aura rapport par les délégués au Congrès de la Fédération et de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Rapport de l'agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

BRIQUETEURS-MACONS

Le Syndicat Catholique des briqueteurs-maçons se réunit demain soir à l'Edifice des Syndicats catholiques, 655, Demontigny Est. Tous les membres sont invités d'assister. Tous ceux qui désident faire partie du Syndicat peuvent se présenter à 8 h. 15 p.m. et demander l'agent d'affaires, M. E. Coulombe.

AVIS AUX JOURNALIERS

Vendredi soir, de cette semaine, grande assemblée ouverte à tous les journaliers de la ville, sous les auspices du Syndicat des journaliers. La réunion aura lieu à l'Edifice des Syndicats, 655, de Montigny Est. Tous les intéressés sont priés d'assister. Plusieurs orateurs porteront la parole. Un moyen efficace de faire relever les salaires sera discuté à l'assemblée. Qu'on vienne en foule. Par ordre.

LE CHEF-D'OEUVRE DE LA NATURE

Il semble que la Nature ait voulu se surpasser dans la formation et l'ornementation du Parc National Jasper tant elle y a mis d'art dans la disposition et de richesse dans le décor.

Au soleil couchant, quel spectacle que ses pics géants et ces forêts immenses se dessinant dans l'or et la pourpre du ciel. Ici ce sont des lacs d'argent qui scintillent aux derniers rayons du soleil et le crépuscule, vous apercevez des glaciers fantômes que le soleil effleure de ses derniers feux.

Au milieu de cette nature grandiose que s'étend sur une superficie de 5300 milles carrés, se dressent les chalets du Parc National Jasper aménagée pour recevoir 450 visiteurs à la fois, et pourvus de toutes sortes d'amusements. Guides suisse pour l'ascension des montagnes; routes d'auto, sentiers ombragés que vous pouvez parcourir en voiture, à cheval ou à pied; baignades aux eaux tièdes, pêche, danse, tennis, vie de camp.

Le service de luxe du Canadian National vous rend facile l'accès de cette région merveilleuse. Détails complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731.

Nous avons dans le corps, paraît-il, une certaine dose de poison qui est nécessaire à notre existence; de même, un peu de souffrance est indispensable à notre bonheur.

Henri Duvernois.

Les excursionnistes de l'Université de Montréal dans les Rocheuses

Excursionnistes de l'Université de Montréal photographiés au cours d'une randonnée aux environs de Banff. Dans le groupe, on reconnait: M. l'abbé Lucien Pinault, le docteur Eugène Saint-Jacques, mademoiselle Louise Saint-Jacques, madame F.-X. Roy, mademoiselle Thérèse Galipeault, M. Roger Beullac.

UN ECHO DU DERNIER CONGRES DE L'UNION DES MUNICIPALITES

NOMBREUSES RÉSOLUTIONS DE REMERCIEMENTS ADOPTÉES À L'ÉGARD DES MAIRES ET CITOYENS DES CITÉS OÙ FURENT REÇUS NOS COMPATRIOTES

A la fin du récent congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec, les délégués, réunis en assemblée régulière dans le vapeur Kingston, ont adopté de nombreuses résolutions de remerciements à l'égard des maires et des citoyens des villes où furent reçus les congressistes, de même qu'à l'égard des officiers de l'Union. Voici le texte complet de toutes ces résolutions:

RE: Honorable L.-A.Taschereau, Premier Ministre.

Il est proposé par M. C.-E. Dubé, maire de Rivière-du-Loup.

Secondé par M. Stanislas Darche, échevin de Chambly-Bassin.

ATTENDU que cette convention a été grandement honorée par le fait que l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, procureur général et ministre des Affaires municipales en a accepté le patronage;

ATTENDU que l'honorable M. Taschereau a bien voulu laisser ses multiples occupations pour suivre partie de ses délibérations;

ATTENDU qu'il s'est fait accompagner de son épouse et de sa fille, Madame et Mademoiselle Taschereau qui ont fait le voyage au complet gratifiant les excursionnistes de leur agréable compagnie;

ATTENDU que l'honorable premier ministre a fait bénéficier les délégués de ses sages conseils et qu'il a noblement représenté les membres de la Convention et les citoyens de la province de Québec dans l'éloquent discours qu'il a prononcé au banquet de Toronto, le mardi, 14 juin 1927, deuxième jour de la convention;

Il est unanimement résolu:

Que les délégués de cette neuvième convention expriment à l'honorable premier ministre, leurs remerciements les plus sincères pour avoir accepté le patronage de cette convention et l'avoir honoré de sa présence et ils font des voeux pour qu'il leur soit encore donné à l'avenir, de le compter parmi eux dans leurs prochaines conventions.

Que copies de la présente résolution soient transmises à l'honorable premier ministre, à Madame Taschereau et aux journaux pour publication.—Adopté.

RE: Honroable J.-E. Caron.

Il est proposé par M. Dalbé Viau, maire de Lachine,

Secondé par M. J.-R. Desbiens, maire d'Hébertville,

Et résolu unanimement:

Que les délégués de la neuvième Convention de l'Union des Municipalités de la province de Québec, apprécient hautement l'acceptation que l'honorable M. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, a bien voulu faire de l'invitation qui lui a été faite par le Bureau Exécutif de notre Union, d'assister à ce congrès et les faits que l'honorable ministre de l'Agriculture a suivi ponctuellement toutes nos assemblées faisant bénéficier les délégués de ses bons conseils et qu'il a représenté dignement l'honorable premier ministre pour la partie du voyage qu'il a été impossible à ce dernier de faire, remercient l'honorable M. J.-E. Caron d'avoir bien voulu les honorer de sa présence et profitent de cette résolution pour le féliciter de l'intérêt constant qu'il a donné aux activités de notre association depuis les premiers jours de son organisation;

Que copies de la présente résolution soient transmises à l'honorable M. J.-E. Caron et aux journaux pour publication.—Adopté.

RE Honorable Emile Moreau.

Il est proposé par M. Dalbé Viau, maire de Lachine,

Secondé par M. J.-R. Desbiens, maire d'Hébertville Station,

Et résolu unanimement:

Que les délégués de cette neuvième convention remercient l'Honorable M. Emile Moreau, ministre du Cabinet provincial, d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui lui a été faite, d'assister à notre neuvième convention et expriment l'espoir de le compter à l'avenir comme un des hôtes assidus de nos congrès annuels;

Que copies de la présente résolution soient transmises à l'Honorable M. Emile Moreau et aux journaux pour publication.

ADOPTE.

RE Cité de Toronto.

Il est proposé par M. le Dr Ernest Poulin, pro-maire de la Cité de Montréal,

Secondé par M. J.-K. Edwards, maire, de la Cité de Sherbrooke,

Et résolu unanimement:

Que les délégués de la neuvième convention de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, expriment leurs remerciements les plus sincères au conseil municipal et au bureau de contrôle de la Cité de Toronto, pour la splendide réception qui leur a été faite par ces corps publics, le mardi 14 juin courant, rien n'ayant été ménagé pour rendre leur séjour agréable dans la Ville Reine et profitent de cette résolution pour noter le développement de Toronto en ces dernières années et ils font des voeux pour que le dévouement de ses administrateurs et l'esprit civique de ses citoyens continuent à la faire marcher aussi rapidement dans la voie du progrès qu'elle l'a fait récemment;

Que copies de la présente résolution soient transmises à Son Honneur le Maire Thomas Foster, au Conseil Municipal, au bureau de contrôle de Toronto ainsi qu'aux journaux pour publication.

ADOPTE.

RE Commission du Parc de la Reine Victoria.

Il est proposé par M. le Dr. J.-C. Thibodeau, échevin de Québec,

Secondé par M. P.-W. McLagan, ex-maire de Westmount.

Et résolu unanimement.,

Que les délégués de la neuvième convention de l'Union des Municipalités de la Province de Québec offrent leurs remerciements les plus sincères pour la magnifique réception qui leur a été faite à Niagara-Falls par la Commission du Parc de la Reine Victoria et ils désirent remercier tout particulièrement le président de cette commission, M. P. W. Ellis, de leur avoir fait sa très intéressante conférence sur les activités de cette commission qui leur a permis d'apprécier plus facilement le magnifique travail de cette Commission.

Que les délégués ont été émerveillés des résultats actuels de l'oeuvre faite par cette commission de conservation et d'embellissement et ils déclarent que cet oeuvre est d'intérêt non seulement provincial mais national et qu'ils formulent le voeux que le gouvernement d'Ontario continue à la développer de manière à faire profiter le Canada dans la mesure la plus large possible des beautés naturelles de cette partie du pays.

Que copies de la présente résolution soient transmises à M. P.-W. Ellis, à l'honorable M. Howard Ferguson, Premier Ministre d'Ontario et aux journaux pour publication.

ADOPTE.

RE: l'Honorable Howard Ferguson

Il est proposé par M. P.-A. Lafleur, échevin de Verdun.

Secondé par M. J.-R. Gareau, échevin de Longueuil.

Et résolu unanimement:

Que les membres de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, réunis dans leur neuvième Convention annuelle, désirant reconnaitre l'honneur que leur a fait l'Honorable M. Howard Ferguson, Premier Ministre de la province de Ontario en assistant à leur séance tenue à bord du "Kingston" dans le port de Toronto et au banquet qui leur a été offert par la Cité de Toronto, à l'Hôtel King Edward, le remercient d'avoir bien voulu être des leurs en ces deux circonstances et des bonnes paroles qu'il a prononcées à leur adresse et à celle de leurs concitoyens de la Province de Québec en ces deux occasions.

Que copies de la présente résolution soient transmises à l'Honorable M. Howard Ferguson et aux journaux pour publication.—Adopté.

RE Cité de Hamilton

Il est proposé par M. le Dr J.-E. Guibord, maire de Grand'Mère,

Secondé par M. P.-E. Boivin, maire de Granby,

Et résolu unanimement:

Que les délégués de la neuvième Convention de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, profondément reconnaissants de a magnifique réception qui a été faite à ses délégués par le conseil municipal, le bureau de contrôle et les citoyens de la cité de Hamilton, les remercient bien sincèrement de tous les égards qu'ils ont eus pour leurs concitoyens de la Province de Québec et les assurent quils garderont un souvenir impérissable de la journée du jeudi, 16 juin 1927, qu'ils ont passée en leur agréable compagnie.

Que copies de la présente résolution soient transmises à Son Honneur le maire Freeman F. Treleaven, au conseil municipal, au bureau de contrôle de Hamilton et aux journaux pour publication.—Adopté.

RE Cité de St-Catharines.

Il est proposé par M. W. A. Moisan, maire de Drummondville.

Secondé par M. Harry Aird, maire de Montréal-Ouest,

Et résolu unanimement:

Que l'Union des Municipalités de la Province de Québec transmette au Maire Jacob Smith et au président de la Chambre de Commerce de St Catharines ses remerciements les plus sincères pour la magnifique réception que le Conseil Municipal et la Chambre de Commerce ont faite aux délégués de la neuvième Convention et les assurent ques les membres de la Convention ont été enchantés de toutes les aménités que les gens de St. Catharines ont eues pour eux le mardi, 14 juin 1927.

Que copie de la présente résolution soient transmises au Conseil Municipal, à la Chambre de Commerce et aux journaux pour publication.—Adopté.

RE Cité de Niagara-Falls.

Il est proposé par M. J.-A. Bettez, maire de Trois-Rivières,

Secondé par M. Victor Sicotte, préfet du comté de Chambly,

Et résolu unanimement:

Que les délégués de la neuvième convention de l'Union des Municipalités de la province de Québec désirent exprimer à Son Honneur le maire H. P. Stevens et au conseil municipal de Niagara-Falls, Ont., leur haute appréciation de la belle réception qui a été faite à ses délégués au Collegiate Institute de cette ville et remercient Son Honneur le maire des bonnes paroles qu'il a prononcées à l'adresse des visiteurs de la province de Québec.

Que copies de la résente résolution soient transmises à Son Honneur le maire H. P. Stevens, au conseil municipal de Niagara-Falls et aux journaux pour publication. —Adouté.

RE Cité de Rochester.

Il est proposé par M. J. P. Dupuis, maire de Verdun, secondé par M. Louis Chatelle, maire de Ville LaSalle, et résolu unaniment:

Que les délégués de la neuvième convention de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, profondément reconnaissants de la magnifique réception dont ils ont été l'objet dans la ville de Rochester de la part du maire M. Martin B. O'Neil, du conseil municipal et de la Chambre de Commerce ainsi que des marques de la profonde sympathie qu'ils ont reçues de la part des citoyens de cette ville, le vendredi 17 juin courant, remercient le conseil municipal et la Chambre de Commerce des attentions bienveillantes que ces deux corps publics ont eues pour eux lors de leur visite qui restera mémorable dans les annales de notre association.

Que copies de la présente résolution soient transmises au maire M. Martin B. O'Neil, au président de la Chambre de Commerce, M. Edward A. Halbleib, à l'actif gérant du Bureau des Conventions et de la Publicité de Rochester, M. P. B. Van Deusen et aux journaux pour publication. — Adopté.

RE Conférenciers.

Il est proposé par M. J. A. Saint-Denis, maire de Ville Saint-Michel, secondé par M. A. I. Gravel, échevin de Trois-Rivières, et résolu unanimement:

Que les délégués de cette neuvième convention expriment leur haute appréciation des très instructives conférences qui ont été prononcées par les personnes suivantes:

M. Nolan Cauchon, ingénieur en charge de la Commission d'Embellissement d'Ottawa; M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales de la province de Québec; M. H. S. Van Scovoc, ingénieur gradué de l'Université de Pennsylvanie; M. C. A. Magrath, président de la Commission Hydro-Electrique d'Ontario; M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du Service provincial d'Hygiène; M. P. W. Ellis, président de la Commission du Parc de la Reine Victoria; M. le major Hugh M. Bell, gérant de la Chambre de Commerce de St. Catharines; M. P. W. McLagan, ex-maire de Westmount; M. Guillaume Saint-Pierre, avocat de la cité de Montréal; M. Peebles, contrôleur de la cité de Hamilton; M. P. B. Van Deusen, gérant du Bureau des Convention et du Tourisme de Rochester, et remercient les conférenciers ci-dessus d'avoir fait profiter la convention et, indirectement, tous les hommes municipaux du pays de leurs très intéressants travaux.

Que copies de la présente résolution soient transmises à chacun des conférenciers et aux journaux pour publication. — Adopté.

RE T.-D. Bouchard, sec.-trés.

Il est proposé par M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales de la Province de Québec, secondé par M. W.-A. Moisan, maire de Drummondville, et résolu unanimement:

Que les délégués de la neuvième Convention, reconnaissant que le magnifique succès qu'elle a remporté est dû en bonne partie au travail de son organisateur, M. T.-D. Bouchard, le secrétaire-trésorier de l'Association, le félicitent de son dévouement aux intérêts de l'Union et le remercient de l'attention constante qu'il a donnée aux excursionnistes pour rendre leur voyage le plus agréable possible.

Que copies de la présenté résolution soient transmises à M. T.-D. Bouchard et aux journaux pour publication. — Adopté.

RE M. J.-A.-A. Leclair,

Il est proposé par M. J.-A. Coulombe, maire de Ste-Thérèse, secondé par M. Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe, et résolu unanimement:

Que les excursionnistes offrent leurs remerciements les plus sincères à M. J.-A.-A. Leclair, président du comité des amusements, pour tout le dévouement qu'il mit dans l'organisation de la partie récréative de la convention et leurs félicitations les plus chaleureuses pour le succès que son travail a remporté.

Que copies de la présente résolution soient transmises à M. J.-A.-A. Leclair et aux journaux pour publication. — Adopté.

RE M. Joseph Beaubien,

Il est proposé par M. Alex. Thurber, M.A.L., secondé par M. P.-W. McLagan, ex-maire de Westmount, et résolu unanimement:

Que cette convention exprime à M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et président de l'Union des Municipalités de la Province de Québec, toutes ses félicitations pour le succès de la présente Convention qui est dû en très grande partie à la manière habile avec laquelle il a dirigé son travail et à l'attention personnelle qu'il a donnée à tous les détails de l'organisation.

Que copies de la présente résolution soient transmises à M. Joseph Beaubien et aux journaux pour publication. — Adopté.

RE Compagnie Robert Simpson Eastern

Il est proposé par M. P.-E. Boivin, maire de Granby, secondé par M. W.-A. Moisan, maire de Drummondville, et résolu unanimement:

Que l'Union des Municipalités de la Province de Québec exprime ses remerciements les plus sincères à la Compagnie Robert Simpson Eastern pour la magnifique réception offerte aux dames de la Convention, le 14 juin 1927 en la ville de Toronto et pour les attentions diligentes qui ont été données aux hôtes de la Compagnie par ses employés de langue anglaise et de langue française.

Que copies de la présente résolution soient transmises à la Compagnie Robert Simpson Eastern et aux journaux pour publication. — Adopté.

UN OUVRIER EST TUE INSTANTANEMENT

Il est pris par une courroie et fait plusieurs fois le tour de l'arbre de couche

L. Charbonneau, rue Christophe-Colomb, employé de la Carrière Dupré, à la Côte-Saint-Michel, a été victime d'un fatal accident qui lui a coûté la vie, hier après-midi.

Depuis le matin, les ouvriers travaillaient, lorsque l'on constata que quelque chose était défectueux dans le mécanisme. Comme la défectuosité devenait de plus en plus grave, le chef demanda à des ouvriers de voir à réparer le mécanisme. L. Charbonneau, qui n'était au service de la compagnie que depuis quatre mois, s'avança près de la machine pour voir ce qui faisait défaut. A ce moment, les machines fonctionnaient encore à une vitesse de plusieurs milliers de tours à la minute.

Soit que Charbonneau voulut faire tomber la courroie de la grande roue où qu'il s'approcha trop près de cette dernière, il fut entrainé avec force et fit plusieurs fois le tour de l'arbre de couche avant que ses compagnons pussent lui porter secours. Le mécanicien renversa le pouvoir et en retira le pauvre Charbonneau couvert de blessures et sans connaissance, croyait-on. Quand on l'eut déposé sur un établi, on constata que Charbonneau avait cessé de vivre. On avertit les autorités et le cadavre fut transporté à la morgue. Charbonneau laisse une épouse et plusieurs enfants.

PROCLAMATION

Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles et de Son Altesse Royale le Prince George.

RÉCEPTION ET CONGÉ CIVIQUE.

A l'occasion du séjour à Montréal, les 31 du courant et 1er août prochain, de Leurs Altesses Royales accompagnées du très honorable Stanley Baldwin, une RECEPTION PUBLIQUE aura lieu le 1er AOUT, À ONZE HEURES MOINS UN QUART de l'avant-midi, dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

J'invite cordialement les citoyens à assister à cette réception et, pour qu'ils puissent y venir en grand nombre rendre à nos visiteurs royaux l'hommage qui leur est dû, je proclame comme

CONGE CIVIQUE

LE LUNDI, 1er AOUT, jusqu'à DEUX HEURES DE L'APRES-MIDI, et j'engage fortement toute la population à observer cette demi-journée comme tel.

Cabinet du Maire, Hôtel de ville, Montréal, 27 juillet, 1927.

LE MAIRE, MEDERIC MARTIN.

FABRICANTS, DISTRIBUTEURS d'AUTOS et MARCHANDS D'ACCESSOIRES

Confiez-nous vos vignettes, si vous tenez à la rapidité du service et à la qualité du travail. Nous vous garantissons entière satisfaction.

--VIGNETTES--

pour impressions de luxe, notre spécialité.

Clichés de tous genres

Stéréos

Photographie

Croquis

Dessin artistique et commercial

Tous nos employés possèdent plusieurs années d'expériences et sont d'une compétence indiscutable. Nos artistes sont insurpassables en fait de dessin commercial.

Prix spéciaux pour contrats.

Demandez notre représentant.

Département de Photogravure

La Patrie

LAncaster 3121.

CHAUX en Morceaux

fraichement faite, chaque jour, dans nos propres tours-à-chaux.

Téléphone: LA. 2201, pour SERVICE.

Stinson Reeb Builders Supply Company Limited

230, rue Dorchester Ouest

129-4

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Naissances, 50c par insertion.
Décès, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD—FORD—FORD—

Nous vendons à moitié prix la balance de nos Fords usagés tourings et camions. Jamais auparavant semblable aubaine ne s'est présentée. Généreux Motor Cie, coin S.-Laurent et Sherbrooke. 127-6

PACKARD—PACKARD.—

PACKARD SEDAN limousine, 8 cylindres, comme neuf. Occasion exceptionnelle, $3,000.
PACKARD TWIN SIX limousine 1923. Très puissant.
PACKARD TWIN SIX touring. Excellente condition.
PACKARD SINGLE SIX, limousine. Bon ordre.
WILLYS-KNIGHT, 7 passagers, Sedan 1926.
McLAUGHLIN, 5 et 7 passagers, Sedans.
HUDSON SEDAN, 7 passagers.
Tous garantis.
M. FORGET, Lancaster 4151.
Packard Montreal Motor Co., 1191 rue University. 127-5

DIVERS

PERSONNELS

FAVEUR obtenue par l'entremise de la Sainte-Vierge, avec promesse de publier. E. D. 129-1

GUERISON obtenue par l'entremise de St-Joseph avec promesse de publier. Mme E. D. 129-1

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

COUTURIERES expérimentées demandées pour faire les poches dans les pantalons. S'ad. 1965 St-Denis, coin Gounod. 129-2

DEMOISELLES sérieuses pour faire chez elles travaux fantaisies. Bonne proposition. 4164 St-Denis. 129-2

FILLES expérimentées pour faire pantalons. S'ad. 1604 St-Laurent, 3e étage. Kaufman Brd. 129-2

FILLE d'environ 18 ans demandée pour le bureau ou le magasin. Devra parler l'anglais. 138 Sainte-Catherine Ouest. 129-2

FILLE demandée, doit avoir un peu d'expérience dans l'empaquetage et l'enveloppage des bonbons. 49 Des Carrières. 129-2

FILLE pour ouvrage de bureau, doit bien connaître la comptabilité et aussi jeune fille pour préparer les commandes. 2011 Mt-Royal. 129-2

FILLE pour laver la vaisselle, pas d'ouvrage le dimanche et fille générale. 314 ou 18 Inspecteurs. 129-2

JEUNE FILLE demandée, parlant les deux langues, pour magasin, bon salaire, références. 1061 Ontario, après 5 heures. 129-2

TROIS jeunes filles demandées avec expérience pour servir dans un restaurant, parlant les deux langues. 2014 Davidson. 129-2

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE demandée pour ouvrage général, bon salaire payé. S'ad. 122 Eadie, Côte St-Paul. 129-2

FILLE propre, entretien maison, 3 personnes, bébé, 15.00 par semaine. 3041 Ste-Catherine Est. 129-2

JEUNE FILLE demandée pour aider travaux, famille de deux, dimanche libre, devra rester tout près et coucher chez elle. 3186 Ave du Parc. 129-2

JEUNE servante demandée, pas gros lavage, ni repassage, 2 personnes et 1 bébé, immédiatement. 631 Bloomfield, Outremont. 129-2

JEUNE FILLE ou dames demandées pour ouvrage de maison pour avant-midi, pas d'enfants, pas de lavage. S'ad. 822 Dorchester O. 129-2

JEUNE FILLE demandée, maison privée. S'ad. 1531 Jeanne d'Arc, Clairval 1162. 129-2

JEUNE FILLE demandée, ouvrage général, famille de 2 personnes, références. Amherst 9495. 129-2

JEUNE FILLE demandée pour soin d'un bébé et ouvrages légers de maison. 3649 Durocher, appt. 9, Plateau 5442. 129-2

SERVANTE demandée, ouvrage général, devra coucher chez elle. 4462 Fullum. 129-2

SERVANTE générale demandée pour venir passer quelques semaines à la campagne, petite famille, bon salaire. Est 9662. 129-2

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

BARBIER d'expérience, parlant anglais et français. 1203a Sherbrooke Ouest, Wal. 4611. 129-2

BON barbier demandé immédiatement, permanent, 1ère chaise, plus haut salaire payé. 442 Rachel Est. 129-2

BOUCHER de première classe demandé avec références. S'ad. 192 Atlantic. 129-2

COMMIS demandé immédiatement avec expérience pour marchandises sèches. 1975 Mt-Royal Est. 129-2

COMMIS bilingue pour magasin de meubles de bonne apparence et bon vendeur. 3955 Wellington. 129-2

CORDONNIER demandé, un bon, à la campagne, dans la réparation. S'ad. 2285 Iberville. Amherst 4622. 129-2

DRIVERS demandés pour vendre liqueurs douces, expérience requise, bonne commission. 520 Harbour. 129-2

GARÇON demandé, capable de conduire un cheval. Devra parler les deux langues et avoir des références. 20 Prince-Arthur Ouest. 129-2

GARÇONS demandés pour travaux généraux dans une fabrique, emploi continu. 4102 Châteaubriand. 129-2

JEUNE homme demandé pour apprendre le mécanique dentaire. 4226 Pullum. 129-2

SI VOUS voulez gagner $25 et plus par semaine, cultivez des Champignons pour nous. Un livret illustré et toutes informations nécessaires vous seront envoyées sur réception d'un timbre. La Cie de Champignons du Canada, 217 Avenue Roncesvalles, Toronto. 125-6

AGENTS DEMANDES

CHAPEAU "HOLLYWOOD CALIFORNIA" — La dernière sensation des étoiles de cinéma. Hommes et femmes demandés dans tous les comtés. Echantillon gratis. Inclure enveloppe. Adressée 5631, Sunset Blvd., Hollywood, Calif. 78-81

Les annonces classifiées vous guident dans le domaine de l'économie.

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, I.C.L.E., B.A., B.S.A., brevets cours classique et commercial, 696, ouest, rue Sherbrooke. Uptown 4985. 109-24

Occasions Financières

ARGENT A PRETER, HYPOTH.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Tout montant à partir de $1,000.00. Les meilleurs taux, prompt service. Pas de commission à payer. Crédit Foncier Franco-Canadien, 35 rue S.-Jacques. Harbour 2226. 109-24

AVANCE pour arrérage de taxes, remboursable par versements mensuels. Crédit Canadien Incorporé, 99 St-Jacques. 123-5

CANADA PERMANENT MG. CORP.

1855-1926, actif au-delà $48,000,000. Des applications pour prêts hypothécaires seront reçues. Pas de commission; privilège de remboursement par versements mensuels, couvrant une période de 10 ou 15 ans, si désiré. Donald M. Rowatt, N.P., Royal Trust Chambers, Montréal. 286-52

Services Commerciaux

COLLECTION

SALAIRES, loyers, comptes de toutes sortes sur pourcentage, états de comptes vendus chaque mois. Sun Mercantile Agency, 437 St-Vincent, MAin 4222. 116-16

DIVERS

TAPIS nettoyés à domicile, 252 Matelas, pianos, etc. Spécialité: Chesterfield. Pas de poussière. CAlumet 2332-W. 127-6

Services Professionnels

MEDECINS, CHIRURGIENS

MALO, Dr ZENON.— Clinique privée. Nouveau No 5126 S-Denis, près rue Laurier. Tél. Bélair 4933. Heures de 2 à 5, 7 à 9. 109-24

IMMEUBLES A VENDRE

FERMES ET TERRES

140 ACRES de terre arable, à 3 milles du pont Victoria, sur la rive sud. S'adresser 1648, rue Hutchison. Tél. Atlantic 2555. 128-6

MAISONS A VENDRE

COTTAGE, 28, Reed, Cartierville, terrain 40 x 100, construction 25 x 32 solage en pierre, bois et brique, planchers bois franc, système eau chaude, cave cimentée, 8 pièces, garage, poulailler, prix de vente, $7,000 hypothèque $3,000. S'adresser 28, rue Reed, Cartierville. ATwater 1226-W. 119-14

PROPRIETE, nos 16 et 16-a Reed, Cartierville, terrain 40 x 100 construction 2840 solage en pierre bois et brique, cave cimentée, 2 logements, fournaises air chaud, logement du bas, loyer $60 par mois, 6 pièces chaque logement, prix de vente $7,000, présente hypothèque $3,000.00. S'adresser 28, Reed, Cartierville. ATwater 1226-W. 119-14

VENTE JUDICIAIRE DE PROPRIETES DE FERME PAR SOUMISSION

En conformité de l'ordre de vente et des instructions de M. A. Y. Blain, C.R., des soumissions cachetées seront reçues pour l'achat de la Section 8-47-14-W 4, contenant 632 acres plus ou moins à l'exclusion des mines et minerais et sujette aux exceptions, restrictions et conditions contenues dans le transport enregistré sous le No. 721 C. Z., aussi section 9-47-14-W 4, contenant 636 acres plus ou moins et à l'exclusion des mines et minéraux et de deux acres plus ou moins tels que décrits dans le titre de propriété, sujette aux conditions et restrictions contenues dans l'acte original de cession par la Couronne, ou dans le certificat existant de titre et sujets à toutes taxes, charges et cotisations imposées subséquemment au 31ème jour de décembre, 1926. Le vendeur est informé qu'en ce qui concerne la section 9, la terre contient un certain nombre de bâtisses en bois, qu'elle est toute clôturée et qu'environ 365 acres sont cultivés et sous culture actuellement; quant à 175 acres, qu'ils contiennent deux puits, qu'ils sont clôturés et traversés par des clôtures, partie en broche tissée et partie en broche barbelée; qu'il se trouve une école sur la section et que la terre se trouve située à environ 11 milles de Viking, Alberta; et quant à la section 8, que 1 A 4 cents acres en sont défrichés, qu'elle est entourée de et traversée par des clôtures faites de broche tissée mais qu'il ne se trouve aucune bâtisse sur la terre.

Les soumissions doivent être placées en des enveloppes cachetées portant à l'endos "Soumission Corporation Episcopale C. R. vs the Mance Farming Company Limited No 17288" adressées au Greffier de la Cour Suprême, Edmonton, Alberta, et doivent être entre les mains du dit Greffier pas plus tard que douze heures (midi) le 15ème jour d'octobre, 1927.

CONDITIONS DE LA VENTE

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté, ou d'argent représentant dix pour cent du montant de la soumission et la balance du prix d'achat devra être payé (à moins que le délai n'en soit autrement prolongé) en Cour dans les 60 jours après l'acceptation de la soumission, sans intérêt, ou dans l'alternative, l'acheteur devrait consentir une hypothèque pour la moitié du prix d'achat laquelle devra comporter première obligation sur la terre et la balance du prix d'achat devra être payée en Cour dans les 60 jours après l'acceptation de la soumission acceptée, sans intérêt. L'hypothèque devra être pour le terme de cinq ans payable comme suit: Le principal ou capital à l'expiration des cinq ans et devra porter intérêt au taux de huit (8 p.c.) pour cent par an, payable annuellement. Le dépôt de dix pour cent fait par le soumissionnaire heureux sera confisqué si celui-ci refuse de compléter l'achat après l'acceptation de sa soumission. Les chèques des soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées leur seront retournés immédiatement après refus d'icelles. La plus haute ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Sous tous les autres points les termes et conditions de la vente seront les conditions de vente existantes de la Cour Suprême en autant que celles-ci peuvent s'appliquer.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à MM. Cormack et Bazarah, 25, Immeuble Garepy, Edmonton, Alberta, ou à M. H. A. Mackie, 201, Immeuble McLeod, Edmonton, Alberta.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 21ème jour de juillet, 1927.

"R. P. WALLACE", G.C.S.

Approuvé: "A. Y. BLAIN," M.C. 129-J. 27-Août 3-10

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 54. J. Olivier Massy, dem. vs A. Drapeau, déf.

Le 6ème jour d'août 1927, à dix heures de l'avant-midi, heure avancée, au domicile du dit défendeur, au No 1600 rue du Collège, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gramophone, piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

L. M. CHAMPAGNE, H.C.S.

Montréal, 26 juillet 1927.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No C-[illegible] Dame Alberta Dudais, veuve de Antoine Thibault, dem. vs A. Demers, déf.

Le 8ème jour d'août 1927, à onze heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 2390 Blvd. Rosemont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en glacière, épiceries, gramophone, etc.

Conditions: Argent comptant.

OVILA DESROCHES, H.C.S.

Montréal, 27 juillet 1927.

LA FETE DES ENFANTS DE DELORIMIER

Elle a eu lieu hier, à l'île S.-Hélène, sous la direction de l'échevin Mercure.

GAGNANTS DES PRIX

Par une température idéale, des milliers d'enfants de Montréal, mais principalement du quartier Delorimier, accompagnés de leurs parents, assistaient, hier, à un grand pique-nique, à l'île Sainte-Hélène, organisé par l'échevin Joseph Mercure.

Ce dernier fut en quelque sorte l'âme des diverses manifestations qui firent la joie de la gent enfantine et il était accompagné de plusieurs personnalités religieuses et politiques de son quartier et de plusieurs échevins de la métropole.

Au cours de la fête qui avait été préparée pour eux, les jeunes s'amusèrent beaucoup. Un programme de jeux variés avait été préparé et tout ne fut terminé que vers six heures, à cause du grand nombre des concurrents et de la variété des événements sportifs.

De même les prix ne manquèrent pas pour récompenser les nombreux vainqueurs. La ville en avait fourni sa part et l'échevin Mercure et ses amis apportèrent aussi leur contingent. L'échevin Joseph Mercure entr'autres donna pour sa part plusieurs gallons de crème à la glace de la Montreal Dairy.

Mme Joseph Mercure, de son côté, avait apporté une vingtaine de cadeaux. La compagnie Mercure Hardware offrit de même plusieurs prix et, comme d'habitude, la famille Rinfret fit cadeau de deux prix de présence en argent.

Outre les courses de toutes sortes pour les enfants, pour les hommes et pour les dames, pour les maigres et pour les gras, il y eut un programme d'athlétisme fort applaudi, et une série de danses rustiques bien réussies.

Les jeux athlétiques sous la direction du professeur Arsène Vézina furent exécutés par une quarantaine de jeunes garçons qui fréquentent le parc Campbell. Ces jeux garçons sont extraordinaires, et la foule applaudit des tours presqu'incroyables. C'est ainsi, par exemple, qu'un jeune garçon de 7 à 8 ans exécuta avec aisance une pirouette avec saut périlleux en franchissant l'espace au-dessus de la tête de neuf de ses compagnons! Un petit garçon de 5 ans fit des équilibres à bout de bras, et un autre, du même âge, une pirouette à rebours.

Le professeur Vézina et son assistant Bégin, exécutèrent à leur tour des planche avant et arrière, tout en se tenant suspendus par les pieds à une perche mobile.

Les jeunes fillettes, de leur côté, montrèrent beaucoup de progrès dans leurs danses gracieuses, si bien que l'échevin Mercure, le député Anatole Plante et M. Cléophas Durocher offrirent séance tenante dix prix en argent aux gentilles danseuses.

LES DISCOURS

Avant la distribution des prix, l'échevin Mercure adressa la parole à la foule pour remercier les organisateurs, qui l'avaient aidé, ses collègues du conseil qui l'avaient accompagné, et la foule si nombreuse qui avait répondu à son appel. Il eut un mot heureux pour son député au provincial, M. Anatole Plante, pour les trois Pères Jésuites qui popularisèrent le pique-nique, et toute son organisation, et enfin les donateurs de prix.

L'échevin du quartier de Lorimier s'adressant ensuite aux enfants qui l'entouraient leur promit son appui le plus actif pour leur obtenir de la ville des jeux encore plus nombreux et plus attrayants.

Madame Mercure, qui avait été l'une des organisatrices les plus actives de la fête, remercia à son tour tous les organisateurs, et exprima l'espoir que les échevins se rendraient tous à l'idée exprimée de donner aux enfants plus d'amusements tant pour la santé que pour la sécurité des jeunes.

Le député du quartier Mercier, M. Anatole Plante, parla de son plaisir de s'être associé à cette fête qui procurait du bonheur à un si grand nombre d'enfants de sa circonscription électorale.

Parmi les personnes présentes à cette fête de la jeunesse on remarquait: Le révérend Père Mircault, S.J., le révérend Père Chartrand, S.J., le révérend Père Desroteaux, S.J., de la paroisse Immaculée-Conception; l'abbé L.-P. Choquet, curé de la paroisse Saint-Louis de Gonzague; les échevins J.-A. Savard, Joseph Monette, J.-A. Vaillancourt; MM. H. Leblanc, exportateur, Raoul Labelle, liquidateur; J.-N. Lafontaine, employé civil; Hector Allard, sculpteur; Cléophas Durocher, orateur ouvrier; Jos. Beaumont, courtier en assurance, et le docteur Anatole Plante, M.P.P.

LES PRIX

1ère course, filles, 4, 5 et 6 ans — 1ère, Anita Barette; 2e, Fernande Bussière; 3e, Fernande Morency; 4e, Yvette Gratton.

2ème course, garçons 4, 5 et 6 ans. — 1er, Maud LeBlanc; 2e, Paul Vaillancourt.

3ème course, filles, 7 ans.—1ère, Madeleine Bourassa; 2e, Marguerite David; 3e, Thérèse Boucher; 4e, Claire-Anna Martineau.

4ème course, filles, 8 ans. — 1ère, Winifred Hughes; 2e, Gabrielle LeBlanc; 3e, Marie-Jeanne Sabourin; 4e, Anita Blanchette.

5ème course, filles, 9 ans. — 1ère, Hélène Lemanc; 2e, Madeleine Mailhot; 3e, Agnès McDonald; 4e, Dorothy Alarie.

6ème course, filles 10 ans. — 1ère, Florence Gregory; 2ème, Stella Mackhot; 3ème Simone Côté; 4ème, Germaine Morency, 5ème, Eva Bégin.

7ème course, filles 11 ans. — 1ère, Germaine Aubry; 2ème, Marie-Jeanne Saint-Jean; 3ème, Aline Bégin; 4ème, Jeannette Charette.

8ème course, filles 12 ans. — 1ère, aPulette Lemieux; 2ème, Agathe David; 3ème, Antoinette Aubé; 4ème, Jeanne Catellier.

9ème course, filles 13 ans. — 1ère, Béatrice David; 2ème, Gilberte ViVen; 3ème, Simone Denommée; 4ème, Gisèlle Payette.

10ème course, filles 14 ans. — 1ère, Fernande Lornager; 2ème, Cécile Périard; 3ème, Julia Aubertin; 4ème, Rolande Bégiu.

11ème course, filles 15 ans. — 1ère, Lucile Payette; 2ème, Magdeleine Toupin; 3ème, Simone Berthiaume; 4ème, Germaine Rivest.

12ème course, garçons 7 ans. — 1er, Aurélien Brosseau; 2ème, Paul Tremblay; 3ème, Gilbert Hétu; 4ème, Arthur Nanfel.

13ème course, garçons 8 ans. — 1er, Léo-Paul Dionne; 2ème, Marcel Bélair; 3ème, Lévis Clément; 4ème, Haword Damas.

14ème course, garçons 9 ans. — 1er, Annie Hétu; 2ème, Robert Boucher; 3ème, Aimé Martin; 4ème, Arthur Aubé.

15e course, garçons, 10 ans. — 1er, Emile Nantel; 2e, G. Boockin; 3e, Chs. Hamel; 4e, Florent Savard.

16e course, garçons, 11 ans. — 1er, Adélard Jetté; 2e, Sylva Payette; 3e, Armand Bourdeau; 4e, Paul Fournier.

17e course, garçons, 12 ans. — 1er, Edmond Généreux; 2e, Rosaire Dufour; 3e, J.-C. Gauthier; 4e, P.-E. Lafrenière.

Course spéciale. — 1er, Maurice Marcil; 2e, Arthur Laforce; 3e, Roland Jetté; 4e, Adrien Allard.

Course à dos. — 1er, Léon Morin; 2e, Edmond Jolicoeur; 3e, Paul-Emile Tougas; 4e, Arthur Martineau.

Course pour dames. — 1ère, Dame Roméo Crevier; 2e, Fabien Pauzé; 3e, Dame Omer Fredette; 4e, Dame Arthur Clusiau.

Course pour dames.—1ère, Mme E. Gareau; 2e, Mme A. Taylor; 3e, Mme Léon Lauzon; 4e, Mme Jos. Lafontaine; 5e, Mme Oscar Sabourin.

Course pour dames.—1ère, Mme E. Jones; 2e, Mme Louis Jetté; 3e, Mme S. Hoaghan; 4e, Mme Hélène Lahaise.

Course des échevins, le docteur Anatole Plante, M.P.P.

Prix d'assistance, Rinfret. — 1ère, Yvonne Montmarquette, 1721 Dorion; 2e, Marie Poirier, 2165 Maisonneuve.

Prix d'assistance, Mercure. — 1ère, Mme M. Girard, 396 DeMontigny; 2e, Marie-Jeanne Langlois, 5251 De Lanaudière; 3e, Roger Baril, 2141 Amherst; 4e, Treffié Martineau, 4475 Messier.

Prix donnés par la Cie Mercure de Quincaillerie: 2 sets à broder; 2 livres de contes; 2 poupées.

Prix de présence. — 1toaster; 1 balai rouleaux; 3 bâtons de baseball; 1 bâton de basball; 3 sets à broder; 1 livre de contes; 1 violon; 2 gants de baseball; 2 gants de baseball; 2 baseballs; 1 poupée; 1 poupée.

EN COUR DE POLICE A TROIS-RIVIERES

Individu accusé d'avoir voulu empoisonner des bestiaux. — Vol d'auto.

TROIS-RIVIERES, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — Bernard Charland, de Shawinigan Falls, autrefois de Waterbury, Etats-Unis, a comparu devant le magistrat Marchildon, et a plaidé non coupable à une accusation de vol d'auto portée contre lui par Joseph Ovide Perreault, inspecteur de chemin de fer à Waterbury, Maine. Ce dernier se prétend propriétaire d'une auto Studebaker, valant $900 et qui serait actuellement entre les mains de Charland. Ce dernier plaide non coupable.

—Arthur Chandonnet, de Grande Anse, accusé d'avoir tenté d'empoisonner des bestiaux appartenant à Mme Vve Paul Chandonnet, en juillet dernier, a été renvoyée par le magistrat Marchildon devant les prochaines assises criminelles.

—Un cultivateur de St-Paulin a plaidé non coupable devant le magistrat Marchildon, à l'accusation d'avoir volé pour $500 de bois sur une terre de St-Léon.

On distribue le produit de la vente de ce navire

Quarante ou cinquante réclamations contre le navire "Lake Gaither" ont été reglées, hier, lorsque Me W. S. Walker, greffier de la Cour d'Amirauté, ordonna la distribution, entre les créanciers, de la somme de $30,288.15, produit de la vente en justice de ce navire.

Le "Lake Gaither" qui appartenait autrefois à la United States Shipping Board, connut une série de mésaventures avant d'être vendu dans le port de Montréal. Parti d'un port des grands lacs américains avec une cargaison d'automobiles à destination de Buenos Ayres, il manqua d'huile en arrivant à Brockville et ses officiers durent se rendre à terre pour se procurer du bois.

L'huile fut plus tard fournie par l'Imperial Oil et la McColl Oil. Avant d'arriver à Montréal, une dispute s'éleva au sujet de gages de celui qui avait piloté le bateau sur les lacs et une première saisie fut pratiquée en arrivant à Montréal. Plusieurs autres matelots, poursuivirent pour leurs gages et finalement le juge de la Cour d'Amirauté ordonna la vente du navire qui rapporta au-delà de $30,000.

Le gouvernement américain qui était créancier pour $27,000 reçut $17,222.45 en vertu d'un ordre de la Cour. On paya ensuite les gages des matelots.

Gare aux flâneurs au Cap-de-la-Madeleine

TROIS-RIVIERES, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les flâneurs dans les rues du Cap de la Madeleine la nuit auront maintenant maille à partir avec la police car le chef Normandin vient de donner ordre de les conduire au poste quand ils ne pourront pas donner une explication satisfaisante.

Le Radiophone

Programme d'aujourd'hui 27 Juillet

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

12.35-1.40 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourses, mines, etc.

CKAC—Montréal—411

1.45 p.m. Concert par le trio classique de l'hôtel Windsor sous la direction de M. Raul Duquette avec M. Nicholas Eichorn, pianiste.
4 h.—Température, bourse, grains, nouvelles, etc.

CHYC—N.-Electric—411

7 h. p.m. Programme de danse de l'hôtel Queen's sous la direction de M. G.-R. Markowski.
8 h. 30 Concert du studio.

Postes Canadiens

CFCA—Toronto—357

7 h. p.m. Orchestre Chandler Six.
8 h. 30 p.m. Luigi Romanelli et son orchestre.
9 h. 30 p.m. Orchestre Parker's Dye Works.
11 h. Versatile Canadiens d'Harold Rich-Morris.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.2
(Heure de l'est avancé)

7 h. Orchestre Hall.
8 h. Contes.
8 h. 30 Octette de saxophone.
9 h. Heure Maxwell.
10 h. Nos Etats-Unis en musique.
10 h. 30 Orchestre Rich.

KDKA — East Pittsburgh — 309
(Heure de l'Est normale)

7 h. 30. Concert.
8 h. Heure Maxwell.

KYW—Chicago—370

7 h. Heure de mélodie de WZJ.
9 h. Chicago Evening.
10 h. 32 Congres Carnival.

WBZ—Springfield—333.1
(Heure de l'Est avancée)

6 h. 30 Ensemble Statler.
7 h. 31 Ligue de radio.
8 h. musique.
9 h. Heure Maxwell.
10 h. Programme musical.
10 h. 30 Orchestre Newcombe.

WGY—Schenectady—379.5

7 h. Fanfare Remington.
8 h. Troubadours.
8 h. 30 Récital de piano.

WCCO—Saint-Paul, Minn.—416.4

7 h. Programme de New-York.
8 h. 30 Old Style Entertainers.
10 h. 05 Orchestre de danse.

WEBH et WJJD—Chicago—370.2

5 h. 45. p.m. Piano Twins.
6 h. Petite Symphonique du Palmer House.
7 h. Heure de musique classique à l'hôtel Edgewater.
8 h. Heure des directeurs.
9 h. Harmony Girls.
10 h. Orchestre Edgewater.
12 h. Variétés.

KOA—Denver—322.4

8 h. Orchestre Shenerman.
9 h. 15 Programme Ostéopathie.

WGHP—Détroit—243

Silencieux.

WOO—Philadelphie—508.2
(Heure de l'est avancée)

4.45 h. p.m. Orgue et trompettes.
7.30 h. La musique en dînant par le trio WOO.
8.15 h. Programme musical.
8.25 h. Programme Fox.

WGR—Buffalo—319
(Heure de l'est normale)

9.10 h. De WEAF.
11.05 h. Orchestre Carpenter.
6.50 h. Musique en dînant.
7.15 h. Ask NN.

WIP—Philadelphie—508.2

6.10 h. p.m. La musique en dînant, orchestre Benjamin Franklin.
7 h. Oncle WIP.

WEAF—New-York—492
(Heure de l'est avancée)

6 h. p.m. Orchestre Hoffbrau.
6 h. La musique en dînant au Waldorf-Astoria.
7 h. Sinagogue.
7.30 h. South Sea Islanders.
8.30 h. Les maîtres de l'orgue.
9 h. Troubadours.
9.30 h. Orchestre Sylvertown.
10.30 h. Orchestre Dalton.
11 h. Orchestre Caso Hagan.

WOR—Newark—405.2

6.15 h. p.m. Orchestre de l'hôtel Shelton.
6.45 h. Pianiste.
7 h. Ensemble Jacob.
7.30 h. Orchestre Commodore.
8.15 h. Ténor.
8.30 h. Soprano.
9.45 h. Vignettes musicales.
10.45 h. Harley Davis.
11 h. Orchestre Herlebey.

WSAI—Cincinnati—361.2

7.30 h. p.m. Au studio.
8.01 h. p.m. Au studio.
8.20 h. Orchestre Ilvertown.
9.20 h. Orchestre Albin.
11 h. Quatuor Congress.

WTAM—Cleveland, Ohio—389.4

6 h. Orchestre Watkins.
7 h. Causerie.
8 h. Récital au studio.
8.30 h. Orchestre Silvertown.
9.20 h. Duo Blue Room.
10.30 h. Musique du studio.
11 h. Orchestre Gill.

WWJ—Détroit—352.7

6.30 h. Musique en dînant.
7.30 h. Programme musical.
8 h. De WEAF.

WABC—New-York—326

7.30 h. Trio Atlantic Ladies.
8.15 h. Mid-Pacific.
9 h. Représentation spéciale.
9.30 h. Dr Wu.
10.30 h. Orchestre Harold Leonard.

WNAC—Boston—440

6.33 h. Musique de danse.
8 h. Article WEAN.
9 h. Orchestre Rhodes.
10.4 WEAF mcC.

7 h. 15. Hôtel Statler.
8 h. Radiotrons.
9 h. Concert philharmonique.
10 h. 30. Melody Boys.

KWY—Chicago—530

10 h. 30. Congress Carnival.
7 h. Programme musical.
9 h. 30. Programme du Chicago Evening.
10 h. 30. Congress Carnival.

WGY—Schenectady—379.5
(Heure normale de l'est)

5 h. 30. Orchestre Powell Inn.
6 h. 30. Histoire del 'Amérique.
7 h. Opéra.
8 h. Eskimos.
9 h. Venetians Mandoliers.
10 h. Programme de danse.
10 h. 30. Récital d'orgue.

WFI—Philadelphie—394.5

6 h. 30. Orchestre Holt.
7 h. 15. "Ask me Mother".
8 h. Opéra.
10 h. 10. Orchestre Hofbrau.

WCCO—Saint-Paul, Minn.—416.4

6 h. 15. Musique en dinant.
8 h. First Timers.
9 h. Portal Playres.
10 h. Programme de danse.

WEBH et WJJD—Chicago—370.2

5 h. 45 Piano Twins.
6 h. Petite Symphonie du Palmer House.
7 h. Heure de musique classique, orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
8 h. Heure de musique Mooseheart.
9 h. Orchestre Edgewater.
11 h. Orchestre Victorian.

KOA—Denver—322.4

Silencieux ce soir.

WOO—Philadelphie—508.2
(Heure de l'Est avancée)

4 h. 45. Orgue et trompettes.
7 h. 30 La musique en dinant par le trio WOO.

WIP—Philadelphie—394.5

6.10 p.m. Diner-concert.
7 h. Oncle WIP.
8 h. Quatuor Silver Bell.
8 h. 30. Récital.
9 h. Heure Lord Calvert.
10 h. Récital.
11 h. Orchestre Louis.

WGR—Buffalo—319
(Heure de l'est avancée)

6 h. 30. Orchestre Carpenter.
8 h. De WEAF.

WEAF—New-York—492
(Heure de l'Est avancée)

5 h. Orchestre Happiness.
5 h. 30. Quatuor Allegro.
6 h. La musique en dinant au Waldorf-Astoria.
7 h. Fédération.
7 h. 30. Heure Cowan Comfort.
8 h. "La Belle Galathée", opéra.
9 h. Eskimos.
10 h. 30. Orchestre Hoffbrau.
11 h. 30. Orchestre Albin.

WOR—Newark—405.2

6 h. 15. Duo de piano.
7 h. Diner-concert.
7 h. 30. Les Pepper Potters.
8 h. Ténor.
8 h. 15. Fanfare Barnhardt.
9 h. 15. Orchestre Levitow.
10 h. Baryton.
11 h. Orchestre Stern.

WSAI—Cincinnati—361.2

7 h. Opéra léger.
8 h. 01. Programme du studio.
9 h. Orchestre Hoffbrau.
10 h. Musique.

WTAM—Cleveland, Ohio—389.4

6 h. p.m. Orchestre Cleveland.
7 h. Heure des enfants.
8 h. Cavaliers de Willard.
9 h. 15. Concert symphonique.
10 h. 15. Récital du studio.

WGHP—Détroit—270

6 h. Diner-concert.
8 h. Petite Symphonie.

WWJ—Détroit—352.7

6 h. Musique en dinant.
7 h. De WEAF.

WBOQ—New-York—344.6

7 h. 30. p.m. Trio Atlantic.
8 h. 15. Quatuor mixte Atlantic.
8 h. 45. Senorita Rodrigue.
9 h. Orchestre Coleman.
10 h. Orchestre Harbor Inn.

WCBD—Zion—344.6

8 h. Quatuor mixte et quatuor à cordes.

WNAC—Boston—352.7

6 h. 32. Musique en dînant.
8 h. Ténor.
9 h. 15. Théâtre Metropolitan.
10 h. 20. Orchestre Ik.

Programme de Jeudi 28 Juillet

Postes de Montréal

CFCF—Marconi—411

12.35-1.40 p.m. Concert par l'orchestre classique de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle. Température, bourse, mines, etc.

CKAC—Montréal—411

4 h. Température, bourse, grains.
7 h. 15. Dîner musical de l'hôtel Windsor.
8 h. 20. Causerie par la ligue de Sécurité Publique.
8 h. 30. Programme du studio. Variétés.
10 h. Programme de danse par Danny Yates et son orchestre.

Postes Canadiens

CFCA—Toronto—357

11 h. 15 p.m. Récital d'orgue par Clifford G. McCormick.

CNRV—Vancouver—291

10 h. Programme de danse par l'orchestre du cabaret Belmont.

Postes Américains

WJZ—New-York—454.2
(Heure de l'est avancée)

7 h. Bill Whipples.
7 h. 10. Orchestre Pennsylvania.
8 h. Radiotrons.
9 h. Concert Elk.
9 h. 30. Concert Philharmonique.
10 h. 30. Orchestre Abrams.

KDKA—East Pittsburg—309
(Heure de l'est normale)

7 h. Radiotrons.
8 h. Concert philharmonique.

WBZ—Springfield—333.1
(Heure de l'Est avancée)

7 h. 30. Bill Whipple.

AUTRE VICTIME DES RAYONS X

Le radiologiste Taylor succombe à la dermatite. — Un pionnier.

LONDRES, 27.—Alfred C. Taylor, un des premiers expérimentateurs avec les rayons X, a succombé, hier, à Peterborough, à la dermatie dont tant de radiologistes ont été victimes. Taylor résigna sa position de secrétaire de la clinique de Peterborough, l'an dernier après 65 années de service. Il y a trente ans, trois mois après la découverte du rayon Roentgen, Taylor se mit à faire des expériences avec les mystérieux rayons dans un petit tube qu'il avait inventé. L'un après l'autre, il perdit quatre doigts. L'an dernier, sa maladie s'aggrava au point de l'obliger à renoncer à ses travaux.

Une requête pour sauver Bigaouette de l'échafaud

QUEBEC, 27. (Presse canadienne).—Le nom du maire Valmont Martin, de Québec, figure en tête de la requête, signée en outre par la majorité des membres du Barreau de Québec, pour la commutation de la sentence de mort imposée à Eugène Bigaouette. Cette requête a été transmise à Ottawa par M. Ephraim Bédard, c.r., qui défendit l'accusé devant la cour du Banc du Roi.

La requête a été transmise au ministère de la Justice à la demande du ministre intérimaire l'hon. Lucien Cannon, qui a demandé qu'une déclaration explicite des faits en cause lui soit envoyée par écrit.

L'on ne croit pas que le ministère de la Justice ne prenne une décision quelconque avant le retour du ministre lui-même, l'hon. Ernest Lapointe, qui arrivera à Ottawa dimanche d'un voyage de plusieurs semaines en Australie.

MAISON D'EDUCATION

Pensionnat Notre Dame du Sacré Coeur

DORVAL, P.Q.

Maison d'éducation dirigée par les Filles de la Sagesse

Vaste construction avec tout le confort moderne et entièrement à l'épreuve du feu. Etablissement agréablement situé sur les bords du St-Laurent, et à 20 minutes de Montréal. Communications faciles. Prix de la pension: $15.00 par mois. Cours complet d'études en français et en anglais. Enseignement ménager. Cours commercial. Arts d'agrément.

120-J. 16-20-23-27-30. A. 3-6-10

En Relisant nos Archives

Dans la "Patrie" il y a 40 ans et il y a 25 ans

27 juillet 1887.

LONDRES. — Vingt-deux chaudières dans les hauts-fourneaux et les forges de Friedenshutte, en Silésie ont fait explosion. Deux hommes ont été tués et vingt autres blessés. Après l'explosion, un incendie s'est déclaré qui a détruit six maisons et une usine.

MONTREAL. — M. Joseph Barsalou a été élu président de la commission des chemins et barrières.

SAULT-AU-RECOLLET. — Deux voleurs s'introduisent par la fenêtre d'une maison. Une lutte terrible s'engage entre eux et les occupants.

Un nommé Provost, occupant de la maison est blessé à la tête d'une balle tirée par un des voleurs.

Comme les deux bandits étaient masqués, la police possède peu de renseignements sur le compte de ces êtres dangereux.

• • •

MONTREAL. — Il y avait une foule immense au théâtre Français, hier soir, les différents rôles étaient très bien interprétés. Mlle de la Sablonnière, Madame d'Argenson, MM. Labelle et Brazeau, ont été vivement applaudis.

• • •

MONTREAL. — On pousse activement les travaux d'établissement de la nouvelle gare du chemin de fer Pacifique Canadien dans la partie ouest. Tout le terrain au nord des rues Donegana et Stanley est presque qu'entièrement déblayé. On ne pourra cependant pas jeter les fondations de la gare avant quelque temps.

• • •

Le 27 juillet 1902, étant un dimanche, la "Patrie" ne fut pas publiée.

LES CERTIFICATS AUX IMMIGRANTS

Ils seront donnés en Angleterre par le ministère de la Santé Publique du Canada.

QUEBEC, 27. (Presse canadienne).—Comme conséquence d'une enquête qui a été suscitée par une lettre de protestation contre le nombre d'immigrants qui sont renvoyés en Grande-Bretagne sous prétexte d'incapacité physique et ne sont pas admis en Canada, l'on a appris hier qu'à partir du mois d'octobre prochain, l'émission des certificats médicaux avant l'embarquement sera absolument sous le contrôle du ministère de la Santé Publique du Canada.

A l'heure actuelle, il existe une liste de 65 à 70 médecins en Grande-Bretagne qui sont nommés par la Commission du Service Civil du Dominion pour émettre les certificats de bonne santé aux immigrants avant leur départ pour le Canada. Dans les cas de négligence flagrante de la part de ces médecins dans l'émission de ces certificats, le bureau de Londres, du ministère de la Santé peut recommander le renvoi du médecin étranger à la Commission du Service Civil. Le système qui sera inauguré par le gouvernement fédéral en octobre prochain stipulera que les médecins faisant les examens médicaux des immigrants seront des officiers du ministère canadien de la Santé, lequel département pourra encourir le remboursement des dépenses de voyage de l'immigrant déporté. Les nouveaux certificats seront valides pour présentation aux ports d'entrés canadiens de Québec, Halifax et St-Jean, pendant une période de trois mois après l'émission.

Le R. P. Théodoric O. F. M., a été fêté par ses paroissiens

TROIS-RIVIERES, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les paroissiens de Notre-Dame ont célébré avec éclat la fête patronale de leur premier pasteur, le R.P. Théodoric. Au nom des paroissiens, M. R. Livernoche lui présenta leurs meilleurs voeux de succès et lui dit toute leur admiration pour son dévouement. Un joli programme musical et dramatique fut exécuté. Parmi ceux présents à cette fête on remarquait outre le R.P. Théodoric, curé, les RR. PP. David, gardien, Ferdinand, directeur du collège Séraphique, André-Marie et Ludolphe, vicaire, tous les pères et frères du monastère. MM. F. Masse, A. Perron et A. Allard, marguilliers, M. l'échevin L. Madore, etc.

Un enfant meurt peu après avoir avalé un sifflet

VALLEYFIELD, 27. (Du correspondant de la "Patrie"). — Jean-Paul Brault, âgé de 3 ans, enfant de M. Toussaint Brault, de Valleyfield, était à jouer sur le trottoir et trouva un sifflet. Il le porta à sa bouche et l'avala. Immédiatement transporté à la maison, on fit demander le docteur. Le petit était déjà mort à l'arrivée du médecin. Le coroner Besner, appelé, convoqua enquête sans jury.

Province de Québec, District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. C-20265

DAME FANNY RAJAFSKY, des cité et district de Montréal, épouse commune des biens de Alec Bernstein, des mêmes lieux et dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, contre ALEC BERNSTEIN, des mêmes lieux, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 30ème jour de juin 1927.

Montréal, le 30 juin 1927.

I. J. CHARNESS, Procureur de la demanderesse. Juillet 13-20-27 août 3-10

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No A-18253. Dame Bernadette Faucher, épouse sous le régime de la Communauté légale de biens de Hildège Lamarre, dentiste, tous deux des cité et district de Montréal, et dûment autorisée aux fins des présentes, demanderesse, vs Hildège Lamarre, dentiste, des cité et district de Montréal, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 23 juin 1927.

Le procureur de la demanderesse,

ED. FLAMAND. 111-6-13-20-27

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'à midi, le 26 juillet, par M. le Chanoine L. A. L. Dusablon, ptre, curé de Louiseville, Co. Maskinongé, pour la reconstruction de l'église.

Les plans et devis seront visibles tous les jours de 9 heures à 5 heures, au presbytère de Louiseville, et au bureau de l'architecte soussigné.

Un chèque accepté égal à 10% du montant de la soumission et payable à l'ordre des Syndics de Louiseville, devra accompagner chaque soumission.

Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur choisi refuse de signer le contrat.

Les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

PIERRE LEVESQUE, Architecte, 115, St-Jean, Québec.

Québec, 13 juillet, 1927. 121-9

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par M. B. Kleker, No. 5337 Papineau, pour permission d'emmagasiner de la gazoline pour usage personnel, sur le lot No. 159, subdivisions Nos. 8-9-10-P. 11, du quartier DeLorimier, No 5337, avenue Papineau.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les 10 jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité

Montréal, 27 juillet, 1927.

BUREAUX A LOUER

EDIFICE

La Patrie

Au Centre du District Est

Angle des rues Ste-Catherine et Ave Hôtel-de-Ville.

Rez-de-chaussée

3500 PIEDS

Premier Etage

1350 pieds.

Quatrième Etage

3461 pieds.

Divisions pour convenir aux locataires, comme BUREAUX OU FABRIQUES A OUTILLAGE LEGER.

Prix: $1.00 le pied, en montant.

S'adresser: J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trés.

La CIE DE PUBLICATION de LA PATRIE LIMITEE.

LAnc. 3121.

A travers les Centres de notre Province

ACTON VALE

ACTON VALE, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Eugène Bélisle, ex-consul général américain, à Limoges, France, et M. Hector Bélisle, surintendant des écoles publiques de l'état du Massachusetts, étaient en visite chez M. A.-E. Boulay, chef de gare du C.N.R., ces jours-ci.

—M. Paul Blanchard est de retour de S.-Hyacinthe et de Montréal, où il est allé visiter des parents.

—Quelques amateurs de tennis, de Wickham, sont venus cette semaine, visiter les amateurs locaux. Les honneurs furent également partagés.

—MM. Oswald Morisseau et René Sauté sont allés ces jours derniers, à S.-Hyacinthe.

—Mlle Aline Fontaine est partie en promenade aux Etats-Unis, où elle visitera ses frères et ses soeurs.

—Sous la direction du frère directeur, un groupe d'élèves de l'académie firent ces jours-ci, un voyage, en camion, à S.-Bruno, où les frères S.-Gabriel possèdent un juvénat.

—Mme Marc Laliberté est partie ces jours-ci pour Springfield, Holyoke, Pawtucket, où résident quelques-uns de ses parents.

S.-EDOUARD

S.-EDOUARD, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Fort un séjour dans notre village: Mme Ernest Serres et ses fils Rolland, Robert, Mme H. Lussier, son fils Hercule, sa fille Mme Edmour Côté tous de Montréal. M. Georges L'Ecuyer et son épouse, de North-Adams sont en promenade chez leurs parents pour quelques jours.

Mademoiselle Lina Dionne de Montréal passe une partie des vacances chez son oncle, M. Arthur Beloulin.

Madame David Isabelle et son fils Jean-Roger de Sadley, Sask., sont arrivés pour quelques mois chez son beau-père, M. Thomas Isabelle.

Mme Olivier Gagner de Longueuil est en promenade chez son père, M. Cléophas Lussier.

M. et Mme Roch Poissant sont retournés à Ladjor après une promenade de trois mois.

Monsieur Eximer Monette, de New-York est en promenade pour quelques semaines chez son frère M. Honorius Monette.

Mme Bourdon et sa fille, de Boston sont venues visiter leur paroisse natale, après quarante années d'absence.

M. Ernest Poissant a été nommé commissaire remplaçant M. Armand Lussier.

M. Eucher Bombardier a été élu président pour un troisième terme, de la Commission Scolaire.

Saint-Eustache

S.-EUSTACHE, Man., 26. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. F. Letourneau de Willow Burch Sash., est arrivé pour se fixer ici définitivement.

Ces jours derniers M. le curé a béni le mariage de M. Alfred Hamelin avec Mlle Cécilia Beaudry.

Nous avons reçu la visite d'un bon nombre d'excursionnistes de La Liaison Française, ces jours derniers, alors que les distingués visiteurs revenaient de la Saskatchegan. A la demande de M. le curé les propriétaires d'autos se sont rendus à la gare d'Elie à 8½ heures du matin. Il y a eu une réception à l'église d'Elie, plusieurs de là se sont joints aux nôtres. Après une grande réception à l'église et au presbytère ici, ils sont allés les conduire à Winnipeg, trajet de 35 milles, à l'hôtel Fort Garry, un grand banquet leur fut offert par "L'Union Métisse". Ils ont pu voir là tous les contemporains de Louis Riel qui lui survivent.

S.-VICTOIRE

STE-VICTOIRE, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Ces jours derniers avait lieu en l'église de Ste-Victoire la célébration des noces d'or de M. et Mme Olivier Dutremble.

Environ 200 personnes prirent part à la fête et assistèrent à la messe d'action de grâces qui fut célébrée par M. l'abbé Léo Larochelle, enfant de la paroisse assisté comme diacre et sous-diacre de M. les abbés Morin, de St-Ours et Lavallé, de Ste-Victoire.

On remarquait parmi les membres qui prirent part à la fête, onze enfants du Jubilaire, dont neuf garçons et deux filles, MM. Olivier Dutremble, Woonsocket, R. I., Joseph Dutremble, Baltic, Conn., Jalbert Dutremble, Ste-Victoire, Adélard, de Springfield; Alexandre, Pierre, Edouard et Arthur, de Woonsocket; Hormidas, de Ste-Victoire; Mmes Adélard Desorcy, (Agnès), de Holyoke; Adélard Autuya (Marie-Louise) de Holyoke. Outre les enfants on remarquait Mme Pierre Théroux, de Wickam, ce qui se trouve à former la 5ième génération et aussi trois arrières petits enfants et 45 petits enfants.

Après la messe on retourna à la maison du jubilaire dans 20 automobiles et 18 voitures. On remarquait MM. Félix Péloquin, Paul Cournoyer, Ernest Péloquin, Pierre Thibeault, J.-C. Plasse, Joseph St-Martin, Joseph Ethier, Dieudonné Lavallée, M. et Mme Victor Gatineau, de Wickam, Martel Dufault, Mlles Célinas Dutremble et Marie-Rose Dutremble, etc.

Le dîner et le souper furent servi à la maison du jubilaire. Le soir une adresse fut lui par Mme Edouard Dutremble, assis de deux des petites filles du Jubilaire, Mlles Jeanne-d'Arc Dutremble et Germaine Antoya, qui portaient la corbeille contenant $50.00 en or offerts par les enfants et des $5.00 en or offertes par les personnes suivantes: Mme Ch. Plasse, M. et Mme François Chabot, M. Edouard Plasse, M. Hormidas Plasse, M. et Mme Victor Gatineau, M. Edouard Dutremble, M. J.-Bte Théroux.

S.-JEAN

SAINT-JEAN, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — Un bon nombre de citoyens de notre cité ont pris part au pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, organisé par M. le curé P.-D Labrèche, de Notre-Dame Auxiliatrice. Tous sont revenus, dimanche soir enchantés de leur voyage et édifiés de la grande dévotion à Sainte-Anne.

—Le température pluvieuse que nous avons à Saint-Jean et dans les environs dérange beaucoup les cultivateurs dans leurs travaux. Une certaine quantité de foin se fait dans de mauvaises conditions. La récolte, par ailleurs, étant très abondante; il y aura beaucoup de foin d'une excellente qualité.

—M. et Mme J.-H. Vallée et leur fils Paul partent en voyage. Ils visiteront Toronto, Hamilton, les Chutes Niagara, London, Windsor, Detroit, Chicago. Ils reviendront par le côté américain passant par Cleveland, Erié, les Chutes Niagara, Rochester, Syracuse, les Mille-Isles.

SAINT-ZOTIQUE

SAINT-ZOTIQUE, 26. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. J.-B. S.-Pierre était dans sa famille dimanche dernier.

—M. Jean-Louis Lagacé est à la pension Cuerrier pour quelques jours.

—Mlle I. Chopin est l'invitée des demoiselles Déry.

—Mlles Berthe, Marcelle et Germaine Lebel, sont à la pension Génier pour quelques jours.

—M. Paul Sauvé était chez son père M. J.-B. Sauvé dimanche.

—Etaient en visite chez M. Tancrède Asselin dimanche dernier.

—M. Joseph Prieur et sa famille de Apple Hill, Mlles G. Prieur, A. Prieur, A. Bourbonnais, L. Bourbonnais, ainsi que MM. E. Archambault et Paul-Emile Bourbonnais, de Montréal.

OU LA NATURE REVELE SON HISTOIRE

Où que vous viviez, il y a de beaux sites autour de vous; non pas auprès des grands chemins, mais parmi des routes et des régions moins fréquentées, vous trouverez bien de charmants districts remplis de richesses naturelles. Ceux qui habitent cette province ont, sans aucun doute, visité les endroits délicieux qui les avoisinent et, forts de cela, peuvent se vanter de connaître telles beautés naturelles, oubliant quelquefois que dans la province voisine on trouve d'agréables séjours, semblables sinon supérieurs à ceux qu'ils connaissent. Pour le grandiose naturel, peu de provinces peuvent se glorifier d'aussi magnifiques paysages que ceux de l'Ontario et ceux-ci se trouvent presque à votre porte. Parce qu'on sait que d'année en année, les touristes sont plus portés vers la nature et que réaliser du confort est un facteur essentiel pour l'hôte des touristes, des camps de bungalows ont surgi dans les endroits les plus séduisants.

Il y a des places où vous aurez tout le confort du foyer avec des loisirs impossibles à trouver parmi les obligations domestiques. N'est-ce pas là une attraction en soi ? De tels camps sont érigés à la rivière aux Français, Devil's Gap et à la rivière Nipigon, où la nature déroule son histoire. Arranger des vacances là ne cause aucun trouble. Allez simplement voir F. C. Lydon, agent des passagers en ville, 143 St-Jacques, tél. Harbour 4211, ou tout agent de billets du Pacifique Canadien, et ils feront tout le reste.

Il est dangereux d'organiser des concerts fictifs

En cour de police, hier matin, ont comparu: James Hartley, 113 Craig ouest, pour vol; Harry McMaster, 1017 Bleury, pour vol sur la personne; Irène Lalonde et Roman Lesner, 1656 Grubert, pour vol conjoint de vêtements; Sara Morris, 1617 Bleury, pour vol de $200, sur la personne, et William Williams, 3051 Hochelaga, pour obtention d'argent sous de faux prétextes.

Le juge Marchildon s'est montré difficile pour accorder des cautionnements aux accusés de vol, et il a fixé un montant élevé.

Le cas le plus intéressant de cette brève liste est celui de Williams. Il a fait la visite de plusieurs marchands, en se disant en charge de l'organisation d'un concert pour les employés des usines Angus. Il a obtenu, en espèces, $150. Or, le concert n'existait que dans son imagination trop féconde et jamais les employés du Pacifique ne lui avaient donné mandat pour recueillir des fonds. L'escroquerie étant incontestable, Williams a été condamné à passer deux années à la prison.

Les enquêtes préliminaires dans les autres affaires auront lieu les premiers jours d'août.

LES RETRAITES ECCLESIASTIQUES

Les retraites ecclésiastiques du diocèse de Montréal auront lieu au grand séminaire, au cours de la deuxième et de la quatrième semaine du mois d'août. Elles seront prêchées par M. H.-A. Legrand, p.s.s., vicaire à Notre-Dame.

La première, particulièrement réservée aux curés, commencera, dimanche, le 7 août, pour se terminer vendredi le 12. La seconde retraite commencera le 21 et se terminera le 26 au soir.

LA FIGURE AVAIT TERRIBLE APPARENCE

Les boutons étaient atrocement douloureux. Cuticura la soulage.

"Un petit bouton apparut sur mon menton et je le grattai, ce qui en fit sortir d'autres. Les boutons étaient durs et douloureux et je ne cessais de les gratter. Ils s'enflammèrent et étaient atrocement douloureux et ma figure avait terrible apparence. J'étais découragée parce que lorsque je sortais il me semblait que tout le monde me regardait.

"Je commençai à faire usage du savon et de l'onguent Cuticura et en moins d'une semaine je pus constater qu'ils me faisaient du bien. Je continuai à en faire usage pendant un mois et les boutons disparurent. J'étais soulagée." (Signé) Mme Harry Heffel, Borden, I.P.E., 19 novembre 1926.

Le savon, l'onguent et le talc Cuticura sont excellents pour toutes fins de toilette et pour le bain.

Echantillon de chacun Gratis par la poste. Adresser au dépôt canadien: Stenhouse Ltd., Montréal. Prix Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c

37 Bâton à Barbe Cuticura 25c.

LA DEDICACE DE L'AUTEL DU SOUVENIR

La cérémonie sera présidée par S. A. R. le prince de Galles.

LE PROGRAMME

OTTAWA, Ont., 27.—La dédicace de l'autel érigé dans la chambre de la tour de la Paix aux édifices parlementaires par Son Altesse Royale le prince de Galles, sera l'une des principales cérémonies à laquelle le prince officiera pendant sa visite au Canada.

Le programme officiel a été publié hier soir:

A 2 h. 45 p.m.—Le premier ministre de Grande-Bretagne et Mme Baldwin feront leur apparition et seront conduits par le premier ministre du Canada à la chambre du souvenir.

2 h. 50 p.m.—Leurs Excellences, Son Altesse Royale le prince de Galles et S.A.R. le prince George arriveront accompagnés de leur suite.

La garde d'honneur rendra le salut royal.

2 h. 55 p.m.—Leurs Excellences, le prince de Galles et le prince George seront reçus à l'entrée principale des édifices parlementaires par le premier ministre du Canada et conduits à la chambre du souvenir.

Le prince de Galles se tiendra en face de l'autel et un marin, un soldat, un aviateur et une soeur infirmière seront placés aux quatre coins.

3 heures.—Dès que trois heures sonneront, le prince de Galles inaugurera la cérémonie.

Dès que les derniers mots auront été prononcés, les trompettes sonneront et la garde d'honneur présentera les armes.

Le silence du souvenir suivra la dernière note de l'instrument.

Ce silence du souvenir sera rompu quand le carillon jouera "O vaillant hearts", après quoi le ministre de la Défense Nationale, l'hon. J.-L. Ralston, adressera la parole suivi du premier ministre Baldwin. Le réveil annoncera l'aube d'une nouvelle journée et le carillon jouera alors "O Canada".

Son Altesse Royale, se tenant sur les marches de la Tour de la Paix, assistera au salut royal et la fanfare jouera "God save the King". Le carillon jouera ensuite "Land of Hope and Glory" quand l'assemblée se dispersera.

La chambre du souvenir est au centre même des édifices parlementaires. Elle est située sur le premier étage de la tour et c'est un sanctuaire d'une rare beauté et ayant une profonde signification en lui-même. Les murs et les voûtes sont en pierre de Caën, don du peuple de France; sur les tablettes de marbre, l'on y peut lire les exploits du Canada, surmontés d'emblèmes typiques et de figures harmonieusement groupées dans la décoration murale. Le plancher est en pierre extraite des champs de bataille de France et des Flandres; cette pierre est entourée de marbre noir, don du peuple de Belgique et sur lequel sont inscrits les noms des batailles où les Canadiens combattirent. Au milieu de l'appartement se trouve l'autel, une pierre massive gravée aux armes royales, les armes du Canada et celles des provinces, don de la Grande-Bretagne. Sur l'autel le livre du souvenir demeurera en permanence et les noms de 60,000 Canadiens qui ont donné leur vie pendant la grande guerre y seront inscrits.

COUR SUPÉRIEURE
Division de Pratique

26 juillet, 1927.

Président: Hon. Juge Fortier.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

John Horsgosh vs Canadian Pacific Ry Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Albert Bigras vs Pure Food Stores Limitée. Motion du demandeur pour production d'exhibits; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Yvonne Blouin vs L. Groulx. Requête de la demanderesse pour garde de l'enfant durant la vacance; accordée.

Nick piack vs The Atlas Construction Co., Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Edouard Rouse vs Canadian Pacific Railway Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1,027.94.

Elzéar Trudeau vs Achille Laurin et al. Motion du demandeur pour nouveau bref; accordée.

R.-E. Lalonde, débiteur, assemblée des créanciers Canadian Credit Men's Trust Association nommée syndic.

Cornelio aflo, débiteur. Assemblée des créanciers. Eugène Prevost nommé syndic.

J.-E. Trempe, débiteur. Assemblée des créanciers; Eugène Prévost nommé syndic.

Dame Maria Antonia Orazan alias Aranzo alias Belfiore vs D. M. Sauro et Gabriele Marchitto et François Boyer, t.-s. Motion de la demanderesse pour ordonnance suivant l'artl. cle 591 C.P.; accordée.

Walter Fincher vs F. J. Hyde et al. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Nazaire Hébert vs la Compagnie de Glacières C. P. Fabien Limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $1135.

Basil Taylor vs Herbert B. Rour et al. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Robert Cogle vs Francis E. Devlin et al et Marie Louise Normandeau, tierce opposition; reçue et ordre de sursis accordé.

Albert Nabilsi, débiteur. Assemblée des créanciers; Joseph-Omer Bonnier nommé syndic.

H. L. Guaedinger vs Protective Import Agency Limited. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile de la défenderesse; accordée.

Geo.-C. Goodfellow vs E. Lamothe et O. Desrochers et al mis en cause. Motion du demandeur pour appeler défendeur et mis en cause Desrochers par les journaux; accordée.

Dame Effie Miller vs H. A. Frost. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et saisie; accordée dépens à suivre.

Georges Ranger vs Lester Macinnis. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame Evelyn Marie-Anne Pratt vs Michael James McLaughlin. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordé, dépens à suivre.

Stanislaw Stokalok vs G. M. Gest, Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Universal Wood Products Limited, en liquidation et H. Murray Gardner, liquidateur provisoire. Requête pour permission de faire un emprunt, nommer procureurs, pour adresse au bureau de poste, ouvrir compte de banque et continuer les affaires; accordée.

Frank Kastor vs Canadian Pacific Railway Co. Jugement pour $1,083.

Macklaiers Limited, en liquidation, et King et Lamarre, liquidateurs. Requête pour approuver feuille de dividende; accordée.

Bernard Sigoloff, requérant. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordée.

Orval Bayne-Thibaudeau, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Frederick Allen Reid, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Alderic Labelle, débiteur, Wesley McConnell, trustee. Requête pour autorisation à accepter offre et signer actes; accordée.

Elizabeth Ann Edsell et vir et al. vs Joseph Klasmer Opposition à jugement; reçue et ordre de sursis accordé.

Michael Stefura vs Dominion Coal Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents. Requête renvoyée avec dépens.

Dame M. Kiley et al vs O. Bellingham et S. Bellingham, T.S. Jugement par défaut vs T.S. —Juge Walsh.

Henri Gauthier vs The Tree Line Navigation Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents. Jugement pour $250.

John Arthur Fraser, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Lucien Simoneau, débiteur. Assemblée des créanciers: J. E. Beaudin nommé syndic.

Dame Télesphore Ouimet et vir vs J. A. Leblond. Motion de la demanderesse pour règle nisi; accordée quant aux frais seulement.

Piccadilly Hat Manufacturing Co. Limitée, en liquidation. Requête pour permission de vendre les biens; accordée.

Dame Agnes Charuby vs John McCall. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps in forma pauperis; accordée dépens à suivre.

Alexandre Couvrette vs Marine Marchande du gouvernement canadien limitée. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Cook's Frieng Baking Powder Co. Limited. En liquidation et J. E. Carpentier, liquidateur.

Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour $2,101.60.

Requête pour renouveler l'hypothèque; accordée.

RETRAITES FERMEES

Une retraite fermée pour les Jeunes Filles, aura lieu du 12 au 16 août, au Foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045, Saint-Dominique, Montréal. Tél. Bélair 0103 ou Bélair 8792.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part, sont priées de se faire inscrire à l'avance.

Prochain dîner des anciens de l'école S.-Laurent

Les anciens de l'école Saint-Laurent sont cordialement invités à assister au dîner qu'organisent MM. P. E. Arbour et Geo. Pelletier, lequel aura lieu mercredi le 27 du courant à l'hôtel Queen's à 8 heures du soir.

Comme ce dîner n'est pas le dîner officiel de l'Association, il va sans dire qu'aucune publicité active n'a été faite. Les anciens confrères de classe des organisateurs qui n'auraient pas été invités personnellement ou autrement seront les bienvenus s'ils désirent prendre part à ces agapes amicales.

Le nombre des couverts quoique limité sera augmenté à discrétion et cela par une faveur spéciale de la direction de l'hôtel Queen's. — Les organisateurs ne pouvant pas garantir un nombre plus haut que 75 couverts qui sont maintenant pris par les "anciens".

Monsieur O. Maurault, le digne curé de la paroisse Notre-Dame, si dévoué et si généreux pour l'Association, assistera au dîner qui promet d'être très intéressant.

Monsieur Charlemagne Rodier, c.r., président de l'Amicale Ste-Brigide et président-général de la Fédération des Amicales des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, en Canada, a bien voulu lui faire l'honneur aux organisateurs de participer à la fête. M. Rodier est un de ceux qui a droit à l'admiration de ses compatriotes, car on peut dire qu'il a été le fils de son oeuvre.

Monsieur U. H. Dandurand, le président du Comité Consultatif, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu accepter de présider le dîner. Monsieur Dandurand est un ancien élève de l'école St-Laurent qui a fait honneur à son Alma-Mater et qui est fier de se proclamer "Ancien" des bons Frères. Homme d'actions et de réputation sans taches, il va sans dire que ceux qui ont passé par l'école St-Laurent sont fiers de leur confrère qui fait honneur à la race canadienne-française.

MM. Arbour et Pelletier se feront un plaisir de donner tout renseignement à quiconque voudra bien leur en demander, concernant le dîner.

GAGNA 10 LIVRES EN 22 JOURS

Voilà un résultat—mais les hommes, femmes ou enfants décharnés ne peuvent qu'engraisser avantageusement quand ils emploient les Pastilles d'Extrait de foie de morue de McCoy.

Gorgées de vitamines—celles qui sont extraites des foies de morue—celles qui apportent un réel soutien aux hommes et femmes décharnés frêles, abattus, anémiques.

Essayez pendant trente jours ces pastilles sans mauvais goût, recouvertes de bonbon—si elles ne vous sont pas grandement salutaires, reprenez votre argent.

Une femme a gagné 10 livres en 22 jours. Soixante pastilles, soixante sous. Demandez les Pastilles d'Extrait de foie de morue de McCoy chez n'importe quel pharmacien. Directions et formules sur chaque boîte.

Exigez les McCoy originales et authentiques. 2

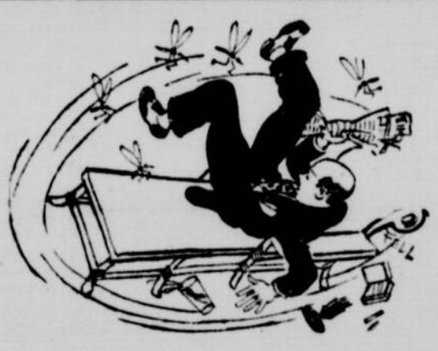

Des Assaillants Difficiles à Repousser

AVEC des moustiques dans la maison, il ne saurait être question de confort et de paix. Détruisez-les avec Flit.

Vaporisé dans la maison, Flit détruit promptement les moustiques, mouches porteuses de germes de maladies, punaises, fourmis, coquerelles ou puces qui peuvent s'y trouver. Il pénètre dans tous les coins et crevasses où ces insectes se cachent pour se reproduire, et là, il sème la mort, dans leurs rangs et détruit leurs oeufs.

Flit détruit aussi les mites et leurs larves, si dangereuses pour les tissus et les fourrures. Il protège vos vêtements, tapis et fourrures. Propre et facile à employer. Ne tache pas.

Flit est le résultat de longues et patientes recherches dans les laboratoires. Il a pris la place des anciennes méthodes de destruction peu efficaces. Fatal pour les insectes, il est inoffensif pour les humains. Recommandé par les officiers de santé. Achetez du Flit sans plus tarder, en même temps qu'un pulvérisateur à main. En vente partout.

Distribué au Canada par Fred J. Whitlow & Co., Limited, Toronto.

DETRUIT

Mouches, Moustiques, Mites
Punaises, Coquerelles, Fourmis

"Le bidon jaune avec la bande noire".

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

61 (Suite)

— Allô!

— ...

— Marcel! ne discutez pas ce que je vous demande, et venez à l'instant.... Non, Marcel, au contraire, mais venez. On vous attend...

Inutilement, Annie, qui avait tenu compagnie à l'envoyé de Monval, avait cherché à apprendre d'autres détails sur la retraite de leur ami.

Dix minutes plus tard, Servian arrivait.

— Monsieur, dit l'inconnu, voici un mot de M. Monval... Quand vous en aurez pris connaissance, il vous donnera des explications complémentaires.

Servian pouvait à peine lire le papier, tant son émotion était grande.

— Le pauvre ami! Dans quel état physique est-il donc pour écrire aussi mal! Et pourtant, je reconnais bien son écriture. Jean Monval est vivant!

— Oui, Monsieur, il est vivant et, si vous le voulez, vous pouvez m'aider à le sauver.

— Je vous écoute, Monsieur.

Brièvement, l'inconnu raconta ce qu'il pouvait dire de l'enlèvement de Monval et exposa un plan d'évasion.

— Mais, Monsieur, conduisez-moi tout de suite, s'écria Servian.

— Non, ce n'est pas possible. Je veux bien délivrer monsieur Monval, mais je refuse de livrer mes amis à la justice. J'ai d'ailleurs la promesse du prisonnier que vous ne ferez rien pour découvrir le siège de la Sainte-Vehme, ni en me suivant, ni en me livrant à la police.

— Soit. Que faut-il donc faire?

— Je serai de garde, après demain ou le jour qui suivra, auprès de M. Monval. Je compte mettre cette garde à profit pour le délivrer. Pour cela, j'ai besoin de deux choses: de l'argent d'abord pour acheter une complicité.

— Combien vous faut-il?

— Cinq cents dollars.

— Je vais vous les compter immédiatement.

— Ensuite, il faut que quelqu'un soit près de la prison, avec une puissante voiture, capable de nous emmener très rapidement à New-York, dès que M. Monval sera libre.

— Ce sera fait, monsieur. Je serai seul, avec une des voitures de M. Monval, au rendez-vous qu'il vous plaira de me fixer.

— Après-demain soir, ou le lendemain à minuit, derrière le fourré qui avoisine le passage à niveau de la ligne de Chicago, au bout du village d'Amford. D'ici là, monsieur, personne ne doit savoir que vous avez eu des nouvelles de votre ami. Personne, ni la police, ni son fils! Vous devez l'oublier vous-même jusqu'à l'heure du rendez-vous que je vous ai fixé. Je dois partir. Nous ne nous reverrons que vendredi ou samedi. C'est là je vous demanderai l'hospitalité pour me protéger contre les représailles possibles de mes compagnons.

Le mystérieux envoyé partit.

Malgré sa promesse, Servian ne put résister aux questions de sa femme et lui raconta, en partie, les détails de son entretien avec l'inconnu.

—Ne mettrons-nous pas Fred au courant? demanda Annie. Ce pauvre jeune homme est si désespéré! Il ne mange plus, il ne veut voir personne. Songez-y Marcel, nous sommes rassurés, nous! Mais lui!

—Annie, il ne le faut pas. Console Fred, soutiens-le de ton mieux, mais respecte nos engagements. J'ai déjà trop parlé en te confiant ce secret.

Les jours qui suivirent furent d'une mortelle longueur.

Servian, il faut que quelqu'un soit près de la prison, avec une puissante voiture, capable de nous emmener très rapidement à New-York, dès que M. Monval sera libre.

Monval fut plein de confiance.

"Si mes calculs sont exacts, pensa-t-il, c'est ce soir à minuit que mon sauveur doit être de garde. Viendra-t-il? Faudra-t-il encore attendre un jour? Ou bien aurait-il renoncé à son projet?"

Et la longue théorie des heures continua.

Fatigué de ses longues méditations, Monval s'endormit enfin d'un sommeil pesant et sans rêve.

Il s'éveilla en sursaut. Il avait l'impression qu'on venait de lui asséner un coup sur l'épaule.

—Que me voulez-vous encore? cria-t-il. Ne pourrai-je donc pas mourir tranquillement?

—Chut! fit une voix. Ne voulez-vous donc plus de la délivrance?

—Comment! C'est vous? Je dormais si profondément...

—Oui, c'est bien. Remettez-vous. Mangez ce pain, doucement, et buvez ceci. Soyez prudent. Si tout va comme je l'espère, dans une heure vous serez libre.

Monval s'était assis sur son lit. Il tremblait si fort qu'il pouvait à peine saisir le gobelet que lui tendait son sauveur.

—Ah! que ne vous devrai-je? balbutia-t-il.

—Ne parlons pas de cela maintenant. La ronde est passée depuis une demi-heure. Tout le monde dort ici, sauf le portier qui veille à la conciergerie.

—Mais, comment pensez-vous qu'il nous ouvrira la porte?

—Ceci, c'est mon affaire. Je pense que tout ira bien. Essayez de marcher. Le cordial vous a-t-il rendu un peu de force?... Allons, ce n'est pas mal. Buvez celui-ci, maintenant. Doucement.

—En effet, je me sens plus fort. Qu'attendez-vous donc?

—Voici comment nous allons manoeuvrer. Vous allez me suivre, sans bruit. Je vous cacherai dans une niche très sombre qui précède la conciergerie. J'entrerai chez le concierge en lui disant de venir m'aider, que vous êtes atteint de démence et qu'il faut vous passer la camisole. Je le conduirai ici et je l'enfermerai. La suite, vous la devinez.

—Et s'il résiste?

—S'il résiste? Je le réduirai à l'impuissance.

—N'y a-t-il pas de poste extérieur?

—Non. La première âme vivante que nous rencontrerons est le garde du passage à niveau. J'ai prévu que, quelques instants après notre fuite, on pourrait peut-être lui demander s'il ne nous a pas vus. Il répondra affirmativement, mais il ouvrera nos poursuivants éventuels dans la direction opposée à celle que nous aurons prise. Je l'ai acheté. M. Servian m'en avait donné les moyens. Allons, l'heure passe! Vous sentez-vous de force à marcher et surtout de résister à l'émotion?

—Je vous suis!

—Pas de bruit, car il ne faut pas éveiller l'attention du gardien dans le couloir.

Silencieusement, les deux hommes partirent vers la conciergerie.

Monval sentait les coups violents de son coeur. Cette tentative audacieuse pouvait le mener droit au tombeau.

Que, pour une raison ou pour une autre, des affiliés de la Sainte-Vehme fissent une ronde inopinée, et les deux hommes étaient perdus!

En y songeant, Monval plaignait surtout celui qui s'était donné pour mission de le sauver, car, pour lui-même, cette mort-là ou l'autre, qu'importait?

Le chemin lui paraissait interminable. Tous les dix mètres à peu près, son guide s'arrêtait pour écouter. Puis, se tournant vers Monval, chaque fois il lui faisait signe: "Allons!"

Enfin, à un détour du long couloir, ils aperçurent la lumière de la conciergerie.

La bouche contre l'oreille du milliardaire, l'homme noir murmura:

—Nous y sommes. Voici la niche où vous allez vous cacher. Quand nous repasserons devant vous pour aller à votre cellule, ne bougez pas!

L'inconnu laissant Monval seul, partit vers la loge du concierge. Une minute plus tard, deux hommes passèrent devant le milliardaire, se dirigeant vers la cellule que le prisonnier venait de quitter.

Soudain, l'un d'eux s'arrêta:

—Je n'ai pas pris mes clefs, dit-il.

—Qu'importe? J'ai les miennes.

—Oui mais si le maître venait et s'il les trouvait dans la loge?

—Venez donc, nous en avons pour une seconde.

Ils continuèrent leur chemin. Le sauveur de Monval marchait en tête, rapidement.

—Je ne sais ce qui s'est passé, disait-il à son compagnon. Est-ce l'agonie? Est-ce la folie? Mais il fait un tapage épouvantable.

—Nous le maîtriserons facilement, répondit l'autre, car il doit être fort affaibli. Voici six jours qu'il n'a rien mangé et dame!...

—Ne le plaignez pas!

—Nous y voici.

—En effet. C'est là. Tiens! il s'est calmé. Attendez. J'entre le premier, car je connais la disposition des lieux.

Et le sauveur de Monval ouvrit la porte de la cellule. Il entra doucement, suivi du concierge. La lampe électrique du couloir ne projetait qu'une faible clarté à l'intérieur du cachot.

— On ne voit pas clair ici, dit le gardien. Ma lampe de poche est sur la table.

— Où cela?

— Au bout du couloir, attendez, je vais la chercher.

En disant ces mots, il passa derrière le concierge et, en un bond, fut dehors. Sa clef était restée dans la serrure. Un instant après, son camarade était enfermé dans la cellule du condamné à mort.

Sans plus s'occuper du concierge qui criait à l'intérieur, l'affilié de la Sainte-Vehme courut rejoindre Monval tout en se débarrassant de sa longue cagoule qu'il jeta dans le couloir.

Quelques secondes plus tard, il était revenu près de la loge du concierge.

— Il faut faire vite, dit-il à Monval, car on entend ses cris et les chefs pourraient venir voir ce qui se passe. Du courage, M. Monval! Dans quelques minutes nous serons loin.

Sans souci maintenant d'éviter le bruit, le compagnon de la Sainte-Vehme ouvrit la porte. Un flot d'air pur entra.

A continuer demain.

THEATRE MUSIQUE, CINEMA

PAR JEAN NOLIN

MAURICE RAVEL EN AMERIQUE

Maurice Ravel, l'illustre compositeur français, viendra en Amérique la saison prochaine. Il en avait déjà été question. Et nous l'avions annoncé il y a déjà plusieurs mois. Nous en recevons aujourd'hui la confirmation définitive du bureau Bogue-Laberge, sous les auspices de qui se fera cette importante tournée.

Il n'est pas nécessaire de présenter Maurice Ravel au public mont-

MAURICE RAVEL

réalais. Depuis de longues années déjà, les oeuvres du maître lui ont été révélées et il n'est personne parmi les amateurs de musique qui ignore l'apport précieux de Ravel dans la musique contemporaine et le rôle de premier plan qu'il y a joué.

Ravel conduira lui-même ses pièces d'orchestre à la tête des principaux orchestres du continent. Il donnera aussi des récitals où il fera entendre ses compositions pour piano et ses oeuvres de musique de chambre. La tournée de Ravel est endossée par la société Pro-Musica qui a tant fait pour la cause de la musique moderne en ces dernières années. Ravel dirigera la Boston Symphony, l'orchestre symphonique de Cleveland, la Symphonie de San Francisco et celle de New-York. Il doit en outre donner quatre récitals dans les villes les plus importantes du continent.

Au temps où les cachets n'étaient pas fantastiques

Alors que l'on annonce presque quotidiennement les chiffres fabuleux des "cachets" ou des appointements des vedettes de France ou de Navarre, il nous semble intéressant de publier le montant exact des appointements des artistes du Palais-Royal en... 1875, à Paris.

A cette époque, M. Geoffroy gagnait 30,000 francs par an, et M. Brasseur, 25,000 francs. Ces deux artistes se font autant en province pendant leurs deux mois de congé.

M. Gil-Pérès gagnait 25,000 francs par an; M. Lhéritier, 18,000; M. Hyacinthe, 18,000; M. René Luguet, 15,000; M. Lassouche, 15,000; M. Pellerin, 7,000; M. Calvin, 5,000; M. Deschamps, 5,000; M. Numa, 4,000; M. Monthars, 4,000; M. Bucaille, 3,600.

Dieudonné, retour de Russie, va débuter aux appointements de 18,000 francs.

Soit, pour les artistes hommes seulement, sans compter les feux que touchent la plupart de ces messieurs, cent quatre-vingt-douze mille six cent francs!

Par contre l'élément féminin actuel est moins ruineux. Alphonsine, qui gagnait 20,000 francs est entrée au Gymnase, et Julie Baron est allée se faire plus de 7,000 francs en Russie.

Mlles Valérie, Bilhaut, Linda, Miette et Lydie gagnent chacune 100 francs par mois.

Georgette Ollivier et Reynard en gagnent 200.

Mme Delille et Mlle Alice Regnault sont présentement les plus payées. Enfin, derniers détails qui ont bien leur importance dans cette statistique budgétaire, la plus forte recette faite au Palais-Royal est de 5,000 francs. Ce chiffre a même été dépassé le mois dernier à la représentation au bénéfice de Lassouche.

Voilà des chiffres qui laisseront rêveurs les directeurs d'aujourd'hui.

RONALD COLMAN

Comment on devient artiste de cinéma

On ignore généralement les détails de la carrière des artistes les plus aimés de l'écran. Il arrive souvent que la connaissance même incomplète de leur biographie éclaircirait singulièrement les spectateurs sur les particularités de leur talent. Ronald Colman a gagné une popularité que chaque jour voit s'accroître. Bien peu savent que cet artiste n'est pas Américain de naissance. Il est en effet, né à Richmond, Surrey, en Angleterre. Il a reçu son éducation dans une école privée de Little Hampton. Ayant été blessé d'un éclat de shrapnell, il dût se consacrer exclusivement au métier d'acteur.

Avant 1914, Colman avait fait ce métier d'artiste dans les places d'eau beaucoup plus comme amateur et pour son propre délassement qu'autrement. A la déclaration de la guerre, il s'enrégimenta dans un régiment écossais de Londres et fut envoyé au front parmi les fameux premiers "Cent Mille" de la Grande-Bretagne.

A la première bataille d'Ypres, Colman fut frappé par la fatale pièce de shrapnell qui lui brisa la cheville et le relégua à l'hôpital pour de longs mois. Grâce à d'habiles chirurgiens, il fut bientôt parfaitement guéri. Dans l'intervalle, notre jeune soldat avait été libéré de l'armée. Un de ses oncles qui avait des relations avec le Foreign Office s'engagea à lui faire donner

RONALD COLMAN

des fonctions en Orient. Pendant que se faisaient les démarches nécessaires, Colman eut tous les loisirs de vaguer à son gré dans Londres.

Toujours fasciné par la scène, il accepta avec plaisir l'occasion qui lui était offerte de jouer pendant deux semaines aux côtés de Lena Ashwell dans le plus grand music-hall de Londres. Mlle Ashwell fut si favorablement impressionnée par ses qualités qu'elle lui conseilla de suivre la profession d'artiste et insista pour le présenter aux gérants de théâtre de Londres.

Colman laisa le sort décider de la question. Si sa nomination en Orient arrivait la première, il devait l'accepter. Si le théâtre parlait tout d'abord, il deviendrait acteur. La scène l'emporta par une marge de quarante-huit heures. On offrit un rôle à Colman dans une pièce à succès deux jours avant qu'il reçoive l'avis de sa nomination à un poste en Chine.

Colman arriva aux Etats-Unis et joua sur la scène aux côtés d'Henry Miller, de Lily Palmer et de Ruth Chatterton. Henry King, le metteur en scène, le vit jouer dans un petit rôle au théâtre Empire et lui demanda s'il voulait venir au cinéma. Colman se mit à rire, pensant que King voulait badiner, mais King lui donna le premier rôle aux côtés de Lillian Gish dans "The White Sister". "Romola" suivit bientôt. Pendant ce temps, Samuel Goldwyn, le directeur de cinéma, avait remarqué l'excellent travail de Colman dans son premier film et avait confié un rôle au jeune acteur dans "Tarnish" de George Fitzmaurice. Un contrat à long terme suivit.

Colman joua successivement dans "A Thief in Paradise", de George Fitzmaurice, et dans "The Dark Angel", de Vilma Banky.

Dans la production de "Stella Dallas" d'Henry King, Colman se conquit de nouveaux lauriers. Dans "The Winning of Barbara Worth" et "The Night of Love", il sut être le digne émule de Vilma Banky. Son dernier film est "The Magic Flame".

Shaw a 71 ans

LONDRES, 27.—George Bernard Shaw a célébré, hier, le 71e anniversaire de sa naissance. Il a fut la capitale anglaise pour le "Jubilé Majeur, Italie, où sa présence attire des touristes. Shaw se porte admirablement bien. Il travaille toujours à son livre "An Intelligent Human's Guide to Socialism".

GERMAINE GIROUX AUX ETATS-UNIS

GERMAINE GIROUX, la charmante artiste montréalaise que l'on applaudissait encore ici, il y a moins de deux ans, joue en ce moment à New-York dans une pièce à sensation "The Spider". Elle y tient l'un des principaux rôles. On annonce que ce spectacle viendra à Montréal au cours de la saison prochaine. On voit ci-dessus John Halliday, vedette du "Spider", qui joue le rôle du magicien, tournant un film d'Eleanor Griffith, étoile féminine de la troupe, cependant que Germaine Giroux, au milieu, dirige la scène.

DEUX CELEBRES ARTISTES REÇOIVENT DES VISITEURS

On voit ci-dessus MARY PICKFORD et DOUGLAS FAIRBANKS avec un groupe de visiteurs de marque à leur studio. On distingue, de gauche à droite, Louis Wolheim, acteur de renom; le docteur Karl Vollmoller, auteur du "Miracle", mis à la scène par Morris Gest; Mary Pickford, dans son dernier personnage, "My Best Girl"; Emil Jannings, le fameux acteur allemand; Douglas Fairbanks dans son costume du "Gaucho", le dernier film qu'il réalise pour la United Artists, et Louis Milestone, directeur de la United.

LE THEATRE FRANCAIS.

En causant avec M. Victor Launay, régisseur général de la Troupe Dorziat

Mme Gabrielle Dorziat et M. Georges Mauloy débuteront à Montréal dans "Comédienne" de J. Bousquet et Paul Ormont. — La troupe est déjà prête. — On répète quotidiennement au Gymnase. — La composition de la tournée.

Exclusif à la "Patrie".

PARIS, (de notre correspondant particulier). — Les habitués du théâtre français à Montréal n'ont pas oublié le comique Victor Launay qui joua, au Théâtre de l'Orpeum, lors de la première tournée de la Porte Saint-Martin le rôle de Ragueneau dans "Cyrano de Bergerac", celui de Panard dans "Mlle Josette ma femme", et de Léo dans la "Prise de Berg-op-Zoom" de Sacha Guitry.

C'est à cet excellent comédien que M. Gauvin a confié les destinées artistiques de la troupe qui débutera à Montréal, le 12 septembre. M. Launay avait déjà fait plusieurs tournées avec Mme Gabrielle Dorziat, la vedette de la prochaine saison de comédie. Il connaissait donc à la lettre le répertoire de l'artiste. Nul choix ne pouvait en ce cas être plus heureux.

Afin de renseigner les montréalais sur la troupe et le répertoire de la tournée Dorziat nous sommes allé interoger M. Victor Launay que nous avons surpris en plein travail.

—Des nouvelles sur la saison de comédie française à Montréal? Dites que nous sommes déjà prêts à jouer la première partie de notre répertoire. Nous répétons quotidiennement au Gymnase et je puis vous assurer que tout marche à merveille grâce aux efforts consciencieux que nous mettons à notre tâche...

—Vous débuterez?

—Sauf impossibilité, le 12 septembre à Montréal.

—La pièce de début?

—"Comédienne", l'oeuvre commune de J. Bousquet et Paul Ormont que Mme Dorziat jouait il y a quelques mois à l'Odéon, sous la direction de Gémier. C'est le gros succès de Mme Dorziat. La pièce, je suis sûr, plaira beaucoup au public canadien. Je n'ai pas à vous faire l'éloge de Mme Gabrielle Dorziat, qui est une grande artiste et une femme d'une distinction parfaite. A la ville, Mme Dorziat est la comtesse de Zobgeb. Partout où elle a joué, elle a toujours plu au public par l'infinie correction de son talent et la finesse de sa personnalité. M. Mauloy qui sera son partenaire dans les rôles d'attaque, est un comédien de grande classe, qui créait la saison dernière, "La Famille Lavolette", de Brieux.

—Ne reprenait-il pas, le mois dernier deux de ses plus importantes créations "Mon gosse de père", au Théâtre de l'Avenue et l'"Inconnu" au Théâtre Antoine?

—Parfaitement. M. Mauloy est l'artiste rêvé pour Montréal. Il a toute la souplesse voulue pour interpréter successivement les grands rôles du genre Lucien Guitry et les fines comédies comme en joue Abel Tarride. Le comédien complet, voilà M. Georges Mauloy. Il jouera entr'autres, "Samson" de Bernstein. Avec Madama Gabrielle Dorziat et Monsieur Georges Mauloy, l'oeuvre de Bernstein bénéficiera d'une interprétation de premier ordre. "Samson" est une oeuvre très dramatique d'une puissance inouie. Après "Comédienne", ce sera la pièce "forte" contrastant nettement avec l'art nuancé et charmant des deux auteurs très parisiens que sont J. Bourquet et Paul Armont.

—Ne jouerez-vous pas une pièce classique?

—Si. A la demande de M. Gauvin qui traduit par là le sentiment du public canadien, nous jouerons une comédie de Molière: "Les Femmes Savantes".

—Bravo!

—Nous estimons que Molière doit présider dans la composition du répertoire d'une troupe française au Canada. Du reste, le public canadien que je sais très averti goûtera le choix que nous avons fait. N'est-il pas vrai?

—M. Victor Launay vous avez raison!

—Merci, bégadier! Nous jouerons une pièce délicieuse de José Germain, un auteur comique français de la meilleure et la plus heureuse tradition. Cette pièce est intitulée "Maman". Elle a été créée à Paris par Mme Gabrielle Dorziat.

—Jusqu'ici, je ne vois pas bien de pièce qui vous mette en valeur, mon cher régisseur général.

—Attendez! Je me présenterai dans "Les Sentiers de la Vertu", de R. de Flers et C.-A. de Caillavet, le rôle de Bargelin. Vous connaissez cette pièce? C'est une des plus gaies du répertoire moderne.

—Et les derniers succès des théâtres parisiens?

—Le choix est difficile. Peu de pièces ayant du succès à Paris peuvent convenir au public canadien. Pourtant, "Maître Bolbec et son mari", de Georges Berr et Louis Verneuil semble tout indiqué pour le Canada. Cette comédie qui triomphe continuellement au Théâtre de l'Athénée est une amusante satire sur l'émancipation de la femme dans la société. Maître Bolbec, la femme affolée, aura pour interprète Mme Gabrielle Dorziat. N'est-ce pas une nouvelle garantie de succès? Notre répertoire comprend également "Maman Colibri", de Bataille, le "Détour", de Bernstein, je "Béguin", de Pierre Wolff, "Sapho" d'Alphonse Daudet, "Monsieur le Directeur", d'Alexandre Bisson, "Zaza", de Berton, "Les Ailes Brisées", de Pierre Wolff et "La Veine", d'Alfred Capus, et autres.

—Et la troupe?

—C'est vrai, je ne vous ai parlé que de nos premières vedettes. Mme GABRIELLE DORZIAT et M. GEORGES MAULOY. La troupe se composera de M. JEAN CLARENS, jeune premier rôle qui vient de créer avec un très vif succès les "Montparnos", de Michel-Georges-Michel au Théâtre Antoine; M. JEAN ARBULEAU, jeune premier comique au talent varié et sûr; M. EMILE SAULIEU, premier comique qui [illegible] régulièrement à Paris avec [illegible] et Suzy Prim; Mlle LI[illegible]ER, une ingénuité qui a [illegible]ge d'être une jeune fille du monde et qui, par conséquent, remplira admirablement les rôles de "jeune fille"; Mlle VALBRUN, jeune première et coquette, dont le charme et l'élégance plairont assurément; Mlle LYDIE ROBERT, grande coquette, que les montréalais raveront avec plaisir; Mme LEONIE RICHARD, justement considérée comme la duègne la plus parfaite qui se puisse trouver; et Mlle MAUD YREM, déjà applaudie à Montréal et que l'on retrouvera notamment dans la "Veine" d'Alfred Capus, rôle de Lavallière, et qui jouera les ingénuités comiques. Voilà les principaux artistes de notre troupe. Qu'en pensez-vous?

—Il y a tout lieu de croire que vous réussirez.

—J'en ai la ferme conviction.

—Au revoir, mon cher Launay.

—Au revoir. Et ne manquez pas de dire aux lecteurs de la "Patrie" combien je suis heureux de retourner au Canada.

—Et que voulez-vous que je dise à votre directeur, M. Gauvin?

—Dites-lui que nous "travaillons".

H. L.

"La Passion de S.-Jérôme"

Sa Sainteté le Pape vient de bénir les fameuses représentations de S.-Jérôme; c'est un fait sans pareil dans l'histoire de S.-Jérôme. Il fait réellement plaisir de voir que l'oeuvre d'un des nôtres, de l'abbé J. d'A. Ethier, est couronnée ainsi d'une façon si éclatante par le chef suprême de l'Eglise. Ces représentations reprendront encore leurs cours cette année tous les dimanches d'août et de septembre et l'on prévoit un succès sans pareil.

Nous assistions l'autre jour à une répétition et nous avons réellement été émus de voir avec quelle piété et quelle bonne volonté les citoyens de S.-Jérôme prêtent leur généreux concours pour faire de ce drame si sublime un succès complet.

M. Hector Charland tiendra encore une fois le rôle du Divin Maître et Mme Bouzellé le rôle de la Vierge Marie.

Le concert de musique canadienne des Grenadiers

Le prochain concert de la musique des Grenadiers aura lieu dimanche soir, le 31 courant au Parc Lafontaine et ne comprendra que des oeuvres d'auteurs canadiens, dont Calixa Lavallée, Constant Emery Lavigne, Vézina, Letondal, Spencer, Layton, Ringuet.

On trouvera le programme définitif dans les journaux à la fin de la semaine.

LE BEAU VOYAGE DE Mlle GENIAT AU MAROC

Dans les ruines romantiques de Chellah-la-Rose, qui lentement s'effritent au fil des siècles, Marcelle Géniat parle.

Elle dit:

—Comment voulez-vous que je définisse "le coup de foudre" que j'ai eu pour le Maroc? Les grandes passions, vous le savez, ne s'expliquent pas, elle se subissent.

—Et cependant, Madame, vous voyez de visiter de bien beaux pays avant le nôtre.?

—Je viens, en effet, de terminer une tournée splendide: Biarritz, Lisbonne et Madrid. Barcelone, puis la Tunisie, l'Algérie. Partout mes camarades et moi avons reçu l'accueil le plus chaud, le plus flatteur. Partout notre répertoire a été accueilli avec une faveur que vous soupçonnez à peine: C'étaient: Le Pêcheur d'Ombre, Les plus beaux yeux du monde, As-tu du Coeur? La Madelon, de Jean Sarment, qui défendait lui-même ses pièces exquises avec le talent que vous connaissez. Nous avons joué également la Galerie des Glaces, Poliche, et partout, à l'étranger comme en France, nous avons eu la joie de voir combien l'on goûtait notre théâtre.

"Mais ce sont là satisfactions professionnelles.

"J'ai eu d'autres joies depuis que je suis au Maroc. Notre tournée finie, j'ai quitté mes camarades à Oran, pour accepter une invitation de vieux amis: le secrétaire général du Protectorat et Mme Duvernois, à qui je dois l'inoubliable émotion de ce voyage."

J'écoute Marcelle Géniat et j'en oublie l'interview que je lui voulais prendre!

—Avez-vous aimé Fès?

—J'ai été envoûté par cette ville de l'intelligence que j'ai eu la bonne chance de visiter avec le fin lettré, l'artiste délicat qu'est Vicaire, qui défend et sauve avec un amour passionné les trésors artistiques de la vieille cité.

"J'ai vu aussi Seffrou, Ballil, ces villages berbères si merveilleusement beaux. Puis mon voyage s'est poursuivi sur Rabat par Meknès et Moulay, Idriss, et vers le Sud, vers Marrakech, d'où je reviens."

Comme je demande à Mme Géniat ses impressions sur "les capitales du Maroc", elle les résume dans ces mots charmants:

—Fès, c'est l'Intelligence; Rabat, ce sont les Jardins; Marrakech, c'est la Passion.

—Et Marrakech?

—Ce fut pour moi une autre féérie. Ce fut l'inoubliable accueil de la palmeraie infinie, que j'ai abordée au clair de lune, après la traversée de l'aride plaine de Benguerir. Ce fut aussi une soirée chez les Glaoui, caid et pacha, seigneur de la Montagne, mais aussi de la Ville immense qui marque la première étape vers le Soudan, avec ses murailles ocre et la foule étrange de ses baladins, de ses conteurs, de ses mangeurs de serpents, qui, à soir, animent la place Djema Efna, premier carrefour du Désert.

—Puisque le Maroc vous a conquise, ne reviendrez-vous pas à la tête d'une tournée?

—Le sais-je? Mais j'y penserai certainement.

Et comme je demande encore, avant de la quitter, à l'ex-sociétaire du Français, à la grande artiste qui s'est fait à travers le monde la propagandiste toujours ovationnée des chef-d'oeuvre de notre pays, quels sont ses projets pour cet hiver, elle me répond.

—Mes espoirs? Jouer chez Jouvet. Mon désir? Créer une pièce de Jean Sarment.—J. BLOSSAC.

Le concert des élèves de français au Royal Victoria College

Le concert donné, hier soir, au Royal Victoria College, par les étudiants des cours d'été, a obtenu le plus franc succès et l'assistance nombreuse n'a pas ménagé ses applaudissements aux personnes qui ont figuré au programme de cette si charmante soirée.

Mlle Andrée Amond a chanté "La Mère Beau Temps" et "Je voudrais me marier". Mlle Loiselle a récité "La visite d'un abbaye", "l'anglais à Paris", "La visite de Montréal" et "discours politique".

Madame Desmarais a chanté plusieurs fort jolies romances.

Demain soir, représentation dramatique par les élèves. Ils donneront trois scènes du "Bourgeois Gentilhomme, l'Amour de l'Art" de Labiche, des danses de fantaisie et choeurs par les étudiants des cours d'été.

JEU D'ORGUE.

En regardant l'électricien... répéter

On répète les décors

On répète pour les décors. Feuilles et caissons bariolés, meubles de jardin et accessoires divers gisent sur le plateau, sous le ciel multicolore des "fonds" qui tapissent le cintre.

Mais voici qu'en un tournemain les machinistes assemblent ces briques et ces arbres de toile peinte, et que, puzzle gigantesque entre leurs bras nerveux, le décor prend forme...

Côté cour: la façade d'une hostellerie... quelques secondes encore, et la grille d'entrée apparaîtra massive entre ses "colonnettes" de pierre de taille.

—Envoyez... le "lointain", crie le chef machiniste.

Et de là-haut, du "service", les cintriers laissent descendre lentement un magnifique panorama.

Quelques accessoires achèveront de créer l'illusion.

Ici, c'est une enseigne de "fer forgé" qu'un "garçon" accroche au-dessus de la porte "sculptée"... là... un petit rideau à carreaux rouges et blancs... partout des fleurs... de la verdure...

Le décor est monté.

La parole est maintenant au chef électricien, ce moderne magicien, qui se cache dans le "jeu d'orgue".

—Lumière! demande le metteur en scène.

Et la lumière choit... des herses et des casseroles, monte vers les frises, qu'elle lave littéralement sous ses rayons trop crus.

—Un peu de "bleu" à la "herse" du "un"!

Le premier plan pâlit.

—Donnez tout le "bleu" au "trois"!

Le lointain est maintenant à demi plongé dans la nuit.

—Mettez-moi le "bleu" sur résistance, et donnez le "plein feu" au "circuit blanc".

Les ordres sont exécutés automatiquement.

Quelques touches écarlates, un petit circuit rouge à la cour, et c'est maintenant un soleil de belle fin d'après-midi qui baigne la cour de l'hostellerie.

—Avez-vous du jaune?

Une tête brune apparaît à une petite lucarne qui s'ouvre sur la scène...

—Je n'en ai pas... mais je pourrai vous en donner demain... Il me suffira d'en teinter quelques-unes!

Je vous ai dit que c'était un magicien!

Marc Blanquet.

Monument à l'"America"

PARIS, 27. — Non contents de planter un mât à l'endroit où le commandant Byrd et ses compagnons amérirent le 1er juillet au matin, les habitants de Ver-sur-Mer veulent commémorer le plus grand événement de leur histoire par l'érection d'un monument permanent. Une souscription est ouverte.

Quand une femme se met à oublier, elle oublie même plus qu'il y a eu.

Jacques DEVAL.

QUINZE COUPS DE FEU TIRES AU COURS D'UNE RENCONTRE ENTRE AGENTS ET CAMBRIOLEURS

Tout un émoi rue Sherbrooke lorsque six policiers échangent des balles avec six malfaiteurs. — Course affolée à travers les rues du centre et du nord de la ville.— Duel au revolver en pleine obscurité.

VOLEURS SURPRIS DANS UNE MAISON

Plus de 15 coups de revolver ont été tirés la nuit dernière au cours d'une rencontre de la police avec une bande de cambrioleurs, rue Sherbrooke Est.

La fusillade fut terrible et créa un émoi considérable. D'un côté, six policiers et de l'autre six bandits. Les cambrioleurs étaient tous armés de revolvers de fort calibre. Un des bandits, poursuivi de trop près par un agent, échappa son arme, un revolver Colt 455. C'est une arme très puissante. Le revolver a été trouvé adns la ruelle avec une lanterne électrique par le sergent Placide Proulx, du poste No 3, qui commandait l'escouade des policiers.

Les cambrioleurs avaient été surpris en train de cambrioler une demeure princière située au No 732 Est, de la rue Sherbrooke, alors que les occupants étaient en villégiature.

Grâce à la prompte intervention de la police, un vol de plusieurs milliers de dollars a été évité. Les policiers ont trouvé dans le vestibule, prêtes à être emportées, plusieurs poches contenant des bijoux, de l'argenterie, des fourrures et autres effets. Les cambrioleurs étaient en train de vider la maison lorsque des voisins, surpris de voir des rayons de lumière dans le logis (c'étaient les projecteurs électriques des cambrioleurs) s'empressèrent de téléphoner au sergent Projean, qui était alors en charge du poste de police No 3.

Le sergent Projean notifia immédiatement son confrère le sergent Proulx et celui-ci accourut sur la scène du cambriolage avec les agents Vézina, Guindon, Campeau, Lacasse et Lachaine.

A l'arrivée de la police rue Sherbrooke, trois des malfaiteurs étaient dans la maison prêts à emporter le butin volé tandis que les trois autres les attendaient dans une auto un peu plus loin, dans la ruelle.

Les cambrioleurs qui avaient sans doute une sentinelle, virent la police arriver sur les lieux en motocyclette, car ils prirent aussitôt la fuite.

Au moment même où les trois cambrioleurs se sauvaient par la porte de la cuisine pour rejoindre leurs complices, les policiers entraient dans la maison. D'autres agents avaient fait le tour par la ruelle mais les voleurs, prévenus à temps par leurs complices, avaient eu le temps de se sauver. En fuyant les bandits ouvrirent le feu sur les policiers et sautèrent dans leur auto qui s'éloigna à toute vitesse.

Les policiers répondirent par une volée de balles. Il s'ensuivit une véritable fusillade entre les bandits et les agents. C'est miracle si personne n'a été blessé. Comme il faisait nuit on tirait un peu au hasard et c'est ce qui explique pourquoi personne n'a été atteint. A plusieurs reprises, les agents durent se coucher sur le sol pour éviter les balles.

Les bandits fuyaient en auto tout en tirant du revolver. Le sergent Proulx et les cinq agents qui l'accompagnaient les poursuivirent à pied et en motocyclette par les rues Sherbrooke, Panet, Logan et Papineau, jusqu'à l'avenue Laurier où l'on perdit les bandits de vue. L'auto des malfaiteurs, qui était une voiture très rapide, allait trop vite pour qu'on put la suivre et c'est ainsi que les bandits on pu s'échapper.

Après cette chasse à l'homme sensationnelle, le sergent Proulx et ses hommes retournèrent sur la scène du vol. En faisant des recherches dans la ruelle, ils trouvèrent un revolver et une fouilloise électrique abandonnés par les voleurs dans leur fuite.

Le constable Campeau a tiré à lui seul six coups de feu. Le sergent Proulx a aussi tiré plusieurs coups de feu sur les malfaiteurs. L'agent Guindon a vu la mort de près lorsqu'une balle lui a effleuré les cheveux au moment où il baissait la tête.

On ne croit pas que les voleurs aient eu le temps d'emporter une partie du butin. On a trouvé dans le vestibule, comme nous le disons plus haut, plusieurs poches remplies d'effets volés dans la maison.

D'après l'enquête faite par le servent Proulx, les cambrioleurs étaien entrés dans la maison au moyen de fausses-clefs.

Les policiers ont tiré nombre de balles sur l'auto des bandits mais ils ne croient pas avoir atteint les malfaiteurs Plusieurs balles cependant paraissent avoir frappé la carrosserie de l'auto.

Cette terrible fusillade, ce duel entre policiers et bandits, a créé un si grand émoi que tous les citoyens des environs, réveillés en sursaut, sont sortis en pyjamas de leurs demeures pour voir ce qui se passait. Mais ils sont rentrés dans leur logis presqu'aussitôt, craignant de servir de cibles aux bandits.

La police croit que ce sont les mêmes bandits qui ont tiré une douzaine de coups de feu dans une ruelle de la rue Roy, dimanche dernier, lors de l'attentat commis sur un épicier.

La chasse aux bandits ce matin a eu lieu vers 3 h. 40.

Création d'une pièce de M. Ernest Guimond

Demain soir, jeudi 28, aura lieu à la salle Ste-Brigide, angle des rues Maisonneuve et Sainte-Rose, la première d'un drame historique dû à la plume de M. Ernest Guimond. Cette pièce, "Le petit patriote de 37", se compose de cinq actes où est évoquée l'une des périodes les plus troublées de notre histoire. La soirée, à laquelle plusieurs personnalités ont promis d'assister, sera agrémentée d'un programme musical et artistique auquel prendront part Mme Marguerite Reynald, Mme E. Guimond, M. L. Bergeron et Mlle Rolland-Myre.

Le feu endommage un logement vacant

Un établissement de blé-d'Inde sucré et pistaches, trois hangars de la rue Berger, et un logement vacant, 19 ruelle Charlotte, ont été endommagés par un incendie qui se déclara vers 9 h. 30, hier soir. Les pompiers sous les ordres du chef de district Ferron combattirent l'incendie durant environ deux heures. Le feu origina dans l'établissement de blé-d'Inde sucré de David Doukner, 1210 rue Berger, près d'un poêle où l'on faisait frire des patates. Les flammes se répandirent aux hangars avoisinants et de là à un logement vacant, ruelle Charlotte.

—A la manière de Brantôme—

Un général membre du Conseil supérieur de la guerre, s'il vous plaît! est fort connu pour son art à filer l'anecdote de haulte graisse. Récemment dans un salon de la rive gauche, il en risqua une qui fit rougir deux sénateurs et mit en fuite un professeur de l'Institut catholique.

L'historiette fut naturellement colportée et l'autre soir, dans un autre salon de la Plaine Monceau, une ravissante jeune femme, qui mourait d'envie de l'entendre de la bouche même de l'auteur, lui dit le plus candidement du monde:

—Général, si vous nous contiez cette histoire si drôle que vous avez lancée, paraît-il...

—Moi?... Voyons, je ne me souviens plus... Rappelez-vous donc...

La jeune femme se pencha à son oreille et murmura les phrases du début. Mais le général l'arrêta, l'air scandalisé:

—Oh! Madame... de ma vie je n'ai entendu une histoire aussi raide...!

La dame devint plus rouge que le grand cordon du général-Brantôme.

AMUSEMENTS

FRANÇAIS

27 Ste-Catherine Est. LAncaster 8810
Dimanche à Mercredi: Grand programme double: "HUSBAND HUNTERS" avec Mae Busch, Charles Delaney, Walter Hiers, Robert Cain. Aussi Harry Langdon dans "HIS FIRST FLAME". Comédie-Vaudeville. 127-3

DANSE ESTIVALE CE SOIR

Messieurs, 50c. Dames, 25c.
(Taxe et vestiaire compris)
SALLE STANLEY—52 rue Stanley
Leçons privées de danse
Tous les jours, A toute heure. Tél. 816
169-4, 6, 11, 13, 18, 20, 25, 27

EVERYBODY KNOWS LOEWS GOOD SHOWS

"Rolled Stockings"

Débordant de vivacité et de gaieté avec
LOUISE BROOKS, JAMES HALL
6 Numéros de Vaudeville
mettant en vedette
Mme NINA et Mons. VLADIMIR
127-5

PARC DOMINION

LE PLUS GRAND PARC D'AMUSEMENTS DU CANADA
Rue Notre-Dame Est

Pavillon de danse
Course de la Victoire
"Dips Ride"
Dodgem
Vaudeville
Chute the Chutes
Carroussel
Singes dressés
100 autres attractions.
Permis de bière
Tous les tramways conduisent au Parc. 127-5

AMUSEMENTS

Empire Entertainment

A L'AFFICHE

Pas de "BLUFF"—

Plus de rires que dans un bari de singes.

Syd Chaplin IN THE COMEDY RIOT The MISSING LINK

Autres nouveautés du Capitol. Attractions scéniques et musicales.

IMPERIAL Cette Semaine

Représentation exclusive des vues de la

RENCONTRE

DEMPSEY vs SHARKEY

Outre le spectacle régulier de

Vaudeville Supérieur B.F. KEITH-ALBEE

et

BEATRICE JOY

dans

"VANITY"

PALACE CONTINUOUS

Tout sur une grande échelle sauf les prix

A L'AFFICHE

"Slaves of Beauty"

La vue qui enseignera à un million de femmes les secrets d'une éternelle jeunesse.

ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES SPECIALES INUSITEES

PARC BELMONT CARTIERVILLE

TOUJOURS L'ENDROIT IDEAL D'AMUSEMENT

CETTE SEMAINE

BARNEY H. DEMAREST
HELEN McLAUGHLIN

dans un grand spectacle hippique composé du fameux cheval danseur "Princess" et d'un cheval sauteur monté par Mlle McLaughlin, ainsi que d'une mule sauvage (Bucking Mule).

Entr'autres attractions de choix: le Rein et sa nouvelle chute glissoire.

Service régulier par les tramways et les trains du Canadien National au Terminus du Tunnel.

Admission: Enfants 5c; Adultes 10c
127-5

TEMPÉRATURE

TEMPS PROBABLE DEMAIN— GÉNÉRALEMENT BEAU ET CHAUD

TORONTO, 27—(Presse Canadienne) La pression est relativement élevée sur la majeure partie du continent et élevée au large de la côte de l'Atlantique et sur la côte du Pacifique. Si l'on fait exception de quelques orages électriques dans le sud d'Ontario, il a fait beau et très chaud dans l'Est. Il est tombé quelques averses dans l'Ouest. Il fait un peu plus frais dans la Saskatchewan et l'Alberta.

PRONOSTICS

Lacs inférieurs, Baie Georgienne, vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Vents légers à modérés de l'ouest et du sud, généralement beau et chaud, aujourd'hui et jeudi, orage électrique probable.

Ontario septentrional: Vents modérés, généralement beau et modérément chaud, aujourd'hui et une partie de jeudi. Orages électriques probables, jeudi soir.

Bas S-Laurent, golfe et rive nord: Vents modérés du sud et de l'ouest, généralement beau et chaud, aujourd'hui et jeudi. Orages électriques probables.

Maritimes: Vents modérés, généralement beau et chaud, aujourd'hui et jeudi.

Lac Supérieur: Vents de l'est, généralement beau et chaud, aujourd'hui, orages électriques dans la soirée et jeudi.

Manitoba: Averses intermittentes et orages électriques, mais partiellement beau et un peu plus frais aujourd'hui et jeudi.

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 3 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies: $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée d'une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

MARIAGES

FORGET—A Montréal, le 22 juillet 1927, à M. et Mme Roméo Forget, née Aurore Poupart, une fille, baptisée Marie-Simone-Yolande. Parrain et marraine, M. Gaston Brodeur, et Mlle Oliva Forget. Porteuse, Mme E. Poupart, grand'mère de l'enfant.

FORTIN—A Sainte-Rose, le 24 juillet 1927, l'épouse de M. Napoléon Fortin, née Robertine Ouimet, un fils, baptisé Joseph-Gilles-René. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Fortin, fils, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Charette.

LANGLOIS—A Montréal, le 23 juillet, à M. et Mme Mendoza Langlois, née Gabrielle Limoges, une fille, baptisée Marie-Réjeanne-Marcelle. Parrain et marraine, M. et Mme T. Limoges, grand'père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Rolande Limoges, tante de l'enfant.

OUELLETTE—A Montréal, le 20 juillet 1927, à M. et Mme René Ouellette, née Jeannette Berti, une fille, baptisée Marie-Mariette-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Henri Berti, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Ouellette, tante de l'enfant.

PELLERIN—A M. et Mme Lucien Pellerin, née Aurore Robert, une fille, baptisée Marie-Lucienne-Villane. Parrain et marraine, M. et Mme E. Euclide Pellerin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Béatrice Brousseau, tante de l'enfant.

PEPIN—A Montréal, le 24 juillet 1927, au No 4765 rue Pontiac, l'épouse de M. Léopold Pepin, née Adrienne Perrault, un fils, baptisé Joseph-Maurice-André-Avila. Parrain et marraine, M. et Mme André Pepin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Charles Perrault, grand'mère de l'enfant.

TREMBLAY—A Montréal, le 23 juillet 1927, à M. et Mme René Tremblay, née Germaine Rousseau, un fils, baptisé Joseph-René-Arthur-André. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Beardsell, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme O. Lafrance.

VALIQUETTE — A Montréal, le 24 juillet 1927, au No 1681, Champlain, l'épouse de M. Eugène Valiquette, née Germaine Major, une fille, baptisée Marie-Rose-Réjane. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Valiquette, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucienne Major, tante de l'enfant.

DECES

AMIOT — A Verdun, le 25 courant à l'âge de 30 ans est décédée Germaine Amiot, fille bien-aimée de M. Omer Amiot. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents No 3271 Blvd. Lasalle pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 129-1

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres Est 1235. Assurances Funéraires
242 RUE STE-CATHERINE EST

La Compagnie d'Assurance Funéraire Urgel BOURGIE Limitée
Entrepreneurs de Pompes Funéraires
La seule compagnie BOURGIE autorisée à faire l'assurance funéraire au CANADA.
1420, Notre-Dame Ouest. Tél. York 1511
298,l.n.e.

Pour VOTRE VUE
Consultez GABRIEL
LAVALLEE
Optométriste
OPTICIEN
719 Mt-Royal est, angle Chambord
Tél. AMherst 6048.

LES OBSEQUES DE M. PHILIPPE BLAIN

Elles ont eu lieu, à l'église Ste-Clotilde, au milieu d'une assistance d'élite.

Les funérailles de M. Philippe Blain, ancien marchand de meubles bien connu à Saint-Henri, ont eu lieu ce matin, à l'église Sainte-Clotilde. L'absoute fut donnée par M. l'abbé Wilfrid Carbonneau, vicaire à Sainte-Clotilde, et le service fut chanté par M. l'abbé Achille Lavallée, cousin du défunt et vicaire à la Pointe Saint-Charles, assisté de MM. les abbés W. Carbonneau et A. Gareau. M. l'abbé A. Paiement, curé de Sainte-Cunégonde, prit place au choeur.

La chorale, sous la direction de M. D. Lamy, exécuta la messe des morts de Perosi. Les solistes furent MM. Emile Gour, E. Lamarre, A. Lefebvre, R. Lalonde et H. Gibeau. MM. Gour et Lamarre chantèrent, en duo, le Crucifix de Faure. M. R. Laberge était à l'orgue.

Conduisaient le deuil MM. Arthur, Henri, Paul-Emile, Armand, Roméo et Lucien Blain, fils du défunt.

On remarquait dans le nombreux cortège: l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, l'honorable Alfred Leduc, M. Irénée Vautrin, M.P.P., le Dr O.-A. Archambault, MM. C. Rinfret, P. Blais, Z.-L. Blain, le Dr F. Leclerc, G. Gagné, A. Campbell, J. Leparé, J.-J.-B. Brière, M.-C. Goyette, A.-M. Richer, H. Tremblay, A. Martin, E. Shanks, J. Madore, U. Arcand, S. Lachapelle, P. Tremblay, W. Montpetit, G. Vincent, V. Legault, L. Gagné, X. Malouin, J.-A. Letourneau, F. Larivière, le Dr L. Larocque, L. Houle, H. Lefebvre, A. Giroux, L. Lalonde, J. Dagenais, L. Dagenais, A. Larivière, D. Maurisons, N. Foole, E. Lefebvre, O. Choquette, G.-A. Bacer, A. Rivest, J.-A. Gibeault, A. Guérin, W. Langevin, L. Decarie, O. Cartier, R. Cartier, M. Perreault, L. De Sylva, J.-A. Gauvin, L. Bourget, O. Taillefer, R. Viau, A. Desrosiers, F.-C. Roberge, P. Tourangeau, A. Dorais, A. Blain, A. Huot, N. Huot, H.-W. Posoler, M. Smith, G. Houlé, G.-V. Héroux, E. Toscadis, A. Picard, F. Carrier, A.-A. Baudette, J.-A. Lalonde, N. Roy, R. Roy, G. Charpentier, P. Chicoine, T. Blais, J. Fabien, S. Poirier, D. Vautrin, J. Guilmette, E. Madore, O. Faille, O.-P. Tessier, E. Deslauriers, E. Gosselin, A. Dubuc, F.-M. Allette, N. Deslauriers, A. Dubuc, C.-H. Plourde, R. Boisvert, J. Martin, J. Rozen, J. Dupuis, J.-E. Fraser, R. Viau, A. Donais, V. Berthelot, F. Tendrell, Z. Bouchard, J. Garand, J.-O. Léer, L. Joannette, P. Blain, R. Décarie, R. Larivière, N.P., A.-M. Richer, etc.

Tributs floraux:—Mme Ph. Blain, MM. Arthur et Henri Blain, Paul-Emile et Armand, Roméo et Lucien Blain, Mlle Jeannine Blain, M. et Mme Georges Richer, et leurs enfants, André et Jean Choquet, M. J.-A. Choquet, Mme G. Gauthier, Valérie et Emelia et Philippe Blain, Mlles Justine et Ida Choquet, Dr et Mme F. Leclerc, M. et Mme Ovide Taillefer, l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, Irené Vautrin, M.P.P., M. et Mme Philippe Blais, Henri Tremblay, Mlle H. L. Hamelin, famille M. et Mme J.-B. Foster, Laurette et Lucien Joannette, employés du bureau du Haut-Secrétaire de la Haute Cour de Montréal, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, Dr et Mme J.-O.-A. Archambault, personnel du Bureau "La oVie de son Maître", le personnel du Service des Signaux, à Montréal, D. Vaudrin et Z. Joannette, les voyageurs de la maison Wm. Davies Co., Ltd., les employés de la Maison Foisy Frères Incorp., M. et Mme Charles Rinfret, Maison Foisy et Frères, Incorp., M. et Mme Anthime Dubuc, M. et Mme Victor Berthelot, Mme Alex Moore, M. Alex Gour, Park Avenue Garage, M. J.-N. Prevost, Alphonse Racine, Limitée.

Offrandes de messes: L'abbé A. Lavallée, M. et Mme J.-H. Boudriau, M. et Mme A.-H. Archambault, M. J.-O. Lavallée, M. E. Lamarre, M. et Mme J. Cadotte, M. et Mme W. Leslauriers, la famille A. M. Richer, les employés de La Librairie Beauchemin, Mlle A. Ritchot.

Bouquet spirituels: M. et Mme Victor Lapointe, la famille M. Marquette, M. et Mme John Larocque, M. et Mme Pierre Chicoine, M. et Mme N. Dubreuil, M. et Mme R. Poirier, Mlle Y. Chénier, M. et Mme O. Perreault, Mme et Mlle Durand.

Témoignages de sympathies: famille S. Clermont, Mlle Eva Robillard, M. et Mme J. Vaudrin, Summertown, Ontario; M. et Mme Elzéar Lamouche.

Télégrammes: Rev. Sup. Mount Assumption Institute, Plattsburg, N. Y., M. et Mme J. L. Miron, Cornwall, Ont., Mlle Antoinette Perrault, Papineauville; M. et Mme Aimé Demontigny, Beloeil; Chas. A. Choquet, New-York, N.-Y.; Wm. Davies Co. Ltd., Rev. Frère A. Delphe, de Grand'Mère; Rev Frère Geoffroy, Farnham.

DECES

BISSON — A Montréal, le 25 courant à l'âge de 29 ans est décédé M. Omer Bisson, époux de Laura Huot, 785 rue Charlevoix. Avis des funérailles plus tard.

BOUCHARD—A l'Hôpital de Sherbrooke, le 25 juillet, est décédée presque subitement Mary Catherine McAuley, épouse bien-aimée de Joseph-O. Bouchard, de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi matin. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, 4378 Ave. Delorimier, à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8.45 hrs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — A Montréal le 27 courant à l'âge de 19 ans est décédée Irène Charbonneau fille d'Ulric Charbonneau. Avis des funérailles plus tard.

CHARTRAND — A Montréal le 27 courant à l'âge de 53 ans est décédée Mme Charles Chartrand. Avis des funérailles plus tard.

DUBE— A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 4 mois, est décédée Claire Dubé, enfant bien-aimée de Roméo Dubé. Avis des funérailles plus tard.

DECARY — A Lachine, le 25 courant à l'âge de 73 ans est décédé J. A. Décary. Les funérailles auront lieu à Lachine, jeudi le 28 courant, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 128-2

LEVASSEUR — A Montréal, le 26 courant à l'âge de 71 ans est décédée Mme François Levasseur. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 212 rue Ontario Est à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOINEAU—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 14 mois, est décédée Marie-R. Moineau, 1456 Visitation. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

MERCURE—A Montréal, le 25 juillet 1927, à l'âge de 65 ans, 9 mois, est décédée Marie-Anne Thibodeau, épouse de Joseph Mercure. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 739 Boul. St-Joseph Est, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 33 ans, est décédé Lorenzo Pilon. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4281 rue Drolet, à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHMIDT—A Montréal, le 26 courant, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme David Schmidt. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 5 rue Mozart, à 7.45 heures pour se rendre à l'église Ste-Cécile, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

YOUNG — A Montréal, le 27 courant à l'âge de 34 ans est décédée Mme Edouard Young. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant, le convoi funèbre partira du No 242 rue Ste-Catherine Est pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

LEBRUN — M. l'abbé J.-B. LeBrun de Ste-Madeleine d'Outremont et la famille remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Monsieur Zéphirin LeBrun, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes ou assistance aux funérailles. 129-1

UN JEUNE EQUILIBRISTE

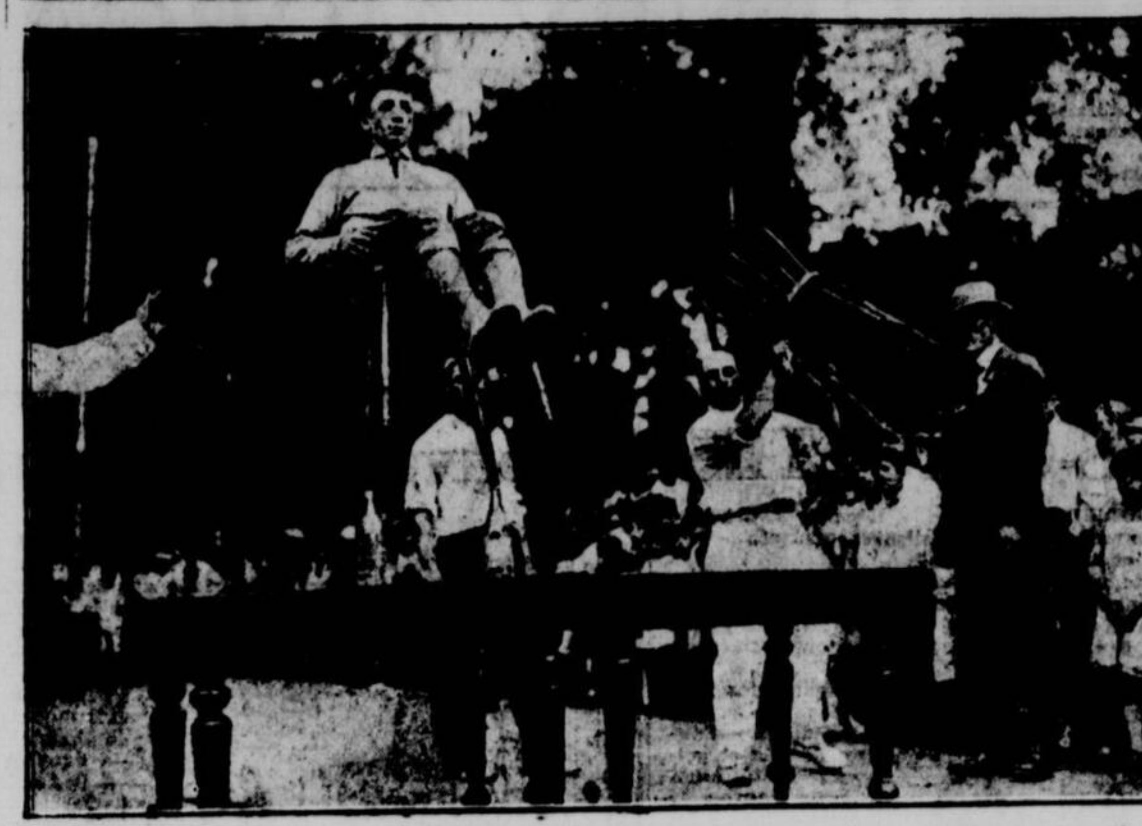

Un jeune élève du professeur Arsène Vésina, accomplissant un exploit acrobatique, au cours du pique-nique des enfants de Delorimier au parc Lafontaine. On le voit en effet tenant l'équilibre sur une chaise qui est appuyée sur deux bouteilles. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

LES FUNERAILLES DE M. JOSEPH DENIS

Une belle asistance y assistait, à 8 h. 45, ce matin, à l'église Sainte-Cécile.

Les funérailles de M. Joseph Denis, autrefois maître boucher au marché Saint-Laurent, ont eu lieu ce matin, à 8 h. 45, à l'église Sainte-Cécile, au milieu d'une assistance très nombreuse.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ovila Naud, vicaire à Sainte-Cécile. M. l'abbé Naud chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Gérard Lefebvre, vicaire à la même paroisse, et J. Robitaille, étudiant en théologie.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. R. David, chanta la messe des morts de on; M. L.-Paul David était à l'orgue. A l'offertoire, M. P. Lebeau se fit entendre dans le "Pie Jesu Domine" de Gounod. Après le service, MM. P. Lebeau et P. Bernier chantèrent, en duo, le Crucifix de Faure.

Une voiture de fleurs précédait le cortège. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Joseph et Jean-Baptiste Denis; ses petits-fils MM. Roméo Denis, Rodolphe et Roland Pageau, Paul, René et Armand Denis, Denis Théoret et A. Leroux; son gendre, M. R.-A. Pageau, ses neveux, MM. G. et A. Saint-Denis.

On remarquait dans le cortège, MM. V. Tremblay, député de Maisonneuve, A.-T. Gariépy, président de l'Association des Bouchers, C.-E. Pageau, A.-E. Pageau, R. Dusseault, F.-X. Auger, J. Carrière, J.-A. Léonard, O. Patenaude, le notaire Jos. Proulx, A. Lord, le docteur G. Lord, H. Ouellette, J.-L. Pageau, J.-L. Beauséjour, F.-X. Sansfaçon, J. Jolicoeur, E. Legault, P. Mainville, J. Gervais, S. Lanouette, J.-A. Gauthier, C. Brunet, J.-A. Blouin fils, L. Loiselle, C. Leroux, N. Deschamps, le Dr Bélanger, A. Gélinas, H. Lefebvre, A. Guilbault, E. Barbeau, T. Dussault, C.-H. Ouellette, P. Richard, J. Brunet, O. Desjardins, C.-H. Auger, D. Brunet, N. Léonard, J.-O. Cadieux, A. Legault, E. Bouchard, R. Brisebois, J.-O. Gervais, R. Provost, P. Lanouette, P. Latour, J. Jolicoeur, J.-H. Gervais, etc.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie, d'offrandes de messes et tributs floraux.

Tributs floraux: MM. et Mmes R. A. Pageau, J. Denis, J.-B. Denis; Mme Vve F. Mitchell; MM. et Mmes N.-O. Lefebvre, Charles St-Denis, Georges St-Denis, Arsène St-Denis, E. Piché; Mme B.-P. Towsley, M. et Mme A. Lacombe; MM. Charles, Louis et André Pageau, le Dr et Mme J.-L. Bélanger, MM. et Mmes E. Deniger, M. et Mme L.-A. Gélinas, M. et Mme G. Bélanger, Mlle M. Favreau, M. R. Dusseault, M. C. W. Ouellette, MM. et Mmes C. Brunet, E. Longpré, E. Legault, M. A. Richard, les employés de M. A. Richard, les boucher du marché St-Laurent.

Offrandes de messes: Mme J.-H. Théoret, MM. Rodolphe et Roland Pageau, Mlle Agnèse Pageau, Mlle J. Denis, MM. Paul, René et Armand Denis, M. Denis Théoret, MM. et Mmes J.-E. Boileau, Dr Rémy, Dr J.-C. Blais, J.-C. Gervais, R. Prévost, H. Beauséjour, J.-A. Léonard, J. Dessault, M. L. Beauchamp, M. F.-X. Ouellette, l'Ordre Canadien des Forestiers, Cour Lartigue 675, l'Association des Bouchers.

Bouquets spirituels: La famille J. H. Théoret, M. P. B. Towsly, la famille Cousineau.

Sympathies: L'hon. Alfred Leduc, Mme A. Lefebvre, MM. et Mmes J.-A. Leroux, P. Forget, S. Robitaille fils, H. Chartrand, Mme R. Bergeron, M. et Mme L. Durocher, Mlle Gabrielle Lyonnais, la famille De Gurchy, Mme G. Soulière.

UN ENFANT SE NOIE DANS LE S.-MAURICE

Des efforts sont faits pour le sauver mais en vain.

AUTRE NOYADE

TROIS-RIVIERES, 27. (Du correspondant de la Patrie.) — Léopold Lay, un enfant de treize ans, demeurant rue S.-Télesphore, Cap de la Madeleine, s'est noyé, hier soir, un peu avant huit heures, dans le Saint-Maurice, entre les deux ponts, juste en arrière de la résidence du surveillant des ponts, le policier Lafontaine. Le corps fut repêché une demi-heure plus tard.

Léopold Lay, avec trois compagnons, Paul Savard, Léo Lavergne et Roger Lavergne, cherchait des petits poissons pour servir d'amorces. L'endroit de la rive où il se trouvait est de glaise et la pente très violente. Lay perdit brusquement pied et se mit à enfoncer dans l'eau.

Paul Savard tenta en vain de le sauver.

L'alarme fut immédiatement donnée. Le policier Lafontaine accourut sur les lieux ainsi qu'un groupe de baigneurs qui étaient près de là. Ceux-ci plongèrent à maintes reprises dans l'espoir de ramener à la surface le jeune Lay, mais sans aucun succès. Finalement, quelques spectateurs allèrent au moulin Grant, de l'autre côté, chercher une barque et revinrent poursuivre les recherches en se servant d'une gaffe. On ne tarda pas à retirer de l'eau le corps de Lay. Le policier Lafontaine alla en toute hâte chercher le docteur Lanneville et le prêtre. Le docteur Lanneville tenta la respiration artificielle durant trois quarts d'heure, mais sans succès.

AUTRE NOYADE

Achille Gauthier, vingt ans, s'est noyé dans la rivière Batiscan, alors qu'il travaillait au flottage des billots pour Ernest Jacob, fils. La noyade a eu lieu en face du moulin, au village de Ste-Geneviève de Batiscan.

Cette noyade passa sur le coup tout à fait inaperçue. Personne n'en fut témoin. On soupçonna ce drame quand les compagnons de Gauthier constatèrent qu'il n'était pas à son poste pour disposer les billots de façon à ce qu'ils puissent par une dalle se rendre au moulin.

On se mit immédiatement à faire d'actives recherches, mais elles n'ont encore donné aucun résultat.

MLLE EVA TANGUAY EPOUSE M. A. BOOKE

L'actrice a 48 ans et son accompagnateur et époux, trente.

HOLLYWOOD, Californie, 27.—(Presse associée.) — Mlle Eva Tanguay, renommée depuis une vingtaine d'années comme cantatrice, danseuse et comédienne de vaudeville, loge, aujourd'hui, à "Honeymoon Cottage", en compagnie de M. Alexandre Booke, son accompagnateur.

Le mariage de Mlle Tanguay à M. Booke, connu sur la scène sous le nom d'Allen Parado, n'a été annoncé qu'hier, bien qu'il eut été célébré vendredi dernier à La Hambra, Californie.

Le permis de mariage, déniché par les journalistes, donne 48 ans à Mlle Tanguay et 30 à son époux.

CINQ ANS DE BAGNE POUR OUTRAGE AUX MOEURS

QUEBEC, 27. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Joseph Demers, 45 ans, de S.-Romuald, a été condamné, hier, à cinq ans de bagne sous l'accusation d'attentat aux moeurs.

LE STATIONNEMENT DES AUTOMOBILES A SHAWINIGAN FALLS

Les pouvoirs accordés au chef de police. — Les salles de pool.

SHAWINIGAN FALLS, 27 (Du correspondant de la "Patrie").—A la dernière séance du conseil, un contrat pour le peinturage de la salle du Poste No 1 a été accordé à M. W. H. Trudel, qui s'engage à faire les dits travaux pour la somme de $380.00. Les autres soumissionnaires étaient: MM. G. V. Nicol et J.-A. Gagné. La soumission de M. Trudel était la plus basse.

Certaines propositions pour d'assurance des pompiers volontaires ont été soumises au conseil par divers agents de la ville. Le conseil étudiera dans un comité général qui aura lieu plus tard, les différents modes d'assurance qui lui ont été soumis et il prendra alors une décision.

Une requête a été présentée au conseil de la part de MM. J. A. Ferland, Nap. Boucher et J.-E. Thibaudeau, a unom du Central Taxi, demandant de bien vouloir faire une entrée privée sur la propriété de M. J. E. Thibaudeau, sur la Cinquième Rue, près du bureau de la dite compagnie de taxis. Cette requête a été mise à l'étude et le conseil, dans la crainte de créer un précédent qui pourrait être invoqué par d'autres compagnies de taxis dans la suite, n'a pas voulu rendre de décision immédiate.

Un avis de motion a été donné pour amender le règlement concernant les salles de pool, afin d'interdire la fréquentation des dites sales à toute personne âgée de moins de 18 ans.

Le conseil a amendé le règlement de la circulation en ajoutant au règlement déjà existant le paragraphe suivant: "Aucun conducteur ou propriétaire de véhicule ne devra laisser sa voiture stationner en certains endroits, dans les rues, ruelles, chemins publics ou places publiques, lesquels endroits seront indiqués et marqués à cet effet, à la discrétion du chef de police, et en certains autres endroits où un véhicule ne pourra stationner qu'un certain temps limité."

Comme on le voit, une grande latitude est laissée au chef de police pour la désignation des endroits où les véhicules pourront stationner. Vu qu'il est chargé de voir au bon ordre dans la circulation, le conseil lui a donné les puovoirs nécessaires pour placer aux endroits qu'il croira le plus propice des affiches défendant de stationner. Cette mesure évitera des amendements additionnels au règlement, attendu que le chef aura plein pouvoir de réglementer le trafic de manière à éviter qu'il y ait congestion.

Le règlement de fermeture des salles de pool a été amendé et maintenant ces établissements devront fermer leurs portes à onze heures du soir au lieu de minuit comme stipulé dans le vieux règlement.

Un an de pouvoir !

PARIS, . —Le premier anniversaire du cabinet Poincaré a été célébré par un déjeuner au Bois de Boulogne, offert au président du conseil par ses collègues.—Dans un article d'une demi-page, "Le Matin" montre que l'union nationale a sauvé le pays en rétablissant les finances.— Il compare les bilans de la banque de France en montrant que le stock des devises or achetées à l'étranger a passé de zéro à 23,460 millions. M. Poincaré, dit le journal parisien, a l'intention de simplifier les formalités administratives relatives à la sortie des capitaux.

Monstre d'ingratitude

NEW-YORK, .—Paul Mateyoke, âgé de 30 ans, habitant 31 Jackson street, Yonkers, a été condamné à de deux à quatre ans d'emprisonnement à Sing Sing pour avoir forcé sa vieille mère âgée de 75 ans à vivre dans un poulailler pendant des semaines et pour l'avoir battue au point de lui casser le bras lorsqu'elle osa entrer dans la maison pour demander à manger. La sentence a été prononcée par le juge William F. Bleakley, de White Plains.

Sauveteur de 9 ans

BRISTOL, Penn., .— Les habitants de Bristol préparent une réception à Charles Capella, âgé de neuf ans qui a sauvé une petite fille qui se noyait. C'est le sixième enfant que le jeune Capella sauve depuis deux ans.

SAINTE-ADELE CELEBRE AVEC ECLAT SON 75EME ANNIVERSAIRE

Des cérémonies magnifiques se déroulent à Sainte-Adèle depuis hier soir.—Grand'messe pontificale, ce matin.— L'histoire de cette belle paroisse.

LA CROIX SUR LA MONTAGNE

SAINTE-ADELE, 27. (De l'envoyé spécial de la "Patrie"). — Le village de Sainte-Adèle a revêtu depuis hier un bel air de fête. Toutes les maisons rivalisent de splendeur dans les décorations de toutes sortes. Drapeaux, lanternes chinoises, oriflammes, rien ne manque au décor. Cette ardeur et cet enthousiasme s'expliquent bien; ce n'est pas tous les jours qu'un endroit célèbre le 75ème anniversaire de sa fondation et lorsque, par surcroit, il est honoré de la visite d'un archevêque, il juge avec raison, que rien n'est trop beau pour la circonstance.

Mgr Langlois est arrivé hier à la fin de l'après-midi dans un village brillamment décoré et resplendissant de joie. Toute la population témoignait sa joie légitime, le respect et la vénération qu'elle éprouve pour son archevêque. Mgr Langlois est arrivé de Valleyfield accompagné de MM. les abbés J.-E. Charbonneau et Edmond Lacroix.

Le village, dans la soirée, présentait un aspect vraiment féerique; on ne voyait partout que lanternes chinoises aux couleurs merveilleuses et autres illuminations fantastiques; on se serait cru transporté dans un pays de rêve. La température, radoucie sans doute par les incessantes prières de la paroisse, s'est enfin montrée favorable et promet de contribuer au parfait épanouissement des fêtes.

Hier soir, à 7 h. 30, ces fêtes commencèrent par la bénédiction d'une statue de Sainte Adèle, don de madame V.-E. Mitchell.

Le salut fut célébré par Mgr Langlois, assisté de M. le curé Z. Alarie, de St-Jean Berchmans, ancien curé de Sainte-Adèle. L'allocution de circonstance fut prononcée par Mgr Langlois; M. l'abbé E. Charbonneau y répondit en quelques mots.

On remarquait parmi les personnages ecclésiastiques présents, M. l'abbé P.-E. Coursol, M. le curé Corbeil, curé de la Tuque, le R.P. Francoeur, o.m.i., M. l'abbé E. Lacroix, de Sainte-Agathe; MM. les abbés C.-H. Robillard et P.-E. Robillard, tous deux vicaires et neveux du curé actuel de Sainte-Adèle, M. l'abbé A. Francoeur, MM. les abbés Paul Contant, A. Sabourin et quelques autres.

Le chant, durant le salut, fut exécuté par la chorale des dames de Sainte-Anne.

Ce matin, les fêtes se sont continuées par une grand'messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, archevêque administrateur du diocèse de Montréal. Agissait comme prêtre assistant M. l'abbé J. O. Roussin. Les diacres d'honneur étaient MM. les abbés J. A. Gauthier et P. E. Therrien, tous deux curés respectifs de Mont Rolland et de Val Morin, deux divisions de la paroisse de Sainte-Adèle.

Les diacres d'office étaient MM. les abbés C. H. et P. E. Robillard, neveux du curé actuel, et M. l'abbé Sabourin occupait le poste de maître de cérémonie.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le curé Zénon Alarie, de la paroisse de Saint-Stanislas de Montréal, et ancien curé de Sainte-Adèle. Après la grand'messe, M. le curé J. Lesage, curé de Sainte-Adèle, souhaita la bienvenue à Messeigneurs Gauthier et Langlois ainsi qu'aux anciens curés de la paroisse revenus pour les fêtes. Mgr Gauthier prononça une courte allocution. Une adresse, lui exprimant les bons souhaits de la paroisse, fut lue par M. Eusèbe Nolin, maire de Sainte-Adèle.

Il y eut ensuite un joyeux banquet dans la grande salle de l'école du village.

A 3 h. cet après-midi il y aura partie de balle-au-camp entre le fameux club Cintadel et le club de l'endroit.

A 7 h. 15, ce soir, tous ceux qui participent à la fête iront faire une visite au cimetière où le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Aristide Sauriol qui prêcha, il y a exactement quarante ans, à l'ouverture de ce même cimetière. Mgr Langlois prononcera aussi une courte allocution.

Après cette cérémonie, il y aura un concert exécuté par la fanfare de Saint-Jérôme et, tandis que le village sera illuminé par un merveilleux feux d'artifice, que la jeunesse des environs se promènera à la lueur des flambeaux sur le lac Rond, le représentant de la "Laurentian Hydro Co." mettra le courant définitif sur la croix que la compagnie a érigée au haut de la montagne de Sainte-Adèle. Mgr Langlois bénira la croix et des discours de circonstance seront prononcés par l'hon. juge Thibaudeau Rinfret, l'hon. juge Loranger, l'avocat E. Guimont, M. J. A. Bernier, M. G. Saint-Pierre, tous en villégiature à Sainte-Adèle, M. l'abbé H. Paiement, ancien curé de Sainte-Adèle, et M. le curé J. Lesage, curé actuel. Ainsi se terminera cette journée à jamais mémorable pour toute la paroisse de Sainte-Adèle.

Demain jeudi, à 9 h. 30, aura lieu une grand'messe solennelle chantée par M. le curé James Lesage, assistés de ses neveux C. H. et P. E. Robillard. Il y aura deux allocutions, une de M. le curé Lesage et l'autre de Mgr Langlois. Après la messe aura lieu un banquet dans la grande salle de l'école.

A 8 h. le soir une séance sera offerte par les enfants du village dirigés par les RR. Soeurs de la Providence.

Outre le fait du 75ième anniversaire de la fondation du village, ces fêtes ont aussi d'autres souvenirs à célébrer. M. le curé James Lesage, célèbrera demain ses noces d'argent sacerdotales. Durant ces vingt-cinq années, il fut toujours un prêtre très dévoué et très aimé. Depuis 1910, alors que lui fut confiée la cure de Sainte-Adèle, il n'a cessé de travailler pour la prospérité de la paroisse, le succès a presque toujours couronné ses efforts et ses paroissiens s'unissent aujourdhui pour lui témoigner leur reconnaissance.

La fête coincide en outre exactement avec le 62ième anniversaire de la mort de l'hon. Auguste Norbert Morin, donateur du terrain où se trouve actuellement située l'église.

Mgr Nantel, âgé de 88 ans, et demeurant au Séminaire de Sainte-Thérèse sera présent aux fêtes. Le vénérable évêque est particulièrement intéressé à cette célébration, car c'est lui qui, il y a soixante-dix-sept ans, montait de Saint-Jérôme pour venir servir la messe à Saint-Adèle, longtemps avant la construction de l'église.

Sur la recommandation de Mgr Gauthier, M. le curé Lesage a cru rendre service en faisant rédiger l'histoire de la paroisse, à l'occasion des fêtes.

Le travail en fut confié à M. l'abbé E. Lacroix, qui a su écrire un livre très intéressant et très bien documenté. Ce volume sera en vente au presbytère pendant les fêtes.

L'histoire de la paroisse saura vite devenir populaire, et non pas seulement dans la région. Le livre est d'autant plus remarquable qu'il y en a bien peu de ce genre. Cette initiative devrait être suivie par les autres paroisses.

NOUVELLES MARITIMES

TROMBES D'EAU QUI SONT VUES AU NORD DE L'OCEAN

C'est ordinairement un fait très rare que de voir ce phénomène au nord de l'océan.

Les passagers qui se trouvaient à bord du patrouilleur canadien de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien, alors qu'il revenait à St-Jean, Nouveau-Brunswick, après son premier voyage aux Antilles, ont pu voir, de dessus le pont, des troubles qui s'étendaient au nord aussi loin que les Bermudes. C'est le rapport donné par M. Charles H. Ireland, assistant-gérant-général de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien, qui a fait le voyage à bord du patrouilleur.

"Je n'ai jamais rien vu d'aussi merveilleux que ces colonnes d'eau qui semblaient concentrées sur divers points aux environs du navire, des colonnes d'eau qui semblaient s'élever de la surface de la mer pour aller toucher les nues."

Les trombes se produisent d'habitude au-dessus des mers chaudes des tropiques, mais elles ne sont pas cependant confinées à ces endroits. Le capitaine T. R. Coffin, commandant du patrouilleur canadien, a déclaré que ces phénomènes se produisent rarement aussi loin dans le nord.

LE "CANADIAN BRITISHER"

Le navire Canadian Britisher qui vient d'arriver de la Nouvelle-Zélande après une traversée de cinquante jours, apporte parmi sa cargaison 400 boites de pommes de la Nouvelle-Zélande comme consignation expérimentale. Si l'on en juge par la qualité apparente de ces pommes, il est certain qu'il n'y aura aucune difficulté à en faire la distribution au Canada. Vu que ces pommes ne mûrissent pas en même temps que les pommes du Canada, il sera alors facile de les avoir sur le marché avant les nôtres. On pourrait dire la même chose pour l'exportation des pommes canadiennes qui seraient certes bien accueillies sur les marchés de la Nouvelle-Zélande, une fois que les récoltes seraient épuisées.

Le Canadian Britisher quittera Montréal le 30 juillet en route vers la Nouvelle-Zélande, remplaçant le Canadian Scottish, qui partira pour l'Australie au cours de la dernière semaine du mois d'août.

L'ALAUNIA

M. E. J. Robertson, gérant général de la London Daily Express, partira pour l'Angleterre à bord du navire Alaunia, de la ligne Cunard, vendredi prochain, après avoir passé quelques semaines avec ses parents à Toronto. Il sera accompagné de Mme Robertson et de ses deux enfants.

Les passagers à bord du navire Alaunia comprennent environ 125 passagers de cabines, 150 touristes de troisième classe et 70 passagers de troisième. Le navire quittera notre port, en route vers Londres via Plymouth et Cherbourg, à 11 heures, vendredi prochain.

LE LETITIA

Le Letitia partira de la ligne Anchor Donaldson, quittera notre port vendredi prochain pour Glasgow via Liverpool. Il transportera 120 passagers de cabine, 160 touristes de troisième classe et 110 passagers de troisième classe.

L'EMPRESS OF FRANCE

Avec plusieurs passagers de première classe, de touristes et de passagers de troisième classe, l'Empress of France quitte Québec en route pour Cherbourg et Southampton. Parmi les Montréalais à bord on compte: le docteur et Mme W. W. Chipman, le Rév. Joseph A. Jacquemet, les Révdes SS. Marie-Emilie-Manon et Rose J.-M. Luyton.

LE MINNEDOSA

Le navire Minnedosa, de la ligne du Pacifique Canadien, doit arriver à Québec vendredi et sera à Montréal le jour suivant.

Parmi les passagers on compte: M. F. S. Young, de Birmingham, un représentant de la Fédération des industries britanniques, qui s'en vient au Canada où les conditions de l'industrie intéressent beaucoup de capitalistes des vieux pays.

LE SUFFREN

Les gens de Montréal qui se trouvent à bord du navire "Suffren", qui doit quitter New-York demain sont: Mlle L. Benoit, du personnel du Collège Royal Victoria; M. Paul-Emile Labelle, Mme G. Labelle, Mme G. Chevalier, Mme B. Rowan et Mlle Gabrielle Rowan, boursière du gouvernement de Québec.

NAVIRES DANS LE PORT

Alaunia, de Robert Reford; Albertic, de White Star; Hollingbroke, du Can. Pacific; cairnglen, de Robert Reford; Cairnvalona, de R. Reford; Canadian Aviator, de C. G. M. M. Canadian Britisher, du C.G.M.M.; Can. Explorer, de C.G.M.M.; Can. Mariner, de C.G.M.M.; Can Miller, de C.G.M.M.; Can. Planter, de C.G.M.M.; Can. Scottish, de C.G.M.M.; Can Squatter, de C.G.M.M.; Can. Victor, de C.G.M.M.; Elbergen de Furness Withy; Elmworth, de Thomas Harding; Frithjof, L. de Can. Import; Glenaster, Montreal Shipping, le Greldon, de J. F. Whitney; Greta, de Thomas Harling; Laiehan, de Robert Reford; Letitia, de Robert Reford; Lord Downshire, McLean Kennedy; Malakoff, J. F. Whitney Man Brigade de Furness Withy; le Man. Commerce, Furness Withy; Modig, Robert Reford; Montcalm, de Can. Pacific; New Georgia, de Elder Dempster; Seven Seas Trader, de Thomas Harling.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Ausonia, Cunard, de Southampton, 23 juillet, à Québec, dimanche.

Emp. of Australia, de Southampton, 23 juillet, à Québec, samedi.

Emp. of Asia, C.P.S. de Hongkong, 13 juillet à Vancouver, dimanche.

Metagama, C.P.S. de Glasgow, 21 juillet à Montréal, samedi.

Minnedosa, C.P.S. de Liverpool, 22 juillet, à Montréal vendredi.

Regina, White Star, de Liverpool, 22 juillet, à Montréal, samdei.

Bergensfjord, Nor. Amer. de Oslo, 12 juillet, à Halifax, samedi.

U. S. Scand. Amer. de Copenhagen, 22 juillet, à Halifax, lundi.

France, French, du Havre, 20 juillet, à New-York, aujourd'hui.

Adriatic, Cunard, de Liverpool, 23 juillet, à New-York, dimanche.

Aquitania, Cunard, de Southampton, 23 juillet, à New-York, vendredi.

Bremen, N. Ger. Lloyd, de Brême, 20 juillet, à New-York, samedi.

Conte Biancamano, L. Sabaudo, de Gênes, 19 juillet, à New-York, dimanche.

DeGrasse, French, du Hâvre, 23 juillet, à New-York, dimanche.

Laconia, Cunard, de Liverpool, 23 juillet, à New-York, dimanche.

Minnesota, Atl. Trans. de Londres, 23 juillet, à New-York, lundi.

Pennland, Red Star, de Anvers, 22 juillet, à New-York, lundi.

Republic, U. S. Lines, de Southampton, 19 juillet, à New-York, samedi.

Rotterdam, Holl. Amer., de Southampton, 21 juillet, à New-York, samedi.

Tuscania, Cunard, de Southampton, 23 juillet, à New-York, samedi.

Dans le béton armé

NEW-YORK, .—Dans son testament, Mlle Annie E. White, du numéro 139, ouest, 104e rue, morte le 31 janvier dernier, demande que son cercueil soit recouvert de ciment armé. "Je désire être enterrée au cimetière de Foest Lawn, à Buffalo, dans la même tombe que mon frère, M. Frederick G. White. Mon cercueil devra être recouvert de ciment armé."

Insuffisamment modernisées

LONDRES, .— Le gouvernement d'Angora décide que les femmes turques ne sont pas suffisamment modernisées pour avoir droit de vote.

1840 1927

—DEPARTS—
de
MONTREAL
et Québec

†Juil. 29—Letitia à Belfast, L'pool, G'gow
†Juil. 29—Alaunia à Ply., Cher., Londres
†Août 5—Ausonia à Ply., Cher., Londres
†Août 12—Athenia à Belfast, L'pool, G'gow
†Août 13—Antonia à Ply., Cher., Londres
xAoût 19—Andania à Glasgow, Liverpool
†Août 19—Ascania à Ply., Cher., Londres
†Août 26—Letitia à Belfast, L'pool, G'gow
†Août 26—Alaunia à Ply. Cher., London
†Sept. 2—Ausonia à Ply., Cher., Londres
†Sept. 9—Athenia à Belfast, L'pool, G'gow
Sept. 16—Andania à Glasgow, Liverpool
†Sept. 16—Ascania à Ply., Cher., Londres

DE NEW YORK
†Juil. 29—Aurania à Ply., Havre, Londres
Juil. 30—Cameronia à L'donderry, G'gow
Août 1—Aquitania à Cher., Southampton
Août 1—Franconia à Cobh (Q'town) L'pool
xAoût 6—Tuscania à Ply., Havre, Londres
*Août 6—Laconia à Cobh (Q'town) L'pool
†Août 10—Berengaria à Cher., Southampton
*De Boston, le 7 août

†Comportant cabines de troisième pour touristes de même que cabines et troisième classe.
xComportant cabines et cabines de touristes de troisième classe seulement.
Pamphlets illustrés, listes de départ, etc. sur demande.
Service français
THE ROBERT REFORD CO LIMITED
(Agents généraux)
Montréal (Tél. MAin 5652) ou à l'agent local.

Cunard, Anchor, Anchor-Donaldson

BOSTON et la NOUVELLE-ANGLETERRE
Le New Englander
Le Train de Luxe pour Boston.
De Montréal à 9 h tous les soirs (Gare Bonaventure)
Arrivée à Boston à 7 h 40 du matin.
Boston et la Nouvelle-Angleterre sont remarquables par les nombreux vestiges de l'époque coloniale qui y coudoient partout les monuments de l'art et de l'industrie modernes. Que vous voyagiez pour vos affaires ou votre agrément, prenez cette route confortable ou vous êtes assuré du service par excellence du Canadien National.
Le New Englander comporte voitures de première, wagons lits à salons, et compartiments, wagon-club. Le trajet est rapide et des plus agréables. L'heure indiquée est l'heure normale de l'Est.

L'AMBASSADOR
Le Rapide pour Boston
Aucune surcharge
De Montréal à 9 h 00 tous les matins. (Gare Bonaventure.)
Arrivée à Boston à 7 h du soir.
Via St. Albans, Montpelier, White River Junction, Concord, Nashua, Manchester et Lowell. Ce train comporte voitures de première, wagon-salon et wagon-observatoire avec radio.

Renseignements complets au Bureau des Billets en Ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 6735.
CANADIEN NATIONAL
Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

PREMIERE VISITE D'UN PREMIER MINISTRE ANGLAIS AU DOMINION

Le voyage de M. Baldwin agrémenté de bourrasques.

MESSAGES

(Sans-fil à la Presse canadienne)

A bord de l'"Empress of Australia", 27. — De violentes bourrasques accompagnées de pluie soufflent sur l'Atlantique, mais la furie des éléments n'a pas refroidi l'enthousiasme des passagers royaux, le prince de Galles et le prince Georges, et de leurs distingués compagnons, le très honorable Stanley Baldwin, premier ministre de Grande-Bretagne et de Mme Baldwin, qui, entourés d'une suite imposante, traversent l'Atlantique à bord du paquebot "Empress of Australia", du Pacifique Canadien, en route pour le Canada. Ce voyage est historique en ce sens que c'est la première fois dans l'histoire, qu'un premier ministre de Grande-Bretagne visite un Dominion britannique pendant son terme d'office.

Leurs Altesses Royales se sont promptement faites à l'existence à bord du navire, leur manière d'agir tout à fait démocratique envers tous, mettant tout le monde à l'aise.

Plusieurs messages de souhaits cordiaux et loyaux ont été transmis par sans-fil à l'"Empress of Australia", par les navires rencontrés sur la route. Hier, le "Metagama" parti depuis quatre jours de Liverpool et Glasgow, a transmis un message de l'Union Nationale des Instituteurs et de leurs amis qui se rendent à Montréal. Le message exprimait l'espoir que le prince héritier du trône britannique ferait un excellent voyage et qu'il apprécierait beaucoup son séjour au Canada. Son Altesse Royale transcrivit elle-même une réponse en remerciement de ce message.

Des bons souhaits ont aussi été envoyés du "Minnedosa", du "Corona" et de l'"Adriatic".

Plusieurs fêtes ont été organisées à bord du paquebot.

LE MANDAT SUR SAMOA

Les habitants de l'île demandent qu'il soit transféré à Londres.

LA NLLE-ZELANDE

WELLINGTON, Nlle-Zélande, 27. —Les indigènes ne seront pas déportés de Samoa, mais il sera nécessaire d'en envoyer quelques-uns d'entre eux en d'autres villages que ceux où ils vivent actuellement.

Telle est l'assurance donnée par le premier ministre J.-C. Coates, de Nouvelle-Zélande à la Chambre des représentants, hier, alors que la Chambre étudiait le projet de loi de Samoa, lequel donnera des pouvoirs plus étendus au gouvernement de Nouvelle-Zélande en vertu de son mandat sur l'île des Navigateurs.

Le premier ministre Coates a ajouté que tout indigène accusé d'un crime quelconque aurait le droit de prendre un avocat.

Des troubles ont surgi entre quelques chefs héréditaires de l'île et le major général sir George Richardson, administrateur de Samoa, et des plaintes ont été formulées à l'effet que des chefs auraient été déportés. Le gouvernement nie qu'il y ait eu déportation.

Il y a quelques jours, C.-F. Nelson, du comité des citoyens de Samoa, arriva à Wellington et soumit les griefs des citoyens au premier ministre Coates. Ce dernier suggéra au comité de consacrer autant d'énergie à calmer l'agitation suscitée contre le gouvernement, qu'il en avait mise à la créer, et dans ce cas, dit-il, toutes les parties intéressées peuvent compter sur l'esprit de loyauté du gouvernement de la Nouvelle-Zélande.

Le feu couvait sous la cendre depuis 1921, quand quelques chefs indigènes tranamirent une requête au Roi le priant de transférer le mandat de la Nouvelle-Zélande à la Grande-Bretagne et récemment, ces troubles atteignirent des proportions graves. L'agitation se manifestant ouvertement contre le gouvernement actuel. Certains chefs indigènes de Samoa prétendent que leurs vieilles traditions ont été foulées aux pieds et que les chefs héréditaires ont été dégradés et bannis de leur pays. Les habitants de l'île seraient des agitateurs politiques par tempérament.

Blessée à la tête dans une collision

Mme Jean Thibert, 27 ans, 568 rue S.-Patrick, a été blessée à la tête, lorsque l'automobile dans laquelle elle se trouvait, frappa un tramway, à l'angle des rues Iberville et S.-Catherine, un peu avant dix heures, hier soir.

Mme Thibert fut transportée à l'hôpital Notre-Dame où elle est sous traitement.

Une artère coupée

Hyman Fink, 14 ans, 1158 avenue de l'Epée, a été sérieusement blessé, hier soir, lorsque son bras fut lancé à travers le coupe-vent d'une automobile qui vint en collision avec sa bicyclette, à l'angle des rues Sherbrooke et S.-Marc.

Il se coupa une artère. L'enfant fut très affaibli par la perte de sang avant que le conducteur de l'automobile, James Edwards, jr., 223 rue Kingston, puisse le transporter à l'hôpital Western. On rapporta plus tard que son état s'améliorait.

Résolution de sympathie

A l'assemblée du conseil municipal de Pointe-Claire, tenue le 25 courant, les conseillers ont adopté la résolution suivante, à l'occasion de la mort de M. Jos.-A. Descarries:

"Il est proposé et résolu à l'unanimité, que des condoléances soient offertes de la part de Son Honneur le maire, de messieurs les conseillers et des citoyens de la ville de Pointe-Claire, à la famille de M. Jos.-A. Descarries, pour la douloureuse perte qu'elle vient de faire dans la personne de son éminent chef, et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille."

(Signé), J.-L. Vital Mallette, Maire.
Lorenzo-J. Laurendeau, Secrétaire-trésorier.

IMPRESSIONS DE VOYAGE DE Mgr CHOQUETTE

L'éclipse de soleil visible en Norvège. — La maison des étudiants.

M. CASAVANT

QUEBEC, 27. — Le paquebot "Albertic", de la ligne White Star, nous a ramené d'Europe, M. le chanoine C.-P. Choquette, p. d., vice-supérieur du séminaire de S.-Hyacinthe, qui revient d'un voyage scientifique, lequel lui a fournit l'occasion de voir l'éclipse de soleil visible en Norvège, il y a quelques semaines, et qui a rassemblé un si grand nombre de savants.

Mgr Choquette fut délégué à cette réunion d'astronomes par le gouvernement provincial et nous pouvons nous attendre à des détails intéressants sur cet événement dont le savant délégué fut l'heureux témoin.

A son arrivée à Québec, Mgr Choquette s'est retiré chez son frère, l'honorable juge P.-A. Choquette, de la Cour des sessions de la paix, rue Conroy. Monseigneur a réservé pour plus tard les constatations qu'il a faites au cours de son voyage d'étude. "Je réserve tout cela, dit-il, pour le rapport que je ferai au secrétaire provincial, l'honorable M. Athanase David". Cependant, il daigna nous dire que ce grand événement avait réuni en Norvège des représentants des plus grandes universités d'Amérique et d'Europe, spécialement de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Mgr Choquette dit être allé en compagnie de M. Casavant, au lieu d'observation 62e degré de latitude nord. M. Casavant alla seul plus au nord afin de pouvoir contempler le soleil à minuit.

Mgr Choquette a aussi visité l'Espagne. Il en revient avec l'impression que ce pays est l'un des plus en progrès de tout le continent européen.

"Tout est magnifiquement organisé, dit Monseigneur, le seul inconvénient pour les touristes, c'est que la vie est très chère. Le dictateur, le général Primo de Rivera, possède une emprise presque incroyable sur le peuple espagnol. Il est encore plus fort, peut-être que Mussolini, en Italie".

Parlant de son séjour en France et spécialement à Paris, où il a rencontré beaucoup d'étudiants canadiens, Monseigneur a dit: "La maison des étudiants est un véritable palais, où nos jeunes Canadiens vivent en famille et où le visiteur du Canada est accueilli comme un frère.

Mgr Choquette a constaté de plus, la grande réputation dont jouit à Paris, notre distingué compatriote, M. Samuel Casavant, de la maison Casavant, et Frères, facteurs d'orgue de S.-Hyacinthe. Une preuve que cette réputation est solide, c'est que les orgues Casavant seront prochainement installées à Paris même.

Mgr Choquette est parti pour S.-Hyacinthe.

Mort du juge Lennox, de la cour suprême d'Ontario

TORONTO, Ont., 27.—M. le juge Haughton L. S. Lennox, juge de la Cour suprême de l'Ontario, est décédé à sa résidence, ici, hier soir, à l'âge de 77 ans après une maladie d'un peu moins de trois semaines. Il ne put siéger comme juge suppléant au commencement de juillet en raison de sa maladie et depuis ne put retourner à Osgoode Hall.

M. le juge Lennox monta sur le banc il y a quinze ans et fut député de la Chambre des communes pour le comté de Simcoe.

Pèlerinage à Huberdeau

"Dimanche, le 28 août prochain, pèlerinage au Calvaire d'Huberdeau.

Départ le matin de Montréal, gare du tunnel à 8 heures (heure avancée), messe en arrivant à Montfort et à Huberdeau. Départ le soir d'Huberdeau à 6 heures 30 (heure avancée). Billets, aller et retour, pour Huberdeau: Adultes, $2.75; enfants, $1.40, pour Montfort: Adultes, $2.10; enfants, $1.10 en vente à partir du 1er août. On marche, beau ou mauvais temps. Pour renseignements: Presbytère Sainte-Hélène, 55 Inspecteurs, Main 4100."

La matière déçoit parce qu'elle passe, et elle tue parce qu'elle est une perpétuelle bataille; l'Esprit sauve parce qu'il est inaltérable et apaise parce qu'il est infini.

Jean GUYON-CESBRON.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

BAS

Cachemire soie et laine, uni et de fantaisie, rayures, quadrillés et mélanges. Entièrement façonnés et sans couture. Effets pâles et foncés, 8 1-2 à 10. Régulièrement 1.00 à 1.50. **65c la paire.**
—Rez-de-chaussée

BONBONS

100 boîtes métalliques de bonbons satin et l'essence de fruits — Boîtes de 5 livres. Valeur régulière $1.50 pour **95c.**
—Rez-de-chaussée

Dix Jours de Vente de Juillet

350 ROBES-CULOTTES

Tailles 2 à 6 ans — JEUDI 2.65 — Régulier 3.95 à 5.00

En tissus imprimés comprenant linons, voiles et quelques satinades et broadcloths unis.

Dans toutes les jolies couleurs de pastel appropriées pour jeunes enfants... et dans tous les modèles qui donneront une satisfaction continue quant aux qualités de durée et de blanchissage, ces petites robes sont si jolies et à prix si modiques que les mères agiront sagement et économiquement en en achetant plusieurs à ce bas prix **2.65.**

Quelques-unes sont ornées de poches de fantaisie—d'autres de cols et poignets contrastants —enfin d'autres de broderie et dans l'effet blousant.
—Salon du Bébé, Deuxième étage

Nouveautés Artistiques 1.85

Régulier 2.50 à 7.35

Le Rayon des Travaux Artistiques à l'Aiguille

offre un charmant assortiment de nouveautés, la plupart des importations de France... lesquelles seront beaucoup appréciées comme cadeaux par toutes les femmes et jeunes filles—et pour offrir à la mariée elles sont incontestablement inusitées et exquises. Compris dans le choix sont:

Services à écrire — Boîtes à bonbons — Ecrans de téléphone — Paniers à papier de rebut — Coussins de boudoir — Sacs de Vanité — Abat jour de chandelier — Paniers à ouvrage — Poupées — Coussins à épingles — Bouteilles à parfum — Chandeliers.

Quelques-uns de ces articles sont illustrés ci-contre, mais nous vous conseillons instamment de voir tout l'assortiment afin de juger de la valeur réelle de ces articles et faire ensuite vos achats au plus tôt.

Jeudi 1.85. —Troisième étage

Solde de 50 boîtes de

Couteaux Inoxydables Sheffield, de qualité supérieure

4 pour **3.65**

Régulier 10.00 et 12.00 la douz. En boîte de 4.

Fabriqués par l'un des plus fameux coutelliers de Sheffield, ces couteaux sont étalés dans les formats à dessert et de table et sont avec manches ronds ou carrés en xylonite.
—Rez-de-chaussée

Assiettes à Dîner

Solde de 4 douzaines d'assiette à dîner en porcelaine Paragon et de Limoges, en un choix de 4 dessins — décorées à la main. Celles en Paragon sont dans les nuances de Rose du Barry et bleu océan, celles en Limoges sont vert paon ou rotin avec motif faponais. Toutes les assiettes sont avec bord doré et sont ornées d'un filet d'or. Régulier 42.00 la douzaine. Jeudi **24.00**
—Quatrième étage

Papier-Tenture .99

Régulièrement 1.75 le rouleau simple

Papiers-tenture appropriés pour toutes pièces de la maison, en différents dessins et de magnifiques couleurs. A grand rabais, jeudi.
—Troisième étage

Paniers

En de nombreux et différents modèles et formes. Paniers à couture, paniers à fruits, paniers à fleurs et d'ornements.

Régulièrement 1.40 à 3.50. **.95**
Quatrième étage

Ruban

En taffetas, velours satin, de couleurs de fantaisie, de 3 à 5 pouces de largeur. Régulièrement 75 pour..... **.45**
—Rez-de-chaussée

Abat-Jour de Lampes

Abat-jour de lampes Junior, pour lampes de plancher — dimensions 22 x 16 pouces. Confectionnés de Georgette avec métal doré et frange et soutache de soie. Couleurs orange et noir, bleu et cerise, or et noir, cerise et bleu, etc. Régulier 10.00..... **6.65**
—Quatrième étage

Bouffants

Bouffants pour fillettes, blanc, noir, taupe et faune clair de belle qualité et bien confectionnés. Régulièrement 1.95 à 2.25 chacun..... **1.00**
—Rez-de-chaussée

Pochettes

Elégantes petites pochettes en toile de Vienne, en de brillantes couleurs, à ouvrage de broderie à la main, avec bourse pour la monnaie et miroir. Régulièrement 3.75..... **1.95**

Chemises de Sport .99

60 seulement, chemises en broadcloth bleu, avec encolures évasées, manches courtes ou longues. Pointures 12 à 14. Régulièrement 1.95

Vêtements pour Jeunes Garçons

75 robes de bain Terry, pour garçonnets **3.95**

Régulièrement 5.95. Tailles 2 à 6. Ages 6 à 18 ans. Munies de cordonnet et glands. Couleurs bleu, jaune, mauve. Importées d'Angleterre.
—Rez-de-chaussée

35 SEULEMENT

Manteaux pour Fillettes 9.95

Régulier 19.50 ailles pour 8 à 14 ans

En tweeds et charmeens lesquels sont bien appropriés pour porter actuellement en voyage et pour plus tard dans la saison Marine, tans, verts et mélanges de couleur compris.
—Rayon des Jeunes —Deuxième étage

Mallettes à Habits

Sacs Club **19.85**

10 mallettes à habit en cuir de peau de vache à grain uni. Cousues sur les coins. Ferrure de cuivre massif. Compartiment pour les chemises et courroies tout autour. Régulier 31.00.

12 sacs club en fort cuir de peau de vache à grain uni ou à effet grenu. Poignées simples ou doubles. Doublures de cuir. Régulier 30.00.
—Rez-de-chaussée

Combinaisons

Les combinaisons Gossard et modèles dessinés pour tailles ordinaires sont avec élastique en avant, sur les hanches et au haut et trois paires de jarretelles. Régulier 3.95..... **2.85**
—Deuxième étage

Chandailes sans Manches 3.95

Régulier 7.95

Chandails en laine pour femmes appropriés pour porter actuellement pour les sports. Elégamment finis avec col et deux poches. Ces chandails sont des plus appropriés pour porter avec une robe de sport ou avec une jupe plissée, et ils constituent une excellente aubaine à ce prix **3.95**
Jeudi.....
—Deuxième étage

Oxfords et Sandales de Sport

pour enfants **1.95**

Régulièrement 2.00 à 4.00
Pointures 8 à 10 et 11 à 2

Oxfords en élan fumé et élan perle, avec semelles en élan chromé ou en caoutchouc crêpé... aussi quelques sandales en élan fumé
—Deuxième étage

Echarpes de Sport

De pesanteur légère, en cachemire d'Ecosse, de bonne qualité, de patrons à rayures et quadrillés nouveaux. Régulièrement 2.00 et 2.25..... **1.35**
—Rez-de-chaussée

Organdi Suisse

Facile à laver, établi dans toutes les nuances en vogue de la saison 43 pouces de largeur. Régulièrement 75..... **.55**
—Troisième étage

Tissu Noir

De fabrication anglaise et de magnifique qualité, approprié pour jupes et manteaux, 54 pouces de largeur. Régulièrement 5.50 pour..... **2.65**
—Troisième étage

Articles de Toilette

3 articles de toilette groupés en un assortiment pratique

1 boîte de poudre française pour la figure. Rég. 75

1 pot de poudre de talc Vivadou Rég. .50

1 houppette à poudre Gainsborough Rég. .25

Les trois régulièrement 1.50. Jeudi, les trois..... **.55**

Kotex. Régulier 70 la douzaine..... **.55**

Coton d'hôpital, rouleaux d'une livre. Régulier .55..... **.35**
—Rez-de-chaussée

Papeterie

150 boîtes de cartes de correspondance avec enveloppes assorties. Tranches de couleur avec fleurs découpées dans le coin au haut à gauche. Tranches ébarbées. Régulier 2.00 la boîte pour..... **.65**

200 Compendiums de fantaisie comprenant papier à lettre et enveloppes en une boîte de fantaisie. Couleurs mauve, crème, azur. Régulier .65..... **.45**
—Rez-de-chaussée

Gants "Slip-on"

Cousus à la main, de coupe pleine longueur, gant idéal pour auto. Pointures 6½ à 7. Régulièrement 3.75..... **1.95**
—Rez-de-chaussée

Mouchoirs

En crêpe de Chine, avec bord roulé à la main. Grand choix de couleurs en vogue, pour l'été. Régulièrement 50..... **.65**
3 pour.....
—Rez-de-chaussée

Bracelets

Bracelets rectangulaires sertis de pierres de couleur et de pierres du Rhin, en de nombreux et élégants dessins, perles, etc. **1.95**

Albums à Instantanés .65

Solde de 300 albums à couverture en cuirette et 36 feuilles mobiles (7 x 10 pouces). Régulièrement 1.25 chacun
—Rez-de-chaussée

Chapeaux de Sports

Avec bande en ruban grosgrain. Couleurs brun, sable, bleu, noir et rose. Régulièrement 7.50 et 10.00..... **1.65**
—Deuxième étage

Poêles à Gaz 23.25

Régulièrement 37.75 à 42.00

Poêles Moffat, modèle à 3 brûleurs

Modèles et dimensions assortis dans ces poêles à gaz de haute qualité. Un des modèles est de bonne dimension, avec porte de fourneau émaillée et pattes et haut de cuivre fini en bleu. Un autre modèle est plus petit, mais complet, avec tablette émaillée blanc
—Quatrième étage

185 Robes de Soie d'Après-midi et de Sport 14.50

Régulier 25.00 à 35.00. Tailles 14 à 20 et 36 à 40 pour femmes

Robes pour porter au bord du lac — pour les sports — pour les invitations aux thés et au club

Des robes en crêpe de soie français de couleurs unies de même que dans les dessins imprimés lesquelles sont des plus heureusement appropriées pour toute occasion d'été. Modèles une et deux pièces convenables pour les fillettes de 14 ans jusqu'aux femmes portant 40 de buste.

Remplis, petits plis, plis par rang; ceintures, effets de vestes, jabots, cols et poignets en tissus de couleurs contrastantes, ingénieuses insertions de tissus et panneaux — tous sont utilisés dans la confection de ces élégantes robes pour la saison actuelle.

Les couleurs comprennent: Mère l'Oie, groseille, vert ombrien, marine, noir, rose pâle guirlande, bleu de grotte. Jeudi **14.50.**
—Deuxième étage.

Services à Dîner

en porcelaine de Limoges 65.00.—97 morceaux, Régulier $97.50

De riche ton ivoire et motif de décoration au centre avec demi anses en or mat. Porcelaine translucide, avec fort lustre. Quatrième étage

100 Bols à Baies en Verre Taillé 3.85

Régulier $6.00

Tailles de mitre sur fonds de cristal translucide. De dimensions commodes et marqués à prix très spécial pour la vente de jeudi **3.85** Quatrième étage

75 Complets Pure Laine pour Hommes

Régulier 35.00 et 40.00. **21.50**

Modèles à devants droits et croisés.

Modèles convenables pour hommes et jeunes gens et pour la plupart dans les nuances pâles si populaires pour la saison actuelle. Faits de tissus importés — confectionnés spécialement d'après nos propres strictes spécifications.

Une valeur qui sera appréciée — et pour son bas prix et pour offre incontestablement bonne de complets pure laine — de couleurs fashionables et de jolis finis. Tailles 34 à 42. **21.50.**
—Rez-de-chaussée.

Solde de 25 Lits en Bois 29.85

désassortis.

Régulièrement 45.00 — Dimensions 4'6" seulement.

25 magnifiques lits, résidu de mobiliers de chambre à coucher. Produits de fabricants de meubles les plus renommés. Presque tous de fini noyer et de modèles à panneaux ainsi qu'ajourés.

Une excellente occasion de se procurer un lit de belle apparence, à un prix très réduit.
—Sixième étage.

300 Bâtons de Golf

Grand Prix de Burke

Régulier 6.00 à 7.50 chacun. **1.95**

Solde de 300 de ces bâtons bien connus *Brassies*, et *Drivers* — dont plusieurs sont à surface de fibre et tous avec tiges de la meilleure qualité de noyer d'Amérique et poignées recouvertes de cuir.
—Quatrième étage.

300 paires d'Oxfords

d'ajustement combinaison pour hommes

Régulier 9.00 et 10.00. Pointures 6 à 11.

5.65

Oxfords de pesanteur d'été en noir, brun ou tan — bouts moyens, carrés ou ronds. Tous ces oxfords sont faits sur l'empeigne d'ajustement combinaison et sont confortables et de belle apparence.
—Rez-de-chaussée.

Carpettes d'Été de Haute Qualité

Dimensions: 9' x 12' Régulièrement 23.75. **14.75**
Dimensions: 8' x 10' Régulièrement 18.75 **10.75**

Tissées de fibre de coco et richement colorées en combinaisons de diverses nuances. Idéales pour la maison d'été ou solarium. Faciles à tenir propres et d'une excellente durée.
—Troisième étage.

Bas de Golf .95

150 paires de bas de golf de tricot anglais et de pure laine écossaise — brun, mélange de bruyère avec hauts retournés de couleurs de fantaisie. Pointures 10, 10½ et 11 seulement. Régulier 3.00 la paire.
—Rez-de-chaussée.